Canadiana

Pluvieux et frais
Région de Québec et Golfe.—Variable et frais.

LE JOURNAL

3 Bordeaumier- Ville
1 juil 03
511 Av- Bélanger

Variable et frais
Vallée d'Ottawa et région de Québec. Pluvieux et frais.

TROISIEME ANNEE—N° 229 MONTREAL, SAMEDI, 13 SEPTEMBRE 1902 12 PAGES : UN CENTIN

LE CHARBON DANS LE MONDE

Les Etats-Unis tiennent la tête des pays producteurs

Les ressource de l'Asie

Amsterdam, 12— Une revue commerciale hollandaise vient de publier une statistique des plus intéressantes sur la question du charbon dans le monde.

D'après les renseignements qu'elle donne, l'Angleterre aurait produit, en 1901, 219 millions de tonnes, et les Etats-Unis 240 millions en 1900, dont 7 millions ont été exportées. La production du charbon augmente également au Japon dans des proportions sensibles ; elle s'est élevée en 1900 à 7 millions de tonnes, dont 3 millions ont été exportées sur les marchés étrangers.

L'auteur insiste ensuite sur les formidables ressources houillères de la Chine et sur celles des Indes anglaises et de la Sibérie. Il conclut en disant qu'il est de toute évidence que, dans un temps plus ou moins bref, le charbon anglais perdra une partie ou la presque totalité de ses débouchés.

LA CRISE COLOMBIENNE

Washington, 12.—M. Moody, secrétaire de la Marine, a reçu ce matin ce câblogramme du commandant Potter:

"Une dépêche chiffrée reçue à Panama, ce matin, dit que les révolutionnaires sont près de la voie ferrée. La situation est grave."

Le commandant McLean du "Cincinnati", annonce son départ de Cap Haitien pour Colon.

LES VOYAGES DE ROOSEVELT

Ils auraient un grand effet politique

Oyster Bay, 12— Le président Roosevelt est arrivé ici mercredi après-midi un peu fatigué mais en excellente santé. Il ne reste plus de trace sur son visage de l'accident dont il a souffert à Pittsfield.

D'ici à son départ pour sa tournée dans le Nord-Ouest, le président consacrera son temps aux affaires officielles. Néanmoins il recevra la visite du sénateur Hanna et lundi prochain il donnera une grande réception à ses voisins du comté de Nassau. On s'attend à la présence de 5,000 personnes.

On dit que le président, durant sa tournée dans le Sud a convaincu les anciens planteurs qu'il seraient aussi respectés dans le parti républicain que dans le parti démocratique et que la domination des nègres est une affaire finie.

LA FUTURE LIGNE RAPIDE

Ce serait un service de dix-huit nœuds

Londres 12.—La nouvelle disant que le gouvernement Canadien accorderait des subsides à une ligne de steamers de dix-huit nœuds, entre Liverpool et le Canada est acceptée comme vraie dans les cercles maritimes ici. Ce service sera probablement opéré par un syndicat, qui comprendra les lignes Elder-Dempster et Allan.

Les représentants de ces compagnies de navigation, dans des entrevues avec les ministres canadiens, à Londres, récemment, ont suggéré qu'il serait mieux de commencer un service de dix-huit nœuds et d'augmenter plus tard la vitesse, si cela devenait nécessaire.

D'après les détails soumis par les représentants, les compagnies exigeraient une subvention de près de trois cent mille livres pour fournir le service originairement projeté, tandis qu'une somme bien moins élevée serait suffisante pour le service qu'ils proposaient.

UN BANDIT DANS LE NEW-YORK

Un agent ne gare brutalement attaqué

New-York, 12.—Deux hommes masqués ont attaqué, un peu après minuit M. Van Hosen, agent de la station de Scarsdale, sur la ligne du Harlem Railroad, au moment où il venait de fermer la porte de la station. L'agent essaya de prendre la fuite, mais les voleurs ouvrirent le feu et le blessèrent si malheureusement à la jambe que, dans l'impossibilité de se mouvoir, il dut se soumettre, malgré une héroïque résistance, aux exigences des brigands. Il eut cependant la force d'appeler au secours. Les brigands eurent néanmoins le temps de s'emparer d'une montre en or et d'une petite somme d'argent que M. Van Hosen avait sur lui. Ce n'est qu'en voyant un voyageur approcher de la station que les deux brigands prirent la fuite. On avisa immédiatement le quartier général de la police, à Mulberry Street, et l'alarme fut donnée à toutes les stations du réseau entre Scarsdale et New-York, dans l'espoir d'arrêter les audacieux voleurs. Mais jusqu'ici toutes les recherches ont été infructueuses.

M Van Hosen a été transporté par le premier train à l'hôpital de White Plains où, après examen, les docteurs ont constaté une grave blessure à la jambe droite. Son état, toutefois, laisse bon espoir de guérison.

Le général Chicoyne fusillé

Port au Prince, Haïti, 12.—Le général Chicoyne, de l'armée firminniste, qui fut défait à Petit Goave, le 8 août et mit le feu à la ville avant de l'évacuer, a été exécuté à Jacmel, le 10 septembre, après avoir été jugé par un tribunal militaire.

PERSONNEL

Dr G. H. DESJARDINS, Oculiste,

a laissé définitivement l'Institut Ophtalmique et transporté son bureau au No. 500 RUE ST-DENIS, près du Carré St-Louis.

Heures de consultation: 10 à 12 a.m., et 2 à 5 p.m. Téléphone Bell: Est 1840. 218-Z. A. 3m

LE TRANS-CANADA

Ce chemin serait construit plus tot qu'on ne pense. Son importance au point au point de vue canadien et impérial

Québec, 13. (Spécial)— Le colonel Church, l'un des principaux promoteurs du Transcanada, vient de déclarer au cours d'une entrevue que l'entreprise était désormais assurée que cette voie ferrée sera construite avant plusieurs années et que les travaux seront commencés plus tôt qu'on ne le croit généralement.

M. Church apprécie cette entreprise, surtout au point de vue impérial, et croit que la construction du Transcanada sera la meilleure réponse à la construction du Transsibérien par la Russie, au point de vue des intérêts à débattre en Asie. Quant à ce qui concerne les intérêts canadiens, il estime que cette voie ferrée sera beaucoup profitable au pays, parce que le Pacifique Canadien ne suffit plus au transport. Si le gouvernement consent à subventionner l'entreprise, elle sera rapidement menée à terme.

LA DEMISSION DE M. MONTEBELLO

Est-elle due à des questions de politique intérieure ou à une rivalité féminine ?

Londres, 12. — Les journaux français, dit le coreespondant du "Times" à Paris, sont pleins de commentaires sur le rappel du marquis de Montebello, de l'ambassade de France de Saint-Pétersbourg. Le matin publie une note semi-officielle, expliquant que le marquis de Montebello permettait à des sympathies de parti dans la politique intérieure de la France de l'influencer dans l'exercice de ses fonctions diplomatiques. Cette note dit que le marquis de Montebello a été rappelé avec le consentement du tsar, et ajoute: "Nous avions à St-Pétersbourg, en la personne du marquis de Montebello, un ambassadeur de certains partis politiques français; nous y aurons maintenant, en la personne de M. Bompard, un ambassadeur de la république français."

La "Gazette de France" dit que durant le voyage du président Loubet en Russie, certaines choses ont eu lieu où le nom de Louis Bonaparte a été mêlé, et que, tandis qu'on expédiait le délinquant dans le Caucase, on a permis à M. de Montebello de rester encore quelque temps à Saint-Pétersbourg. On indique aussi comme raison possible de rappel, le fait que Mme de Montebello portait un chapeau à un déjeûner où Mme Loubet n'en portait pas, et s'il en faut croire la version de la "Gazette de France," il semblerait y avoir quelques raisons d'appliquer à nouveau le proverbe français: "Cherchez la femme."

PAS DE REGLEMENT

Mitchell dit qu'il ne connait rien qui laisse prévoir la fin prochaine de la grève

L'ATTITUDE DES HOMMES DE CHEMIN DE FER

Indianapolis, Ind., 12.—John Mitchell a télégraphié aujourd'hui de Wilkesbarre au "News".

"Rien n'indique un règlement prochain de la grève de l'anthracite."

Wilkesbatre, Pe., 12.—Les représentants des employés de chemins de fer de la Pennsylvanie ont eu aujourd'hui une entrevue avec le président Mitchell. Cette entrevue a duré trois heures, après quoi les délégués sont repartis pour Philadelphie afin de consulter leurs avocats. Ils sont d'opinion que la convocation d'une session spéciale de la Législature dépend absolument du résultat de la conférence de demain entre le gouverneur Stone et le président Mitchel.

Mitchell a déclaré que les délégués lui avaient promis de l'aider dans tous les moyens possibles à amener un règlement amical ou une issue victorieuse de la grève.

Shenandoah, Pe., 12. — Tout le monde ici croit que la grève se terminera le 15 septembre.

La grève ne peut être déclarée terminée que par une convention des mineurs.

Tamaqua, Pe., 12.—Les officiers des compagnies de charbon, disent que lundi prochain, deux nouveaux broyeurs seront mis en opération dans la vallée Panther Creek. On dit que leur capacité dépassera cent tonnes par jour. Des corps de gardes seront postés pour surveiller les opérations.

Presque toutes les unions " locales" des mineurs-unis ont tenu des assemblées auxquelles les grévistes ont réaffirmé leur allégeance au président Mitchell et se sont engagés de nouveau à tenir ferme jusqu'à ce que les compagnies accordent les concessions qu'ils demandent, quand bien même ils devraient attendre encore bien longtemps.

Les mineurs semblent entretenir peu d'espoir sur le résultat de la conférence que le président Mitchell et le gouverneur Stone auront demain à Harrisbourg.

Toronto, 12. — Les marchands de charbon de Toronto ont augmenté d'un dollar, le prix du charbon qui est maintenant de huit dollars, pour le charbon à poêle et de six dollars et demi à sept dollars pour le petit charbon. Quelques marchands n'ont pas de charbon à vendre, ils gardent ce qu'ils ont pour remplir des contrats. Il y a très peu de charbon pour usage domestique.

BROYE DANS UNE BATTEUSE

Terrible accident à Aylmer

Aylmer, Ont., 12. — Geo. Wisson aidait à battre au moulin près d'ici. Il est tombé dans le cylindre d'une batteuse et est mort dix minutes après. Il laisse une femme et un enfant. C'était un nageur infatigable.

VOL A SAINT-ALBERT

Les parisiens ennuyés

Sherbrooke, 12. (Spécial)—Un vol des plus audacieux a été commis il y a quelques jours à St-Albert de Warwick. La Fabrique avait emprunté la somme de $800.00 pour faire certaines réparations à l'Eglise. Le dimanche suivant le Curé avertit ceux qui avaient des réclamations de se présenter, vu qu'il avait en sa possession le montant de $800.00. Mais avant qu'il put satisfaire à ces réclamations, des voleurs entrèrent dans le presbytère et s'emparèrent de la boite contenant les $800.00, et se tendirent dans la sacristie où ils enlevèrent l'argent de la boite. Depuis ce temps on a mis des détectives à la recherche des voleurs, mais jusqu'à ce jour on n'a encore aucune preuve assez satisfaisante pour faire arrêter qui que ce soit.

LES EMPLOYES DE M. TARTE

Il est vrai que le ministre est opposé aux unions internationales

Ottawa, 12.—On a dit au département des Travaux Publics aujourd'hui, qu'il était vrai que des employés des Travaux-Publics avaient été congédiés, à Sorel, parce qu'ils faisaient partie d'un union ouvrière. On a dit à un correspondant que des charpentiers avaient été renvoyés parce que le Federal Trades & Labor Council était une organisation essentiellement américaine, contrôlée exclusivement par des américains qui cherchaient à imposer des conditions au gouvernement canadien. Celui-ci n'a pas voulu endurer un tel traitement de la part d'un Américain et a congédié les hommes qui ont continué de faire partie du conseil des métiers et du travail.

L'honorable M Tarte est à Montréal et on n'a pu communiquer avec lui, mais on dit, au ministère, que les hommes ont été congédiés suivant des ordres donnés au contremaître.

LA DEFENSE IMPERIALE

Sir Wilfrid et les ministres anglais

Londres, 12. — Les ministres canadiens n'ont fait aucun cas des rumeurs disant que de sérieuses divergences d'opinion existaient entre eux et M. Chamberlain sur la question de dépenses coloniales pour la défense impériale. Bien que ces rumeurs soient exagérées, c'est un secret de Polichinelle, que sir Wilfrid Laurier s'est fortement opposé à toute résolution ou politique engageant la responsabilité du Canada pour le maintien d'armements militaires ou navals. Il a été appuyé par ses collègues, qui considéraient qu'il serait très imprudent d'introduire le principe que les confédérations autonomes comme le Canada et l'Australie doivent contribuer une part proportionnelle des armements impériaux basés sur les armées permanentes et des préparatifs pour la guerre qui existent en Europe. Le mot de sir Wilfrid "Le Maelstrom du militarisme européen", indique la manière de voir des ministres canadiens. Il n'y a eu toutefois aucune divergence sérieuse d'opinion à aucun stage de la conférence.

Les Conseils de guerre

Paris, 12.—M. Jaurès annonce dans la "Petite République" qu'il a l'intention, au cours de la session parlementaire prochaine, de soulever les débats sur la question de l'obéissance militaire. Il est appuyé par M. Pressensé, dans l' "Aurore", dans sa demande d'abolition des conseils de guerre.

UN LIVRE QUI FERA DU BRUIT

M. Kruger publiera ces jours-ci son autobiographie

Londres, 12.—L'auto-biographie de M. Kruger, qui sera publiée simultanement en plusieurs pays, le 15 novembre prochain, sera un volume contenant 100-000 mots. L'éditeur Lehmann, de Munich, a payé un gros prix pour obtenir le manuscrit et avoir le droit de le publier dans toutes les langues. Les amis de M. Kruger annoncent que les recettes provenant de la vente de ce livre seront consacrées pour venir en aide aux burghers nécessiteux.

C'est M. Fisher Unwin qui en a obtenu le droit de publicité en langue anglaise pour l'Angleterre, le Canada, les diverses colonies britanniques et les Etats-Unis.

Ce livre contient une histoire de la vie de M. Kruger, depuis l'enfance de l'homme d'Etat boer jusqu'aux négociations de paix. Cette biographie a été dictée par M. Kruger lui-même à son secrétaire privée H. Bredell, et à M. Herr Grobler, ancien sous-secrétaire d'Etat au Transvaal.

Le traducteur anglais est M. Texeira de Mattos, auteur de la version anglaise des mémoires de Châteaubriand. Le manuscrit reçu jusqu'à présent s'arrête au raid Bameson, et le reste comprend l'histoire des négociations avec M. Thamberlain, la narration de la guerre, le départ de M. Kruger du Transvaal et les incidents de sa vie en Hollande.

Les premiers chapitres suivants contiennent l'histoire de ses diverses expéditions contre les Cafres. Les chapitres relatifs à la politique traitent diverses questions, notamment celle du travail indigène dans les mines, du monopole de la dynamite, des intérêts de chemins de fer et du raid Bameson. Cette dernière partie est accompagnée d'observations qui font voir l'astuce de l'homme d'Etat boer en diplomatie. M. Kruger attache aussi une grande importance à une série de télégrammes échangés entre Mlle Flora Shaw et Cecil Rhode, dans lesquels le nom de M. Chamberlain est souvent mentionné.

Bien que M. Kruger soit mort politiquement parlanti cela ne l'empêche pas de parler dans ces mémoires avec sa vigueur d'autrefois.

ENTRE DEUX TRAMWAYS

Une jeune femme horriblement écrasée

New-York, 12.—Une collision terrible s'est produite entre deux tramways sous le hangar terminus du North New-Jersey Street Railway Co., à 7 heures du matin. Une jeune femme, Mary Tyler, âgée de 20 ans, est morte à l'hôpital, victime de cet accident, et M. Abraham Ruskin a reçu des blessures qui mettent ces jours en danger. Vingt autres personnes ont été fortement secouées sans recevoir néanmoins de sérieuses blessures.

C'est le char portant le No. 1622, de la ligne de Bayonne, qui a été la cause de ce malheur. Le mécanicien ayant perdu, pour une raison restée inconnue jusqu'ici le contrôle de son tramway, est allé se jeter sur le tramway No. 1613 qui se trouvait garé sur la ligne de Bayonne. Mme Tyler venait de descendre de cette voiture et s'apprêtait à traverser les lignes qui se croisent en cet endroit quand le tramway No. 1622 vint à toute vitesse. Elle se trouva ainsi prise entre les deux voitures et, malgré les efforts qu'elle fit pour se cramponner au chasse-pierres, fut littéralement écrasée entre les deux tramways. Elle respirait encore quand on vint à son secours, mais mourut une heure après à l'hôpital, sans avoir repris connaissance. M. Ruskin se trouvait sur la plate-forme de l'arrière du tramway No. 1622 et était prêt à sauter quand la collision se produisit. Il ne fut cependant pas assez leste et fut projeté contre un autre tramway stationnant sur une autre voie. Il a des lésions internes qui laissent peu d'espoir aux médecins du City Hospital où il a été transporté.

LE FEU DANS LES TERRAINS PETROLIFERES

Beaumont, Texas, 12. — Un incendie qui a éclaté dans les champs pétrolifères, a déjà causé pour cent mille piastres de dommages.

LA QUESTION POLONAISE

Le Kaiser et le Tsar s'entendent

Berlin, 12.— La nouvelle tactique de placarder dans les communes de Posen le discours prononcé par l'empereur Guillaume à Posen ne paraît pas avoir modéré l'agitation des Polonais.

On s'est senti très offensé, dans divers cercles, par la publication dans les journaux polonais et même en allemand d'une déclaration disant que la députation d'officiers russes, qui accompagnait l'empereur dans sa visite thie pour la propagande polonaise. à Posen, avait manifesté de la sympa-

Dans un article, évidemment inspiré, la "Gazette de Cologne" déclare que le tsar et l'empereur d'Allemagne sont arrivés dernièrement à une entente complète au sujet de la question polonaise, et que la politique russe est moins disposée que jamais à sacrifier les intérêts russes pour soutenir les idées fantastiques de panslavisme.

ON SIGNALE une grande bataille entre révolutionnaires et le gouvernement au Vénézuéla. La dernière nouvelle de la défaite des révolutionnaires était de beaucoup exagérée.

LA TOURNEE DE M. BORDEN

Le chef conservateur, acclamé sur les cotes du Pacifique, assistait hier à la Convention conservatrice de la Colombie

Revelstoke, C.-B., 12.—La convention libérale-conservatrice a été ouverte ce matin dans le Selkirk Hall, M. Richard McBride, M.-P.-P., occupait le fauteuil et cent délégués étaient présents.

A la séance de l'après-midi, M. Borden et autres députés conservateurs ont visité la convention et y ont fait des discours. Tous les orateurs ont parlé de la perspective favorable dans l'est du Canada et ont exhorté les conservateurs de la province à s'unir, et ont dit qu'ils étaient certains que la Colombie Anglaise élirait une phalange serrée de conservateurs.

Les visiteurs et les délégués ont été photographiés, en dehors de la salle, puis M. Borden et ses compagnons ont tenu une réception à l'Opéra. A la réunion de la convention, M. Charles Wilson, leader à la dernière élection, a fait un discours qui a été chaleureusement applaudi.

Le rapport du secrétaire a été adopté, et la convention s'est ajournée à demain matin.

Vancouver, C.A., 12.—Après quatre jours de sérieuse besogne pendant lesquels il prononcé quatre discours fort importants M. Borden a quitté hier après-midi New-Westminster pour Revelstoke où l'on doit tenir la grande convention des conservateurs colombiens.

C'est à cette convention que les conservateurs Colombiens se choisiront un chef, M. Clarke Wilson ayant pratiquement laissé entendre que ses affaires l'obligent à abandonner la position

On croit que c'est au colonel Prior, ministre des Mines dans le cabinet Dunsmuir qu'échera l'honneur, encore que certains conservateurs volussent l'attribuer à M. Richard McBride, chef de l'Opposition à la Législature locale.

La convention devra aussi décider si les luttes locales doivent être conduites sur les lignes de parti.

Les discours de M. Borden provoquent partout, le plus vif intérêt. Sa tournée sur les côtes du Pacifique est réellement triomphale.

LES DEMANDES DES GENERAUX BOERS

Et l'opinion de la presse anglaise. Commentaires divers.--Les chefs boers se joindront aux Afrikanders

Londres 12. — Le compte rendu complet de la récente conférence entre M. Chamberlain et les généraux boers, est accueilli par les journaux du matin avec une satisfaction générale.

Le "Daily Telegraph" dit: "On n'a jamais vu au monde de négociations plus remarquables et le désappointement des généraux boers était inévitable, en raison de leur soumission à leurs conseillers du continent. M. Fisher, le délégué boer, d'après le "Daily Telegraph", qui a suggéré des demandes par lesquelles une tentative a été faite pour renverser toute la base sur laquelle la paix a été établie, demandes de conditions que l'Angleterre n'aurait pas un seul instant écoutées pendant la guerre.

"Le plan général, dit le journal, ne rappelle rien tant que d'horrible trait d'esprit de Grattan, qui parlait de faire payer à l'homme le rasoir qui devait servir à lui couper la gorge."

Londres 12.—Le "Daily News", au sujet de l'entrevue entre M. Chamberlain et les généraux boers, tout en exprimant sa satisfaction de ce que "le plan de colonisation de lord Milner" ne soit pas suivi, et que sur d'autres points M. Chamberlain se soit montré "assez conciliant", conclut en disant que les généraux ont plutôt eu peu de succès.

"Les conditions de Vereeniging, dit le journal, ne sont qu'un plan primitif qui doit être complété par une constitution libre.. C'est la base du cas des généraux boers et il est à regretter que M. Chamberlain se soit plutôt occupé de la forme que de l'esprit de ce plan".

Un autre journal libéral supporte M. Chamberlain sans aucune restriction.

Le "Morning Post", conservateur, ne voit pas de raison qui justifie l'entrevue et exprime l'opinion que les Boers auraient mieux fait de rester chez eux et de tâcher d'amener l'acquiescement de leurs concitoyens au nouvel état de choses.

Le "Standard" dit que, en dehors de la première proposition, qu'il qualifie "d'audacieuse" il n'y a rien dans ces demandes qui puisse sérieusement empêcher le règlement des affaires.

Le correspondant du "Standard", à Bruxelles télégraphie qu'on croit dans cette ville qu'aucun des généraux boers ne consentira à être nommé membre du conseil d'Etat pour les colonies du sud de l'Afrique et que tous les chefs burghers se joindront à l'opposition et renforceront le parti afrikander.

NOS CARTES GEOGRAPHIQUES

Elles font l'admiration des Anglais. La navigation du Saint-Laurent

LORD STRATHCONA EST EN PARFAITE SANTE

Toronto 12.—Câblogramme de l'"Evening Telegram".—

Londres 12. — Sir Thomas Holdick, président de la section géographique de l'association britannique pour l'avancement des Sciences, dans une adresse à l'association, à Belfast hier, a dit qu'il leur fallait aller au Canada pour recevoir des leçons dans le grand art de faire des cartes géographiques. Il fallait admettre que l'Angleterre était bien arriérée dans le développement de cette branche particulière de la science qui s'occupe de l'illustration des principaux traits de configuration géographique en rapport à la construction générale. L'arpentage géologique canadien était leur arpentage, et l'orateur pense que le Canada a été le premier à reconnaître le fait que l'arpentage géologique est une branche séparée, distincte et très importante de l'art général, et devrait constituer la base de tous les autres arpentages. Si le système canadien d'arpentage géologique avait été appliqué, dès le début, à l'Afrique Australe, qui pourrait dire quelen serait le résultat à l'heure présente.

Londres 12.

"Un assureur de Lloyds" dans une lettre au "Times" aujourd'hui, dit que la communication de sir Alfred Jones au ministre de la marine canadien, aurait été plus intéressante si elle avait contenu, à part le nombre de voyages faits sans accident, une liste de ces périls, dans le bas de la route du St-Laurent, qui se sont si souvent rappelés à l'attention de l'assureur sans entrailles.

Londres 12.

Une dépêche de Glencoe, ce matin, dit que lord Strathcona jouit de sa bonne santé ordinaire.

COURRIER D'OTTAWA

Départ de M. Barton. -- L'approvisionnement de l'armée d'Afrique--Accident à l'Imprimerie Nationale

Ottawa, 12 (spécial). —Sir Edmund Barton et son monde sont partis cet après-midi à 2.40 heures pour Winnipeg. La chambre de commerce leur a présenté une adresse d'adieu en partant.

—Le ministère du commerce a reçu de lord Strathcona une dépêche disant qu'il est impossible pour le War Office de prolonger au delà du 1er octobre, les délais pour la réception des soumissions pour l'approvisionnement de l'armée d'Afrique.

—La Cour d'Echiquier s'occupe depuis deux jours de la cause de la Servis Tie Plate Co. de Moncton, N.-B. vs la Railway Supply Co, de Chicago. Il s'agit d'infraction aux droits d'inventeur pour les plaques d'acier qui servent à assujettir les rails sur les traverses.

—Hier après-midi, vers trois heures, est arrivé un accident à l'imprimerie Nationale dans le département des presses qui aurait pu avoir des suites fatales.

M. Orphir Bureau, margeur du pressier Ernest Pierce était à nettoyer le dessous de sa presse, quand celui-ci oubliant qu'il y avait quelqu'un endessous fit partir sa machine et le bras de couche qui fait fonctionner tout le mécanisme frappa à plusieurs reprises Bureau à la tête et s'il n'avait pas eu la présence d'esprit de s'aplatir sur le plancher il aurait été tué presqu'instantanément. Malgré la gravité de ses blessures M. Bureau eut la force de se rendre au lavoir et laver le sang qui coulait d'une longue blessure sur le côté gauche de la tête sans compter de fortes contusions au nez et en arrière de la tête. On fit venir une voiture en toute hâte et l'on transporta le blessé chez le Dr Chabot qui le pansa et heureusement constata aucune lésion. M. Bureau fut transporté chez lui au No 229 rue St-Patrice où il sera forcé d'être confiné pendant quelques semaines.

LES LIBERAUX D'OTTAWA

Ils ne veulent pas de coalition

Ottawa, 12, (spécial). — Les principaux libéraux d'Ottawa, les députés Belcourt et M. Robt. Stewart, candidat défait, entr'autres ne sont pas de l'avis du "Globe" que les affaires provinciales soient administrées par un gouvernement de coalition.

GRAND INCENDIE

27 chevaux brulés

Un incendie s'est déclaré ce matin, aux écuries de la Montreal Light, Heat & Power, coin Shannon et Ottawa. Vingt-sept chevaux sont brûlés. Neuf seulement ont été sauvés. Quarante voitures ont aussi été brûlées. On entendait les gémissements des chevaux. Le spectacle était lamentable.

La Montreal Cash Bakery et le logement de M. Boisvert ont aussi souffert du feu. Les dommages doivent s'élever à quelques milliers de piastres.

La brigade du Centre et celle de l'Est ont répondu à l'alarme.

On ignore complètement l'origine du feu.

LE TRUST DU TABAC

Le contrat qu'il faisait signer aux débitants

Windsor, Ont., 12.— La commission Royale nommée pour faire une enquête sur les opérations de l' "American Tobacco Company", en Canada, a tenu sa dernière séance, mercredi soir, à Windsor, et sera demain à London, pour continuer son investigation.

Le témoignage le plus intéressant a été celui de M. O. E. Fleming, aviseur légal des manufacturiers de tabacs d'Ontario. Ce dernier a produit des blancs de contrats que les marchands doivent signer avant de pouvoir vendre de leurs produits. L'un porte l'entête de l' "American Tobacco Company, of Montreal"; l'autre, celui de l' "Empire Company". Ce dernier est plus arbitraire que le premier. Les conditions de ce contrat sont:

1. Tous les tabacs que nous vous fournirons ne devront être revendus qu'aux marchands détailleurs; au cas contraire, il faudra obtenir notre permission écrite.
2. Les tabacs ne devront être vendus qu'au prix fixé par nous.
3. Nous paierons le transport pour les marchandises que nous vous expédions, et vous paierez celui des marchandises que vous vendrez.
4. Si vous ne vendez que nos marchandises, nous paierons une commission de 5 cents par livre.
5. Les paiements se feront tous les trente jours, à partir du 60ème jour de la signature de ce contrat.
6. Les commissions ne sont accordées que si vous vous êtes conformés aux articles de ce présent contrat.
7. Les achats devront être sujets à une traite à 30 jours.
8. Le contrat pourra être résilié en tout temps, par les parties contractantes, sur un avis écrit.

Le contrat de l' "American Tobacco Company" se rapporte à la vente des cigarettes. Voici quelques extraits de ce contrat:

1. Les cigarettes que vous achetez de nous doivent être vendues aux marchands détailleurs seulement; dans le cas contraire, il faudra notre permission écrite.
2. Elles devront être vendues aux prix fixés par nous.
7. Si vous ne dépréciez pas nos cigarettes au bénéfice de d'autres, et vendez au prix fixé, nous vous accorderons un escompte de 2 pour cent sur le montant réalisé par la vente de nos cigarettes.
10. Pour avoir droit à cet escompte, il vous faudra vous conformer à toutes les conditions du présent contrat. Si vous acceptez ce contrat et que plus tard vous vouliez résilier le contrat, il faudra en donner avis par écrit.

Mort d'un ex-juge

Litchfield, Conn., 12.—Charles B. Andrews, ex-juge en chef de la cour Suprême de l'Etat de Connecticut, est mort ici, ce matin, de maladie de cœur.

Comme nous les rencontrons sur la rue

M. DAMASE PARISEAU,
Marchand de bois.

Vêtements Taillés pour Dames — Confection Parisienne

JOHN MURPHY & Cie

Notre Département des Manteaux

Est actuellement rempli de toutes les dernières nouveautés américaines pour l'automne. Nous avons quelque chose pour plaire à tous les gouts et pour convenir à toutes les tailles. Si l'on considère la haute qualité de ces vêtements, les prix sont les plus bas sur le marché et moindres que les prix du gros !

Notre Exposition de Modes D'AUTOMNE

Embrasse une collection choisie desmeilleurs modèles parisiens en Modes de haute classe ! On s'est efforcé de faire de cette exposition la plus belle qui ait jamais eu lieu, et à en juger par les nombreuses remarques flatteuses des visiteurs hier, nos efforts ont été couronnés de succès.

Nous voulons aussi attirer l'attention sur nos autres lignes d'importations en fait de

Nouveautés en Etoffes à Robes !
Nouvelles Soies choisies !
Nouvelles Flanelles à Blouses !
Nouveaux Gants d'Automne !
Nouvelle Bonneterie et nouveaux Sous-Vêtements !
Nouvelles Merceries pour messieurs, etc, etc.

JOHN MURPHY & CIE,
2341 et 2343 rue Ste-Catherine, Angle de la rue Metcalfe.
CONDITIONS COMPTANT. Telephone 2740

La Langue Internationale

Le mouvement Espérantiste prenant de plus en plus de l'importance, tant au Canada qu'en Europe, le "Journal" qui a été un des premiers organes à en parler à Montréal, ne veut pas se laisser devancer. Dans l'espoir d'intéresser ses lecteurs, la direction me réserve tous les samedis, un espace de l'étude de cette palpitante question.

Dans quelques articles j'exposerai brièvement les raisons qui militent en faveur d'une langue Internationale. Je dirai pourquoi il ne faut pas choisir ni celle-ci ni celle-là; pourquoi une seule répond pleinement à nos besoins...

Quand la conviction sera bien établie, de l'absolue nécessité d'un idiome commun à tous les pays; quand les lecteurs auront entrevu une toute petite lueur des charmes qu'offrira l'existence des races qui se comprendront, cette lueur, j'ose espérer, sera tellement éclatante, en comparaison des ténèbres où nous nous mouvons, qu'ils se hâteront de déchirer le voile épais enveloppant les peuples, et dans un élan de généreuse inspiration, ils souhaiteront de toute leur âme fraterniser avec les nations, qui de loin comme de près leur tendent les bras.

Alors, quelques leçons de cette langue aussi facile qu'ingénieuse, mettront les lecteurs en état d'entrer en relation avec l'univers entier.

—Qu'entend-on par : "Laugue Internationale" ?

Est-ce une langue qui, sous prétexte de supériorité veut enlever aux autres le droit légitime à la vie, droit fièrement acquis par une innombrable série de chefs-d'œuvre qui sont l'orgueil des nations? Point du tout. Sans doute que c'est le rêve de beaucoup, de voir l'humanité prendre le plus court chemin pour arriver au bonheur. Aussi malgré tous les obstacles l'humanité va sans cesse vers cette conception d'une langue unique. C'est une marche forcée, influctable.

Mais la réalisation de ce rêve tant caressé en est tellement reculé, à cause des lois de la nature ne permettant pas de trop grands bonds, qu'on peut laisser actuellement cette question de côté. Cette évolution vers un idiôme universel ne viendra qu'après beaucoup d'autres étapes qu'il faut franchir avant.

L'ambition de propagateurs d'une langue internationale est plus modeste, tout en étant encore fort grande. Leur visée va moins loin ; ils entendent par là, une langue qui sera parlée et écrite sur toute la surface de la terre, sans pour cela abandonner sa langue maternelle.

Un idiome auxiliaire qui servirait de véhicule à la pensée dans l'univers, c'est-à-dire une clef pour lire dans le coeur des terriens les trésors de générosité et d'amour qui nous sont cachés. Chacun garderait, pour parler avec les siens, son dialecte national.

Cette conception est-elle utopique ? Mais tout homme instruit aujourd'hui sait bien qu'il ne faut plus se servir du mot "utopie." Après les nombreuses victoires des utopistes d'autrefois, "utopies hier, vérités demain." Cette idée n'est pas nouvellement éclose, ils sont légions, les grands hommes qui ont étudié cette question et l'ont crue susceptible d'une solution. Pour ne citer que les principaux, nommons: Leibnitz, Bacon, Descartes, Pascal, Locke, Montesquieu, Volney, Condillac, Littré, Renan, Burnouf, Max Muller. De nos jours : Elie Reclus, Tolstoï, Bréal, etc.

Parmi les académiciens de France, 25 se sont déjà prononcés catégoriquement en faveur.

De tous les problèmes sociologiques posés par le 19ième siècle et que le 20ième est appelé à résoudre, il en est peu d'aussi passionnants.

Tous les penseurs, ceux dont l'horizon n'est pas borné par les étroites frontières d'un pays, s'émeuvent de ce grave problème, et grâce à l'esprit d'initiative de dévoués philanthropes la réalisation sera bientôt un fait indéracinable.

Pourquoi en douterions-nous? C'est la dernière pierre, c'est le couronnement d'un édifice déjà commencé et qui se poursuit tous les jours, c'est l'application à la pensée, d'un système que l'industrie et le commerce aussi bien que la science généralise.

Les sourds-muets, les musiciens, les télégraphistes, les marins, les diplomates, les généraux n'ont-ils pas une langue à eux? Le système morse fait le tour de la terre, ainsi que les signaux maritimes. N'est-ce pas des langues conventionnelles? On lit aussi bien la musique suédoise et russe que celle imprimée ici?

Les grands fabricants, dont les produits circulent dans plusieurs pays ont adopté un "Standard", un type uniforme de fabrication. L'adoption du système métrique, d'un méridien unique n'est qu'une question de fractions de décade. Enfin, toutes les mesures ayant pour résultats de simplifier, de faciliter les relations internationales seront acceptées. - - - -

Convient-il de s'arrêter dans un si bon chemin? Si l'on comprend la mélodie universelle, pourquoi ne comprendrait-on pas un langage universel.

Ce qui se fait pour les muets, les marins les télégraphistes etc., doit se poursuivre dans le monde des savants, des lecteurs et des voyageurs.

La solution de ce problème et celle qui nous amènera le plus grand développement du progrès humain. Tant au point de vue moral que matériel.

Toutes les branches de l'activité humaine s'en ressentiront. Le commerce prendra une extension illimitée. Les agents n'ayant pas plus à apprennre qu'une langue, circuleront sur toute la surface du globe, la même étiquette sur tous les produits.

Que d'économie! Que de facilités pour se procurer un objet quelconque ! Tous les catalogues écrits dans cette langue. Veut-on faire venir un livre de Varsovie, de Milan ou de Berlin ? On est sûr d'être compris.

Au point de vue de l'éducation, que de temps précieux actuellement perdu pour apprendre ces langues difficiles ! Au lieu d'études pendant 5 ans, deux idiomes, ce qui ne permet de voyager que dans des pays où on parle ces idiomes. Dans 3 mois, on apprendrait bien une langue neutre et ce serait une fois pour toute.

Au point de vue social, par la facilité qu'offrira la lecture de journaux, de revues, de tous les pays, on pourra comparer, voir ce qui manque à chacun. L'équilibre économique impossible dans l'état présent se fera tout naturellement.

Au point de vue individuel, c'est la liberté donnée à tout homme de se fixer dans n'importe quel pays, là ou son désir ou le besoin l'appelle, c'est la possibilité de parcourir sans difficulté toutes les régions de notre planète. Que d'impressions nouvelles, intenses et justes cette langue intermédiaire nous apportera ! !

Au moyen de livres, de corresponnances, ou de voyages nous qous rendrons compte des aspirations des différents peuples. Nous verrons alors que tous veulent le vrai, le beau et le bien. C'est la suppression immédiate de malentendus sources de continuelles guerres entre les nations. Quand nous aurons appris à aimer, à respecter tous nos frères, la paix générale règnera sur la terre. Quand au lieu d'apprendre à tuer son voisin ou à fabriquer des canons, nous verrons ces millions d'hommes dans des industries utiles, tout le monde alors aura son pain et sera logé convenablement. On pourra ensuite cultiver son esprit. Aujourd'hui l'homme passe sa vie à assurer sa vie matériels, toute son énergie est dépensée dans cette lutte pour la vie.

Autour de lui, il lui faut craindre le voisin. Comme nation il peut être envahi, subjuguè à chaque instant. Comment peut-on seulement appliquer les maximes de l'Evangile? Comment peut-on aimer son semblable si on n'apprend pas à le lui dire ?

Il faut donc de toute nécessité un moyen de se comprendre. Seule une langue internationale fera que le 20eme siècle pourra être appelé le siècle de la fraternité.

LAROSE.

INVITATION

Vous avez passé comme un songe
Harmonieux,
Dont à l'esprit charmé la beauté se prolonge,
Puis meurt, comme un chant dans les cieux.

Les soirs où le piano pleure,
Je pense à vous,
A vous dont la main blanche en vain jamais n'effleure
Le clavier aux ivoires doux.

Vous rappelez-vous "La Fileuse"?...
O désespoirs !
Sanglots criés au ciel par une voix frileuse,
Chagrins, pleurs longs, si longs des soirs!

C'est là que délire l'extase
De l'instrument
Le plus divin sur terre, où l'allégresse jase,
Où sanglote et geint le tourment!

O vous qui m'avez mis aux lèvres
Un peu de miel,
Vous qui m'avez versé, comme en l'art fin des sèvres,
Quelque chose goûtant le ciel,

Revenez, déserteuse artiste,
Je vous attends,
Comme l'oiseau soupire au sein d'un hiver triste
Après les grâces du printemps!

Albert LOZEAU.

LES HEURES

Toutes nous blessent; la dernière
Nous tue, ayant enfin pitié
Quand elle achève sans colère
L'œuvre faite plus d'à moitié.

Les autres, même la plus douce,
Hélas! nous usent lentement,
Et chacune d'elles nous pousse
Vers le funèbre monument.

Funèbre? Non. Quelle caresse
Vaut le sommeil sans lendemain?
Vienne l'heure, pâle maîtresse
Qu'on n'espère jamais en vain!

Elle viendra, consolatrice,
Tarir la source des remords:
Nulle passion tentatrice
Ne trouve le repos des morts.

Ces heures, pleines d'espérance,
De terreur ou de volupté,
Ne sont pourtant qu'une apparence,
Un rêve sans réalité.

Le temps, l'espace: vain mirage,
Mots creux auxquels rien ne répond;
Bruit de la vague sur la plage,
Du caillou dans le puits profond.

Avec le mètre et l'heure, infime,
L'homme prétend jauger les mers,
Dont l'infini creuse l'abîme,
Qui pour flots ont des univers!

Sonnez, sonnez, Heures futiles,
Mensonge par l'homme inventé!
Résonnez! vos sons inutiles
Se perdent dans l'éternité!

CAMILLE SAINT-SAENS.

CAUSERIE

A quelque chose malheur est bon. La canicule qui fait le désespoir des "têtes chaudes", fait la joie des marchands de mouchoirs de poche. J'ai connu un chasseur qui ne sortait jamais sans être muni de quatre mouchoirs, un pour servir de couvre-nuque, le second pour s'éponger la figure, un troisième pour se moucher, et le quatrième comme tampon en cas d'hémorragie nasale. Vous concevez quelle gratitude ce grand sueur devait vouer à l'inventeur anonyme des mouchoirs de poche.

Ne riez pas! L'usage des mouchoirs de poche ne remonte pas à une époque si reculée que cela, et peut-être vous étonnerai-je fort en vous apprenant, qu'il y a eu 117 ans, exactement, le 2 janvier dernier, que la forme en fut gravement réglementée, en France, par une ordonnance dont voici le texte:

"La longueur des mouchoirs qui se fabriquent dans le royaume sera égale à leur largeur."

Hâtons-nous de dire que c'était là un règlement de métier, destiné à sauvegarder les droits de l'acheteur.

A ce propos, de graves écrivains étudient le grand problème de savoir combien un homme civilisé consomme de mouchoirs annuellement. Par l'usure, le blanchissage et les pertes, on arrive en moyenne à 6 par an. Si ce chiffre est exact, nous sommes obligés d'en conclure que les Américains des Etats-Unis, ne sont pas dans l'ensemble un des peuples les plus civilisés du globe; cela résulte clairement d'un chant de triomphe entonné en l'honneur de leur pays par un organe spécial, le "Textile Mercury". D'après ce journal, l'ensemble des Yankees réclame au commerce 75,000 douzaines de mouchoirs chaque jour, soit 328,500,000 unités par an.

Or, les Américains sont au nombre de 78 millions. Ce stock de mouchoirs n'en représente donc que quatre environ par habitant. Il semble par conséquent qu'il doit rester beaucoup d'Américains n'usant que du procédé primitif. Certes, ils ne se mouchent pas du pied, on le sait. Mais enfin il y a d'autres moyens quand on veut économiser le "handkerchief" qu'une civilisation corrompue impose à ses adeptes.

Le "Textile Mercury" prévient ses compatriotes qu'ils peuvent pousser un peu à la consommation de cette lingerie qui paraît indispensable à tant de gens.

Il y a à New-York, en permanence, 350,000,000 de mouchoirs qui attendent les amateurs.

Le journal n'a pu établir une valeur précise de cet énorme stock, car, suivant leurs qualité et fini, les mouchoirs se vendent de 1 fr. 55 à 200 frs la douzaine.

Grâce à... feu Monsieur Nicot, la consommation des mouchoirs va augmenter sensiblement.

En effet, s'il faut en croire une information venue d'outre-mer, une mode tend à s'introduire chez les Américains celle de priser. On affirme que nombre de misses délaissent l'éventail pour la tabatière.

Les hommes commençaient à abandonner complètement celle-ci. Hourra pour le féminisme qui va empêcher ce pittoresque ustensile de tomber au rang des archaïques curiosités!

Ecoutez ce que disent les graves "Débats":

"Les mots de tabatière et de tabac à priser, prononcés en notre présence, évoquent à nos yeux d'austères images. Nous voyons de vieux messieurs au nez bourgeonnant ou de vieilles dames à lunettes. L'idée ne nous vient pas qu'une jeune femme élégante ou qu'une jeune fille rêveuse puisse trouver plaisir à remplir son organe olfactif de l'herbe âcre et vénéneuse illustrée par Nicot. C'est pourtant ce qui se passe en Amérique. Ce pays, qui a tout renouvelé, vient de remettre en honneur l'usage du tabac à priser. Et, détail horrible, mais curieux, c'est surtout parmi le sexe aimable que sévit la mode nouvelle. Femmes et jeunes filles portent, dans certaines contrées de l'Amérique du Nord, leur petite tabatière, comme la Parisienne porte avec elle l'inéluctable boîte à poudre. Et qu'on ne croie pas que c'est là un vice distingué, propre seulement aux filles des milliardaires yankees. Un journal commercial de New-York nous affirme qu'il est répandu surtout parmi les ouvrières des manufactures de coton et de chaussures. Telle est la poésie de ce temps."

Nous connaissions les fusils à tabatière; maintenant, c'est au tour des dames de passer leur nez à tabac.

O profondeur insondable de cette devise d'un humoriste oublié: "Je méprise la femme qui prise, et je prise celle qui reprise!"

A. du SAVIGNARD.

Notes d'un Curieux

FAIRE UNE CROIX A LE CHEMINEE.—Quand un événement heureux, inattendu, arrive à quelqu'un, on dit qu'il faut faire une croix à la cheminée.

Cette locution proverbiale nous vient de l'habitude qu'avaient les Romains de faire, à l'âtre du foyer, une marque blanche pour les jours fastes ou les événements heureux, et une marque noire pour les jours néfastes ou les événements malheureux.

L'abbé Tue! rappelle que la marque blanche se faisait avec de la craie, et qu'au moyen âge on écrivait croye pour craie. Il pense donc que, primitivement, ce proverbe était exprimé en ces termes: "Il faut mettre la croye à la cheminée." Au reste, la marque blanche, tracée sur le fond noir, consistait en une croix.

COMMENT SE FORME LE BROUILLARD? — L'atmosphère renferme toujours une proportion très notable de vapeur d'eau; un abaissement de température suffisamment intense pourra, par conséquent, en précipiter une portion à l'état liquide. Le résultat le plus ordinaire de la condensation de la vapeur est la formation d'un brouillard. L'eau se sépare alors sous forme de gouttes extrêmement petites, ordinairement désignées sous le nom de vésicules. Les petits nuages produits par notre haleine pendant les froids de l'hiver sont des brouillards en miniature; nous savons que la vapeur est invisible par elle-même; toutes les fois qu'elle devient visible, c'est à la suite d'une condensation, d'un passage à la forme vésiculaire.

Y ALLER PAR QUATRE CHEMINS. — Voici, autant que l'on peut croire, l'origine de la locution: "Aller par quatre chemins."

Chez les Francs, lorsqu'on affranchissait un esclave, on le menait à un carrefour où aboutissaient quatre chemins, et là on prononçait la formule d'affranchissement: "Qu'il soit libre et qu'il aille où il voudra." L'affranchi, qui n'avait pas de gîte et souvent ni projets ni but, essayait parfois des quatre chemins avant d'avoir trouvé une demeure où on voulut bien lui donner l'hospitalité.

De là cette locution qui signifia d'abord aller au hasard, sans savoir où l'on se dirige et qui maintenant a pour principale acception: "agir sans franchise, prendre des détours, user de feintes.

Elements de succès!

Le commis derrière son comptoir, le courtier inquiet sur les fluctuations de la finance, l'homme d'affaires au guet d'une entreprise, l'homme du monde, trouvera dans le journal du matin de quoi se rendre intéressant en même temps que des éléments de succès.

Le Thé de Ceylan
VERT OU NOIR

Est un thé riche, délicat et délicieux. Si vous n'en avez jamais fait l'essai, soyez sage et essayez-le immédiatement, car vous y gagnerez. Il n'a pas d'égal pour la force, l'économie et l'excellence générale. 225-9-11-13

Votre Portrait

Le Portrait de votre Mère, Père, Frère ou Sœur

UN BEAU CADEAU POUR RIEN

TELLE est l'offre que vous fait le "JOURNAL." C'est une occasion sans précédent. Vous pouvez avoir votre portrait (grandeur trois-quarts) un travail qui coûte ordinairement TROIS DOLLARS.

Pour la bagatelle de 50c et 10 Coupons du JOURNAL.

Découpez DIX COUPONS portant chacun un numéro différent, apportez-les aux bureaux du "JOURNAL" avec 50 centins et vous recevrez un ordre à l'adresse de notre artiste qui vous donnera droit à un portrait grandeur aux trois quarts naturelle que vous recevrez dans les quinze jours suivants.

Satisfaction garantie, dans le cas contraire, votre argent vous sera remis.

Les personnes résidant en dehors de Montréal devront envoyer cinquante centins extra, un dollar en tout, pour couvrir les frais d'emballage.

Ne manquez pas cette occasion.

ADRESSEZ:

LE JOURNAL,
75 Rue St-Jacques, Montreal.

MONDANITES

—Mlle Alice Desrochers de Joliette chez Mlle Labrèche.

—M. et Mme L. Mercier, sont en promenade à Papineauville, chez leur gendre, le notaire Chauret.

—Mlle Rose Pelland est partie pour le couvent de Burlington, Ont., dans le but de perfectionner ses études de la langue anglaise.

—M. et Mme J. R. E. Lusignan, jr., 288 St-Hubert, sont de retour de leur voyage de noces.

—A l'occasion de la visite en cette ville de Mlle Lucienne Gignac, de Sorel, il y eut, mardi soir, le 9 courant, chez Mlles Tremblay, de la rue Chatham, une jolie reunion, à laquelle une trentaine d'invités prirent part. Il y eut chant et musique, etc. Des rafraichissements furent servis.

Parmi les personnes présentes, étaient: Mlle Lucienne Gignac, de Sorel; Mlles A. Demers, R. Leblanc A. Gignac, M. Payette, G. Gignac, R. Gladu, G. Payette, E. Cardinal, M. Gladu, B. Cardinal, A. Tétreault, C. Viger, ainsi que MM. J. A. Tremblay, J. Lecavalier, J. Dubé, P. O. Laflamme, E. Gladu, A. Gladu, E. Proulx, H. Laplante, A. Mongeon, J. A. Gignac, G. Desaulniers, O. Décary.

—Mlle Marie-Louise Bégin, de Montréal, est actuellement à St-Faustin, en promenade à la superbe villa de la famille Bourdon.

—Mme Allary, épouse de M. Alfred Allary, bourgeois, a été, hier soir, l'objet d'une très sympathique démonstration. Ses nombreux parents et amies, à l'occasion du 40e anniversaire de sa naissance ont tenu à donner une preuve de leur sincère estime et de leur attachement.

Ils se sont réunis à sa superbe résidence de la rue St-Urbain, et là, Mlle Maria Lefebvre, sa nièce, lui a présenté une adresse accompagnée de nombreux bouquets offerts par plusieurs dames de l'assistance. On ne s'est pas contenté de paroles, ni de fleurs, mais il y avait aussi de jolis cadeaux.

Un orchestre, auquel l'excellente pianiste et chanteuse, Mme Pageau, a prêté son précieux concours, a fait de la musique charmante durant toute la soirée. M. et Mme Allary ont fait avec autant de grâce que de générosité, les honneurs de leur maison.

—M. Ulric Mallette, marchand de tabac, et M. Antoine Huot, hôtelier de Montréal, sont en villégiature à Ste-Agathe.

AUX ASSISES CRIMINELLES

Les nommés, Rowan et McGuire ont été acquittés de l'accusation de vol affraction portée contre eux sur une téchnicalité

Hier en cour d'assises on a terminé le procès de Charles Wade, accusé de vol sur la personne. Après un plaidoyer éloquent de la part de l'avocat de la défense, Maître Weir, les jurés n'ont pu s'accorder, et ce n'est qu'après avoir délibéré pendant une partie de l'après-midi qu'ils en sont venus à une entente. Wade a été déclaré coupable, avec une forte recommandation à la clémence de la cour. A la séance d'hier après-midi, on a fait le procès de James Rowan et de James McGuire, accusés de tentative de vol avec effraction le 17 août dernier au magasin de M. Wilson et Cie, No 320, rue St-Jacques.

Les accusés ont été habilement défendus par Maître J. F. Dubreuil, qui a soulevé un point de droit de la plus haute importance, qui a été approuvé par l'honorable juge Ouimet, président du tribunal, ce qui a valu l'acquittement des deux accusés. Maître Dubreuil a soulevé le point que les prévenus étaient accusés de vol avec effraction; or, il a été établi par les témoins mêmes de la couronne, que la porte du magasin n'avait pas été brisée et que par conséquent il n'y avait pas eu d'effraction. La cour a maintenu la prétention de Maître Dubreuil et a ordonné aux jurés d'acquitter les accusés, ce qui a été fait séance tenante. On a ensuite commencé le procès de Wilfrid Lemay, accusé d'avoir volé 80 minots de blé-d'Inde, de la valeur de $73, à la Compagnie du Grand-Tronc.

Le procès se continue.

A VENDRE. — NOUVEAUX PIANOS DROITS. — Prix: $250, $275, $300 et $325, conditions $10 comptant et $7 par mois, escomptes supplémentaires à ceux qui paient moitié comptant et la balance $10 par mois. Ces instruments sont finis avec boîtes en chêne, acajou et noyer, avec accessoire de pratique et instrumental; beau tabouret drapé de soie gratis avec chaque piano. Voyez ces instruments pleinement garantis chez Leach, 2440 rue Ste-Catherine. N.B. Piano qui ont servi, de n'importe quel modèle ou fabriqué acceptés en à compte à pleine valeur commerciale. Ouvert tous les soirs. Téléphone Up, 998. 228—4

COMPLETS ! Pour jeunes gens et garçonnets de collège et d'école

Toutes les jolies modes, qui font les délices des garçonnets et de leurs parents, sont ici en grande variété. Des vêtements de goût et chics pour les petits garçons et des vêtements élégants pour les adolescents. L'excellence des étoffes, la perfection de la mode et la confection supérieure, réunies placent cet assortiment dans une classe qui lui est propre. Suivant notre habitude, l'économie est toujours considérée dans le coût et vous trouverez ici les prix les plus modérés dans Montréal.

Complets de collège pour adolescents — Ages de 15 à 20 ans. Faits à la main par les meilleurs tailleurs, avec des étoffes importées des meilleures qualités, noires, bleues et de fantaisie, taillés et faits de la même façon que l'ouvrage de pratique le plus dispendieux..... $7.00 a $10.00

Choix Spécial — 400 complets de choix pour l'automne et l'hiver, noirs, bleus et de fantaisie, devants simples ou croisés, à..... $7.75

Complets d'école pour garçonnets — Faits de tweeds tout laine et de cheviotes; âges 6 à 16. Devants simples ou croisés, satisfaction garantie. Les prix varient de..... $2.50 a $5.75

Nouveaux complets et paletots d'automne

Tous les plus riches produits des meilleures étoffes sont maintenant étalés et attendent votre inspection. Vêtements parfaitement confectionnés, coupe, mode, étoffe et fini égaux aux meilleurs ouvrages de pratique. La seule différence est que nos prix sont moins de la moitié de ceux exigés par les marchands-tailleurs exclusifs.

J. G. KENNEDY & CIE,
LES DRAPIERS A UN SEUL PRIX
31 RUE SAINT-LAURENT.

La Maison HAMILTON

Attractions toutes spéciales dans les Nouvelles Marchandises d'Automne

Articles, qui, nous en sommes certains, vous donneront satisfaction ; Styles des plus correctes et de dernier goûts, à un seul prix, ils signifient, à ceux qui viendront ici, lundi ; vous économiserez.

Chiffons noirs ou blancs par remplis

avec raies ajourées, convenables pour soirées, marchandises valant jusqu'à $1.50. Spécial lundi, la verge à 75c

Un bargain dans les Soies Taffetas

Soies Taffetas, pure soie, noires seulement, 22 pouces de largeur, valant 75c, Lundi, la verge...... .... 79c.

Nouvelles Etoffes à Robes de couleurs

Dans les nouveaux patrons, Hop sacking ; 46 pouces de largeur, dans toutes les nouvelles nuances d'automne, lundi, la verge...... .... 75c

Nouvelles Flanelles Opéra françaises fleuries, à 35c, 45c, 55c la verge

Nouveaux Draps de Dames, noirs, 52 pouces de large, lundi. 60c
Serviettes de toiles valant 12 1-2c., pour 10c
Toile à nappes, valant, 40c, pour 32c

Chapeaux d'Automne pour Dames

En feutre, Feutre rasé, et poil de chameau, dans toutes les nouvelles nuances et dernier goûts he New-York, en garniture, variant de .... $1.25 à $5.50

Tourmaliges en drap bleu-marin pour Enfants

Unies ou avec insertion sur la bande, Spécial, chacun, à 50c, 75c. et 95c.

Voiles en chiffon unis ou par points

Articles des plus rares dans la cité, nous les avons dans toutes les nuances, etc.

Ruches noires en Gaze de Soie

Si recherchées à cette saison pour garniture de robes, ou pour tours de cou; dans toutes les largeurs ; à 5c, 7c, 10c, et 12 1-2c la verge.

LA COMPAGNIE

HAMILTON

Rues Ste-Catherine, Peel et Carré Dominion.

SEANCE DU CONSEIL DES MINISTRES

La date des élections partielles aurait été fixée à la réunion d'hier

Ainsi que nous l'annoncions le cabinet provincial s'est réuni hier à l'hôtel du gouvernement, rue Saint-Gabriel. Les ministres présents étaient les hons. MM. Parent, Gouin, Duffy, Archambault et Robitaille.

Bon nombre de députés et d'autres personnes sont venus, les uns, présenter des requêtes et les autres demander des faveurs. M. Gauthier, président du conseil des arts et manufactures a soumis aux ministres un rapport sur les travaux accomplis par l'école de coupe et leur a demandé de porter à $1,500 la subvention de $900.

Le Rév. M. Lepailleur, curé de Saint Louis du Mile-End, a demandé des fonds pour l'installation d'une école du soir, dans sa paroisse. De son côté, M. Allard, député d'Yamaska a vu les ministres au sujet du chemin de fer de la Rive-Sud.

Une députation de la chambre de commerce et des maires de la région de Labelle a eu un entretien avec le cabinet et a demandé des secours pour les incendiés de Labelle.

Le gouvernement sans vouloir rien promettre de catégorique a promis de prendre en sérieuse considération la demande de ces messieurs.

Dans le domaine politique il a été question d'une chose importante. On dit que la date des élections partielles a été fixée et que cette date sera connue aujourd'hui ou lundi quand l'arrêté du conseil aura été signé par le lieutenant-gouverneur.

Il y a actuellement trois comtés qui ne sont pas représentés à l'Assemblée Législative, ce sont: le comté de l'Islet, à la suite de la mort de l'hon. F. G. Miville-Déchène; le comté de Stanstead, dont l'ancien député M. M. B. Lovell est aussi décidé, et le comté de Soulanges par le décès de M. A. G. Bourbonnais.

M. Gustave Grenier, greffier du conseil exécutif de Québec était aux bureaux du gouvernement.

COURRIER DE ST-BARNABE

Hier soir, il y eut brillante réception chez Monsieur F.X. Bellemare, notaire à l'occasion du vingtième anniversaire de naissance de leur fille, Mademoiselle Marie-Flore. Les nombreux amis de la famille, en même temps que leurs souhaits de bonne fête ont présenté à la jeune fille de riches cadeaux et deux superbes bouquets. Au nombre des invités figuraient au premier rang, Mlle Angeline Lemay, Isola Bourassa, Victoria Rivard, Albertine Ricard, Joséphine Grenier, Dyanna Matteau, Corinne Pichette, Albertine Bourassa, Marie-Louise Kate Panneton, Maria Diamond, et Anna Boisvert. Il y eut présentation d'adresse par Mademoiselle Angeline Lemay à laquelle Mademoiselle Bellemare répondit avec une parfaite aisance et l'amabilité qui la caractérise. Après cela il y eut chant, musique, déclamation, rafraîchissements, etc., et l'on ne se sépara que fort tard dans la veillée se promettant de retourner au plus tôt jouir de la charmante hospitalité de M. et Mme Bellemare. Remarquée parmi les cadeaux une très jolie bague donnée par les amies de la jeune fille.

—Nos cultivateurs sont dans la jubilation, la récolte est bien bonne cette année. Le grain en général parait bien fourni, pesant et de première qualité.

—Notre exposition agricole sera un succès cette année si on en juge par les efforts de nos directeurs. La date en est fixée au vingt-cinq courant.

—Nos écoliers sont repartis pour le collège la semaine dernière la plupart contents de reprendre leur travail, mais non pas cependant sans regretter un peu les beaux jours des vacances. Bonne année et bon succès.

—Monsieur A.L. Dupont, représentant de la maison Willis & Co, était de passage ici hier.

—Samedi dernier, Monsieur l'abbé Israel Gélinas, vicaire de Sainte-Thècle a installé dans notre cimetière un superbe monument à la mémoire de ses parents défunts. Ce monument vraiment artistique a été exécuté par Monsieur J.B. Savard de Sainte-Anne de la Pérade.

"ARGENTERIE QUI DURE"

L'IMPOSSIBLE

Il est impossible de jugèr de la qualité de l'argenterie par son apparence. La réputation du fabricant doit être notre guide.

L'ACTUALITE

Dans l'argenterie, la Meriden Britannia Co. par un demi siècle d'honnête fabrication, a rendu sa marque de commerce une garantie par tout le monde. MADE AND GUARANTEED BY

LA CERTITUDE

Si votre argenterie porte cette marque de commerce, vous aurez la meilleure argenterie qui puisse se fabriquer.

LES ALIMENTS QUE NOUS CONSOMMONS

Le rapport des inspecteurs démontre que ces officiers civiques ne sont pas restés inactifs, au cours du dernier mois

Les inspecteurs de substances alimentaires, au service de la ville, ne sont pas restés inactifs durant le mois d'août, et les saisies qu'ils ont exécutées d'aliments malsains, ont été exceptionnellement considérables. Ils ont apporté une attention spéciale aux fruits et aux légumes. Dans les boutiques de fruitiers, les inspecteurs ont saisi cinq cents livres de fruits et beaucoup plus que cela dans les marchés.

A l'abattoir de l'Ouest, ont été abattus, 1,399 bestiaux; 435 veaux ; moutons, 2,552; cochons, 5,099. Il a été confisqué: bestiaux, 2; veaux, 11; moutons, 7; cochons, 6.

Abattoir de l'Est, il a été abattu, 4,221 bestiaux; 2,167 veaux; 9.095 moutons et 2,075 cochons. Les inspecteurs ont confisqué 2 bêtes à cornes, 1 veau, 6 moutons.

Le service des inspecteurs a apporté une attention spéciale à l'examen des gares et des wagons du Grand-Tronc et du Pacifique, des abattoirs, des brasseries, des confiseries, épiceries, boulangeries, et boutiques de fruitiers.

Il en a été de même pour le lait. On en a fait 12 analyses. Examiné 171 échantillons, inspecté 59 étables en ville, et 50 à la campagne, visité 219 laiteries en ville et 58 à la campagne.

De son côté, M. Leprohon, inspecteur sanitaire des boulangeries, a fait preuve de beaucoup d'activité. Son rapport signale deux choses importantes, la première, c'est qu'il n'existe plus de latrines dans les cours des boulangers, et en second lieu, messieurs les boulangers fument moins quand ils boulangent.

La Semaine Artistique

L'ORCHESTRE GOULET

Le gérant de la Symphonie, M. Victor Pelletier, nous disait, l'autre jour, que certaines personnes mal intentionnées faisaient courir le bruit que M. Goulet cessait ses concerts bi-mensuels d'orchestre. Il n'en est absolument rien et ces concerts recommenceront vers le milieu d'octobre pour durer jusqu'au printemps.

Nous en avons dit un mot, dans le courant de la semaine, et nous tenons à le répéter aujourd'hui : que les amateurs de vraie et belle musique ne se laissent pas décourager par les racontars de quelques personnes que pousse un dépit peu justifié.

LES MAITRISES

Voilà que sont commencées les répétitions dans la plupart de nos églises et qu'on va préparer des merveilles, paraît-il, pour les fêtes religieuses de cet hiver. Espérons qu'on nous donnera du nouveau ; espérons surtout que nous aurons le plaisir d'entendre quelques œuvres de nos compositeurs canadiens.

Quelques-uns d'entre eux ont des œuvres sur le métier et nous donnerons bientôt l'analyse d'une Messe de Noël d'un de nos meilleurs musiciens.

Depuis trois ou quatre ans, nous avons eu peu de musique nouvelle, mais tout montre qu'un réveil va se faire à la vie intense de la production.

UNE NOUVELLE OEUVRE DE M. SAINT-SAENS

" Parysatis " de Mme Jane Dieulafoy, musique de M. Saint-Saëns, vient d'être joué aux arènes de Béziers.

Nous ne connaissons rien de la partition , excepté deux morceaux qu'a publiés le " Figaro ", et une chose nous a frappé, que nous n'attendions pas de la part de l'auteur de " Samson et Dalila". C'est l'absolue similitude des deux premières mesures de l'Air du Mage, au 2e acte de " Parysatis" et des deux premières mesures du trio final de " Faust".

On ne peut pas dire que M. Saint-Saëns a plagié Gounod Cette ressemblance montre encore une fois comme, malgré tout, le champ des idées musicales se rétrécit de jour en jour, puisque le plus grand musicien contemporain n'a pu éviter une comparaison qui s'impose.

SILHOUETTE.

Marguerite d'Arbelly.— Blanche et rose, sous un casque d'or de cheveux fous. Ondule, plutôt qu'elle ne marche. Chante plutôt qu'elle ne parle; elle sarahbernhardise, dit un confrère. Aime bien le théâtre, nous disait-elle avant-hier, et un tout petit peu les journalistes. Tient bien ses rôles, son fleuret et ses guides.

Si elle n'a pas encore d'Homère, ce n'est pas faute d'avoir voyagé. Partie de Montmartre, à l'âge d'un jour, elle arrive au Conservatoire à l'âge de 16 ans et demi, dans la classe de Got. Elle a fait du chemin depuis.

Avec un premier accessit de comédie, elle frappe à la porte de l'Odéon que Porel lui ouvre à deux battants. Elle passe à l'Ambigu, sanctuaire de Dennery et de Courcelles, puis va en province avec Taillade. On la retrouve à Lille (1890-1891), au Hâvre (1891-1892), à Montpellier et à Marseilles.

Sur un chemin de lauriers, elle va à Tunis, à Constantinople, à Smyrne, à Alger, au Caire, à Alexandrie.

Où encore ? C'est une existence de Juive-Errante de l'Art.

Ses rôles ? Claire de Beaumont, Zaza, Marguerite Gautier, Raymonde de "M. Alphonse", Sévérine de la "Princesse Georges", Gilberte de "Froufrou" Mme Scott de "l'Abbé Constantin, Suzanne des "Pattes de Mouche" Madame Sans-Gêne, Dolorès de "Patrie" .... Que voulons-nous lui voir jouer? Tout cela et bien d'autres choses encore.

Un dernier détail : Le regretté Chincholle, du "Figaro", rencontra, quelques jours avant sa mort, l'ami Gonzalve Désaulniers qui ramassait alors ses étoiles : "Si vous pouvez avoir d'Arbelly, lui dit-il, n'hésitez pas. A n'importe quel prix, qu'elle aille chez vous; je vous assure que vous ne vous en repentirez pas."

Nous non plus.

FIGARO.

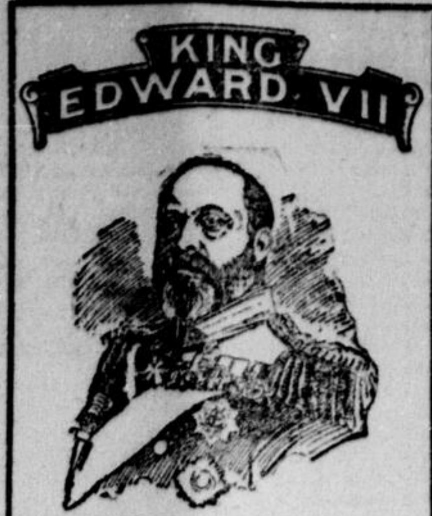

WHISKEY ECOSSAIS

EXTRA SPECIAL

UN ECOSSAIS ROYAL

Distillé par GREENLEES BROTHERS dans les terres du duc d'Argyle, Argyleshire, Ecosse.

Une jeune fille ne peut être belle si elle est pâle

La beauté chez la femme ne consiste pas seulement dans la régularité des traits; il faut avant tout que le visage ait cet air de santé, ce teint rosé, ces yeux brillants et cet éclat radieux qui vous charment et vous captivent. Pour obtenir ce résultat on se sert malheureusement trop souvent de poudres et de fards qui sont si nuisibles à la santé et qui gâtent à tout jamais l'épiderme. Le seul et unique moyen naturel d'avoir un beau teint, c'est de faire usage du Vin St-Michel. L'insuccès est inconnu à ce célèbre tonique reconstituant, car il n'y a pas d'anémie, pas de pâleur et pas de débilité qui puissent résister aux effets bienfaisants de ce régénérateur du sang. C'est un vin d'un goût exquis, qui excite l'appétit, facilite la digestion, purifie et enrichit le sang. Il donne à la peau une teinte rosée, colore les lèvres, anime le regard, développe les muscles et fait circuler le sang pur, coloré et chaud dans les veines, enfin il rajeunit en donnant la force, la vigueur, la santé et la beauté aux personnes faibles, pâles et sans énergie. 229-1.

NAVIGATION

ELDER, DEMPSTER & CIE

Lignes Royales de Paquebots-Postes

DEPARTS D'ETE.

MONTREAL à LIVERPOOL

De Liverpool Mardi,		De Montréal Jeudi,
19 août	Lake Champlain	4 sept.
26 août	Lake Ontario	11 sept.
2 sept	Lake Erie	18 sept.
9 sept	Lake Megantic	25 sept.
16 sept	Lake Simcoe	2 oct.
23 sept	Lake Champlain	9 oct.
30 sept	Lake Ontario	16 oct.
7 oct	Lake Erie	23 oct.

PRIX DE PASSAGE D'HIVER.

PREMIERE CLASSE, PRIX — $45.00 en montant suivant aménagements et steamer.

DEUXIEME CLASSE, PRIX — $35.00 en montant suivant aménagements et steamer.

PRIX D'ENTREPONT — A Liverpool, Londres et Londonderry, $24.50 en montant.

MONTREAL à BRISTOL

MELVILLE...... 26 août
MONTEREY...... 29 août

MONTREAL à LONDRES

MILWAUKEE...... 23 août
MONTEZUMA...... 6 septembre
MONTREAL...... 13 septembre

ELDER, DEMPSTER & Cie, 6 St-Sacrement Montréal. t.

AFRIQUE AUSTRALE

Service direct conjoint par les

LIGNES ALLAN, ELDER-DEMPSTER et FURNESS

Sous contrat avec le Gouvernement du Dominion.

DEPARTS MENSUELS

De Montréal et Québec en été — ET — De St-Jean et Halifax en hiver

Le premier steamer devra faire escale à Capetown, Port Elizabeth et Durban

Le deuxième steamer à Capetown, East London et Durban

Le troisième steamer à Capetown, Port Elizabeth et Durban

Après quoi, ils se rendront à la Baie Delagoa, si une cargaison suffisante se présente.

On a l'intention que les départs soient comme suit:

DE MONTREAL

Le ou vers le
S.O. ONTARIAN, ligne Allan...... 18 Oct.
S.O. MELVILLE, lig. Elder-Dempster 18 Nov.

DE ST-JEAN ET HALIFAX

Le ou vers le
S.O. ORIANA, ligne Furness...... 18 Déc.

Pour plus amples renseignements sur les taux de fret, s'adresser à

H. & A. ALLAN, ELDER, DEMPSTER & CO., Ou à FURNESS, WITHY & CO., Limited. Montréal, 25 août 1902. 236—M-s-3m

R & O Bas Prix à l'Ouest.

REPAS ET CABINES COMPRIS

A Toronto, $6.50 ; - Retour, $11.50
A Hamilton, $7.00 ; - Retour, $12.00

Par les vapeurs de la ligne Hamilton-Toronto-Baie de Quinté-Montréal, partant de Montréal les lundi, mercredi et vendredis, à 7 p. m.

Les vapeurs de la ligne Toronto-Montréal partent tous les jours, excepté les dimanches, à 12.15 midi. Du 16, mardi, jeudi et samedi.

Les vapeurs de la ligne de Québec, partent tous les jours à 7 p. m.

Les vapeurs de la ligne du Saguenay de Québec le mardi, mercredi, vendredi et samedi à 8 a. m.

Bureau des billets de la ville, 128, rue St-Jacques.

Ceux qui désirent se procurer un bon article à un prix raisonnable devraient acheter seulement

COOK'S FRIEND BAKING POWDER

Tous ses ingrédients sont de première classe ; il ne contient aucun alun, et coûte aux consommateurs 50 pour cent moins que les poudres importées également pures.

La véritable poudre "Cook's Friend" est préparée par W. D. McLAREN, Montréal, et la marque de commerce est sur chaque paquet.

Mort d'un ex-gouverneur

Washington, 12.—Un télégramme annonce la mort d'Alexander R. Shepherd ex-gouverneur du district de Columbia, à Batopilas, Mexique.

Oscar Hurtubise

Marchand-Tailleur

MANTEAUX ET COSTUMES POUR DAMES

FAITS SUR COMMANDE

109 RUE MANSFIELD - - - MONTREAL

139C—M-s—n

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

MATCH DE CROSSE

SHAMROCK-CAPITAL.—Excursion de Montréal à OTTAWA et Retour $2.25

Samedi, le 13 Sept.

Bon pour aller par le train de 8.45 a.m. de la gare de la rue Windsor.

Bon pour revenir par n'importe quel train, excepté l'Imperial Limited, jusqu'à Lundi, le 15 Sept. 1902 inclusivement.

Excursions Annuelles à l'Ouest

—A—

DETROIT, CHICAGO,

Et à des points de l'Ouest,

Les 25, 26 et 27 Septembre 1902

Bons pour revenir, quittant destination le ou avant le 13 octobre 1902.

Prix d'aller et retour de Montréal à

DETROIT, MICH, - -	$12.50
Cleveland, Ohio	$15.00
Bay City, Mich / Saginaw, Mich	$16.25
Columbus, Ohio / Grand Rapids, Mich	$17.50
CHICAGO, ILL. - - -	$18.00
Cincinnati, Ohio	$20.00
St-Paul ou Minneapolis, Minn	$41.00

Le SERVICE de l'IMPERIAL LIMITED

partant de Montréal à 11.40 a.m. les dimanches, mercredis et vendredis, sera discontinué après vendredi, le 19 Sept. Le train transcontinental quotidien continuera de partir à 9.40 a.m.

EXCURSIONS des MOISSONS au NORD-OUEST CANADIEN

Prix d'aller et retour Classe des colons

Stations	Prix
Winnipeg, Waskada, Elgin, Estevan, Arcola, Binscarth, Wawanesa, Moosomin, Miniota, Grand View, Swan River	$28.00
Regina, Moosejaw, Yorkton	$30.00
Prince Albert, Calgary	$35.00
MacLeod, Red Deer, Strathcona	$40.00

De toutes les stations dans les provinces d'Ontario et de Québec le 16 septembre 1902.

Valide pour retour jusqu'au 16 nov. 1902.

Pour billets et renseignements complets, s'adresser à n'importe quel agent du chemin de fer Pacifique Canadien.

EXPOSITION DE ST-JEAN, P.Q.

Montréal à St-Jean et retour jusqu'au 13 Septembre inclusivement comprenant l'admission à l'exposition. $1.00

Billets bons pour aller et retour le jour de la vente seulement.

jusqu'au 13 Septembre inclusivement (admission non comprise). $1.00

Billets bons pour retour jusqu'au 15 Septembre 1902.

Les trains quittent Montréal (rue Windsor) pour St-Jean à 8.30 a.m., 9.05 a.m., 10 a.m., 4.10 p.m. et 4.30 p.m., les jours de semaine, 7.25 p.m. et 8.00 p.m., tous les jours, dimanches compris.

SERVICE DE QUEBEC De la Place Viger †8.30 a.m. †2.30 p.m. §3.30 p.m. *11.00 p.m. *Tous les jours. §Les dimanches seulement. †Jours de semaine.

SPRINGFIELD, Mass. Service de chars et chars-dortoirs direct laisse la rue Windsor à 8.00 p.m. tous les jours, excepté le dimanche.

SERVICE DU DIMANCHE. Départ de la rue Windsor à 10 a. m., pour Plantagenet et les stations intermédiaires. Au retour, arrivée à Montréal à 9.45 p.m.

Départ de la Place Viger à 9 a.m., pour Joliette, St-Gabriel et les stations intermédiaires. Au retour, arrivée à Montréal à 8.55 p.m.

Départ de la Place Viger à 9.15 a. m., pour Ste-Agathe, Labelle et les stations intermédiaires. Au retour, arrivée à Montréal à 9.45 p.m.

Un train spécial quittera St-Jerome à 7 55 p.m. pour Montréal et arrêtera aux stations intermédiaires.

Bureau des billets de la Ville et du télégraphe, 129 rue St-Jacques, à côté du bureau de poste.

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY CO. — LIGNE DE LACHINE — Service de vingt minutes. Départ de la ville (Bureau de Poste), de 6.00 a.m. à 11.00 p.m. Dernier char, à minuit. De Lachine, de 5.50 a.m. à 11.50 p.m. Dernier char à 12.50 a.m. SAULT AU RECOLLET. — Service de trente minutes. Départ de l'angle des rues St-Laurent et Craig et du Sault au Récollet, de 5.30 a.m. à 11.00 p.m. Chars allant au nord par la rue St-Denis, revenant par la rue St-Laurent. Billets valides de l'avenue Mont Royal. CARTIERVILLE. — Service de vingt minutes. Départ de Cartierville, de 5.40 a.m. à 11.00 p.m. De la jonction Snowdon, de 6.00 a.m. à 11.00 p.m. LIGNE DE LA MONTAGNE. — Service de vingt minutes. Départ de l'angle des avenues Mont Royal et du Parc, de 5.40 a.m. à 11.00 p.m. De l'avenue Victoria, Westmount, de 6.10 a.m. à 11.30 p.m. LIGNE DE CEINTURE DE LA MONTAGNE. — Service spécial via la rue Ste-Catherine, toutes les dix minutes. Chars supplémentaires sur toutes les lignes suivant le besoin. Pour les chars supplémentaires à Lachine, prenez les chars de la rue Notre-Dame, pour raccorder à la Côte St-Paul. Pour les chars supplémentaires au Sault au Récollet, prenez les chars de la rue St-Denis, pour raccordement à la traverse du Pacifique Canadien. Livraison de paquets de la gare des Chars urbains, rue Côté. 140—

Le journal du matin

Le public intelligent de nos jours veut savourer les dernières nouvelles, et ce n'est que le journal du matin qui répond à ce besoin.

CHEMINS DE FER

La Région du Lac St-Jean

Le voyage de Québec à Roberval et Chicoutimi par voie ferrée, à travers les magnifiques paysages de lacs et montagnes des Adirondacks Canadiennes, descendant la rivière Saguenay et revenant à Québec par bateau à vapeur, touchant à toutes les jolies places d'eau du bas du fleuve, est sans aucun doute l'un des plus agréables et des plus variés que l'on puisse faire sur ce continent. Le voyage se fait de jour, aller et retour. Aucun touriste ne devrait le manquer. Tout le confort désirable à l'hôtel Roberval. Billets pour ce voyage : seulement DIX DOLLARS chacun. Un joli guide illustré gratis sur demande faite à

ALEX. HARDY, Québec. 219—n

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

SHAMROCK vs CAPITAL

EXCURSION A BON MARCHE A OTTAWA et retour $2.25

Partant par le train de 8.30 a.m., le 13 septembre. Revenant par TRAIN SPECIAL à 7.30 p.m. samedi et n'importe quel train régulier jusqu'au 15 septembre 1902.

L'équipe du Shamrock part par train du G.T.R. de la gare Bonaventure.

Excursions Annuelles à l'Ouest

PORT HURON, Mich	....	$12.50
DETROIT,	"	$12.50
BAY-CITY,	"	$16.25
SAGINAW,	"	$16.25
GRAND RAPIDS,	"	$17.50
CLEVELAND,	Ohio....	$15.00
COLUMBUS,	"	$17.50
CINCINNATI,	"	$20.00
CHICAGO, Ill.	"	$18.00
ST. PAUL, Minn.	....	$41.00
MINNEAPOLIS, Minn	....	$41.00

Dates du départ 25, 26, 27 sept. 1902. Limite de retour 13 octobre 1902.

DEPART DE LA GARE BONAVENTURE

"INTERNATIONAL LIMITED." à 9.00 a.m., tous les jours ; arr. à Toronto à 4.40 p. m., Hamilton 5.50 p.m., Niagara Falls, Ont., 7.05 p.m., Buffalo, N.Y., 8.20 p.m., London 7.45 p.m., Détroit, 9.30 p.m. et Chicago à 7.20 a.m.

Un élégant Char-Café sur ce train.

EXPOSITIONS

Prix réduits de MONTREAL à

ST-JEAN et RETOUR

Jusqu'au 13 septembre inclusivement............ $1.00

Bon pour revenir le 15 septembre 1902.

TERRAINS de L'EXPOSITION—Seulement 3 minutes de marche de la gare du chemin de fer du Grand Tronc.

HUNTINGDON et retour

Le 12 septembre $1.15

Bon pour revenir jusqu'au 13 septembre 1902.

UN TRAIN SPECIAL partira de Montréal, le 12 sept., à 7.30 a.m.

Laisse Huntingdon le 12 sept. à 4.30 p.m.

Pour le confort, voyagez par le réseau de chemin de fer du Grand-Tronc.

Bureau des Billets de la ville, 137 rue St-Jacques, ou à la gare Bonaventure.

HOTELS

HOTEL ST-JAMES

En face du Dépôt G. T. R. et tout près du Dépôt C. P. R.

PLAN EUROPÉEN ET AMÉRICAIN.

Muni de toutes les améliorations modernes.

THEO. LANCTOT, Propriétaire. 95-a

Crown Café

LE RESTAURANT des bons vivants et des sportsmen. Tout est de choix.

1992 rue Ste-Catherine

(Vis-à-vis l'Ecole du Plateau.)

ABRAHAM DUPERE 104-1a

Téléphone Bell, Main 595.

HOTEL RIENDEAU

ARTHUR TANGUAY, Prop

Près le Palais de Justice et l'Hotel-de-Ville.

58-60 Place Jacques-Cartier

MONTREAL. 118-1a

Hotel Jacques - Cartier.

Le plus Central et le plus Populaire.— Voitures à l'arrivée des Trains et des Bateaux. Taux, de $1.00 à $2.00 par jour.

Place Jacques-Cartier, Montréal.

Z. DUFRESNE & CIE, Propriétaires 109-1a

La Cie de Charbon Scranton

Nous venons de recevoir une cargaison de charbon anthracite Wesi Ce charbon est de plus de durée que le charbon américain. Nous donnerons des explications sur la manière de s'en servir à ceux qui passeront à notre bureau

LACOSTE & BEAUDRY,

1620 Rue Notre-Dame, Montréal.

4-6-9-11-13-15-18-20-23-25-27

L'abonné au "Journal" reçoit le même jour son journal qui lui donne toutes les nouvelles de la nuit et de la journée.

NICOLAS PEPOFF

Feuilleton du JOURNAL

(3.—Suite).

Durant qu'il parlait, le ministre tournait et retournait entre ses doigts le pli que Pepoff venait de lui remettre; quand celui-ci eut fini, il se leva, marcha droit à une manière de coffre-fort placé dans l'angle de son cabinet, fit jouer la combinaison, ouvrit la porte qu'il renferma après avoir placé l'enveloppe dans un tiroir.

Revenu à son bureau, et s'étant assis, il dit à Pépoff...

—Vous êtes celui qu'il me faut ; je n'ai point d'autres instructions à vous donner que de veiller sur un homme qui va jouer sa liberté et sa vie pour défendre les intérêts de la Russie, et la politique et l'Empereur. Il faut que cet homme réussisse ; mais, tout aux efforts qu'il devra faire pour mener à bien la mission dont il sera chargé, peut-être n'aura-t-il guère le loisir de prévenir les trahisons dont il pourrait être victime, de flairer les pièges qui pourraient lui être tendus. Eh bien! il faut que vous soyez le bras énergique qui le défende... souvent, même, malgré lui..., quelquefois peut-être contre lui-même.

Très simplement, Pépoff répondit:

—Je protégerai, je défendrai cet homme.

—Sans qu'il le sache, sans qu'il puisse douter qu'il est surveillé... Il ne doit même pas vous connaître.

—Votre Excellence veut dire que cet homme doit ignorer qui je suis ; mais il m'est loisible de me mettre en rapport avec lui?...

—Tout ce que la ruse, l'audace et le génie pourront vous suggérer, vous l'emploierez.

—C'est bien; devrais-je envoyer à Votre Excellenc des rapports sur la conduite et le langage de cet homme?

—Inutile; c'est un officier; et j'ai confiance en lui, comme en moi-même...

Un silence se fit, durant lequel le ministre sembla chercher s'il n'oubliait rien de ce qu'il avait à dire à son interlocuteur; soudain:

—A aucun prix, vous entendez bien, à aucun prix, la Russie ne doit être compromise dans l'aventure dont il s'agit: des complications internationales, dont il est impossible de prévoir la gravité, pourraient résulter d'une indiscrétion, d'une imprudence; donc, si l'existence même de l'homme que je vous donne mission de surveiller devait, pour éviter un éclat, être sacrifiée...

Grégorieff se tut, comme si le reste de la phrase lui répugnait trop à prononcer, et Pépoff, devinant sa pensée, lui évita la peine de la formuler en disant:

—J'ai compris Votre Excellence; la Russie et l'Empereur avant tout... par-dessus tout...

Le ministre se leva; son visage ne portait plus aucune trace d'inquiétude. Il prit l'agent par le bras, le mena près d'un des lourds rideaux qui masquaient les hautes fenêtres, souleva l'étoffe et dit:

—Mettez-vous là, regardez et écoutez.

Avant laissé retomber la tenture, il se dirigea vers la porte par laquelle était sorti le jeune homme et l'ouvrit.

—Lieutenant, appela-t-il...

Et il rejoignit son bureau, tout en lançant machinalement un regard vers le rideau, derrière lequel il avait placé Pépoff.

Ah! si ce regard en eut une acuité suffisante pour transpercer l'étoffe, le ministre eût frémi de voir la soudaine expression de stupeur et de haine qu'offrit le visage de l'agent, lorsque l'officier apparut sur le seuil du cabinet, achevant hâtivement la lecture du rapport, à lui confié par le ministre.

Les doigts crispés au rideau, le cou tendu, la face blême, et les yeux soudainement ensanglantés, Pépoff avait grommelé entre ses dents convulsivement serrées:

—Lui!... c'est lui!... Serge Obrensky!

II

LA COMTESSE HELENE PRADJIWOI

Cependant, le jeune homme s'était approché du bureau, et, immobile, attendait que son supérieur lui adressât la parole.

—Eh bien? demanda enfin Grégorieff qui, depuis quelques instants, l'examinait, en lissant d'une main distraite ses longues moustaches.

—J'ai lu, mon général...

—Et compris?...

Serge Obrensky inclina affirmativement la tête, tendant par-dessus le bureau le rapport que Grégorieff lui avait demandé d'un signe.

—Alors, fit le général, parlant lentement et soulignant chaque mot, vous avez lu, compris... et retenu?

Comme il avait plus spécialement insisté sur la fin de sa phrase, Serge répondit:

—A la rigueur, mon général, je pourrais vous répéter presque mot pour mot ce que contient le rapport.

—Voilà qui est bien, et qui me dispense d'insister; j'ajouterai cependant ceci: en sortant de mon cabinet, où vous êtes venu pour question de service, vous rentrerez chez vous remettre vos vêtements de voyage, et vous vous rendrez ostensiblement à la gare pour prendre le train, tout comme si vous poursuiviez votre premier projet d'aller aux Indes Mais, à Moscou, vous descendrez, et, à partir de ce moment-là, vous cesserez d'être Serge Obrensky, lieutenant aux chevaliers-gardes, pour devenir... qui vous voudrez,.. peu m'importent votre nom, votre profession, votre nationalité.

Se reprenant, il ajouta d'une voix sérieuse:

—...Sauf cependant la nationalité russe; j'ajoute,—et pénétrez-vous bien de l'importance, de ce que je vais vous dire,—c'est qu'en aucun cas, en quelque situation que vous vous trouviez, vous ne devez vous réclamer du gouvernement impérial.

Il ajouta d'un ton sec et tranchant comme un coup de sabre:

—...Lequel, d'ailleurs, vous désavouerait...

Un silence se fit, au bout duquel le lieutenant répondit avec une fermeté qui trahissait une âme résolue:

—Mon général, dût-il, pour moi, s'agir de la vie, pas un mot ne sortira de ma bouche, qui puisse compromettre le gouvernement de Sa Majesté l'Empereur.

Comme s'il n'eût attendu que cette réponse pour changer d'attitude et de langage, le ministre de la Guerre se leva, vint au jeune lieutenant, lui prit les mains qu'il secoua avec force, en lui disant d'un ton quasi paternel:

—C'est bien, Serge Obrensky, je n'attendais pas moins de vous, et c'est pourquoi je vous ai choisi entre tous pour remplir cette mission au succès de laquelle Sa Majesté s'intéresse d'une façon toute particulière, pour les raisons exposées dans le rapport dont vous venez de prendre connaissance.

Comme le jeune homme, après une hésitation de quelques secondes, entr'ouvrait les lèvres pour parler, le ministre, allant au-devant de la question qu'il pressentait, ajouta:

—Tout en vous recommandant de mener une existence qui ne soit en rien susceptible d'attirer l'attention sur vous et d'éveiller les soupçons, il faut cependant que vous ayez à votre disposition les sommes nécessaires pour agir vite et bien, suivant la manière dont les circonstances s'offriront à vous; voici donc vingt traites de cinq mille roubles chacune, que vous pourrez toucher en quelque pays d'Europe que vous vous trouviez; elles sont signées, endossées, et vous n'aurez, pour en encaisser le montant, qu'à y ajouter le nom que vous aurez cru devoir adopter.

Il tendait au jeune homme une grande enveloppe ouverte, que celui-ci fit disparaître dans la poche de sa tunique. Le ministre ajouta :

—Si cette somme ne suffisait pas, —et les événements marchant à notre gré, elle sera certainement insuffisante, —ne vous inquiétez pas ; quoi qu'il arrive, et en quelque circonstance que vous vous trouviez, le gouvernement saura toujours s'arranger de façon à vous munir d'argent.

En prononçant ces mots, Grégorieff avait à dessein haussé la voix et regardé du côté du rideau derrière lequel se trouvait caché Pépoff.

—Maintenant, mon général, fit Serge Obrensky, me permettez-vous de vous demander un conseil ?

—Mais dix..., vingt, mon cher lieutenant, trop heureux que je serai si mon expérience peut faciliter, en quoi que ce soit, la tâche ardue que je vous confie.

—Les Italiens tiennent la mer Rouge par Massaouah, les Anglais sont maîtres de l'Egypte, et encerclent le pays au nord et à l'ouest ; sur la rive gauche du Nil Bleu ce sont les tribus insoumises des Gallas ; enfin, au sud, le seul côté par lequel l'Abyssinie soit accessible, c'est l'inconnu Eh bien, quel itinéraire dois-je suivre ?

Sans hésiter, le ministre répondit :

—Lieutenant, sur ce point je n'en sais pas plus que vous ; causant de cette mission avec Sa Majesté, c'est une des questions que nous avons agitées en premier, et Sa Majesté comme moi sommes tombés d'accord pour reconnaître que nous n'avions aucune qualité, et que nous manquions de tout élément d'appréciation pour arrêter quoi que ce fût à ce sujet. Je ne me hasarderai même pas à vous rien conseiller, car la décision à prendre dépend exclusivement des circonstances dans lesquelles vous vous trouverez placé au moment du départ.

Il se tut quelques instants, regardant d'un air méditatif la carte devant laquelle il était arrêté, et ajouta :

...C'est aussi une question de tempérament ; ainsi les Français ont une expression qui m'a toujours plu, et qui contient une règle de conduite que pour ma part j'ai toujours observée dans les différentes campagnes auxquelles j'ai pris part. Ils disent : "Prendre le taureau par les cornes", c'est-à-dire marcher droit à l'ennemi, sans chercher les mouvements tournants plus ou moins compliqués, plus ou moins savants. Donc, si à vous se présentait, avec une chance de succès égale, de voir le roi, et par Massaouah, et par l'Egypte, je m'arrêterais au premier moyen.

L'audace de ces mots que le ministre avait prononcés d'une voix animée, vibrante même, laissa impassible le visage du lieutenant qui répondit avec un calme imperturbable :

—Mon général, c'était ce que je pensais, moi aussi...

Grégorieff eut un petit rire satisfait et ajouta :

—Souvenez-vous cependant que, dans une mission du genre de celle qui vous est confiée, si l'audace est une qualité, la prudence en est une plus grande encore.

Serge inclina la tête pour indiquer qu'il prenait bonne note de l'observation de son chef, puis :

—Un mot encore, mon général ; dans le rapport que vous m'avez remis tout à l'heure, il est question d'une action commune avec la France : je devrais m'aboucher, paraît-il,— avec un envoyé du gouvernement de la République. Mais on ne donne ni son nom, ni le signalement auquel je pourrais le reconnaître, ni l'endroit où je le retrouverai.

(A Continuer.)

PERSONNEL

—Le docteur Louis Franchère, chirurgien-dentiste, peut être consulté tous les jours à son bureau, 1592 Ste-Catherine. Téléphone Est 1591. 266-1a

La richesse du Yukon

Winnipeg, 12.—H. H. Morris, inspecteur de la Bank of Commerce, estime à $12,000,000 le rendement probable des mines d'or du Yukon pour cette année.

R·I·P·A·N·S

Il est très peu de cas de mauvaise santé dans lesquels il n'est pas avantageux de faire usage d'une Tabule RIPANS de temps à autre. En vente chez les pharmaciens. Le paquet de Cinq-Cent est suffisant pour les cas ordinaires. La bouteille de famille, 60 cts, en contient assez pour une année. 44-ly

C'est encore

Au Magasin Populaire

que l'on trouve, durant le mois de Septembre, les meilleures chances d'acheter des

Meubles et Tapis

à des prix d'occasion réelle !

Que l'on n'oublie pas que notre assortiment est, à vrai dire, le mieux assorti, le plus richement varié dans les genres multiples qui plaisent à tout le monde et qui conviennent à toutes les bourses.

Venez en avoir la preuve.

La Compagnie F. Lapointe

1447-1449 Rue Sainte-Catherine Est

COIN MONTCALM

Ouvert jusqu'à 10 heures tous les soirs.

LE JEU DE DAMES

A nos correspondants

Prière aux personnes qui auraient à nous envoyer quelque communication au sujet du jeu de Dames, problèmes, solutions, etc., d'adresser leurs lettres à M. Thaddée Brunet, 223 rue des Commissaires, Montréal.

PROBLEME No. 142.

Composé par M. Joseph Leblond, Lévis, respectueusement dédié au Club St-Louis de Montréal.

Noirs, 13 pièces.

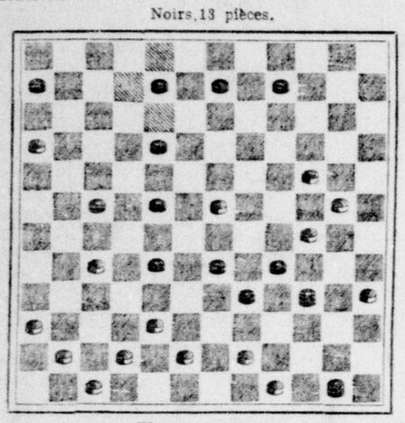

Blancs 15 pièces.

Les Blancs jouent et gagnent.

PROBLEME No. 143.

Fin de partie.

Composé par M. P. A. Lamarre

Noirs 2 pièces.

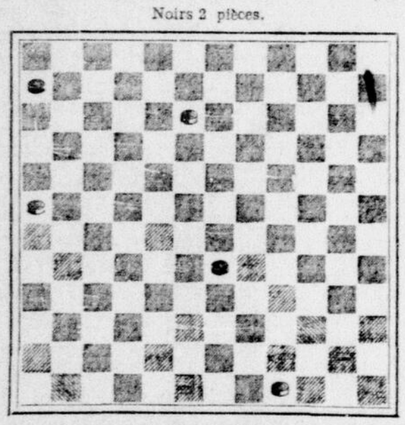

Blancs 6 pièces.

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DU PROBLEME No. 139.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
19—à—16	10—à—15 A	8—à— 2	8—à—14
18—à— 8	15—à—21	2—à—13 gagnent.	
—— ——	A 9—à—14	47—à—58	20—à—26B
13—à— 7	14—à—20	58—à—19	43—à—49
7—à— 1	10—à—16	44—à—55	42—à—48
1—à—27	16—à—23	19—à—13	26—à—32
27—à—34	23—à—29	13—à—19	32—à—37
34—à—40	29—à—36	55—à—48	48—à—53
40—à—47	36—à—42	19—à—13 gagnent.	
—— ——	B 43—à—49	58—à—52	20—à—25
44—à—55	42—à—48	55—à—49 gagnent.	

SOLUTION DU PROBLEME No. 140.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
15—à— 9	45—à—51	55—à—49	69—à—52
9—à— 2	51—à—58	70—à—63	52—à—69
2—à—48	58—à—63	49—à—43	69—à—49
48—à—20	63—à—69	43—à—56 gagnent.	

SOLUTION DU PROBLEME No. 141.

Blancs	Blancs	Blancs	Blancs
39—à—33	43—à—37	37—à—70	54—à—48
70—à—25 ou 32 gagnent.			

SOLUTIONS JUSTE.

MM. O. Lord, W. Périard, P. A. Lamarre, H. Boisclair, A. Ready M. Dumouchel et W. Labrecque, Art Payette, J. U. Dalbec, Fitchburg, Mass., J. A. Gaudreau, St-Jude, J. Leblond, Lévis, Jos. Brisbois et Théodule Leblanc, Lachine.

LA GARDE D'HONNEUR A LA REPARATION

Un millier de pèlerins se pressaient encore à la Réparation mardi malgré la pluie. Tout fait espérer un beau temps aux deux pèlerinages importants qui y vont demain gagner l'indulgence plénière, concédée à la chapelle. Le premier, la Garde d'Honneur du S.-T. S.-Sacrement, avec la Fraternité et les semaines eucharistiques part à 10 heures 20, pour avoir son premier exercice à 11 heures. Après 1 heure les chars sont réservés pour le second, la Congrégation des Hommes de Notre-Dame.

Chirurgien Dentiste

Docteur J. G. A. Gendreau, Chirurgien-dentiste, 22 rue Saint-Laurent, Bell Téléphone Main, 2818. Montréal.

Le journal du matin

L'homme qui a besoin d'être renseigné, doit nécessairement lire le journal du matin s'il veut trouver les éléments de conversation et de discussion si nécessaires dans les rapports commerciaux et sociaux du jour.

Au Palais de Justice

COUR SUPERIEURE: JUGEMENTS

L'hon. JUGE MATHIEU

J.L. Peltier vs T. Timossi et vir. — Inscriptions en droit du défendeur, renvoyée.

Considérant que le demandeur allègue que le prix des marchandises qu'il dit avoir vendues à la défenderesse était payable sur livraison:

Considérant que par l'article 1446, C.C. le vendeur n'est pas tenu de délivrer la chose si l'acheteur n'en paie le prix;

Considérant que l'action du demandeur pour le prix de marchandises vendues, est bien fondée, la Cour renvoie l'inscription en droit du défendeur.

Les ecclésiastiques du Séminaire de St-Sulpice de Montréal vs Rufus Hatch —Jugement maintenant la saisie-gagerie en expulsion pour $146.

—Henry B. Inman vs Albert W. Atwater. — Jugement pour $99,35, prix de marchandises vendues et livrées.

—L'Institution Catholique des Sourds Muets vs A.P. de Morasse et al. —Jugement maintenant la saisie-gagerie en expulsion pour $688.90.

—John Forman vs The United Electric Company et Dame M. E. Deguise et al. — Jugement suivant la déclaration des tiers saisis.

—J.Z. alias Z. Resther, ès-qualité vs A.J. Théoret. — Jugement maintenant la saisie-gagerie en expulsion pour $168.

—E.K. Malouf et al. vs Zech, fils, —Rayé.

—F. Wallace, absent et insolvable et Wm. C. Fowley et al. requérant. — Motion pour faire nommer un curateur à l'absent et des inspecteurs à la faillite, accordée.

M. John M.D. Hains est nommé curateur, et MM. F. Barlow, James Stanton et Edwin B. Busteed sont nommés inspecteurs.

—Dame L. Skead vs W. Weir, et al. es-qualité, et Dame L. Skead et vir, demanderesse en reprise d'instance. — Motion de la demanderesse pour production d'exhibits, accordée.

—Dlle Z. Beauchamp vs Rév. A. Beauchamp et L. Beauchamp, et al. t. s. — Motion du distrayant pour produire un état détaillé, et une copie du bail.

Considérant que par l'article 686 C. P.C. le saisissant a droit de soumettre aux tiers saisis toute question tendant à s'établir quelques obligations de la part du tiers saisi envers le saisi et que s'il s'élève quelque difficulté au cours de l'examen, les parties sont renvoyées devant le juge pour adjudication.

Considérant que sur le refus dudit tiers saisi de répondre à la question posée, il aurait dû être envoyé devant le juge pour adjudication quant à son obligation de répondre à cette question.

Considérant qu'il est important de connaître si le tiers saisi a en sa possession copie du bail.

La Cour, avant de adjuger sur cette motion ordonne au tiers saisi, L. François Décary et François Beaudoin, des cité et district de Montréal, et y faisant affaires ensemble en société comme entrepreneurs plâtriers sous les nom et raison de "F. Décary et fils" ont enregistré une dissolution de société.

Ferdinat Durand et Jules Durand, des cité et district de Montréal, et y faisant affaires ensemble en société comme restaurateur sous les nom et raison de "Durand et Durand" ont enregistré une dissolution de société.

Joseph Roy, comptable, des cité et district de Montréal, et y faisant affaires seul comme marchand de bestiaux, sous les nom et raison de "Roy et Cie" a enregistré une dissolution de société.

Charles H. Nelson, des cité et district de Montréal, et y faisant affaires seul comme manufacturier de cigares sous les nom et raison de "Reliance Cigar Factory, a enregistré une dissolution de société.

NOUVELLES RAISONS COMMERCIALES.

Dame Fanny Eisenman épouse séparée de biens de Nathan Sugerman, ce dernier pour autoriser son épouse, et Abraham Friedman, marié sous le régime de la séparation de biens tous des cité et district de Montréal, y feront affaires ensemble en société comme marchands sous les nom et raison de "Sugerman et Friedman."

—Alexandre Rodrigue McDonald, de la cité de Québec, courtier, Dumond Laviolette, de la cité de Montréal, marchand feront affaires à Montréal, comme courtiers et agents de change, sous les nom et raison de "D. Laviolette & Cie."

—Joseph Pepin, marié sous le régime de la communauté de biens, et Arthur Boucher, marié sous le même régime, tous deux des cité et district de Montréal, y feront affaires ensemble en société comme entrepreneurs maçons en briques sous les nom et raison de : "Pepin et Boucher."

—Hormisdas Maisonneuve, et Alfred Cloutier, des cité et district de Montréal, feront affaires ensemble en société comme hôteliers sous les nom et raison de "Maisonneuve et Cloutier."

—Rouer Roy, comptable, des cité et district de Montréal, fera affaires seul, à Montréal, comme marchand de bestiaux, de foin, grain, et bois, sous les nom et raison de "Roy & Cie."

—Dame Maria Hétu, épouse séparée de biens de Clovis St-Louis, des cité et district de Montréal, fera affaires seule, à Montréal, autorisée par son mari, comme manufacturier de cigares sous les nom et raison de "Reliance Cigars Factory."

—François Beaudoin, des cité et district de Montréal, marié sous le régime de la séparation de biens, y fera affaires seul comme entrepreneur-plâtrier sous les nom et raison de "F. Décary & Fils."

Dr J. J. PANNETON

Chirurgien-Dentiste

Donne des consultations tous les jours à son bureau, 1598 Ste-Catherine Tel. Bell, Est 1291. 100-1a.

ENCORE une VICTIME de la DYSPEPSIE

Qui recouvre la santé grâce aux Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard

Pendant cinq années, elle endura des douleurs à l'estomac et au dos. Ses vivres ne digéraient point et elle était d'une faiblesse extrême. Après avoir employé quelques boîtes de PILULES DE LONGUE VIE du Chimiste Bonard, les douleurs d'estomac disparurent comme par enchantement, elle recouvra ses forces et engraissa à vue d'œil. Elle est aujourd'hui en parfaite santé et nous écrit la lettre suivante comme marque de reconnaissance et afin d'enseigner aux nombreuses victimes de la Dyspepsie comment recouvrer la santé et la force.

LA CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE,

Messieurs,

C'est pour moi un plaisir encore plus qu'un devoir de pouvoir aujourd'hui vous témoigner de ma vive gratitude pour la guérison remarquable opérée par vos Pilules de Longue Vie du chimiste Bonard. Il y a quelques mois j'étais découragée, faible et souffrante. Aujourd'hui je suis heureuse, forte, pleine de santé, et ce changement remarquable, je le dois à vos merveilleuses Pilules de Longue Vie du chimiste Bonard, que j'ai employées pendant quelques semaines seulement. Je souffrais de dyspepsie chronique et de faiblesse générale, la moindre nourriture me causait beaucoup de douleurs ; aujourd'hui, je mange ce que je veux sans éprouver aucune fatigue. Je vous remercie donc de tout ce que vous avez fait pour moi, et vous pouvez compter sur moi pour recommander vos Pilules de Longue-Vie du Chimiste Bonard, à toutes les personnes souffrantes.

Je demeure avec reconnaissance, messieurs,

Votre toute dévouée,

LOUISA GOBEIL,
St-Alphonse, Co. Chicoutimi, Qué.

Les PILULES DE LONGUE VIE du Chimiste Bonard

ne manquent jamais de guérir la Dyspepsie, l'Anémie, la Nervosité, les Maladies Particulières aux Femmes, les maladies du Foie, des Rognons et de la Vessie. Elles purifient et régénèrent le sang et assurent une guérison permanente et prompte de toutes les maladies provenant de l'impureté et de l'insuffisance du sang, ainsi que de l'action défectueuse du Foie, des Rognons et de l'Estomac.

Nos Médecins Spécialistes invitent cordialement toutes les personnes malades, sans exception, d'aller les consulter à leur bureau, au No 367 rue St-Denis. Les consultations se donnent de 1 à 3 hrs et de 6 à 8½ hrs p.m. Les personnes qui demeurent trop loin ou qui sont trop malades pour se rendre, peuvent écrire et recevront par la malle les mêmes conseils que si elles s'étaient présentées au BUREAU DE CONSULTATIONS GRATUITES.

GRATIS Découpez et envoyez-nous ce coupon avec un timbre de 2 c. et vous recevrez une boite échantillon GRATIS

LA CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE,
958 RUE SAINT-DENIS, Montréal.

Messieurs,—Ci-inclus un timbre de 2 cents. Veuillez m'expédier une boite-échantillon de vos PILULES DE LONGUE VIE Bonard.

NOM .....
ADRESSE .....

LES PILULES DE LONGUE VIE du Chimiste Bonard se vendent partout, à raison de 50 cts la boîte ou 6 boîtes pour $2.50. Sur réception du prix, nous les envoyons dans toutes les parties du monde. Pas de douane à payer. Insistez pour avoir les véritables pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard et ne vous laissez pas convaincre de prendre autre chose qu'on dit être aussi bon, car il n'existe aucun remède plus efficace que LES PILULES DE LONGUE VIE DU CHIMISTE BONARD.

Cie Médicale Franco-Coloniale

958 RUE ST-DENIS, MONTREAL.

M. U. H. Dandurand, le populaire agent d'Immeubles, conduit les acheteurs a ses proprietes, par le moyen de locomotion fin-de-siecle ci-dessus.

Beauchamp de comparaître devant la Cour le 15 courant à 10.30 heures a. m.

J. E. Brunet vs E. Roy et al.— Instance périmée.

Félix Labelle et les héritiers de feu Louis Ouimet et C. Paquet, ès-qualité, opposant et les dits C. Paquet et al., créanciers et dame veuve Louis Ouimet, contestante.

Motion du créancier colloqué C. Paquet pour le renvoi de la contestation. —Même motion de J. B. Archambault.

Avant d'adjuger sur ces motions, il est ordonné aux créanciers colloqués de faire le dépôt requis par l'article 165 C.P.C. et d'en donner avis à la contestante.

Motion de la contestante pour faire déclarer la contestation produite régulièrement, renvoyée, attendu que le créancier qui ne produit pas de réclamation est sans intérêt à contester la motion d'un autre créancier, vu que cette collocation ne peut lui nuire (art. 674 C.P.C.)

E. G. Phaneuf vs F. Knight.—Inscription en droit partielle du défendeur.

Considérant que la demande du demandeur n'est pas de celles pour lesquelles on accorde la contrainte par corps.

La Cour maintient l'inscription en droit et renvoie la demande de contrainte par corps du demandeur.

GREFFE DES TUTELLES

DISSOLUTIONS DE SOCIETES

Joseph Pepin, des cité et district de Montréal, et Louis Bigras, de la ville de Saint-Louis, faisant affaires ensemble en société, à Montréal susdit, comme entrepreneurs maçons en briques sous les nom et raison de "Pepin et Bigras" ont enregistré une dissolution de société.

Joseph Pepin est seul chargé de la liquidation.

William Henry Kader et William Arnott Hodgson, des cité et district de Montréal, et y faisant affaires ensemble en société comme bijoutiers, sous les nom et raison de "Kader et Hodgson" ont enregistré une dissolution de société.

Dame Rose de Lima Godmaire, épouse séparée de biens de Cléophas Roussin, ce dernier pour autoriser son épouse, et Eugène Roussin, tous de des cité et district de Montréal, et y faisant affaires ensemble en société comme voituriers sous les nom et raison de "Roussin frères" ont enregistré une dissolution de société.

Moses Stier et Joseph Golt, des cité et district de Montréal, et y faisant affaires ensemble en société comme marchands de chaussures sous les nom et raison de "M. Stier et Co", ont enregistré une dissolution de société.

LE PORTRAIT

Nouvelle

Dès mon entrée dans la demeure hospitalière, je remarquai un portrait, un peu pâli par le temps, mais très vivant encore malgré ses couleurs fanées qui lui donnaient l'exquise saveur des choses anciennes. Et tout de suite, cette image gracieuse exerça sur moi une singulière attirance.

C'était un portrait de jeune fille — une enfant presque — placé dans l'ombre, entre les larges fenêtres dont les draperies atténuaient le jour. D'inspiration très poétique d'ailleurs, le tableau semblait l'œuvre d'un délicat artiste plutôt que d'un peintre habile. Pourquoi donc s'imposa-t-il vivement à mon attention charmée, en jetant mon âme dans le songe?

Je n'aurais pu le dire... D'autres toiles, incontestablement, sollicitaient davantage l'admiration du regard connaisseur!

Ah! certes, elle était attrayante, la jolie tête qu'encadrait une chevelure soyeuse, tombant d'un côté, sur l'épaule frêle et blanche de la mignonne créature. Les yeux avaient une douceur de caresse, les lèvres une promesse de sourire et l'ensemble de ce visage serein offrait une beauté déjà sérieuse en sa candeur d'adolescence.

Mais l'enchantement était autre encore, moins banal peut-être, plus intime et plus psychologique. Ce portrait avait le charme étrange de ces inconnus dont l'apparition seule éveille en nous d'irrésistibles sympathies. Bien plus il évoquait comme de lointains souvenirs, au point que je voulais saisir de vagues ressemblances confusément en ma pensée.

Etait-ce une illusion? En contemplant l'image, je croyais avoir vu le modèle, l'avoir aimé naguère; et je cherchais à préciser comme on essaie de se rappeler des impressions fugitives de rêve.

Où donc avais-je rencontré ce regard? Quand donc cette bouche vermeille m'avait-elle souri en prononçant des paroles de tendresse? Je l'ignorais, et cette incertitude me procurait une jouissance raffinée, car je passais en revue les êtres aimés, chéris dans la jeunesse, dans l'enfance, puis fatalement oubliés un peu! Oui, c'était d'une mélancolie délicieuse d'évoquer avec des réminiscences ces figures d'autrefois, de les faire apparaître soudain, tels de séduisants fantômes.

A la vérité, le milieu et les circonstances me prédisposaient à revivre, en cette heure, le passé, à subir l'attrait inexprimable des choses finies, à m'abandonner, un instant, aux affections rétrospectives.

Après bien des années, je me retrouvais en ce coin de pays où, tout enfant, j'avais senti mon cœur s'éveiller et sa tendresse éclore, dans la chaude atmosphère de la vie familiale, sous la poussée des émotions premières, fleurs hâtives des printemps, qui s'épanouissent dès l'aube des jours sans pareils qu'on nomme l'adolescence.

Après bien des années, je revoyais ces longues routes bordées d'arbres, ces campagnes monotones, ces clochers pittoresques des prochains villages, et tout cela perdu à demi dans les brumes d'une matinée grise, précoce-ment automnale. Je revoyais, surtout, avec une tristesse de regrets très douce, entre les feuillages à peine jaunissants, je revoyais le vieux manoir hospitalier et le parc superbe tant de fois parcouru jadis aux heures bleues des cieux sans nuages.

Oh! comme c'était loin ces choses! Et comme c'était près, cependant, et savoureux encore! Les extases inconscientes de ces temps évanouis allaient-elles recommencer sous l'influence magique de ce portrait fascinateur?

Je pouvais le croire, tant mes impressions devenaient intenses. Oui, mon cœur s'éprenait tout de bon, il s'éprenait étrangement de cette image dont la vue réveillait des tendresses qui semblaient assoupies pour jamais tout au fond de mon âme.

Et cela m'irritait, à la fin, de sentir que ce portrait mystérieux allait me hanter, m'obséder, telle une énigme, une chimère douce et torturante.

Je voulus soulever le voile.

Précisément mon hôte venait de me rejoindre. Il sourit, malicieusement, en remarquant mon trouble.

—Vous aimez ce portrait, demanda-t-il.

—Il est ravissant, je l'avoue, répondis-je. Une fantaisie sans doute?

—Mais non, une réalité à coup sûr... Une femme remarquablement belle en son temps.

—Je le devine.

—Oui, mais bien qu'elle vous touche de près, vous ne l'avez connue qu'au déclin de sa vie.

L'hôte parlait avec une nuance d'aimable ironie. Il se plaisait, eût-on dit, à prolonger mon incertitude.

Très intrigué, je l'interrogeai, avide de savoir, impatient d'entendre prononcer le nom de la charmeuse anonyme.

—Qui donc était cette femme?

—C'était... votre grand'mère...

J'eus un mouvement de surprise à cette déclaration inattendue. Pas un instant d'ailleurs elle ne me laissa incrédule. Un peu confus d'abord de la méprise fort excusable, j'en souris tout le premier. Mais bientôt, je retombai dans une songerie plus profonde.

Oh! elle s'expliquait, à présent, l'attraction mystérieuse de l'image qui se transformait à mes yeux, leur offrant une séduction nouvelle.

Sans doute je subissais l'influence des affinités du sang et de la survivance des affections anciennes. Le beau visage de l'aïeule enfant rappelait vaguement les traits d'autres créatures auxquelles elle avait transmis une ressemblance héréditaire. Et c'était le souvenir de ces créatures aimées qui m'enchantait et donnait une fascination double à cette tête au reste idéalement jolie.

Aussi quand le piano, tout à coup préluda, et que les vois pures des petites filles de l'aïeule s'élèvèrent harmonieuses, j'eus la sensation nette du recommencement de l'autrefois dans mon âme de jeunesse toute illuminée! (

Très ému, remué profondément, je revivais, en idée, tout un passé d'adolescence déjà lointaine, mais dont les impressions perdues revenaient vagues et fortes, avec le charme inexpliquable des images chimériques de rêves!

JOSE DE COPPIN.

NOUVELLE COMMERCIALE

Monsieur D. C. Brosseau, négociant bien connu, vient de prendre en société deux de ses fidèles et bons commis, MM. Camille Beauvais, comptable, et L. G. Jarret, chef des ventes. Cette maison est bien connue dans le commerce, et nul doute qu'en intéressant ses principaux employés à son œuvre elle continuera sa série de succès.

Les deux nouveaux copropriétaires, qui sont des garçons de talents, sont au service de la maison depuis plus d'un quart de siècle.

M. Brosseau ne fait que suivre, en cela, la méthode américaine d'après laquelle l'employé de valeur reçoit toujours sa récompense.

La maison Brosseau est une de nos bonnes maisons dans ce grand commerce d'épiceries et nous espérons qu'avec ses nouveaux alliés elle agrandira son champ d'action.

Un ambassadeur qui s'en va

Saint-Pétersbourg 12.—La "Gazette Officielle" publie, aujourd'hui, un édit du tzar permettant au baron de Staal, ambassadeur de Russie à Londres, d'abandonner son poste, pour cause de santé, et le nommant conseiller de l'empire.

SHAMROCK vs CAPITAL

Afin de fournir au public l'occasion de voir la partie décisive pour le championnat du monde, la compagnie de chemin de fer du Grand-Tronc fera une excursion à bon marché à OTTAWA, SAMEDI, LE 13 SEPT. Départ de la gare Bonaventure par le train de 8.30 a. m.

Billets valides pour retour par train spécial, partant d'Ottawa à 7 30 p. m., samedi le 13 sept. et n'importe quel train régulier jusqu'au 15 septembre 1902 aux prix minime de $2.25. L'équipe du Shamrock partira par le train du G. T. R., à 8.30 a. m., samedi, de la gare Bonaventure. 236-4

EAU GAZEUSE d' Allan's

AU SOMMET! C'est la MEILLEURE!

Elle est préparée avec de l'eau pure qu'on ne peut obtenir que par une filtration parfaite. Nos filtres sont les meilleurs qu'il soit possible d'obtenir. L'eau pure signifie l'immunité contre la fièvre et assure une bonne santé. Elle économise les notes du médecin et vous permet de prendre librement du meilleur remède de la nature — de l'eau pure.

Comme preuve de la qualité supérieure de l'eau gazeuse d'Allan, elle est admise dans toutes les meilleures familles et les principaux hôtels, clubs et restaurants de la ville après avoir été éprouvée avec soin avec les eaux des autres fabriques et on en boit même sur les steamers océaniques. Elle prend la première place dans le commerce, et le seul moyen de vendre celles d'autres fabriques est de les offrir prix réduits.

Ne laissez point les marchands vous les imposer, mais demandez la meilleure — celle d'Allan. Le prix reste le même; et la qualité sera maintenue à tout prix. On emploie les meilleurs bouchons pour retenir le gaz et les soins les plus minutieux sont apportés aux moindres détails. Elle est égale à n'importe quelle eau importée et ne coûte que la moitié du prix. La méthode de manufacture est la même, et comme il est dit plus haut, les machines sorties meilleures qui se fabriquent en Angleterre, ayant été importées spécialement pour M. Allan, à un prix élevé.

VEUILLEZ DEMANDER CELLE D'ALLAN et n'en prenez point d'autre.

VOICI LA LISTE DES DIVERSES SORTES:

Bière de gingembre de Belfast d'Allan.	Eau de quinine tonique d'Allan.
Eau gazeuse de Belfast.	Eau de Seltz.
Bière de gingembre domestique.	Limonade gazeuse.
Kola champagne mousseux.	Cidre champagne mousseux.

Toutes faites d'après les meilleures recettes des fabricants originaux.

DEMANDEZ CELLES D'ALLAN.

ROBERT ALLAN, 620 rue Dorchester, Montréal.

228—12-13

Les Dernières Fleurs

En la suprême splendeur de l'été qui finit, j'aime parfois contempler les dernières fleurs, celles qui mettent aux jardins la note gaie précédant le dépouillement final.

Et je sens alors, au fond de moi, sourdre un peu de mélancolie en songeant à la mort qui s'en vient pour ces pauvres fleurs qui semblent tenir tant à la vie et vouloir prendre du soleil qui se fait plus lointain chaque jour tout ce qu'il peut donner de chaleur et de rayons.

Elles sont belles, les dernières venues, d'une autre beauté que les mignonnes corolles écloses aux tiédeurs du printemps; d'une beauté plus virile, plus capricieuse, provocante et inquiète à la fois, d'une beauté qui fait mal peut-être, mais qui attire. Elles ont ce charme profond et mystérieux des êtres qui doivent mourir jeunes.

Ce sont les grands tournesols aux tons d'or vieilli dont les corolles immenses ont l'air de défier le ciel quand le soleil est absent. Mais voyez-les se tourner suppliants vers l'Astre sitôt qu'il paraît comme pour lui dire d'avoir pitié, de ne pas refuser la chaleur qui fait vivre.

Le Roi superbe écoutera-t-il la prière constante du très humble vassal? Non, à travers l'espace sans limite il continuera sa promenade et chaque jour marquera d'un pas son éloignement, jusqu'à ce que, de lassitude et de froid, meurent les pauvres grands tournesols.

Voici, près de la haie, de gracieux dalihas de velours. Il en est des pourprés, des blancs, des jaunes et des rouges. Ils semblent armés pour la lutte, leurs pétales réguliers en rangs pressés comme des bataillons présentent à toutes les extrémités des pointes acérées comme de petits dards. Mais que pourront-ils contre les gelées blanches qui vont venir bientôt?

Hélas! ils doivent périr aussi les pauvres dalihas de velours, malgré leur chaud uniforme et leur belle allure guerrière.

Et les aubépines si étranges et jolies avec leurs perles imaculées alourdissant les ramures ? Peut-être vont-elle survivre à l'anéantissement général, elles paraissent si pleines de vigueur, si robustes, elles ne craignent point le froid, leur feuillage épais les en garantit. Oui, mais craignez les vents, petites aubépines, ce sont vos pires ennemis. Dans quelques jours, la bise aura soufflé, et sur le sol noirâtre, agoniseront les perles blanches si jolies qui font la gloire de vos buissons.

Tout près de la terre, et coquette encore, s'épanouit la gentille pensée, vétéran du parterre. Une des premières à nous sourire lors des beaux jours, elle demeure sur la brèche jusqu'au dernier instant, confiante.

La neige viendra qui l'ensevelira vivante et toujours belle. Aussi l'amitié fidèle l'a choisi pour son emblème, et que ne dit-elle pas au cœur qui aime ou qui se souvient seulement.

Tant que la petite pensée balancera sa tête mutine au ras du sol, l'automne ne saurait être absolument triste. Ce sourire-là aura toujours son prix et appellera toujours d'autres sourires.

Bientôt apparaîtront, non plus au jardin, mais derrière les vitrages des serres chaudes, les chrisanthèmes échevelés et bizarres, faisant peur, presque. On les entourera de soins comme des fils de roi, ils n'en seront ni plus beaux ni mieux aimés.

Elle fait mal à l'âme sans lui rien dire pourtant, cette flore exotique, torturée déformée et semblant toujours souffrir de la nostalgie des chauds soleils dont on l'a marchamment privée.

Comme elles savent bien mieux plaire les fleurs de chez nous, issues de notre terre ; on les croirait un peu les sœurs des enfants du pays, puisque la même nature se prête à leur venue et à leur développement.

Moi, je n'aime que les fleurs qui croissent en pleine terre librement, celles qui donnent sans contrainte leurs parfums et qui s'épanouissent dans toute la beauté de leur race non dégénérée.

J'aime les dernières fleurs de l'été celles qui ne vivront pas longtemps.

Elles me font penser aux humains qui ne veulent pas vieillir non plus et se cramponnent à chaque saison de l'existence comme si le temps pouvait hélas ! se laisser attendrir et cesser d'être inflexible.

COLETTE.

Petit Courrier

CHARLOTTE DUBOS. — Je savais bien que vous n'aviez pas oublié le chemin du foyer, je me glorifie d'avoir la foi plus robuste que cela, mais, avec quelqu'inquiétude, je me demandais ce qui pouvait bien me priver du plaisir de recevoir votre bonjour accoutumé Heureusement que ce n'est pas un motif pénible. Je vous en prie, ne me faites plus de souhaits comme celui que contient votre dernière lettre, car avec la peinture jolie que vous me faites de votre bonheur, je serais capable d'en aider la réalisation. Ailons, je plaisante, ne redoutez pas "l'enlèvement" et allez-y de bon cœur, mes cheveux ne sont pas blonds, mais qu'importe? Si vous vouliez me faire bien plaisir, vous retoucheriez encore votre petite nouvelle, c'est-à-dire qu'en gardant si vous l'aimez, le même canevas, vous changeriez le lieu de l'action et supprimeriez les titres de noblesse de vos personnages pour donner plus de couleur locale, vous comprenez. Que la scène se passe dans un de nos jolis villages et que les acteurs soient des gens du pays. Cherchez, avant tout, la vraisemblance, puis évitez les trop longues descriptions qui empêchent l'intérêt d'être soutenu. J'aimerais mieux aussi supprimer la dédicace que vous avez mise. Vous comprenez pourquoi et êtes bien assurée que je ne suis pas moins touchée de l'attention pour laquelle je vous remercie. Courage et succès!

ADRIENNE D'ORVILLE. — Nous vous octroyons illico une grande et bonne place au Foyer. Approchez vos petits pieds de l'âtre et babillez, nous vous écoutons d'une oreille aussi indulgente qu'attentive. L'audace appelle les sourires de la fortune, nous ne saurions donc vous reprocher d'être audacieuse. L'êtes-vous? C'est vous qui le prétendez, nous n'en savons rien encore par expérience. Vraiment, vous courez au Foyer, sitôt le "Journal" reçu, c'est très aimable à vous de me le dire. Au revoir, sans doute.

PYRAMIDE. — Assez curieux, votre pseudonyme. Je me souvenais de vous, est-il trop tard pour vous faire agréer mes souhaits de bonheur? Vous auriez pu laisser votre carte à Madame, mais puisque vous ne l'avez pas fait, attendez, on vous fera sans doute une nouvelle visite. — On appelle un Euchre party, une réunion d'amis convoquée dans l'intention de jouer aux cartes et spécialement au Euchre; quant à vous donner les règles de ce jeu, je ne saurais le faire ici. Vous trouverez bien quelqu'un dans votre entourage pour vous les enseigner.

NEMO. — Vous voudriez une longue, longue réponse et moi qui n'ai guère d'espace ni de temps cette semaine; il faut que je vous dise pourtant combien j'ai été touchée de la confiance que vous me témoignez en me racontant cet épisode de votre jeune vie! Pauvre petite! comme vous êtes impressionnable et bonne et constante d'avoir gardé si longtemps ce souvenir; il faudra qu'on vous aime bien, vous, pour que vous trouviez votre part de bonheur dans la vie! Ne dites pas que vous êtes devenue sceptique. On n'est pas sceptique à votre âge, il faut toujours et quand même avoir confiance à la vie. Vous trouverez bien de belles choses encore au long de la route, vous verrez. Le souvenir de la première déception s'atténuera, puis s'effacera peut-être, et vos jours couleront en une suite de sourires. C'est mon souhait et vous le méritez.

GAITE. — J'aurais voulu vous donner le charmant voisinage que vous savez, mais, voilà, le voisin n'est pas encore arrivé et le courrier sera clos dans une demie-heure. Oui, j'ai lu ce nom dans votre petit cœur et j'y ai lu le mien aussi, puis "un autre", j'en suis restée confondue. Mes vacances ont été superbes, en effet, mais vous savez, ce que vous appelez des petits nuages, moi je pourrais bien appeler cela: de petits rayons de soleil. Nous n'entendons évidemment pas les choses de la même manière. Je vous trouverais égoïste si vous me priviez de certaines petites lettres couleur d'héliotrope. Je dis, de votre part, toutes sortes de bonnes choses à l'ami Rocambole; mais je ne lui dis point si c'est avec ou sans votre permission. Qu'il le devine! XXX.

TRESOR. — Que votre lettre fleure bon, mon courrier en est tout parfumé! Chanceuse que vous êtes, de pouvoir prolonger vos vacances aussi longtemps que vous le désirez, et ne dirait-on pas que la température de septembre est faite expressément pour vous! Vous avez regretté n'être pas à la ville pour entendre samedi dernier la pièce de Madeleine. Je comprends ce regret. C'eut été pour vous une vraie jouissance d'assister à cette soirée. Je crains bien que le jour que vous attendez avec impatience ne se lève jamais, dans tous les cas, il est si lointain qu'on n'en peut encore voir poindre l'aurore. Merci tout de même pour toutes les bonnes choses de votre lettre.

MARJOLAINE. — Non, le nombre de mes correspondants n'est jamais trop grand, la porte est ouverte à tous. 1. Portez cette bague à l'annulaire de la main droite. 2. Les bons professeurs de musique ne doivent pas manquer en notre bonne ville, je ne saurais vous en désigner aucun. 3. Etendez-vous une couche de jaune d'œuf sur la figure, laissez sécher et enlevez ensuite à l'eau tiède, on dit que ce remède est excellent. Je suis toujours à votre service.

JEANNE D'OHAN.—Votre amie se plaignait de n'avoir reçu de vous ni lettre ni une visite promise paraît-il, au cours de l'été ; et pour punir votre négligence, elle voulait se priver du plaisir de vous voir lors de son prochain voyage à la ville. Je lui ai dit de n'être pas si cruelle et j'ai ajouté inocemment : " SiJeanne savait.... le châtiment dont elle est menacée. Et c'est tout. Maintenant que Jeanne sait, me tirera-t-elle d'inquiétude à mon tour, car je descends d'Eve aussi moi, et vous avez réussi à m'intriguer très fort, à me faire faire toutes sortes de jolies suppositions. Sans trop savoir de quoi il s'agit, cependant, je devine un bonheur et je me réjouis pour vous. Vous m'écrirez la semaine prochaine en mettant les points sur les i, voulez-vous ? Je dis à un futur élève de philosophie que vous êtes sensible à son appréciation de votre article publié l'autre samedi. Au revoir et mille bonnes choses.

Très élégantes toilettes de ville en voile ou en crêpe de Chine, ornées d'appliqués de Chantilly

ANCIEN MASCOUTIN.—Je ne m'accoutumerai jamais à vos lettres. Vous ne m'en avez pas encore écrit une dont je n'aie été étonnée. A tel point qu'avant de faire sauter l'enveloppe, je me demande parfois quelle révélation me va venir. Aujourd'hui, c'est le grand curieux des anciens jours qui m'apparaît de nouveau, et qui voudrait savoir ceci et puis cela. Puis, moi qui croyais à votre radicale guérison, voilà que ça recommence et que le petit rayon de soleil n'a fait que vous réchauffer le cœur en passant. Il ne faut pas qu'il passe, voyons, arrêtez-le, arrêtez-le ! Vous avez aimé " Déception", moi aussi, c'est pourquoi je l'ai reproduit au Foyer. Savez-vous qu'il ne faut pas dire " jamais". C'est imprudent. J'ai souri à votre première question, celle qui a rapport à... un joli parterre. Oui, je sais combien c'est impressionnant et poétique même sans le rayon de lune obligatoire. Voilà que votre première curiosité est satisfaite et je ne sais aucun moyen de satisfaire la seconde pour aujourd'hui. Vous lisez les lettres de Madame Lavergne ; mes compliments. Je ne serais pas fâchée si vous pensiez plus à cette autre ; ce serait si naturel. Aie ! je n'avais pas vu encore la fin de votre lettre ! Shocking !

COLETTE.

CHRONIQUE DE LA MODE

Commsnt s'habiller lorsqu'on atteint un certain age

Quand on atteint un certain âge, hélas! un âge certain, les difficultés de s'habiller "à son avantage" semblent bien difficiles à vaincre; l'embonpoint souvent survient, et même s'il n'est point excessif, la taille s'épaissit, le cou et les épaules s'empâtent, le teint prend une teinte ingrate et il faut, par un savoir-faire discret, dissimuler ces imperfections et les atténuer autant que possible.

Le premier élément, indispensable celui-là, est un bon corset, et la mode du corset droit est tout à fait propice pour dissimuler un ventre proéminent et maintenir les hanches comme il convient. En supprimant le corset creusant à la taille, la silhouette est complètement modifiée, car la poitrine, plus libre également, reste à sa place au lieu de remonter vers les épaules et de leur donner une apparence engoncée.

La silhouette ainsi modifiée, il vous sera plus aisé, mesdames, de suivre la mode qui vous permet d'ailleurs d'adopter toutes ses fantaisies; c'est justement parce qu'elle ne veut plus admettre que l'âge nous oblige à quelques sacrifices que je veux étudier avec vous ce que nous devons penser de cette manière de voir.

Plus de capotes à brides, de nuances, de costumes spéciaux! il faut donc choisir avec tact et goût ce qui s'harmonise le mieux à l'ensemble de notre personne.

Abordons les tissus ; il est certain que le noir est la couleur par excellence ; il procure l'allongement de la ligne s'harmonise avec les cheveux blancs et a le grand avantage de ne point dater, ce qui est fort précieux lors qu'on en arrive à éviter les changements fréquents de toilette ; de plus, le noir et le blanc continuent à être favorisés par la mode, on réussira encore de ce côté à se classer parmi les élégantes discrètes. Le blanc ! c'est la netteté, la fraîcheur du costume, et il vous sied à toutes. Mesdames ! usez-en, vous n'en abuserez jamais ; rien n'est plus seyant aux cheveux blancs que le blanc et vous ne trouverez pas cadre plus seyant que l'intérieur du chapeau et l'encolure blancs.

Robe noire, garniture blanche, voilà par excellence ce qui convient aux femmes d'un certain âge. Il est évident que, suivant les saisons, ce noir et ce blanc prennent des aspects tous différents, et que si la robe de drap noir, soulignée de blanc, est parfaite pour l'hiver, il nous faut autre chose en la chaude saison.

Pour le costume d.usage, le tout noir n'est point pratique en été, il faut donc préférer les mélanges blanc et noir qui donnent une tonalité grise foncé plus résistance à la poussière;en dehors des lainages, il y a pour costumes tailleur des toiles et des coutils de teintes grisailles, très fraîches au porter, et avec lesquelles on fait des costumes fort corrects, le mohair peut se classer aussi parmi les tissus à choisir. En s'en tenant au noir, les batistes et les blumetis s'emploient fort agréablement. Pour les ensembles de noir et blanc, on trouve de ravissantes dispositions parmi les organdis et les batistes.

Comme toilettes plus habillées, nous arrivons aux foulards et à tous les lainages légers de la saison : crêpe de Chine, crêpon voile, étamine; tous ces tissus font des robes noires de grande élégance. Il faut éviter, avec l'embonpoint, les grands ramages qui élargissent encore, et choisir de petites dispositions dont on atténuera encore l'effet par des garnitures posées en longueur; les entredeux de dentelle, si à la mode, auront là leur emploi; une robe de foulard pointillée de blanc sera fort jolie taillée en petits lés réunis par des entre-deux de dentelle noire sur transparent blanc; le corsage, plissé aux épaules, très allongé en pointe devant, s'ouvrira sur un étroit gilet en mousseline de soie plissée.

Pour les personnes restées minces, le tout blanc convient à tout âge et plus d'une grand'maman ne craint point de s'en vêtir à la mer comme à la campagne. Les couleurs tapageuses certes doivent être évitées, mais il est une foule de teintes qu'on peut encore se permettre; d'abord le gris dans toute sa gamme, puis le marine, le prune, le marron et en général toutes les teintes foncées; si l'on veut comme garniture des tons clairs assortis, il faut les choisir très légers, très pâles, pour ne point heurter le visage et durcir la physionomie; nous en revenons ainsi au blanc teinté qui est bien ce qui convient le mieux.

On doit éviter pour les formes un modèle exagéré; les jupes longues et traînantes ont plus d'allure; éviter qu'elles ne relèvent devant et que les godets qui en gardent l'ampleur, ne remontent trop haut vers les hanches; le volant en forme sera très bas par devant, dessinant un mouvement très remonté par derrière, l'allure y gagnera de la sveltesse.

Pour les personnes fortes, je préfère au volant en forme la jupe à petits lés ou à tablier qui amincit davantage; les garnitures en tunique, enfin tout ce qui coupe la ligne sera préféré.

Pour les corsages, point de forme courte, à taille ronde, mais la longue pointe devant, la basque derrière s'il s'agit d'un corsage collant; la forme veste, les jaquettes, les boléros conviennent tout particulièrement; un gilet légèrement blousé par devant servira de complément.

Le cou, les épaules et le menton arrivant forcément à s'empâter, il faut éviter les garnitures engonçantes; les revers seront plutôt tombants; le col droit, haut et souple, on évitera les énormes nœuds; le genre régate, le rabat de dentelle, les coquilles placés à la fermeture du corsage seront préférés.

Surtout, point d'exagération dans les manches! elles ne doivent accentuer ni les épaules ni les hanches, la forme plate du haut généralement adoptée cette saison, est excellente ; mais il faut éviter le ballonnement excessif qu'on lui donne à partir du coude; je préfère une manche pagode modéré avec petit bouffant intérieur.

Les ruches, les mantelets sont toujours seyants et achèvent agréablement la toilette; les ruches ne doivent point être trop volumineuses et la forme en longue étole est plutôt favorable. En dehors du petit mantelet, la mante longue jusqu'aux genoux doit être préférée à celle arrivant aux hanches, et qui donne au contour trop de développement.

Comme je vous le dis plus haut, la petite capote à bride paraît surannée; les toquets bien confiants conviennent à tout âge, et l'on fait pour l'été des chapeaux ronds avançant sur le visage, dont les bords habilement cambrés peuvent être également choisis.

Le Journal de Françoise

SOMMAIRE

La Bénédictine ("Poésie"). — Emile Nelligan.

A Nos Amis. — La Directrice.

La Chanson des Nouveaux Epoux.— Juliette A. Lamber.

L'INCONSTANTE

Quand elle était toute petite,
Bébé qu'on endort a des chants,
Aux cris de cette favorite
Sa tendre mère accourait vite
La couvrir de baisers charmants.

Et pour ramener un sourire
Dans ses yeux si beaux et sereins
Chevaux de bois, poupée en cire...
De tout ce qu'un enfant désire
Elle accablait ses frêles mains.

Aux jeux nouveaux qu'en sa tendresse
L'amour maternel inventait
Faisait la petite traîtresse
Une si naïve caresse
Que toute la chambre en riait.

Mais bientôt après —L'Inconstante !—
Dans tous les recoins du logis,
De la poupée étincelante
Brisée en sa main caressante
Gisaient les beaux membres meurtris.

Elle a grandi toujours plus belle,
Sans cependant se corriger,
Et moi, l'enfant douce et cruelle,
La délicieuse infidèle,
J'ai connu le mal de l'aimer.

LIONEL E. LEVEILLE.

Joliette, 1902.

Les Amies qu'on n'a jamais vues. — Pierre le Passeur.
Lettre de Cacouna. — Québecquoise.
Aux Sportswomen. — Cigarette.
L'influence d'une Histoire. — Bonne Maman.
Le Roman d'une Princesse (suite). —Carmen Sylva.
Notes sur la Mode. — Smart.
La Dernière Fée. — Janvier.
L'art de faire le vin.
En glanant.
Page des Enfants:—
Propos enfantins. — Bella.
Causerie. — Tante Ninette.
Voyages Personnels. — Christine de Linden.
Bloc-notes. — Françoise.
Histoire des mots et locutions.

LA PRINCESSE ET LE CHEVALIER

Conte Bleu

Il était une fois une belle princesse aux yeux noirs veloutés dont le doux regard troublait le cœur de tous les chevaliers d'alentour. Pensive et sombre, on la voyait chaque jour errer dans son jardin rempli de fleurs parfumées, et souvent quelque larme brûlante glissait de sa joue pâle sur une rose entr'ouverte comme un calice destiné à recevoir cette hostie de la douleur. Elle se promenait ainsi seule, chaque jour et si quelque indiscret venait interrompre sa mélancolique rêverie, la belle princesse aux yeux noirs veloutés souriait à l'inconnu qui s'en allait l'âme pleine de pensées nouvelles. Tous les chevaliers s'efforçaient de lui plaire en lui offrant de délicats présents, mais à tous elle répondait par le même sourire enchanteur, mystique, d'une saveur indéfinissable et charmante.

Par un beau soir d'été, alors que le firmament jette sur la nature endormie sa moisson d'étoiles, un chevalier, non plus beau, mais plus hardi que ses compagnons, osa glisser quelques rimes dans le sein d'un lis qui penchait vers lui sa corolle immaculée. La brise, messagère bénie, porta le chétif envoi aux genoux de la belle princesse aux yeux noirs veloutés qui, pensive, cherchait à lire dans le ciel sa destinée. De son pied mutin elle repoussa l'insolent petit [illegible] ainsi troubler sa [illegible] machinalement, elle le prit et le lut. C'étaient des vers, de méchants vers boiteux, sans sonorité, sans éclat, mais si tristes, si touchants, que la belle princesse aux yeux noirs veloutés en fut émue.

Pourquoi répondit-elle à ce hardi chevalier qui lui était indifférent? Elle ne saurait le dire; mais, pendant de longs jours, elle confia aux fleurs embaumées ses tristesses et ses noirs chagrins, et, elle trouvait à ses pieds l'efficace et tendre consolation que la brise fidèle lui apportait.

Peu à peu elle se sentit renaître; il lui semblait qu'un protecteur mystérieux veillait sur elle avec une touchante sollicitude; alors elle se trouva moins seule, et, de ses yeux noirs veloutés, les pleurs cessèrent de couler.

L'heureux chevalier se fit connaître. C'était une âme simple, bonne, aux sentiments sincères, aux émotions vives, et, la vue de la belle princesse, la douceur de sa voix, le charme de son regard, l'ensemble de sa frêle personne, tout cela le troubla profondément. Insensiblement toutes ses pensées revenaient vers elle, et, quand à la nuit sombre il quittait le voluptueux jardin tout embaumé de sa présence, le pauvre chevalier semblait avoir perdu le meilleur de lui-même et songeait dans sa joie infinie que son bonheur était trop grand et qu'il ne pourrait durer. Et cette idée cruelle lui rappelait, hélas! qu'aimer c'est souffrir.

Pauvre chevalier! Bienheureuse princesse!

Quand au ciel d'été succéda la vaporeuse automne, la brise laissa dans le lis à demi fané les vers du malheureux poète. La belle princesse, depuis longtemps déjà, ne les lisait plus et l'ennui, fruit de l'uniformité, avait chassé pour toujours de ses yeux noirs veloutés l'image du pauvre chevalier. Un soleil plus brillant avait fait pâlir sa timide étoile, et, dans le scintillement de l'azur éthéré, elle restait maintenant sans éclat.

Pauvre chevalier! qu'est-il devenu ? on ne sait... Bien des années se sont écoulées depuis ces jours lointains, la belle princesse aux yeux noirs veloutés a fait choix d'un riche seigneur captivant et superbe, ayant jeté sur le passé le voile sinistre de l'oubli. Parfois, aux heures inévitables de tristesse, ses beaux yeux noirs veloutés s'emplissent de larmes comme jadis dans le jardin parfumé, alors il lui semble qu'un invisible protecteur vient sécher ses pleurs et la consoler par de tendres paroles.

Quel est donc cet affectueux gardien de son âme? Elle cherche à se souvenir et ne peut se rappeler...

Amédée MARANDET.

Docteur CHRETIEN-ZAUGG

Ex-chef de Clinique de Paris, 137 rue St-Denis. Maladies des yeux, du nez, des oreilles et de la gorge. Consultations, 1 à 4 heures p.m. Excepté le samedi. Tél. 1302 Est. 227-1a.

A vendre bon Marche

(Seconde main).
Cruches de 5 gallons.
Comptoir de 17 pieds de long $8.00.
Barriques pour le vin (de 5 à 60 gallons).
Cloisons vitrées pour bureau.
Balance de 500 lbs.
Couchettes.
Harnais fin double.
Poêle à confiseur.
S'adresser de suite à,
JULES BOURBONNIERE,
227-11-13. 850 rue St-Denis.

Au saut du lit

Le journal du matin vous renseigne sur tout ce qui s'est passé depuis l'après-dîner de la veille, tandis que le journal du soir ne vous offre, réellement, en fait de dernières nouvelles, que ce qui s'est passé dans le cours d'un avant-midi sans importance au point de vue des événements.

Consultations Gratuites

Les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine ont prouvé, aux femmes canadiennes-françaises, qu'ils sont sincères dans leurs désirs de donner aux femmes souffrantes le meilleur traitement que la science médicale puisse procurer, et ceci aux plus bas prix possibles.

Ils ont supprimé les honoraires extravagants qui empêchaient tant de femmes malades de pouvoir obtenir les soins qui leur étaient nécessaires, mais qu'elles ne pouvaient se procurer, vu les frais et les dépenses [illegible] exterminaient.

Ils ne demandent rien pour leurs consultations et donnent à la femme, en recherche de la santé, une opinion honnête de son état, ainsi que le moyen à prendre pour se guérir.

Si leurs bons conseils et les Pilules Rouges sont suffisants pour guérir, ils épargneront le coût des médecines; si le cas demande traitement, leurs prescriptions sont à la portée des bourses les plus humbles.

Ils sont des hommes habiles, d'expérience et consciencieux, et la Compagnie Chimique Franco-Américaine est une institution publique établie pour le bénéfice des femmes malades, où toutes sans exception, riches ou pauvres, y sont les bienvenues et peuvent profiter également desavantagesqu'elleoffre.

Les femmes qui demeurent trop loin de Montréal et ne peuvent venir au bureau de consultations, peuvent écrire, donnant une description de la maladie dont elles souffrent, et elles recevront, par la malle, les mêmes conseils que si elles s'étaient présentées au Bureau de consultations gratuites, au No. 274 rue St-Denis, où toutes les lettres doivent être adressées.

186—m j s—N

Un beau teint fait toujours plaisir.

L'ORIENTAL CREAM ou L'EMBELLISSEUR MAGIQUE du Dr T. Felix Gouraud, fait disparaître le teint basané, les boutons, taches de rousseur, maladies de la peau et tout ce qui porte atteinte à la beauté, et cela sans qu'on s'aperçoive que l'on se soit servi de remède. Il a été à l'essai pendant 33 ans et est si inoffensif — que nous avons pour certain qu'il est fait convenablement. N'acceptez pas de contrefaçon de nom semblable. Le Dr L. A. Sayer disait à une dame de haut ton, une patiente : "Comme vous vous en servirez, vous, les dames, je recommande la "Crème de Gouraud" comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau. Une bouteille dure six mois, même si l'on s'en sert tous les jours. LA POUDRE SUBTILE DE GOURAUD enlève tous les poils superflus sans endommager la peau. En vente chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie des Etats-Unis, du Canada et de l'Europe. FERD T. HOPKINS, Prop., 37 Great Jones St., N.-Y.

Ecrivez pour avoir le catalogue et des circulaires donnant des informations complètes sur cette préparation élégante, et mentionnez "LE JOURNAL". 26 Gou

LE JOURNAL

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

La Cie d'Imprimerie Industrielle

PROPRIÉTAIRES

MILTON McDONALD, - Gérant.

A Montréal livré à domicile. $5.00 par année
Hors Montréal..... 3.00 "
Edition Hebdomadaire... 1.00 " "

TÉLÉPHONE :

Administration, Main 613
Rédaction, " 3934

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste du Canada, chez nos agents locaux et à nos bureaux. Tout doit être adressé

LE JOURNAL,
75 Rue St-Jacques, Montréal.

MONTREAL, 13 SEPTEMBRE, 1902

CETTE HISTOIRE VECUE

DECIDEMENT, M. Berthiaume a intimé à son directeur de modifier le ton de ses articles dans notre discussion. L'élucubration d'hier est une reculade en règle qui nous a fort étonné après les menaces proférées par M. Dansereau dans la " Presse " de jeudi. Le boss nous avait promis des représailles puisées d'un emmagasinement bien fourni toutes prêtes à la détente. Nous l'avons mis au pied du mur, nous l'avons provoqué, hier matin par une réplique où nous l'avons tourné sur tous les sens. Nous avons détruit ses histoires à dormir debout sur l'organisation de l'élection fédérale de 1900. Nous l'avons malmené. Et, hier soir, cette fameuse philippique qui devait causer des grincements de dents n'est pas venue. N'est-ce pas une preuve éclatante que M. Dansereau essayait de nous blaguer ? Le temps est passé où l'on se laissait influencer par les bravades de cet insinuant personnage.

Après avoir traité de tripotier un citoyen aussi distingué que l'honorable M. Forget, le confrère se plaint d'avoir été pris à partie. Il n'a pourtant eu que ce qu'il méritait. Quand on habite une maison de verre, on ne lance pas de pierres chez son voisin. Nous avons tenu à montrer au public quel était le personnage qui se montrait si prodigue d'injures. Afin d'épicer la discussion, nous avons rendu coup pour coup. Lorsque le journal de M. Berthiaume nous a dit : agioteur, nous lui avons répondu : bambocheur ; à tripotier, nous avons répondu exploiteur ; à freluquet : gastrôlatre ; à godelureau : grimacier ; à chemineau : cynique insolvable etc Peut-on nous blâmer ? Etions-nous pour nous laisser tondre sans remuer ?

Malgré notre résolution sévère de ne jamais faire aucune personnalité, nous ne permettrons jamais aux gens tarés de lancer de la boue à la figure des meilleurs amis du parti conservateur.

Ce ne sont pas MM. Berthiaume et Dansereau, vendus aux libéraux depuis deux ans, qui vont refaire le crédit du parti conservateur. Et c'est une aberration bien dangereuse que de confier à ces traîtres le moindre secret de l'organisation conservatrice car il est certain que sir Wilfrid Laurier, l'ami d'enfance de M. Dansereau, sera mis au courant dès son retour.

Comment se fait-il qu'avant de passer à l'ennemi le boss et son patron étaient presque constamment aux trousses de MM. Dalby et Graham, les trésoriers de l'élection? On ne les trouvait pas si récusables quand on espérait leur extorquer les fonds. Mais après avoir constaté qu'ils ne paieraient pas les services de la "Press" qui se prétendait conservatrice, celle-ci est allée s'offrir aux libéraux, sous prétexte qu'elle avait absolument besoin d'argent pour déménager ses machines. Elle a eu cet argent du parti libéral et elle nous a tourné le dos.

Voilà au delà d'une semaine que nous publions cela sur tous les tons et le boss n'y a pas encore répondu. Que MM. Berthiaume et Dansereau nous poursuivent donc en justice, si ce n'est pas vrai.

Lorsque les chefs conservateurs ont manifesté le désir de diriger eux-mêmes l'organisation technique de la lutte, MM. Dalby et Graham leur ont fait place. Personne ne peut nier cela, pas même M. Bergeron que M. Dansereau louangeait dans la "Presse" tout en conspirant sournoisement contre lui.

Le public doit sourire de constater le mépris soudain du "nerf de la guerre" qui s'est emparé du célèbre boss. Depuis que nous lui avons rappelé ses exploits, il qualifie d'inique ce "nerf" qui a occupé dans sa vie une si large place. Mais voyez-vous, M. Dansereau se fait vieux; il n'a plus sa lucidité d'esprit des anciens jours. Il devient même un peu mêlé dans l'argumentation. Ainsi, hier, il blâme le parti conservateur d'avoir eu confiance en M. Forget lors de l'élection fédérale de 1900, puis il blâme aussi M. Forget de n'avoir pas voulu, paraît-il, prendre part à l'élection provinciale de la même année Dans sa verte jeunesse, le directeur de la "Presse" n'aurait pas commis de semblables bévues.

La dernière élection provinciale, dont le confrère parle si ingénument, lui a aussi fourni l'occasion de trahir les chefs conservateurs. C'est la troisième trahison qu'il a commise. La première est la vente de l'influence de son journal, la deuxième, est le petit jeu pour détrôner M. Bergeron. Voici comment l'autre s'est faite : Quelques jours après la dissolution de l'Assemblée Législative, MM. Berthiaume et Dansereau ont télégraphié à l'un des chefs conservateurs du district de Québec le priant instamment de venir ici sans faute, pour une affaire grave. Notre ami quitta son bureau, prit son sac à voyage et sauta dans le train de Montréal. Rendu ici, il descendit au Viger, où il fut reçu très cordialement par le propriétaire et le directeur de la "Presse",—"Quelle est, leur dit-il, cette question sérieuse pour laquelle vous m'avez appelé?" — "Voici, répondit l'entremetteur Dansereau, nous avons des raisons pour ne pas laisser M. Flynn à la tête des conservateurs provinciaux, et nous avons cru que vous pourriez peut-être le remplacer ..—Comment? répliqua, indigné, notre ami québecois, vous prétendez être de mes amis, et vous me proposez une trahison? Vous me demandez de frapper dans le dos de mon chef à la veille même de la bataille. Vous avez de moi une opinion bien mauvaise si vous me croyez capable de me prêter à de semblables conspirations." On se sépara là-dessus, et les deux renégats de la "Presse", furieux de leur échec, allèrent cacher leur honte dans l'Arkansas, d'où ils ne revinrent qu'après les élections. Et ce sont ces gens qui viennent mettre sur les épaules de leur prochain la responsabilité de notre défaite provinciale. Ce sont ces comploteurs qui posent aux censeurs. Fidèles aux principes pour lesquels ils s'étaient vendus, ils ont alors voulu diviser le parti qui se trouvait dans des circonstances difficiles: ils ont voulu donner le dernier coup pour nous anéantir et aider le cabinet Parent à se maintenir au pouvoir. Heureusement, ils ont rencontré un homme assez honorable pour déjouer leurs complots, ce qui a eu pour effet de nous sauver quelques comtés.

On sait qu'après l'émission des brefs provinciaux, l'hon. M. Flynn, le chef distingué de l'opposition, vint à Montréal où il entra en une longue conférence avec les têtes dirigeantes, et l'on décida de ne pas faire la lutte vu le manque de temps pour l'organisation. Le mot d'ordre fut de combattre l'ennemi là où ce serait possible, mais il fallait faire une guerre de guérillas. Si, après cela, on est allé faire à M. Forget une demande d'argent, on n'en était pas autorisé par le parti et personne ne peut blâmer M. Forget d'avoir hésité. Fournir le "nerf" pour une élection perdue d'avance, c'est tout simplement jeter de l'argent à l'eau et nous ne saurions exiger cela de nos amis. Un mois avant la lutte provinciale, tous les conservateurs riches avaient été approchés, et s'étaient montrés généreux, mais la trahison avait fait perdre le fruit de leur bonne volonté.

MM. Berthiaume et Dansereau qui, depuis deux ans, ont toujours travaillé contre nous devraient être heureux de constater nos défaites; mais nous les prions de croire que notre organisation ne les regarde pas puisqu'ils appartiennent aux libéraux dont tous les efforts tendent naturellement à opposer notre succès.

LA LIGNE RAPIDE DE SIX ANS PASSES

LE service rapide transatlantique est de nouveau l'objet de concentration de la politique canadienne. Après six années d'indifférence le gouvernement libéral commence à comprendre qu'il nous faut une flotte de vaisseaux supérieurs à ceux qui touchent aujourd'hui une subvention de l'état. Toutefois, les propositions sont d'une nature à ce point indéfinies et vagues qu'il est absolument impossible de dire si nous allons avoir un service réellement de premier ordre, une flotte qui aurait pu nous faire honneur il y a vingt-cinq ans, ou si nous continuerons de rester dans notre position actuelle. Tout ce que nous pouvons apprendre, c'est, qu'au retour des ministres de leur voyage d'Europe, la question sera discutée au conseil. Nous savons bien qu'en 1896, sir Charles Tupper a pratiquement conclu un contrat avec la ligne Allan pour un service de 20 nœuds entre des ports du Canada et le Royaume-Uni. Les Allan devaient mettre en route des vaisseaux de pas moins de 8,500 tonneaux, d'une vitesse assurée de pas moins de 20 nœuds, gréés à tous égards de façon à être sur un pied d'égalité avec les meilleurs transatlantiques de New-York, munis de compartiments frigorifiques suffisants pour répondre aux besoins du commerce, en un mot des steamers de premier ordre sous tous les rapports. Les Allan devaient toucher une subvention annuelle de £225,000 pendant au moins dix ans, le gouvernement impérial s'engageant de contribuer £75,000 annuellement. Le Canada aurait donc fourni pour sa part $750,000 par année. Bien que tout fût pratiquement réglé pour l'inauguration du service au premier mai 1898, sir Wilfrid Laurier et ses amis répudièrent le contrat et se lancèrent dans des négociations futiles dont l'objet était une ligne de steamers "bottlenecked" qui furent la risée du monde entier, et le Canada perdit l'occasion de se mettre en mesure de recueillir des avantages durables et inestimables.

Les Allan exprimèrent leur intention bien arrêtée de doter le Canada du meilleur service existant entre le vieux et le nouveau monde, et, dans une lettre à l'hon. W. B. Ives, alors ministre du commerce, ils indiquaient toute l'ampleur de leurs opérations à l'avenir. Du reste la lettre parle d'elle-même:

"Montréal, 9 juin, 1896.

"Monsieur,

"En vous présentant notre soumission pour l'établissement d'un nouveau service de paquebots, nous devons vous dire que nous voulons fournir non seulement le service du courrier, mais aussi à y joindre les nombreux services de fret et de passagers de la ligne Allan, en leur faisant subir des développements et des améliorations considérable.

"Les services en question comprennent:

(1).—"Un service hebdomadaire de fret et de passagers de Liverpool à Québec et Montréal;

(2).—"Un service hebdomadaire de fret et de passagers de Glasgow à Québec et Montréal.

(3).—"Un service hebdomadaire de fret de Londres à Montréal.

(4).—"Un service semi-annuel de Glasgow et Liverpool à Saint-Jean, Terreneuve et Halifax.

"Il est évident que l'entretien et l'accroissement de ces services canadiens sont d'une grande importance pour le commerce du Canada.

"L'entreprise qu'on se propose d'établir, aura des proportions beaucoup plus grandes que tout autre service existant entre la Grande-Bretagne et le continent Américain. Elle va entraîner l'emploi de beaucoup d'argent, la conversion de la ligne Allan en compagnie aux termes de la loi dite "The Limited Liability Act", et le parachèvement de plusieurs négociations importantes."

En faillissant à la tâche d'exécuter le programme de sir Charles Tupper, sir Wilfrid Laurier a, pendant quatre longues années, privé le Canada d'un service transatlantique qui aurait fait faire au pays un pas de plusieurs années en avant. Tous les intérêts de notre monde du commerce y auraient trouvé leur profit, et notre commerce aurait grandi avec une étonnante rapidité. Dans l'état actuel des choses, nous devrons perdre au moins deux années de plus, avant d'être dans la position où nous avait laissés Sir Charles Tupper en 1896. Au lieu de mettre le gouvernement actuel sous un jour favorable, le réveil des demandes à l'endroit d'un meilleur service de transport océanique, indique combien il a été absolument impuissant, en 1896, à interpréter le sentiment public.

DE NOS EDUCATRICES

TRES loin de la France... par delà l'Océan..... dans un pays nous ayant appartenu jadis.... il m'a été donné d'assister l'autre jour à une distribution solennelle de prix d'une "Academy" (pension) de jeunes filles..... Fillettes en toilettes blanches..... longue table recouverte de livres rouges et de couronnes de roses.... saynètes.... chansonnettes..... morceaux de musique... cadre et tableau étaient les mêmes que chez nous... voire même le baby de six ans... habillé en séraphin.... tout fier de montrer ses ailes d'ange..... rien n'y manquait. Malgré l'immense espace.... la différence des moeurs des deux pays... les deux nations se copiaient dans cette grande solennité annuelle.....

J'en étais là de mes réflexions, lorsque mon ami, "le reporter" que j'avais accompagné.... s'inclina devant une dame et me présenta à elle..... C'était la maîtresse du pensionnat. —Ma rêverie s'accentua... J'avais, en effet, devant les yeux "le même type" ..... "exactly" le même type tant de fois rencontré... Ainsi pays différent, moeurs différentes... rien n'y fait. Les éducatrices de l'enfance par une sorte de lien mystérieux, se ressemblent à travers l'espace... unies, dirait-on, par un magnétisme aérien.....

Au premier abord ces femmes nous paraissent moins séduisantes que les autres... Elles sont... elles semblent "surtout" moins femmes que les autres. Les cheveux très tirés.... le petit chignon serré sur le dessus de la tête ou au bas de la nuque... la jupe noire, la plupart du temps mal faite, et manquant de chic... le corsage blousant dans le dos et les tendant à moitié bossues...elles nous apparaissent comme manquant de "galbe" de "ligne", de "chic", de "montant"... pas de coquetterie... tous coulés dans le même moule ces "types d'institutrices"... au lorgnon d'or ou d'argent ... aux mains banales... au visage souvent revêche. Si bien, qu'en fermant les yeux... en cherchant dans ma mémoire des souvenirs très lointains de mon jeune âge de mes premières éducatrices... je voyais... habillée de même... la même silhouette que celle de la maîtresse de céans...—Et, si, continuant mes pérégrinations je me représentais à la fois: une "Mademoiselle" française... une "Miss" anglaise... une "Fraulein" allemande... de ces trois "prototypes" d'institutrice, se dégageait le même "type général" dont j'avais un spécimen devant les yeux. A part le signe de nationalité se traduisant dans chacune d'elles par la couleur différente des cheveux—ou la grandeur de la taille... rien ne changeait chez ces femmes. C'était toujours en elles-mêmes ce même "antipode" de la femme... cet "a parté" qui les classaient "Institutrices". — Qu'elles fussent pauvres ou riches, méconnues ou arrivées, obscures ou illustres... le "type" restait "classique."

Un sourire me revenait aux lèvres en songeant aux nombreuses railleries qui les assiégeaient maintes et maintes fois.....

N'en avais-je pas souvent ri moi-même... Encore ici, devant toutes ces femmes parées de couleurs riantes, claires, chatoyantes... aux cheveux frisés, bouclés au vent... au babillement d'oiseau... ou des fusées partaient parfois... comme des éclairs... "oh! ma chère, est-ce possible!" — Mais oui, darling — Oh! cette robe! ma chère amie! — Horrible! — Affreuse! — Mais non, pas mal,—et patati et patata, parmi ce public semblable à celui de France, l'Institutrice encaissée dans sa robe noire, au "caraco" étroit et lisse... aux cheveux à la chinoise, à la figure sans âge... à la taille sans ligne... sans smartisme—portrait au demi-sourire— Si d'elle, mes yeux rêveurs se posaient sur ses " aides "..... sur ses " Sous maîtresses "..... elles n'étaient que son " miroir vivant " identique... moins " l'usure " du temps—.....Cependant que je rêvassais, la distribution prenait fin,—speech de M. le Curé,—discours divers,clôturaient la fête...—J'en étais toujours à mes reflexions " comparatoires"... quand, au milieu du brouhaha de la sortie, il se passa un fait vraiment touchant..... Toutes ces enfants, de la plus petite à la plus grande entourèrent leur directrice... lui parlant affectueusement.... l'embrassant de tout leur cœur... toutes, l'âme remplie de gratitude pour le bien que leur avait fait cette femme de mérite durant l'année scolaire !

..... Je songai alors que le monde a tort de juger ces femmes sur leur apparence que—derrière cet " inverni " mondain qui les enveloppe— ce sont de " vraies " femmes... que la beauté de leurs robes... de leurs cheveux... de leur toilette, s'appelle sacrifice et dévouement. Enfin qu'elles sont vraiment les " sœurs " de celles qui, sous la robe de bure et le drapeau de la religion, se consacrent à instruire la jeunesse... De même que nous nous découvrons devant celles-ci... de même nous devons saluer bien bas celles-là... Mademoiselle.... Miss... ou Fraulein... oubliant leur imperfection apparente... ne voyant sur l'Etre que le reflet de leur âme bonne, dévouée, compatissante qui se donne tout entière à cette tâche ardue entre toutes, " l'Instruction" !

..... Le brouhaha de la sortie continuait. La maîtresse du pensionnat, à moitié étouffée de caresses s'avançait lentement. Je m'inclinai profondément... Les petites grimpaient aux jambes de cette maîtresse aimée... les grandes la pressaient de leurs bras..... Et ce fut ainsi.... presque portée en triomphe... dans une sorte " d'Apothéose " que disparut à mes regards " ce type " d'Institutrice..... ...

POL HALBERT,

Juillet 1902.

TRIBUNE LIBRE

Montréal, 12 Septembre 1902.

"LA VRAIE QUESTION

Monsieur le Rédacteur:—

N'est-il pas vraiment pitoyable de constater la disposition qu'ont les Canadiens-français de dénigrer tous ceux des leurs qui se distinguent de quelque façon; l'un des nôtres n'est pas plus tôt sorti des rangs de l'ordinaire que tout de suite on le critique avec plus ou moins de véhémence, selon qu'il promet d'aller plus ou moins haut, et s'il atteint les sommets, il est assuré d'avance des attaques les plus violentes de la part de ses compatriotes.

Nos grands hommes ont trouvé chez nous, non pas leurs plus violents adversaires (car un adversaire loyal n'est pas un ennemi) mais leurs plus féroces démolisseurs; il s'est trouvé parmi les nôtres de sales roquets pour mordre au talon de nos gloires littéraires, et l'histoire se répète sur toute la ligne.

L'honorable L. J. Forget est le seul Canadien-français qui ait réussi dans la finance où les Anglais accaparent tous les succès, grâce à son talent et à son honorabilité, il a su s'élever au premier rang, et on ne saurait pas plus lui pardonner cette supériorité qu'aucune autre.

Un débat quelconque s'élève entre votre journal et " La Presse", et, au lieu de s'en tenir à une polémique franche et de bon aloi, on en profite pour servir à Monsieur Forget des colonnes de personnalités aussi fausses que grossières. En somme, que reproche-t-on à Monsieur Forget ?... Sa fortune,— rien autre chose ; — mais lui, reproche-t-il donc tant leurs dettes à ses agresseurs ? et Dieu sait pourtant ce que vaut l'HONNETE? PAUVRETE de certains d'entr'eux....

Taxer Monsieur Forget d'étroitesse d'esprit, n'est-ce pas mentir le plus odieusement possible, car qui oserait nier de bonne foi que le Sénateur Forget soit un des très rares Canadiens-français qui ait su s'élever complètement à la hauteur de sa grande fortune.

Non, M. Forget n'a pas eu à se "réfugier" chez les Anglais pour cacher une prétendue médiocrité que ses détracteurs lui découvrent tardivement ; ses idées larges, son jugement supérieur sont hautement appréciés par la foule de ses amis canadiens et français et l'hospitalité aussi cordiale que large qu'il leur offre est toujours acceptée avec le plus grand plaisir :— il nous semble même l'avoir déjà vue assez goûtée de ceux qui lui lancent aujourd'hui le pavé de l'ours.

D'ailleurs, l'on ne se "réfugie" pas au rang que les Anglais accordent à Monsieur Forget et que toute l'envie fielleuse de ses compatriotes ne saurait lui enlever.

Bien à vous,

CANADIEN-FRANÇAIS.

Servante Obstinée

Elle refuse de travailler et ses maîtres sont obligés de recourir à la police pour la mettre à la porte

Une servante du nom de Ellen McGuigan a comparu hier matin, devant le recorder Weir, pour avoir refusé de s'en aller de chez son patron lorsque celui-ci ne voulait plus de ses services. Depuis quelques temps la femme McGuigan refusait de travailler et c'est pour cela qu'on voulait l'envoyer.

Son patron lui offrit $10 pour qu'elle s'en aille, mais elle refusa.

On fut obligé de faire demander un officier de police pour la mettre à la porte et la conduire au poste.

Le recorder Weir après avoir entendu la preuve hier matin a condamné l'accusée à $15 d'amende ou à 1 mois de prison. Dans le cours de ses remarques le recorder Weir a déclaré qu'il existait une loi un peu ignorée par le public au sujet des voies de faits.

Toute personne qui se trouve dans une maison étrangère et qui résiste, quand on emploie contre elle la force nécessaire pour la mettre à la porte, est coupable de voies de fait.

MAGOG

(Spécial au "Journal")

Une dame Graham, de Montréal, en villégiature ici, depuis une couple de mois a été trouvée noyée dans la rivière Magog. Elle est partie vers onze heures de l'hôtel Fair View où elle était en pension et on a retrouvé son corps dans la rivière à midi et demi. On croit que la défunte qui n'était pas compos mentis, a mit elle-même fin à ses jours.

MARIAGES A VALLEYFIELD

A Valleyfield, le 17 du mois courant, M. Joseph Bourassa, commis, fils de M. J. A. N. Bourassa, échevin de Valleyfield épousera Mlle Loiselle.

Le même jour M. Aldéric Gendron, commis chez M. Léandre Gendron, épicier en gros, épousera Mlle Léontine Turcot, fille de feu M. L. Turcot, entrepreneur de Montréal.

—M. et Mme Jos E. Lusignan recevront au No. 288 St-Hubert, dimanche, le 14 courant.

LA CONVENTION DE L'UNION DES MUNICIPALITES

Elle s'ouvrira à Montréal, lundi matin pour se terminer mercredi soir

A en juger par le nombre considérable des acceptations qu'on a reçu des mains des différentes villes du Dominion, la convention de l'Union des municipalités canadiennes qui doit se tenir ici les 15, 16, 17 septembre sera de beaucoup la plus nombreuse dans l'histoire de l'union.

Depuis quelque temps déjà les comités d'organisations travaillent à la préparation du programme pour la réception des délégués; ils ont reçu plusieurs lettres qui les félicitent des sujets qu'on entend soumettre à l'étude.

Au nombre de ceux qui ont déjà signifié leur intention d'assister à la convention, on compte le maire Chant et trois échevins de Saint-Thomas, Ontario, le maire Sullivan, de Tilsonburg, le maire Francœur de Casselman, le maire Pigeon, les membres du comité des finances de Longueuil, un conseiller du comté de Norfolk,, le maire Cook et deux échevins d'Ottawa, le Maire Klotz, de Preston, Ont., le maire Montbriand et le greffier de Sainte-Cunégonde, M. Vébert, deux échevins de Saint-Henri; le maire Lighttall et quatre conseillers de Westmount, le maire suppléant et plusieurs échevins de Montréal; le maire d'Arbuthnot, de Winnipeg, le maire Read d'Owen Sound: le maire J. Décarie, du comté d'Hochelaga, l'échevin McRae, de Saint-Jean, N.-B., le maire Crosby, d'Halifax, le maire Neelands, de Vancouver; le maire Hayward, de Victoria, C. B., le maire Rosevear et trois conseillers de Saint-Lambert, le maire Deruchie, de Cornwall; le maire Bumel et les conseillers Brunet et Gougeon, de Notre-Dame-des Neiges; le maire et le greffier de Lôndon; le maire Howland, M. Hubbord, président des travaux municipaux, de Toronto, le maire Denne, l'échevin Best et le greffier Armstrong, de Peterborough, le maire de Charlottetown, I. P. E., le maire Ladouceur, de Sainte-Geneviève, un échevin de St. Stephen, N. B., le maire Wood et le président des finances de Brantford, le maire MacDonald, d'Alexandrie, l'échevin Hamm, d'Hamilton, le maire Gélinas, et une délégation du conseil de Saint-Louis; un délégué (par procuration) de New-Westminster, C. B., l'échevin Urquhart, de Toronto, l'ex-vice-président W. M. Knowbs, de Westmount.

TRAIT DE MŒURS AMERICAINES

Un magistrat se marie lui-même

New-York, 12.— M. Henry Bundy, juge de paix à Jersey City, plus connu sous nom de major de Bundy, a épousé dernièrement une veuve, Mme Mary Becker. Malgré les 72 ans du nouveau marié, le fait n'offrirait aucune espèce de curiosité si le juge Bundy n'avait eu l'idée, tout au moins neuve, de présider lui-même à la cérémonie de son mariage.

Questions et réponses étaient faites par lui et, satisfait, il se délivra à lui-même le certificat nécessaire. Les témoins de ce mariage étaient les deux filles de Mme Becker, qui consentirent à remplir leur rôle après avoir reçu l'assurance de la part de M. Bundy que les lois de l'Etat de New-Jersey lui permettaient d'assumer son rôle de magistrat pour son propre mariage.

Et quand il eut prononcé à la fin de la cérémonie, la phrase traditionnelle : "Vous pouvez embrasser votre femme", le major Bundy ne se fit pas prier et usa, dit-on, du privilège reconnu dans l'Etat de New-Jersey de répéter plusieurs fois cet acte.

LAURIE ENGINE CO.

REPARATIONS

Les réparations qui ne sont pas bien faites sont mieux à n'être pas faites du tout.

Evitez les pertes en nous envoyant vos réparations.

TELEPHONEZ, EST 2143.

La meilleure valeur en . . .

PUPITRES !

TEES & CIE,
300 rue St-Jacques.
227—1i-13

NOTRE GRANDE

VITRINE D'ETALAGE

Est, cette semaine, remplie de 100 sortes de vêtements, tous marqués en chiffres lisibles et à nos prix de vente réguliers. Une aussi grande variété exposée, un stock aussi immense et un assortiment qui peut satisfaire tous les acheteurs, doivent suffire à convaincre

TOUS LES CLIENTS

Nous exposons en vente la plus grande variété d'habillements d'écoliers de la ville.

Habillements en Tweed, 2 morceaux, $2.00 à $3.00.

Habillements à 2 morceaux, Collet de Matelot, effet écossais, $2.75 à $3.75.

Habillements à 3 morceaux, avec veste, nouveaux dessins, $3 à $5.00.

Vareuse "Pea Jacket" pour garçonnets, de $1.50 à $4.

Habillements de Matelot avec blouse, $1.00 à $3.00.

Nous vendons un habillement à 2 morceaux en serge bleue, à $3.00, que nous garantissons l'habillement le plus durable et paraissant le mieux pour le prix, du Canada.

Voyez nos Pantalons d'hommes à $2.00, ou nos tricots rayés à $3.00.

Nos pardessus d'automne sont les meilleurs que nous ayons jamais faits, et comprennent tous les plus nouveaux styles. Nous avons toutes les dimensions pour enfants, garçonnets, adloescents et hommes.

Que tous ceux qui tiennent à leur argent ne passent pas près de chez nous sans arrêter—car nos prix sont positivement les plus bas de la ville.

THE MAMMOTH CLOTHING HOUSE

1888 & 1890 RUE NOTRE-DAME.

MARIAGES

Le fleuriste, si bien connu, Chs DeLorimier, 250, rue St-Denis, fait une spécialité des Bouquets de Noces. Nous vous conseillons fortement d'aller le voir dans ces occasions.

Protégez votre Corps

AVEC LA CELEBRE

Toile de l'abbé KNEIPP

Employée en Sous-Vêtements :
Elle est préférable à la laine,
Elle prévient les refroidissements.
Absolument hygiénique,
Recommandée par la Faculté.

Les Sous-Vêtements en TOILE KNEIPP sont propres et durent des années. Sont très économiques !

POUR ENFANTS des DEUX SEXES

Draps et Serges à Costumes pour les Garçons — Un grand choix de Sous-Vêtements, Bas, Etc . . . . . .

JOLIES ETOFFES POUR LES JEUNES FILLES

...LINGERIE FINE ET VARIEE...

AUSSI : -- Couvertures, Couvre-pieds, Essuie-mains, Etc,, Etc

BAS PRIX EXCEPTIONNELS ! !

ARCAND FRERES

COIN ST-LAURENT et LAGAUCHETIÈRE, Montréal.

NOS MAISONS D'EDUCATION

Collège Mont St-Bernard
SOREL, P.Q.
COURS COMMERCIAL COMPLET
Classe d'affaires — Clavigraphie, Télégraphie, Sténographie.

Etudes spéciales des langues Française et Anglaise et des Mathématiques.

Discipline douce et ferme. Education soignée. Site pittoresque et hygiénique.

Rentrée : 2 Septembre. Demandez Prospectus. 210-20

International Business College
Place d'Armes, Montreal.

Cours commercial complet, en anglais; sténographie, en anglais et en français; clavigraphie; télégraphie; préparation aux examens civils, etc. Le bureau de comptabilité est maintenant ouvert au public; on y audite les livres, on y prépare et vérifie les états de comptes, etc., etc. Tous travaux au clavigraphe seront reçus, et exécutés à des prix modérés. Tél. Main, 309.

211-n CAZA & LORD, Directeurs.

Le Journal" consacre chaque jour un espace aux choses féminines.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

F. J. BISAILLON, C. R.
ARTHUR BROSSARD, L. L. B.
HECTOR BOANNES BISAILLON, L. L. B.

Bisaillon & Brossard
— AVOCATS —
11 ET 13 CÔTE DE LA PLACE D'ARMES,
1a MONTREAL.

McGibbon, Casgrain, Ryan & Mitchel
AVOCATS
Bâtisse de la Canada Life,
Rue St-Jacques, Montréal.

BELL TEL, 1615. R.P. BOITE 2265.
BEAUDIN, CARDINAL, LORANGER & ST-GERMAIN,
AVOCATS,
1608 RUE NOTRE-DAME.
S. Beaudin, C.R., J. T. Cardinal, L. L.B., L. J. Loranger, L.L.D., F. St. Germain, L.L.B., J. H. Loranger, L.L.L.

Campbell, Meredith, Allan & Hague
.... AVOCATS ....
C. S. CAMPBELL, K.C. F. E. MEREDITH, K.C.
J. B. ALLAN H. J. HAGUE
A. R. HOLDEN
Bureau : — Rue St-Jacques — Batisse de la Banque des Marchands. 265-1a

LeBlanc & Brossard
.... AVOCATS ....
66 RUE ST-JACQUES, 66
Tel. Bell Main 315
P. EV. LEBLANC, C.R., M.P.P. } MONTREAL
EDMOND BROSSARD, LL.M.

CALIXTE LEBEUF
.... AVOCAT ....
107 rue St-Jacques (Imperial Building)
EN FACE DE L'EGLISE NOTRE-DAME
MONTREAL (Canada) 275-1a

P. B. MIGNAULT, C.R.
.... AVOCAT ....
Edifice de la Banque d'Hochelaga
97 RUE ST-JACQUES
Téléphones { Bureau, Main 2632 / Résidence, Est 1593
281-1

F. D. MONK, C.R., M.P. W. A. BAKER, L.L.B.
Tel. Main 1718.
MONK & BAKER
AVOCATS.
58 St-François-Xavier,
MONTREAL. 289-1a

NOTAIRES

Tél. des Marchands 465. Tél. Bell 1854.
LEANDRE BELANGER
Notaire, Comptable et Commissaire . . .
58 RUE ST-JACQUES, MONTREAL,
116 RUE VISITATION, 50-1an

CALIXTE COYETTE, N.P.,
ST-VINCENT DE PAUL, QUE.
Bureau à Montréal, les Mardis et Vendredis,
No 18 RUE ST-JACQUES,
Chambre 31. Tél. Bell, Main 4320.
Argent à prêter sur hypothèques, à 5 et 6 pour cent, à la ville et à la campagne. 227-1an

J. A. H. ST-DENIS — OSCAR HEBERT
St-Denis & Hébert
Notaires
58 Rue Saint-Jacques
Argent à prêter sur hypothèque

ARCHITECTES

TEL. BELL 2287
L. Z. GAUTHIER
ARCHITECTE ET EVALUATEUR
Bâtisse Banque d'Epargne, Chambre No. 7
160, Rue Saint-Jacques
MONTREAL 262-1a

G. A. MONETTE, ARCHITECTE
Diplômé de l'Association des Architectes de la Province de Québec.
97 RUE ST-JACQUES, - - MONTREAL,
Téléphone Bell Main No. 2409.
Téléphone des Marchands No. 835.

SOLLICITEURS DE BREVETS

BREVETS D'INVENTION CANADA ET ETRANGER
BEAUDRY & BROWN
INGÉNIEURS CIVILS ET ARPENTEURS.
907 RUE ST. JACQUES, MONTREAL

BREVETS MARQUES DE FABRIQUE. DESSINS.
FETHERSTONHAUGH & CIE,
Canada Life Building MONTREAL
80-1a

N. LEVEILLE
MARCHAND **Habillement** TAILLEUR
FAIT A
24 Heures d'avis
Coupe Garantie
1586 Notre-Dame, Cite.

A. BEAUGRAND - CHAMPAGNE
ARCHITECTE de JARDINS.
Plans pour embellissement de jardins, parterres, parcs, cimetières, tombeaux, ponts rustiques, lacs artificiels, kiosques et de tout ce qui se rattache à l'architecture paysagiste.
Bureau: 1 Cote Place d'Armes.
Tel, Bell Main 4138. 90-1-i-s-n

Comparez S. V. P. !

Comparez le journal du soir avec celui du matin et vous verrez que le premier n'offre en grande partie que des nouvelles parues dans le dernier.

Scroggie's

Jupons de Dames, $2.69

Evalués à leur juste valeur ils coûteraient $4.25

Si l'imprimerie pouvait représenter la qualité, pas une lectrice de cette annonce ne manquerait cette occasion, aujourd'hui.

Jolis jupons faits en sateen d'une qualité particulièrement belle, dans les derniers effets en moiré de New-York, avec volant gradué à plis accordéon, garnis de deux rangs de ruche noire, de jabot et de cache-poussière. Couleurs : noir, rose et bleu. Le prix de vente ordinaire est de $4.25 ; ici pour $2.69

Chapeaux de Sortie pour Dames

Dans les dessins les plus récents et les plus élégants. Faits en poil de chameau, et effets de feutre, dans les couleurs qui sont destinées à être les plus populaires. C'est une rare valeur au commencement de la saison..... $2.50

Les Célèbres Corsets Crompton

Un beau corset à devant droit et qui sied bien, fait en coutil de bonne qualité, coupe de biais, garnis de dentelle et de ruban entrelacés. Gris seulement. Grandeurs, 18 à 24. Le prix seulement... 50c

Réduction des prix pour

Les Acheteurs de Chaussures, Aujourd'hui !

Les achats de bonne heure rapportent un avantage réciproque. On a tout le temps voulu pour "tout voir" et "apprécier" le mérite des lignes spéciales annoncées, tout en ayant un meilleur choix et un service plus prompt.

Chaussures en chèvre, lacées, avec talons à ressort, grandeurs, 3 à 7, pour enfants. Prix régulier, $1.00 la paire, aujourd'hui..... 50c

Chaussures en veau Box, lacées et boutonnées, avec talons à ressort, pour petits garçons, grandeur : 8, 9 et 10. Bonnes chaussures utiles, à $1.-25 ; aujourd'hui..... 75c

Belles chaussures en chevreau Dongola, lacées, pour demoiselles et fillettes, semelles moyennes et larges, à extension, talons à ressort. Grandeurs, 8 à 10 et 11 à 2. La valeur régulière est de $1.50 la paire ; aujourd'hui 95c

Chaussures en bon veau Box, lacées, semelles en cuir solide, talons à ressort, grandeur : 11, 12 et 13, pour jeunes gens et garçonnets. Le prix régulier est de $1.50 la paire ; aujourd'hui..... 95c

Blouses en Lustré Piqué

Faites dans un nouveau genre excellent, avec piqûres d'épingle, entièrement doublées et garnies de petits boutons. Valeur régulière, $3.75 ; notre prix..... $2.69

Livres d'Ecoliers

Gros cahiers brouillons, pour l'usage de l'école. Faits spécialement pour notre commerce. Seulement..... 6 4c

Nouveau catalogue envoyé gratis par la poste, aux clients qui résident en dehors de la ville.

LA JUPE DE RUE "NEWARK." Une bonne Jupe ! Une bonne valeur !

Elle est faite en freize de bonne qualité et tout laine, garnie de raies de même étoffe, et de petits boutons, finies avec plusieurs rangs de piqûres tailleur autour du bas. Les couleurs sont: noir, bleu-marin et gris Oxford. $4.50

ETOFFES A ROBES — Plusieurs Offres Spéciales pour Aujourd'hui

Pour l'avantage de celles qui n'ont pas visité dernièrement ce département, nous ferons remarquer que la variété est meilleure sous tous rapports : la quantité, la variété et la valeur.

Etoffes à robes en Homespun canadien, 54 pouces de largeur ; garanties être tout laine, assorties, en gris Oxford et Cambridge, bleu-marin et noir ; pesanteur convenable pour jupes sparées et costumes d'automne, pour dames. La verge..... 49c

Achat spécial de Zibeline importée et pesante, pour robes, de couleurs: brun, bleu-marin et rouge. Tissu très élégant pour l'automne. La verge. . 50c

Serge à robes Estamine, tout laine, très pesante, en bleu-marin et noir. La verge..... 50c

W. H. SCROGGIE, Angle des rues Ste-Catherine et Université.

Nos Théâtres

ACADEMIE

La semaine prochaine à l'Académie "San-Toy" l'opérette chinoise si jolie sera donnée par la compagnie d'Augustin Daly.

"San-Toy" a été joué bien des fois à Londres et à New-York avec un succès phénoménal. Au théâtre Daly, à New-York, on dut retirer cette pièce pour faire place à des engagements antérieurs, mais on la remonta plus tard sans que son succès fut moindre. On dut la donner pour une troisième période. Rien de pareil n'est encore arrivé dans un théâtre du Broadway.

SAN TOY ET YEN HOW

La compagnie qui joue "San-Toy" est à peu près la même que celle de l'an dernier, à l'exception de quelques changements. Parmi les acteurs qui chanteront la semaine prochaine, nommons Elgie Bowen, Samuel Collins, Gf K. Fortesene, Nellie Lynch, Hoband Smock, Isabel Hall, Nagle Barry Sarony Lambert, Joseph Canto, Norah Lambert, ainsi qu'un chœur très nombreux composé des meilleures voix et comptant dans ses rangs les plus jolies chanteuses, des Etats-Unis. La troupe compte au-delà de 65 personnes. L'orchestre est augmenté et sera sous la direction de John Braham.

On peut s'attendre à un digne commencement de la saison d'opérette et tous ceux qui ont entendu "San-Toy" l'an dernier, voudront y retourner et amener leurs amis.

THEATRE FRANCAIS

"The Man who Dared" est le titre du drame qu'on donne au Théâtre Français cette semaine. C'est un spectacle en 5 actes dont la scène se passe à Paris; l'auteur, M. Howard Hall qui a déjà écrit des pièces comme "Soldier of the Empire" "The Mormon Wife", "The Master Passion", tient le rôle principale dans "The Man who dared" avec une grande habileté.

Ce drame est rempli de coups de scène à effet en même temps que d'émotion sincère.

Les plus belles scènes représentent les jardins suspendus, à Marseilles, l'hôtel Palais, à Paris, les salles de jeux de Monte-Carlo, ainsi que les jardins zoologiques.

Trois lions, appartenant au dompteur Frank Bostock, prennent une part active à la pièce et quand le comte Lorraine entre dans leur cage pour reprendre un gant, un frisson d'anxiété secoue les épaules des auditeurs.

M. Hall est accompagné par Mlle Nina Morris, dont le jeu et la beauté font sensation partout.

Les autres acteurs sont: MM. Earl Ryder, W. H. Vedder, G. M. Thompson, George R. Beebe, H. Jackson, Henry Pierson, Mlles Minnie Barrie, Alice Taylor, etc.

Il y a matinée, mercredi, jeudi et samedi.

AU PROCTOR

Au Proctor, on en revient au drame de cap et d'épée. La semaine prochaine on y donne "Les Trois Mousquetaires" (The Three Guarsmen). Le chef-d'œuvre de Dumas père sera monté avec un grand luxe de mise en scène et de costumes. On veut faire mieux qu'on n'a jamais fait sur cette scène.

M. Robert Drouet, qui s'est attiré tant d'applaudissements dans "A Modern Match" jouera le rôle de d'Artagnan. Après les succès qui ont toujours suivi M. Drouet, dans les rôles romantiques, nous ne doutons pas qu'il ne soutienne sans faiblir le rôle écrasant qui lui échoue.

Mlle Ethel Knight-Mollison jouera le rôle de Milady de Winter avec tout le talent si fin qu'on lui connait. Le secret de la popularité du "Trois-Mousquetaires" se trouve dans son intrigue superbe, dans son histoire d'amour si romanesque dans son action émouvante et dans la couleur locale si bien observée des mœurs, des habitudes, des costumes du commencement du XVIIe siècle.

Le cinématographe Paley donnera de nouvelles vues animées de Montréal.

THEATRE DES NOUVEAUTES

En 1852, grâce au duc de Morny, "La Dame aux Camélias" fut jouée à Paris pour la première fois en 1852. Ce n'est pas d'hier, et cependant les cinq actes de Dumas n'ont en rien perdu de leur jeunesse et de leur charme. Dans les quatre ou cinq langues qu'on les a traduits, ils attirent toujours des salles combles jamais lassées d'applaudir.

Ajoutez à cela les nouveaux artistes que nous allons avoir le plaisir de voir débuter et vous aurez l'idée des jouissances artistiques de la semaine prochaine, à partir de lundi soir.

Il y aura soirée de gala, le mercredi, et matinée ordinaire samedi après-midi. La représentation d'ouverture sera soirée de gala et, aux entractes, nous aurons le plaisir d'entendre Mme d'Artigny, Mlle Meissonnier et M. Turcan.

Voici la distribution de la "Dame aux Camélias :—

Armand Duval ... ... MM. Guiraud
M. Duval .... F. Dhavrol
Gaston Rioux .... Turcan
St. Gaudens ....F. Klem
Gustave ....Méry
Le Comte de Giray .... Berton
M. de Varville ... ... Darcy
Le Docteur .... Berton
Un commissionnaire ....Frankel
Arthur .... Frankel
Marguerite Gauthier. Mmes d'Arbelly
Nichette .... Paule Lola
Prudence .... C. Jeannin
Nanine ... ... Debruyne
Olympe .... Meissonnier
Anais .... Clara Dartigny

Invités, domestiques, etc.

La scène se passe à Paris.

L'orchestre est toujours sous la direction de M. Emile Tarranto et nous jouera un répertoire tout nouveau.

PALAIS ROYAL

La direction du Palais Royal a droit d'être satisfaite de la faveur avec laquelle le public a accueilli le genre nouveau et éminemment parisien, qu'elle a été la première à introduire à Montréal: la revue. Ça pris en coup, et à chaque représentation, on a dû refusé du monde, faute de place.

Pour répondre au désir du public Montréalais, la direction a décidé de laisser encore à l'affiche la semaine prochaine, la petillante fantaisie: "Paris-Montréal de Numa Blès et Lucien Boyer, qui est un chef d'œuvre du genre.

Cette revue n'est pas seulement un salmigourdis de jeux d'esprit et de couplets apprêtés sans art. Toutes les exigences du Théâtre s'y retrouvent avec en plus l'esprit qui fait trop souvent défaut au drame et à un grand nombre de comédies.

Tous les brillants artistes du Palais-Royal, qui se sont imposés la tâche d'implanter l'esprit parisien à Montréal, nous promettent des merveilles pour la semaine prochaine; car ils sont sûrs de leur public maintenant. Ils seront puissamment secondés par Dane, qui, pour sa rentrée, a fait adapter à la revue quatre grandes scènes nouvelles intitulées: "Vieux Bean", "Tramp Canadien", le "Théâtre National" et "Papineau", où il sera dit-on, le digne pendant d'Harmant dans sa tordante imitation de M. Lajoie.

... Lepage, l'habile directeur gérant, peut s'attendre à encaisser de beaux profits; car il a su réunir au Palais-Royal tous les éléments qui constituent le succès durable et de bon aloi.

THEATRE ROYAL

Le Théâtre Royal, revient au mélodrame, la semaine prochaine, avec "Gypsy Jack", la fameuse pièce anglaise, Les acteurs sont des meilleurs et les décors sont très riches.

Il y a trois ans que cette pièce se joue au même théâtre à Londres, sans que son succès diminue. En Amérique, ce succès n'est pas moindre et des salles combles ont toujours accueilli les représentations avec un enthousiasme dont les journaux ont parlé partout.

C'est l'histoire des efforts d'un jeune bohémien pour se faire reconnaître comme le fils d'un noble de grande fortune à qui on l'a volé pendant son enfance. L'avocat de son père n'est pas du même avis et pensant Jack mort, il cherche à marier son propre fils, un bon à rien avec la nièce, héritière de tous les millions du père de Jack. Jack arrive à temps pour empêcher le mariage et accuse le fils d'avoir assassiné la femme de l'avocat qu'on avait fait disparaître pour empêcher qu'elle fut un obstacle au mariage.

L'intrigue est habilement tramée et l'attention des auditeurs est tenue en suspend jusqu'à la fin. Willis Granger l'acteur bien connu est à la tête de la troupe composée d'artistes de première force.

THEATRE DE LA GAITE

C'est lundi prochain que le nouveau théâtre de la Gaieté ouvre ses portes au public. La direction, désireuse de ne se laisser surpasser par aucune autre scène théâtrale à Montréal à mis à l'affiche le fameux drame d'Adolphe d'Ennery "La Porteuse de pain".

Avons-nous besoin de dire que cette pièce du grand maître français est remplie de sensations émouvantes et d'émotions délicates ? Tous ceux qui ont eu l'avantage de lire "La Porteuse de pain" savent ce qu'elle contient tant au point de vue sensible qu'au point de me réaliste.

La direction du Théâtre de la Gaieté a eu la main heureuse en choisissant pour débuter ce que tous les dramaturges du monde reconnaissent comme une œuvre supérieure.

N'oublions pas que le Théâtre de la Gaieté est une scène exclusivement française, et à ce titre elle a droit à l'encouragement de tous les Canadiens-français.

Allons en foule la semaine prochaine acclamer la troupe du Théâtre de la Gaieté.

EXCURSION DU JEU DE CROSSE A OTTAWA

A la demande d'un grand nombre d'amateurs du jeu de crosse, le Pacifique Canadien a pris des dispositions pour retarder son train qui devrait partir d'Ottawa à 6.20 heures p.m., jusqu'à 7.10 heures p.m., samedi, le 13 septembre, afin de permettre à ceux qui iront voir le match Shamrock-Capital, de prendre le souper à Ottawa, après la partie.

L'IMMIGRATION HONGROISE

Elle sera réglementée

Vienne, 12. — Le gouvernement hongrois s'apprête à prendre des mesures sévères pour régulariser et restreindre l'émigration. Le ministre de l'intérieur a préparé un projet de loi qui sera prochainement présenté au parlement, et en vertu duquel l'émigration des hommes n'ayant pas encore accompli leur service militaire sera absolument interdite.

La santé de la reine des Belges

Spa, 12. — L'état de santé de la reine des Belges est grave, mais n'offre encore aucun danger immédiat.

La France d'Outre-Mer !

Si je n'avais été absent de France quand le très honorable sir Wilfrid Laurier, Premier ministre du Canada, nous est arrivé, l'autre jour, de Jersey, pour passer quelques semaines à Paris, j'aurais, certes, demandé à M. Hector Fabre, le distingué commissaire du Gouvernement Canadien, la permission de me joindre au groupe d'amis, de compatriotes et de confrères, parmi lesquels le "Journal", était si heureusement représenté, qui sont allés saluer "Monsieur le Premier" à sa descente du train. J'ai, en effet, à payer au Canada, à sir Wilfrid Laurier, lui-même une dette de gratitude, une dette toute fraîche.

Mes relations avec nos frères canadiens du Nouveau-Monde ont commencé l'hiver passé, d'une façon qui m'a touché. J'étais venu parler, assez tard dans la soirée, dans une petite ville américaine des Etats du Nord-Est. Comme toujours, l'assistance était composée de façon assez bariolée, c'est-à-dire d'étudiants, surtout d'étudiantes, de professeurs, de mondaines qui ont fait, à Paris, plus d'une visite. Dès le début de cette causerie, j'avais remarqué, debout dans le fond de la salle, de véritables paysans. Grands et larges, ils avaient dans le regard, l'allure, un je ne sais quoi, qui me rappelait ceux de chez nous. La séance terminée ils vinrent, les derniers, mais non les moins expansifs, pour me serrer la main ;

—Nous sommes, me dirent-ils, des bûcherons canadiens, émigrés aux Etats-Unis. Aujourd'hui, nous avons quitté nos bois par la neige pour venir vous souhaiter le bonjour. Nous allons retourner chez nous, à une douzaine de milles en traîneau, par la lune. Nous vous remercions bien. C'est la première fois de notre vie que nous entendons parler notre langue par un Français de France. Cela nous a donné beaucoup de plaisir.

Cette espèce de petit discours était prononcé, par le plus âgé de la bande, comme une adresse, et avec le plus pur accent du pays.

Une jeune fille, mondaine celle-là, qui habitait dans le voisinage était venue, elle aussi, pour entendre parler "françoués". Ses cheveux noirs, ses yeux admirables, me l'avaient à distance, fait prendre pour une Louisianaise exilée dans le Nord. De près, je la sentis pas créole et très Normande. Elle prononça quelques paroles gracieuses, son accent était pareil à celui des bûcherons. Non pas celui des paysans de Normandie, celui de Madame de Sévigné et des "honnêtes gens" de la cour du grand Roi.

Quelques semaines plus tard, j'étais à Québec. De l'admirable terrasse du château Frontenac, par les fenêtres de la résidence de sir L. A. Jetté, gouverneur de la ville, je regardais le Saint-Laurent rouler ses glaçons à la mer. J'écoutais mes amis d'un jour, M. le recteur de l'Université Laval, l'abbé Olivier Mathieu, M. le greffier de la paix, Ludovic Brunet, M. le shérif Langelier, M. Honoré Chassé, président de l'Institut canadien, me conter, dans leur langue savoureuse, un peu archaïque, la chronique de nos gloires communes. Et j'avais la sensation qu'entre Rouen, Elbeuf, Honfleur et le Havre, je voyais surgir d'une Seine élargie, une ville normande, qui emprunte quelque beauté à toutes les autres. Montréal est, au premier abord, une ville plus anglo-américaine que Québec. Il suffit de lire les noms écrits sur les boutiques, pour que la chère sensation de France revienne. Que dis-je, on est, ici, bien plus en France que dans certains quartiers du Paris moderne.

Depuis des semaines, vous parlementez péniblement en anglais, avec des policemen américains, importés d'Irlande avec des nègres, déguisés en garçons de restaurant ou en employés de chemin de fer, et qui n'ont pas cessé de sentir leur côte d'Afrique. Ici, vous pouvez, comme si vous étiez chez vous, vous adresser au pauvre homme qui conduit le tombereau du matin, à celui qui balaie la neige ; ils répondront en français. On vous regardera avec un peu d'étonnement, parce que vous ne prononcez pas à la mode du pays ; mais, de suite, on sourira. C'est compris ! Vous venez de la France d'en face ?

Et du haut en bas, l'accueil est le même. Pour modeste que soit le "pélerin" qui vient de France, il est sûr de trouver la bonne grâce chaleureuse. On dirait qu'il apporte une parole attendue, des nouvelles particulières des parents que chacun se souvient d'avoir laissés là-bas, et dont un jour, on espère bien faire la connaissance.

Je songe à ce dîner qu'ont bien voulu m'offrir, le 3 avril dernier, au St-James-Club, les Canadiens les plus distingués de Montréal.

—Je défie, disait le cher Alphonse Daudet, que l'on lise tout haut les noms que j'ai donnés aux héros de mon "Port-Tarascon", sans que le Midi apparaisse, avec son soleil, sa poussière, ses éclats de voix, ses enthousiasmes, son mirage !

De même n'apercevez-vous pas le cher pays de gris-bleu, le pays breton et normand, la France du Nord-Ouest, quand, devant vous, on égrène les nom de sir Alexandre Lacoste, président de la Cour d'Appel ; MM. les sénateurs Béique et Dandurand, MM. les députés Casgrain, Lafontaine, Bergevin, MM. les avocats Desaulniers, Gervais, Godin, Dubuque, Lafleur, Ovide Robillard, MM. les juges Ouimet, Robidoux, Taschereau, M. Beaugrand, ancien maire, président de l'Alliance française, MM. les docteurs La-Chapelle, Gardner, et sir Hingston, le comte Siéyès, l'honorable O. Taillon, ancien premier ministre, et Perodeau, conseiller législatif, M. Horace Archambault, ministre de la justice, M. le banquier Forget, MM. les professeurs Walton, doyen de la Faculté de Droit, et Laurentie, de l'Université Laval, M. Garneau, petits-fils de l'historien national ?

Un vrai Normand possède toujours au Canada quelque parent, fût-ce un cousin à la mode de Bretagne. J'en ai un, M. Sauvalle, directeur d'un des des grands journaux de là-bas. Il m'a présenté, le lendemain, à l'un des hommes les plus séduisants que j'aie rencontrés dans l'Autre-France, l'Honorable L. P. Brodeur, président de la Chambre des communes à Ottawa. C'est dire le Deschanel ou le Bourgeois de chez nous. Je devais, le soir même, parler à Ottawa. L'aimable président avait pensé que le meilleur moyen de me préparer un auditoire bienveillant était de me présenter, dans un déjeuner improvisé, aux personages importants du pays. Nous regrettions, malheureusement, l'absence d'un homme dont le Canada attend beaucoup, qui, déjà, a beaucoup tenu, qui était, alors, en déplacement aux Etats-Unis, et, oui, à cette heure, est, lui aussi, notre hôte, à Paris : M. J. I. Tarte, ministre des Travaux publics.

C'est à ce déjeuner de la Chambre des Communes, que j'ai eu l'honneur d'être présenté à Sir Wilfrid Laurier. On avait eu la courtoisie de me placer à côté de lui. Il voulut bien me recevoir, ce même jour, à son bureau, et, le soir, se rendre à la conférence qu'on m'avait demandée sur les traits particuliers du caractère des Normands, nos aïeux communs.

Sir Wilfrid Laurier est bien de cette lignée normande à laquelle l'Angleterre doit ses lords. (Je demande, en effet, la permission de constater une fois de plus, que je me trouve en Normandie, quand j'entre à la Chambre des lords. C'est à la Chambre des communes que l'on fait la connaissance des Saxons). Il a du Normand pur, la maigreur élancée, la poitrine bien ouverte, le masque flegmatique et fin ; il en a aussi les qualités morales, qui sont, comme chacun sait, le don oratoire, l'habileté politique, la ténacité. Eloquent, sir Wilfrid l'est en deux langues, selon que les nécessités du débat lui commandent de parler en français ou en anglais.

Sir Wilfrid revient d'Angleterre où, en sa qualité de premier ministre du Canada, il est allé prêter serment de fidélité au Roi Edouard. On peut être sûr que ce loyalisme n'est ni chez le premier ministre ni chez le peuple canadien dont, ici comme là-bas, sir Wilfrid est le plus haut représentant, un acte purement rituel et décoratif. Le Canada apprécie avec une gratitude historique que l'on doit louer le régime si libéral que lui a donné l'Angleterre.

Il est facile de deviner que, dès le début, les rapports n'ont pas été si bons. Les Canadiens se disaient avec amertume que le roi de France les avait abandonnés. Cela n'était pas une raison suffisante pour que leur visage se tournât avec le sourire de la belle humeur vers le nouveau souverain que leur donnait la politique. Comment allaient-ils être ménagés, eux, leur langue, leur religion, leur tradition, par cette nation protestante, anglo-saxonne, qui les tenait dans sa main ?

Quand on a vu les choses de près, on ne peut se lasser d'admirer, dans son principe et dans ses résultats, le libéralisme dont l'Angleterre a usé à l'endroit de ses sujets canadiens. Elle sentit la solidité des sentiments français, religieux, d'un peuple de paysans, solidement encadrés par un clergé merveilleusement patriote, et qui était prêt à la résistance. Elle n'entama pas la lutte. Elle n'entreprit rien contre une foi si forte ni contre une langue si chèrement aimée. Elle a été récompensée de son adroite tolérance, sinon par l'amour du moins par l'estime et l'affectueuse confiance de ses sujets d'outre-mer.

C'est pourquoi on s'étonne un peu à Québec, à Montréal, à Ottawa, quand on voit des Français de France souhaiter tout haut que le Canada se détache de l'Angleterre pour aller s'ajouter au libre groupe des Etats-Unis. Un tel désir s'explique suffisamment par la rancune que beaucoup de Français nourrissent contre les succès politiques de l'Angleterre et la satisfaction qu'ils éprouveraient à lui voir faire la grimace.

Il ne faudrait pas que cet état d'esprit, en soi-même un peu aveugle, allât jusqu'à souhaiter le dépit d'un voisin aux dépens de nos propres intérêts.

Or, une connaissance plus exacte de l'histoire contemporaine prouve que le Canada ne conservera son âme, sa culture, sa langue et ses sympathies françaises qu'à une condition; c'est que les Etats-Unis d'Amérique ne l'absorbent pas. L'expérience est malheureusement faite. Dans toute cette vallée du Mississipi, qui a été colonisée par le sang de France, le type et les noms de chez nous persistent, certes, mais notre langue est oubliée. L'abandon du catholicisme a été partout synonyme de la perte du français et de la mentalité française. Ç'a été en même temps une limite immédiate imposée à l'admirable fécondité de la famille canadienne. Toutes les vertus héritées de cette forte race disparaissent avec le changement de religion, c'est une brèche par où se glisse le métissage, puis la culture anglo-saxonne.

On a donc la surprise de trouver l'Angleterre, tige de la race anglo-saxonne, disposée à encourager les écoles ecclésiastiques françaises que l'on fonde, à cette heure, aux Etats-Unis, dans les centres d'émigration canadienne. L'Angleterre qui ne veut pas voir le Canada se séparer d'elle, estime qu'il est de son intérêt de maintenir ici contre l'envahissement de la race et de la culture anglo-saxonnes des éléments français et catholiques.

J'ai visité ces écoles canadiennes des Etats-Unis, depuis l'asile des tout-petits enfants jusqu'à la pension où des jeunes filles et de petits hommes achèvent une éducation complète. C'était chez tous la politesse et la grâce civilisée des enfants de chez nous dont l'éducation a été paternellement surveillée. Certes l'on n'attendait pas, à Woonsocket, le passant français qui entrait dans l'école par surprise. Cependant, en moins de quelques minutes, plus de cinq cents jeunes filles ont été réunies. Et, avec des voix pures, pour me saluer gracieusement, elles ont chanté la jolie poésie de Mgr Rosier dont voici le thème : "Quand je suis arrivé parmi vous, au Canada, vous m'avez demandé : "D'où venez-vous ?" J'ai répondu : "Je viens de France." Quand je rentrerai dans mon pays, et quand ceux de là-bas, à leur tour, me demanderont : "D'où venez-vous ?" A eux aussi, je répondrai: "Je reviens de France."

Ce jour-là j'ai compris ce qu'il faut entendre par le loyalisme des Canadiens : ils ont le bonheur de posséder, avec la langue et la tradition françaises, avec tout ce qu'il y a d'essentiel dans l'indépendance, les commodités d'un gouvernement anglais. C'est dans le cadre d'un pays merveilleux, aux trois quarts vierge, un état de vie morale et politique à peu près idéal.

HUGUES LE ROUX.

Le "Journal", Paris.

LA CIE S. CARSLEY, LIMITEE

Rue Notre-Dame. Le plus Grand Magasin de Montréal. 11 Sept. 1902

...TOUS A L'ECOLE...

Votre Garçonnet est-il Prêt ?

Vêtements d'Ecoliers

Habillements en tweed, 3 morceaux, genre sac et devant croisé, en tweed gris foncé, doublure en farmer satin, faits spécialement pour écoliers..... $3.00

Habillements, 3 morceaux, en serge diagonale et tweed de fantaisie bleu-marin tout laine, pourvus des meilleures fournitures et coupe des plus recommandables, pour écoliers. Prix..... $4.75

Reefers d'Ecoliers

Reefers bleu-marin, en serge pesante et drap nap, boutons ancre en cuivre, doublés de serge, pour Garçonnets. Spécial..... $1.35

Reefers en drap gris foncé, à doubles parements, collet haut et chaudement doublés, faits spécialement pour écoliers..... $2.30

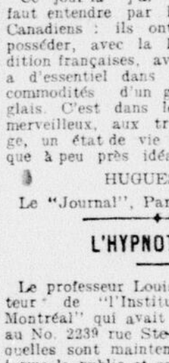

Grande Exposition de Manteaux d'Automne pour Dames

Des foules immenses ont visité les trois vastes départements affectés aux manteaux, collerettes et costumes, pour y voir les nouveautés qui y sont exposées. Voici la description de quelques-uns de ces spécimens.

Nouveaux manteaux en gris oxford et bleu, marin, dos ample, manches crampées, poches latérales, devant Chesterfield, pour dames. Prix de vente $5.00

Magnifiques manteaux en drap sans envers, col régent, manches crampées, devant Chesterfield et dos avec yoke. $8.50

Nouveaux manteaux en drap covert sans envers, nuances brun et nouveau vert, yoke au dos avec corde. Spécial..... $11.50

BERETS D'ECOLIERS

Nous venons de recevoir tous les derniers genres de chapeaux d'automne pour garçonnets et fillettes. La sorte voulue pour les écoliers.

Beaux bérets en drap bleu-marin, calotte molle, garnis d'une bande de ruban bleu-marin et lettrée en or, pour écoliers et écolières. Spécial..... 24c

Beaux bérets en drap bleu-marin et cardinal, garnis d'une grosse boucle au côté, pour demoiselles. Spécial..... 29c

Bérets en serge bleu-marin, calotte molle, garnis d'une en tuban de soie noire et lettrée en or, pour écoliers et écolières. Spécial.. 64c

Liste Spéciale pour Aujourd'hui

	Rég.	Auj.
Le meilleur beurre de crémerie.	25	22
Framboise, boîtes de 2 lbs.	15	12 1-2
Marmelade, pots de 1 lb.	12 1-2	10
Borax, paquet de 1 lb.	10	8 1-2
Soda à pâte, paquet de 1 lb.	8 1-2	6
Pelures de pommes. . . .	8	5
Suspenseurs d'habits. . .	10	5
Sas à farine.	18	12

	Rég.	Auj.
Bouilloires en ferblanc ..	70	53
Services de toilette, le service.	1.60	1.20
Service à thé, (40 morceaux)	2.60	2.10
Services à dîner (81 morceaux).	4.50	3.50
Casseroles à confiture (8 gallons).	60	45

Commandes par la poste promptement exécutées.

LA CIE S. CARSLEY, LIMITEE

Nos 1765 à 1783 Notre-Dame, 184 à 194 St-Jacques, MONTREAL

L'HYPNOTISME

Le professeur Louis Fortier, fondateur de "l'Institut Hypnotique de Montréal" qui avait ses salles d'étude au No. 2239 rue Ste-Catherine et les quelles sont maintenant fermées, informe le public et ses clients qu'il est maintenant employé comme professeur à l'"Institut Hypnotique" et à "l'Institut des Sciences Occultes" No. 1586 rue Ste-Catherine, en face des MM. Dupuis Frères.

Déjà plusieurs Dames et Messieurs en suivent les classes, où l'hypnotisme, la clairvoyance, et l'art de deviner la pensée, sont enseignés. Des séances privées sont données, et toute personne intéressée peut-être admise en s'adressant à l'Institut 1586 rue Ste-Catherine, Téléphone Bell East 2358.

Grand incendie à Ste-Thérèse

Sainte-Thérèse, 12. — Hier après-midi, vers quatre heures, un terrible incendie se déclarait dans les bâtiments de M. Max. Leguerrier et menaçait de détruire la partie commerciale du village.

Heureusement qu'une aussi grave conflagration a pu être évitée. M. Max. Leguerrier a eu tous ses bâtiments brûlés; Mme Nazaire Dubois a eu ses bâtiments détruits et sa maison endommagée; M. D. Cloutier, son magasin endommagé; M. W. P. Brennan, beaucoup de marchandises endommagées par l'eau.

La maison de M. Max. Leguerrier a failli passer au feu. Tous les locataires, MM. P. Brunet, Mad. Bouchard, M. Brennan avaient sorti leur ménage dans la crainte que le feu se déclarât dans la maison. Le feu a été sous contrôle vers les cinq heures et demie après avoir fait pour environ $4.000 de dommages.

M. ROBLIN MALADE

Il ne peut s'occuper d'affaires.

Winnipeg, 12.—L'hon. R. P. Roblin, premier ministre provincial, est malade à sa résidence. Il lui est absolument interdit de s'occuper d'affaires.

LES CITOYENS DE DUBLIN

Protestent contre la conduite du gouvernement anglais

Dublin 12.—Le conseil de ville de Dublin vient de protester formellement contre la mise sous le "Crimes Act" de la ville de Dublin, celle où, proportionnellement à la population, la criminalitéest moindre que partout ailleurs dans le monde entier.

L'achat des mines anglaises

Londres, 13—L'"Evening News" dit qu'un syndicat au capital de $50.000.000 est organisé par le "Coal Combine" qui se propose d'acheter les mines des compagnies Fyfe et Clyde.

Guide Commercial du "Journal"

RESTAURANT

Un Bon Coin

Bons viveurs, sur la route,
Si vous avez besoin
De vous payer la goutte,
Je connais un bon coin.
Très chic et très attirant,
L'Alcide Restaurant.

CoinSt-Dominique à Legauchetière
1

BOIS

Bureau principal et Clos
131 Legauchetière. Tél. Bell
Est 1678, March. 74
BOIS d
Sc lag ee
D. PARIZEAU
BOIS DE CHARPENTE
Clos—rue St-Laurent
St-Louis du Mile-End
Tél. des March. 1841

OPTICIEN

ROD. CARRIERE
Opticien diplomé du Collège d'Optique de Philadelphie.
Les prescriptions de Messieurs les Oculistes sont remplies avec soin et à des prix modérés. Ajustement parfait.
1540 rue Ste-Catherine, Montréal
Entre les rues St-André et St-Timothée.
TEL. BELL EST 2257. 151-1a

CAFÉ

Le Bon Monde

se donne rendez-vous, chaque jour au
"CAFE DE LA PRESSE"
63 RUE SAINT-JACQUES.
C'est un pied-à-terre charmant où l'on trouve vins, liqueurs, boissons gazeuses et cigares de choix.
J. L. PHILLIPS, prop.
(2) Ex-gérant du Club Canadien.

SALONS DE BILLARD ET POOL

SALONS DE BILLARD ET POOL
Magasin de Cigares
F.-X. SAUVIAT,
1910 RUE NOTRE-DAME
Edifice Belmoral.
150-11-m

COMPTABLES

CHARTRAND & TURGEON
COMPTABLES
180 ST-JACQUES, - - Montréal.
Tél. Bell Main 2638. Marchands 642
118-6n

COLLECTIONS

VITAL RABY. J. O. MOTARD
RABY & MOTARD
Comptables, Auditeurs et Commissaires et Agents Généraux
71a Rue St-Jacques, Montréal
Tel. Bell Main 1254. March. 1672

BOIS

O. DUFRESNE, Jr. & FRÈRE
BOIS DE SCIAGE,
EN GROS. . . .
2388, rue Notre-Dame
MONTREAL

RICIENS

E. L. LEBRUN M. DE VILLIERS
Electric Eng. & Supply Co.
21, RUE BLEURY
Manufacturiers d'Appareils Electriques
Dynamos, Moteurs. Appareils Spéciaux dessinés et Construits. 145-1a

...Page du Cultivateur...

Labour Superficiel et Rotations

Pendant longtemps, les cultivateurs de l'est du Canada se sont exclusivement livrés à la production des céréales. La force de l'habaitude et la manque de connaissances contribuèrent à généraliser un pareil système de culture, imposé, d'abord, par la nécessité, et qui ne dut, ensuite, se popularité qu'à la richesse merveilleuse du sol et à la fertilité apparemment inépuisable des terres de cette région.

Cependant la perspective d'une production surabondante de céréales dans les Territoires du Nord-Ouest et les rendements toujours de plus en plus faibles de nos champs, ont depuis quelques années, fortement ébranlé la confiance générale, et fait naître un désir, hautement manifesté, de changements dans l'organisme de notre exploitation agricole.

La culture pastorale ou production animale, système le moins épuisant pour le sol, l'emporte rapidement sur la culture céréale.

Nombreuses sont les fermes, aujourd'hui, en meilleures conditions qu'elles ne l'étaient, il y a quelques années, et telle est la puissanse restauratrice de la nature que le rendement des récoltes s'est fortement élevé dans les provinces de l'est depuis la baisse de leurs exportations ruineuses de grain.

Mais — nous n'apprenons rien aux cultivateurs — même avec ce système de culture pastorale ou de production animale longtemps en pratique le sol perdra encore de sa fertilité, si, en outre des produits de la ferme, on ne fait consommer au bétail des quantités considérables de nourritures importées du dehors, et que l'on ne prenne grand soin de la fabrication et de l'utilisation des fumiers.

Ceci conduit naturellement à l'étude des moyens de rendre au sol, sans de trop fortes dépenses, sa fertilité native, et tout cultivateur devrait, pour longtemps, adopter la devise suivante: "Cultiver ses terres de manière à les enrichir, tout en leur faisant donner des rendements maxima."

Il est impossible dans un simple article de journal de discuter à fond un sujet aussi important; disons de suite qu'un plan qui a donné de bons résultats, c'est de labourer, en août, les prairies et les pâturages à une épaisseur de trois pouces et demie à quatre pouces seulement. Immédiatement après le labour et si le temps est sec, roulage et léger hersage. On ne hersera de nouveau, mais légèrement toujours et sans briser le labour, que lorsque les bonnes et les mauvaises herbes commenceront à poindre et ainsi, à intervalles, jusqu'en octobre, chaque fois que les mauvaises herbes apparaissent de nouveau. En octobre au triscole à double versoirs, dernier labour superficiel de quatre pouces, en billons espacés de 23 pouces, et de 3 à 10 pouces de hauteurs. On a trouvé que ces façons données au sol convenaient très bien au maïs, aux racines et au grain. Préparé de cette manière plutôt que par un labour à la fin de l'automne, un terrain est plus tôt prêt à être ensemensé de grain, le printemps.

Si on adopte une rotation convenable à ce système de labours superficiels, on peut s'attendre à d'excellents résultats. Comme le trèfle est la seule plante qui enrichisse le sol tout en donnant une récolte payante, cette légumineuse devient naturellement, dans ce pays un facteur important de cette rotation qui commence avec le mois d'août. A ce sujet, énumérons, ici, quelques genres de rotation propres à améliorer nos terres.

Rotation de 3 ans (1) Grain, (2) prairie de trèfle, (3) pâturage.

Rotation de 3 ans (1) Maïs et racines, (2) grain, (3) prairie de trèfle.

Rotation ne 4 ans (1) Maïs et racine ou pois, (2) grain, (3) prairie, de trèfle, (4) prairie ou pâturage.

Rotation de 5 ans (1) Grain, avec 10 livres de graine de trèfle pour enfouir comme engrais, (2) maïs et racines, (3) grain, (4) prairie de trèfle, (5) prairie ou pâturage.

Rotation de 6 ans. La même que celle de 5 ans avec une année de plus de pâturage.

Les labours superficiels et ces rotations d'aussi courte durée ont pour effet de rendre plus puissant et de fixer en lieu propice le principal facteur de la fertilité du sol. Toute matière organique exposée à l'humidité et à la chaleur se décompose promptement et donne naissance à un produit de couleur noire, appelé "humus", le facteur auquel il est fait allusion ci-dessus. Nos prairies et nos terres nouvelles renferment de très fortes quantités d'humus qui se dissiperont bien vite, cependant, si elles sont exposées à la chaleur et mélangées de matières terreuses. On ne peut donc plus sûrement travailler au prompt gaspillage de cette réserve d'humus que par des cultures répétées de grain sur des labours profonds.

Variées et importantes sont les fonctions de cette matière abondante, mais néanmoins si facile à dissiper ; comme chacun a pu le remarquer, de nature spongieuse et retenant bien l'humidité durant les périodes de sécheresse, l'humus laisse facilement et sans dommage aucun, les eaux surabondantes s'écouler dans les couches sous-jacentes du sol.

L'humus augmente encore la tenacité des terres légères et procure un milieu convenable au développement des racines ; tout opposés, cependant, sont ses effets dans les terres fortes qu'il divise et ameublit, activant, ainsi, dans ces terres, la circulation l'air et de l'eau et permettant au système radiculaire de s'étendre avec plus de facilité à la recherche de sa nourriture ; en un mot, c'est la substance prédominante dans tous les sols d'une nature physique parfaite. Provenant de la décomposition de matières organiques, et, par suite, riche en éléments nutritifs des plantes, l'humus retient une forte proportion de cette nourriture sous une forme assimilable. C'est l'humus qui présente aux végétaux toute nourriture inerte dans un état où l'absorption en est plus facile ; de plus, il fixera dans les couches superficielles du sol quantités d'éléments nutritifs à l'état soluble, qui, autrement, seraient entraînés dans les couches sous-jacentes.

Les sources les plus importantes, qui fournissent l'humus sur la plupart des fermes, sont les fumiers ordinaires et les débris des récoltes. De l'emploi raisonné de ces substances dépend l'avenir de l'agriculture au Canada.

Moins considérable est l'approvisionnement d'humus, plus important il devient de bien déterminer dans quelles couches du sol — superficielles ou sous-jacentes — cette précieuse substance doit être enfouie. Il est aujourd'hui reconnu que presque toutes nos récoltes tirent la plus forte partie de leur nourriture des couches superficielles du sol, car, exception faite de certaines plantes dont quelques-unes de leurs racines s'enfoncent à une grande profondeur, le plus grand nombre des racines de toutes les plantes s'étendent à la surface du sol. Presque toutes les espèces de plantes croissent mieux dans un terrain dont les couches superficielles sont meubles et riches en humus. Peut-on expliquer autrement ces récoltes abondantes dans les terres neuves ou sur les chaumes de prairies? Quelle meilleure raison donner à la pousse vigoureuse de nos forêts? Là le sous-sol n'a jamais été remué, comment l'arbre géant et le miniscule arbuste ont-ils pu trouver leur nourriture ailleurs que dans les couches superficielles du sol? Il est donc naturel de travailler à emmagasiner la nourriture assimilable des plantes de préférence dans les couches superficielles de nos champs, qui devraient toujours être bien ameublies, et riches de toutes les qualités physiques constituant les meilleurs sols.

Comment arriver à réunir sur nos terres toutes les conditions propices à une végétation rapide et vigoureuse, voilà la grande question à la solution de laquelle le cultivateur de progrès, doit consacrer toute son énergie, toute son intelligence. De nombreuses expériences et une longue pratique ont prouvé que les labours superficiels et certaines rotations—rotation de 3 ou de 4 ans dans les districts où prévalent les sécheresses, et rotation de 5 ans dans les districts pluvieux — contribuent fortement à accroitre la quantité d'humus dans les couches superficielles du sol, dont "les propriétés physiques se trouvent ainsi grandement améliorées", ce qui, en d'autres termes, signifie "fertilité plus grande de nos champs."

LA VERSE DES CEREALES

La verse des céréales est un accident à juste titre redouté des cultivateurs, et lorsqu'elle se généralise, elle peut prendre les proportions d'un véritable désastre.

Elle est toutefois déterminée par des causes bien différentes. Conséquemment, elle présente, suivant le cas, plus ou moins de gravité.

La verse est "spontanée ou accidentelle"; mais ses effets sont d'autant plus fâcheux que les tiges de céréales sont plus couchées sur le sol et que l'époque où elle se produit est plus éloignée de la maturité. Lorsque la verse ne consiste qu'en une inclinaison de 45 à 60 degrés n'entraînant pas le pliage brusque du pied de la tige, la circulation de sève, cela se conçoit, n'est pas entravée, et la maturité peut encore se produire dans de bonnes conditions. Mais, quand la plante est brusquement pliée à angle vif ou que présentant une cassure, elle est couchée sur le sol, la sève ne monte plus jusqu'aux épis; le voisinage du sol humide altère la paille et lui communique une coloration brune qui la déprécie considérablement; le grain aussi, en supposant que la verse se soit produite après sa formation, se trouve déprécié: parfois même il germe, ou les mauvaises herbes prenant le dessus, font pourrir toute la récolte.

Si l'accident se produit avant la floraison et s'il se traduit par un pliage brusque ou la rupture de la tige, la plante ayant encore besoin de tirer du sol une grande partie de ses aliments nutritifs, se trouve fort génée dans son absorption. Il en résulte un ralentissement dans la nutrition minérale toujours accompagnée par une diminution de l'assimilation du carbone, par suite d'une exposition moins complète des parties vertes à la lumière. Si, au contraire, la verse n'arrive qu'après floraison, les dégâts sont atténués par ce fait que la plante a alors tiré du sol presque tous les éléments qui lui sont nécessaires pour la constitution du grain. Pourvu, dès lors, que la circulation de l'eau dans la tige reste suffisante pour permettre la migration des éléments qui y sont accumulés vers l'épi, la formation du grain a lieu à peu près normalement.

Les causes de la verse sont très nombreuses. Mais on peut dire que c'est surtout par les années chaudes et humides qu'elle se produit. Cela se conçoit, car pour peu que les sols portant les céréales soient riches en azote, sous l'influence de la chaleur et de l'eau, la plante pousse avec une grande rapidité. Les feuilles sont grandes et abondantes; les tiges, privées de lumière, s'allongent, restent grêles, l'absorption du carbone étant trop restreinte; la partie inférieure est étiolée, et le moindre orage ou même un coup de vent quelque peu fort, couche ces tiges qui ne se relèveront jamais.

Alors même la végétation s'est faite normalement, les céréales ne résistent pas aux violentes pluies d'orages et aux coups de vent dont elles sont accompagnées le plus souvent.

Le manque de silice dans les tiges a été considéré pendant longtemps comme l'une des principales causes de la verse. M. Isidore Pierre a démontré qu'il n'en était pas ainsi, car, parfois, les blés versés sont plus riches en silice que ceux restés debout.

Suivant la remarque de M. L. Moll, les grains versent plus souvent dans les terres légères que dans les terres fortes, même à égalité de fumure, en outre, dans les lieux bas, humides, ombragés, la verse est plus fréquente que dans les situations élevées, aérées, et exposées à la pleine action de la lumière; il en est de même dans les sols superficiels, surtout s'ils reposent sur un sous-sol imperméable, plutôt que dans les sols profondément remués.

Ce qui est moins connu, et ce qui pourtant semble certain, toujours d'après M. Moll, c'est qu'une terre pauvre naturellement, ou appauvrie supporte, en général, moins bien qu'une terre fertile, une forte fumure.

Tous les cultivateurs savent qu'un excès d'azote assimilable est nuisible, parce qu'ainsi le défaut d'équilibre entre les principes fertilisants contenus ou apportés dans un sol, occasionne la verse.

En réalité, on peut ramener les différentes causes de la verse spontanée, à deux principales : 1o. l'excès de la fumure azotée sur la fumure phosphatée et potassique : 2o. le défaut d'aération de la lumière.

Quand elle est accidentelle et produite par exemple par des orages violents, il n'est guère possible d'y remédier, mais quand elle est le fait de causes prédisposantes, on peut la prévenir dans une certaine mesure.

D'abord, les semis en ligne, facilitant la pénétration de l'air et de la lumière, permettent aux tiges d'acquérir plus de résistance.

De plus, il faut ramener et équilibrer l'apport des éléments fertilisants. Dans une terre riche en azote, compléter la fumure par des engrais phosphatés et potassiques.

L'effanage au printemps, des blés trop forts et trop verts, atténue le danger de verse.

Enfin, les variétés de céréales sont à paille plus ou moins rigide.

La verse peut avoir une autre cause que celles ci-dessus énumérées. Elle peut être le résultat d'une maladie spéciale connue sous le nom de "piétin" ou "maladie du pied", et qui consiste dans l'envahissement des entre-nœuds les plus rapprochés du sol, par un champignon parasite dénommé "ophiobolus graminis".

Les tiges attaquées présentent à leur partie inférieure, des plaques d'un gris ardoisé, plus ou moins étendues. Les tissus de ces tiges sont altérés sur toute leur profondeur et envahis par les filaments du parasite.

Le piétin, diminuant beaucoup la solidité de la tige à sa base, amène la verse dès que les orages se produisent; les épis restent petits et généralement mous, et il y a un déficit assez considérable sur la qualité et la quantité du produit.

D'après M. Schribaux, la maladie attaquerait surtout les variétés précoces.

Le piétin serait la conséquence d'un excès d'humidité au printemps, d'un semis trop épais dans une terre trop sèche et pas assez rappuyée de l'emploi de variétés hâtives et de la répétition trop fréquente de la culture du froment sur le même sol.

On a recommandé pour empêcher la propagation du mal, d'incendier les chaumes après la moisson.

Le meilleur moyen, croyons-nous, d'arrêter les ravages du piétin, c'est de semer assez clair, pour que les plantes obtenues soient vigoureuses, et de forcer la dose des engrais phosphatés.

Pour terminer, un conseil pratique: La maturité des blés versés se faisant assez irrégulièrement, il est de premier intérêt de les récolter de bonne heure et de les laisser mûrir en moyettes: c'est là un moyen d'atténuer la perte, qui pourrait devenir considérable, si le grain le plus mûr, en raison de l'humidité du sol, se mettait à germer, ce qui arrive assez souvent.

Les Engrais Liquides

Obtenir par une culture bien comprise, les produits les plus remarquables, les rendements les plus élevés, tel est le but vers lequel doit tendre le jardinier amateur ou professionnel, véritablement soucieux de son métier.

A cet effet, il consomme de grandes masses de fumier qu'il enfouit dans le sol, ou qu'il dépose en couverture sous forme de paillis. La totalité de ces engrais n'est jamais assimilée, il y a des pertes, principalement en matières azotées qui disparaissent dans l'atmosphère ou dans le sous-sol, sans être utilisées par les plantes.

Il est peu de matières fertilisantes, par contre, qui agissent aussi efficacement que les engrais dissous ou associés à l'eau, comme le sont les engrais liquides.

A la ferme, nous disposons d'un engrais liquide riche, et tout fabriqué : c'est le purin. Le purin doit être additionné d'une quantité d'eau d'autant plus élevée qu'il est plus pur et que la terre est plus sèche.

En principe, d'ailleurs, on ne doit pas répandre d'engrais liquides, surtout concentrés sur un sol desséché.

Dans un tel sol, en effet, les racines se trouvent très avides d'eau et exposées à absorber une quantité trop élevée de matière, surtout pour les plantes en pots.

Il y a donc nécessité de tremper préalablement la terre à fond, à moins d'employer des produits extrêmement dilués.

La terre étant bien imbibée d'eau, il n'y a plus alors de brûlure à craindre, on peut employer le purin coupé de deux tiers d'eau, s'il est pur, ou tel que, s'il est déjà mélangé à l'eau des pluies.

Les horticulteurs et jardiniers belges emploient assez couramment l'engrais humain, qu'ils délayent dans l'eau.

Voilà qui est certainement très bon pour les Hortensias, les Azalées, les Rhododendrons, mais pour les légumes, surtout ceux qui se mangent crus, melons, radis, cresson, céleri, laitues, chicorées, et autres salades, nous pensons qu'il y a lieu d'être quelque peu circonspect.

Tout d'abord, l'odeur des matières fécales peut se communiquer aux légumes, et, bien que l'on puisse enlever cette odeur par l'emploi du sulfate de fer, rarement les maraîchers qui ont employé des fumiers de vidange nature, en ont continué l'emploi pour cette raison que, non seulement les légumes, mais les chaussures, les vêtements demeurent infectés pendant un temps très long. Les légumes ne sauraient dissocier entièrement les éléments de ces émanations pour en composer des parfums.

A côté de cet inconvénient, que les personnes peu délicates sous le rapport olfactif, pourraient, à la rigueur, être tentées de négliger, il y en a un autre beaucoup plus grave : ces matières peuvent, en effet, contenir, et contiennent souvent, des germes de maladies, des microbes qui trouvent dans les légumes un milieu de culture favorable, ceux-ci, ou certains d'entre eux, seront absorbés sans avoir subi la cuisson, et voilà nos bons légumes devenus pourvoyeurs d'hôpitaux.

Autant que possible donc, nous délaisserons, malgré ses avantages incontestés, l'engrais humain, l'engrais flamand, comme on l'appelle encore.

On peut utiliser comme engrais liquide la bouse de vache délayée dans l'eau, le crottin, les poulnées, fientes de pigeon, les crottes et l'urine de mouton, lorsqu'on en peut disposer; ces derniers engrais, tous les gens de culture le savent, sont des plus énergiques.

Pour la campagne voilà qui est fort bien, mais à la ville, il n'est pas souvent commode de se procurer ces matières. Quant aux produits de vidange, nous l'avons dit, nous préférons ne point nous en servir pour les légumes.

Bien des horticulteurs emploient maintenant le sulfate d'ammoniaque à la dose de un kilog. et demi à 2 kilog. pour cent d'eau et, la période d'incrédulité étant passée, la plupart évitent de se laisser voir de leurs confrères dans la crainte qu'ils ne profitent du secret et de l'expérience acquise. Beau secret, qui depuis plus de vingt ans est entré dans la pratique agricole!

Le sulfate d'ammoniaque est très bon, mais pourquoi ne pas lui adjoindre un peu de sulfate de potasse, on aura ainsi formé un engrais mieux équilibré, presque complet et qui serait parfait si on y ajoutait quelque peu de phosphate de potasse ou de phosphate d'ammoniaque.

Le nitrate de potasse est également très bon, mais moins riche en azote (13 p.c.) que le sulfate d'ammoniaque (21 p.c.); on peut les employer par parties égales soit 2 lbs de chaque pour 100 pintes d'eau; on peut également ajouter un peu de tourteau engrais ou de sang desséché.

Pour dissoudre l'engrais chimique, on le laisse en suspension dans un petit sac ou sur un vieux tamis au niveau de l'eau, on agite ensuite.

Pour les poireaux si des rigoles sont tracées, on fait couler l'eau dans les ravons sinon tout simplement entre les lignes de plants.

Les navets peuvent être arrosés à pleine pomme, on peut compléter par une mouillure à l'eau pour laver les feuilles.

Quant aux choux, aux choux-fleurs, auxquels on administre volontiers des engrais liquides parce qu'ils en valent plutôt la peine, on fait, à l'aide du plantoir et jusque sous le pied, un trou oblique dont l'orifice doit être écarté de quelques pouces de la tige. C'est dans ce trou, pour qu'il pénètre plus avant, qu'on répand l'engrais une fois ou deux par semaine. Certains, après avoir butté légèrement les choux-fleurs font une petite cuvette dans la butte ou circulairement, évitant ainsi de déchausser le plant.

Quel que soit leur mode d'emploi, les engrais liquides donnent toujours de bons résultats pour une faible augmentation de dépense de travail.

HENRI CARON.
Séminiculteur et pépiniériste.

CONTRE LES BRULURES

Un confrère écrit:

L'un des meilleurs pansements contre les brûlures est aussi simple que peu coûteux. Il est, de plus, à la portée de tout le monde et, dans toutes les familles on devrait l'avoir sous la main; c'est la gomme arabique en poudre.

Avec un peu d'eau, on détrempe la poudre de gomme qu'on laisse aussi consistante que possible, puis on l'étend sur la partie brûlée.

La chaleur de la plaie ajoutée à celle du corps produit une dessication rapide, et la brûlure, mise à l'abri de l'air, ne cause plus aucune douleur.

Si la brûlure se trouve à une jointure, la gomme se fendille parfois, il suffit alors de boucher ces fentes avec un nouvel enduit de gomme liquide.

Lorsqu'il vous arrive par hasard, de vous brûler un doigt, mouillez-le immédiatement en le trempant dans de l'eau, puis répandez par dessus de la gomme arabique en poudre; renouvelez l'opération si vous jugez que l'enduit n'est pas suffisant.

Ce moyen de traitement est excellent pour les brûlures au premier et au second degré; la douleur disparait promptement et la cicatrisation se fait sans entrave.

A la rigueur, la fécule de pomme de terre pourrait remplacer la gomme mais cela tient moins et le résultat est moins satisfaisant.

Le Chaulage

Dans un des derniers numéros du "Country Gentleman", le Dr Henry Stewart insiste de nouveau sur l'importance du chaulage. Il croit qu'il est nécessaire tous les cinq ans. Il prétend que la partie minérale des plantes est composée surtout de chaux et que le sol doit en être pourvu en grande quantité. Il faut répandre la chaux également et avec le plus grand soin.

POUR SAVOIR SI UNE FAUX EST BONNE

La faux étant suspendue à un fil par le milieu de la queue ou de la poignée, on la fait résonner le plus faiblement possible en frappant doucement à petits coups le long de la lame avec un corps dur quelconque. Si le ton est élevé, clair et argentin, la faux est bonne si, au contraire, le son est grave, sourd comme celui d'une feuille de tôle, la faux ne vaut rien.

Dans le cas où deux faux donneraient un son également aigu, il faut prendre de préférence celle dont la sonorité se produit plus longtemps.

—Pour éloigner les insectes des choux, des melons, du tabac, etc., un horticulteur de Québec conseille de placer au pied de ces plantes des boules de napthaline que l'on trouve dans le commerce sous le nom de boules à mites en boules de carbone, et dont le prix est d'ailleurs très minime. On peut avantageusement les concasser en morceaux et les répandre sur le sol. L'odeur de la naphtaline semble absolument insupportable pour les insectes.

Carnet de la Menagere

Conservation des œufs

Nous avons indiqué, dans un précédent article, quatre "moyens de vérifier la fraîcheur des œufs". Pour compléter ce que nous avons dit sur ce sujet intéressant, et avant d'aborder l'énumération des procédés de conversation proposés, nous croyons devoir signaler, à cette place, une cinquième méthode, tout récemment récompensée par la Société d'aviculture de Saxe, qui permet de trouver l'âge d'un œuf presque à un jour près.

Voici en quoi consiste cette nouvelle et originale méthode de vérification. Plongés dans l'eau "ordinaire" (se servir d'un large bocal ou mieux d'une auge "en verre") presque tous les œufs tombent au fond du récipient ; mais on peut remarquer qu'ils ne s'y disposent pas de la même façon :

L'œuf frais demeure horizontal

L'œuf de 3 à 5 jours fait un angle de 20o avec l'horizon.

L'œuf de 8 jours fait un angle de 45o avec l'horizon.

L'œuf de 14 jours fait un angle de 60o avec l'horizon.

L'œuf de 3 semaines fait un angle de 75o avec l'horizon.

L'œuf d'un mois, reste vertical sur sa pointe.

L'œuf plus âgé encore, flotte.

Un appareil spécial permettrait d'indiquer, suivant l'angle d'inclination obtenu, l'âge des œufs observés.

Comme on voit, c'est très simple. Seulement, comme pour l'œuf de Christophe Colomb, ce moyen si simple, encore fallait-il le trouver....

Procédés de conservation des œufs—Ils sont nombreux ; mais tous sans exception, sont basés sur le principe que nous avons énoncé. Certains procédés, très simples, sont cependant efficaces pour une conservation peu prolongé des œufs ; d'autres assurent une conservation plus longue et plus parfaite, mais exigent plus de manipulations ; quelques-uns, peu pratiques à la ferme, sont simplement curieux.... à citer.

Quand on ne veut conserver les œufs que peu de temps, il suffit d'employer le procédé des papillotes (envelopper les œufs dans un "papier fin", de soie ou analogue ou dans de "vieux journaux") ou de les enfouir entre des couches de linge, dans des "rognures de papier", du "son", des "menus grains," de la "farine de froment", de la sciure de bois de chêne" des "cendres de bois", du "poussier de charbon", du "plâtre", du "sable" toutes matières propres à s'opposer à l'introduction de l'air et, partant à l'évaporation des liquides intérieurs. Disons cependant que le "son" donne souvent aux œufs un goût de moisi, et que la "sciure de bois" leur communique fréquemment aussi une odeur plus ou moins prononcée, suivant sa provenancée. Le "sable de rivière" bien lavé et bien séché au soleil, le seul dont on doit se servir, ne paraît pas s'opposer suffisamment à l'introduction de l'air. Eviter l'emploi du "papeir naturellement imprimé" qui donne aux œufs l'odeur de l'encre d'imprimerie. Emmagasiner les caisses ou tonneaux dans un endroit où la température est fraîche et peu variable.—Dans les ménages on pourrait encore employer le procédé suivant : "faire cuire les œufs dans l'eau bouillante", comme si on voulait les consommer de suite, "à la coque" Mettre en corbeilles ou en caisses dans un endroit frais. Faire réchauffer les œufs au moment de s'en servir. Trois mois de conservation : l'albumine coagulée s'oppose au passage de l'air.

Les œufs conservés dans le "sel gemme" sont difficilement acceptés par le commerce, parce qu'ils n'ont pas bonne mine: leur blanc devient, à la longue, légèrement salé. — Peu pratique est le procédé qui consiste à injecter une "solution saline" dans la chambre à air. — Ne le sont pas plus, les procédés basés sur l'emploi du "beurre," de la "graisse", des "huiles" d'olive et de lin," de la cire, de la "gélatine et du borax en mélange," du "collodion" de la "gomme laque" de la "vaseline", de la "paraffine", du "permanganate de potasse," de "l'alun," de "l'acide salicylique," etc. — Les "glacières" sont excellentes pour la conservation des œufs. — Curieux, sont les procédés de M. W. Jessen, de Copenhague (trempage des œufs dans une "solution de caoutchouc dans la benzine)," et de M. C. Reinhard (bain d'acide sulfurique). — Citons encore une méthode employée aux Etats-Unis (séparation des jaunes et des blancs), et une autre en Angleterre (dessiccation des œufs).

LAIT DE CHAUX. — C'est le procédé classique, le plus usité pour la conservation en "grand" des œufs de consommation. Durée de conservation : six mois à un an. Mode opératoire variable.

Dans quelques pintes d'eau, ajouter une poignée de chaux vive ou éteinte depuis peu, agiter le mélange à plusieurs reprises pour faciliter la dissolution, puis laisser reposer. Décanter le liquide clair. — Empiler les œufs (frais pondus, non "fêlés" et nettoyés à la brosse) dans des pots en grès, le gros bout tourné vers le haut, verser l'eau de chaux, jusqu'à recouvrement complet des œufs, fermer hermétiquement les vases, les descendre à la cave ou les déposer dans tout autre local frais et obscur. N'ouvrir les pots et ne briser la croûte de carbonate de chaux qui s'est formée à la surfacedu liquide, qu'au moment de livrer les œufs au commerce ou de s'en servir pour les besoins du ménage. Un trou pratiqué au bas des vases et fermé avec un bouchon, permet de laisser écouler du liquide au fur et à mesure que l'on prend des œufs dans la provision.

La chaux bouche les imperceptibles et nombreux petits trous de la coquille, empêchant ainsi l'évaporation des liquides intérieurs et l'accès de l'air extérieur, agent de corruption des œufs. Manier délicatement les œufs, car ils sont fragiles.

Méthode Kubel ou du bain de chaux salé.— Le procédé à l'eau de chaux, tel que nous venons de le décrire, donne des résultats excellents pour la conservation prolongée des œufs, mais il a l'inconvénient de leur communiquer un goût particulier, peu agréable, par suite de la pénétration de l'eau de chaux à travers la coquille. Ces œufs, bien qu'ils soient cependant très bons en omelette ou sur le plat, ne conviennent pas pour manger à la coque.

D'après le docteur Kubel, rien ne serait plus facile d'empêcher ce phénomène de pénétration de se produire: il suffirait tout simplement d'augmenter la densité du bain et de l'amener à celle du liquide du blanc d'œuf, en chargeant l'eau de chaux de "sel de cuisine (6 p. olo).

Certains pâtissiers prétendent que leurs œufs, plongés dans des citernes où ils se placent d'eux-mêmes sur la pointe, se conservent mieux sans adjonction de sel au lait de chaux. Peut-être ? Mais aussi, les œufs conservés par les pâtissiers et les boulangers, ne sont pas destinés à être mangés à la coque.!

Quelques personnes assurent s'être bien trouvées d'ajouter à la chaux du "sucre en poudre 10 p. c.

Parmi d'autres procédés à base de chaux, mentionnons encore celui du docteur Cruvelhier (lait de chaux et crème de tartre) celui préconisé par l'"American agriculturist" (chaux, sel, carbonnate de soude, crème de tartre, salpêtre, borax et alun), très compliqué comme on le voit ; enfin la préparation : "caillé, blancs d'œufs et chaux.

Silicate de potasse.— Excellent procédé, Durée de conservation "parfaite" des œufs: six mois à un an. A essayer dans les ménages, concurremment avec le procédé à l'eau de chaux

Préparer dans un récipient une solution à 10 p. olo de silicate de potasse.

Faire tremper les oeufs quelques instants dans le liquide: le silicate obstrue les pores de la coquille, en vitrifient la surface, et empêche ainsi la pénétration de l'air. Retirer les oeufs de la solution, les déposer, "sans qu'ils se touchent," sur une table ou sur une planche "préalablement recouverte de feuilles de papier," et les laisser sécher pendant 24 heures environ. Surtout, ne pas oublier les feuilles de papier, et veiller avec soin à ce que les oeufs ne se touchent pas, car il y aurait adhérence aux points de contact, et on ne pourrait séparer les oeufs sans les briser.

Après séchage, ranger les oeufs en caisses bien closes, et emmagasiner en lieu frais.

Le procédé au silicate a un inconvénient, celui de rendre les oeufs cassants, quand on les plonge dans l'eau bouillante ("cuisson à la coque") : ils se fendent et ne sont plus guère présentables. La cause de ce fendillement est facile à saisir: le gaz contenu dans la chambre à air, dilaté par la chaleur, réclame une issue pour s'échapper à l'extérieur, et comme les pores de la coquille sont bouchées, il fait éclater celle-ci.

Peut-on éviter ce fendillement de l'oeuf à la cuisson? Parfaitement: il suffit de prendre la précaution de ménager à l'avance, c'est-à-dire, avant l'immersion de l'oeuf dans l'eau bouillante, un orifice de sortie à l'air, de percer, en un mot, avec une aiguille assez forte, le gros bout de l'oeuf. L'air se dégage et l'oeuf ne se fend plus.

En résumé, que l'on emploie l'un quelconque des procédés de conservation que nous avons énumérés ou décrits, il faut, si l'on veut être assuré de la réussite, n'opérer que sur des des "oeufs frais pondus," autant que possible "non fécondés," toujours "non" "fêlés" et "bien nettoyés à la brosse," déposés en lieu "sec et frais, à l'abri des gelées d'automne ou d'hiver."

La ménagère qui conserve des oeufs pour son usage personnel pourra, en faisant sa cueillette "journalière", marquer au crayon sur la coquille, la date de la récolte; elle aura ainsi la satisfaction, au moment où elle fera consommer ses produits à sa famille, de constater et de faire constater que, quoique vieux pondus, ils sont encore "relativement" frais. Nous disons "relativement," car, aussi bien traités soient-ils, les oeufs conservés ne vaudront jamais les oeufs frais...

Henry VILLES.

Comment produire économiquement la viande de porc

Voici ce que dit sur cette question, M. J. H. Grisdale de la Ferme Expérimentale Centrale à Ottawa:

Longtemps, les charcutiers se sont objectés à l'utilisation des plantes fourragères et des racines dans l'alimentation du porc, aujourd'hui, à la suite d'expériences récentes, conduites en vue de la production d'une viande de porc de première qualité, ces objections n'ont plus leur raison d'être: de fait on ne peut estimer à sa juste valeur l'addition même considérable de fourrages verts ou de racines dans la ration du porc. Il est depuis longtemps reconnu que le lait écrémé a la plus heureuse influence sur la santé du porc et la qualité de sa viande, la quantité donnée n'en serait-elle que peu forte: les fourrages verts et les racines peuvent dans une grande mesure, suppléer à l'insuffisance des sous produits de la laiterie comme nourriture des porcs, en ces jours où l'industrie du bacon canadien a pris un dépeloppement aussi extraordinaire. Rien ne l'empêchant, le cultivateur peut faire mieux encore que d'utiliser les plantes fourragères comme un supplément de nourriture, il peut en faire la base de l'alimentation des porcs, s'il a soin d'employer une bonne proportion de grain (avoine, pois et orge), durant le dernier mois de la période d'engraissement.

Comme la saison est trop avancée pour discuter à fond la question des récoltes fourragères les plus avantageuses pour la nourriture des porcs, je ne ferai que mentionner celles de ces récoltes qui peuvent encore être utilisées, cette année.

TREFLE.—Il n'y a probablement pas de plantes qui conviennent le mieux aux jeunes cochons que le trèfle, et la moindre parcelle de trèfle consacrée au pâturage de ces jeunes animaux donnera de très bons profits. En autant que nos expériences le prouvent, la viande de porc ainsi produite est de bonne qualité.

NAVETTE. — De toutes les récoltes pour y mettre pâturer les cochons, il n'y en a pas de meilleure que la navette. La navette est avantageuse à cultiver pour les raisons suivantes: 1o Pousse rapide: 2o. faculté de pouvoir être cultivée sur presque toutes les espèces de sol; 3o. pouvant être semée jusqu'en septembre et donner encore de bonne récolte; 4o. incontestablement appréciée des cochons qui la mangent avec avidité, et 5o. ses bons effets sur la qualité du bacon, produisant presque invariablement une chair ferme. La navette sera bonne pour pâturage 6 à 8 semaines après la semaille. Elle doit être semée en rangs espacés de 24 pouces, méthode de culture qui lui permettra de donner les plus forts rendements, et la plus convenable aussi pour pâturage. Semée drue, comme elle doit l'être, dans les rangs, la navette exige trois livres de semence par acre. De 20 à 40 cochons peuvent être gardés en pâture, toute une saison, sur un acre en navette. Naturellement, il en dépendra beaucoup des conditions météorologiques et de l'état de la récolte lors de la mise en pâturage.

VESCES. — Les vesces fournissent aussi un fourrage de valeur pour l'alimentation des porcs et peuvent être, sous des conditions exceptionnelles, semées tard dans la saison, surtout s'il s'agit de la vesce velue qui a pour qualité spéciale de donner une nouvelle pousse après avoir été coupée ou broutée.

AVOINE. — De toutes les récoltes, l'avoine est probablement la plus avantageuse à employer comme nourriture verte pour les cochons. Elle peut être semée tard ou au commencement de la saison, à raison de 5 à 6 boisseaux à l'acre; on y met les cochons en pâture un mois environ après la levée. On pourrait objecter que cette récolte ne dure pas assez longtemps, l'avoine semblant ne pouvoir repousser après avoir été broutée.

TOPINAMBOURS. — Un autre produit du sol pour la production économique de la vienade de porc, est le topinambour. On le sème tard l'automne ou de bonne heure, le printemps, pour en nourrir les cochons en octobre et au commencement de la saison. Il y a avantage à laisser les cochons en faire la récolte eux-mêmes. Le topinambour est une excellente nourriture, le printemps et l'automne, pour les truies d'élevage.

Presque toutes les plantes juteuses conviennent à l'alimentation des cochons; celles mentionnées ci-dessus sont probablement les plus avantageuses à cultiver en Canada.

Vaut-il mieux laisser le cochon en nature ou l'enfermer dans une loge pour l'y mourir de ces fourrages verts? Il n'a pas encore été donné assez d'attention à cette question pour en arriver à une solution satisfaisante. Toutefois, si on peut s'attendre à des gains journaliers en chair plus élevés lorsque les cochons sont gardés enfermés, il ne faut pas oublier de compter avec les frais supplémentaires de la coupe et du transport des fourrages.

Autre chose importante, sur laquelle on doit attirer l'attention du cultivateur, c'est le coût de l'alimentation des cochons en hiver, comparé au coût de l'alimentation des cochons, en été. D'après de nombreuses et récentes expériences sous notre direction, la production de 100 livres de viande de porc nous a coûté $1.00 de plus en hiver qu'en été. Ceci est dû, d'un côté, au prix de revient moins élevé des fourrages verts, et, de l'autre, à la basse température de l'hiver, dont il faut combattre les mauvais effets sur le cochon par une alimentation plus abondante et plus riche, ou par la chaleur artificielle.

—Un moyen gracieux de se débarrasser des mouches à la maison, c'est d'y cultiver en pots une ou deux plantes de ricin sanguin (castor oil plant). Cette jolie plante dont nous avons parlé précédemment, n'est pas seulement très agréable par son port et la beauté de son feuillage, et de ses fruits, mais elle a l'avantage, d'après le "Cosmos," de Paris, d'attirer et de tuer toutes les mouches qui pénètrent dans la pièce où elle se trouve.

LE PEUPLE ACADIEN

Discours de l'Honorable juge Pierre A. Landry

M. le Président, Révérends Messieurs, Mesdames et Messieurs,

Je sens que je vieillis. Mes nerfs ne résistent plus aussi bien aux grandes émotions. La magnifique réception que vous me faites ici en entendant prononcer mon nom, la chaleureuse poignée de mains que vous me donnez partout où je vous rencontre sur ce sol américain, les paroles flatteuses et tendres que vous m'adressez; et surtout l'amitié que vos actes et vos paroles manifestent pour votre patrie l'Acadie, tout m'attendrit au point de me faire verser des larmes de joie. Vous ne sauriez croire le bonheur que m'inspire le spectacle grandiose et imposant que nous présente ce banquet. Vous ne sauriez mesurer la profondeur de l'impression que font dans mon cœur ému les manifestations patriotiques dont je suis le témoin depuis que j'ai mis le pied sur le sol du pittoresque Waltham. Qu'il est doux de serrer la main d'un vrai frère que l'on a cru expatrié, qu'il est encore plus tendre de recevoir par le doux contact d'une poignée de main d'une sœur que l'on rencontre à l'étranger, cette touchante vibration de l'âme qui ne peut être égalée en douceur que par le baiser sacré d'une mère. Avec tout le génie inventeur des Américains, je défie qui que ce soit dans les Etats-Unis ou ailleurs, de construire une machine inanimée qui puisse vous serrer la main aussi fortement et aussi souvent que la mienne l'a été depuis ce matin, sans vous paralyser le bras. Et pourtant, mes bons compatriotes, jamais mon bras ne s'est senti plus fort, plus virile et mieux capable de fonctionner qu'il ne l'est à ce moment, après la douce épreuve à laquelle votre grande bonté l'a mis. Vous semblez lui avoir donné une vie nouvelle au lieu de l'avoir fatigué, comme vos bonnes paroles de bienvenue ont vivifié et rajeuni mon cœur au lieu de l'ennuyer.

Ma visite, si courte encore, est pour moi une révélation des plus agréables. Autrefois, quand je voyais partir du sol natal mes compatriotes pour venir s'installer aux Etats-Unis, ce départ me causait de la peine. Je voyais dans cette séparation des familles acadiennes, outre le chagrin des adieux du départ et les angoisses que cause toujours le brisement des liens de sang, de langue et de religion qui unissent les cœurs des patriotes, un danger national pour notre petite race. Nous voyant déjà faibles en nombre, je considérais toute diminution de notre petit peuple par un départ volontaire comme un fléau qui menaçait de nous perdre. J'étais trop peu prévoyant, et peut-être trop peu généreux envers ceux qui laissaient le pays natal, pour voir ce qui allait s'accomplir. Quand nous parlions de vous—et c'était souvent— nous vous appelions des expatriés, pas en termes rudes ou de reproche, mais d'un ton de regret, et nous étions disposés à vous considérer comme perdus pour la patrie. La seule consolation qui semblait nous rester, c'était la pensée, le désir de vous voir revenir. Il ne nous était pas arrivé à l'esprit de croire que votre absence à l'étranger pouvait contribuer plus efficacement à l'expansion de notre race et à assurer l'accomplissement des desseins de la Divine Providence vis-à-vis l'idée française en Amérique. Oui, mesdames et messieurs, votre nombre ici, votre accroissement rapide dans les villes de cet Etat du Massachusetts, le progrès que vous y faites, la conquête que vous faites sur les industries de ce beau pays, l'estime et la confiance que vous inspirez, d'abord à votre clergé et ensuite à vos patrons, la paix et le contentement dont vous y jouissez, tout me dit que la Divine Providence, dans ses vues quelquefois mystérieuses mais toujours justes, ne vous envoie pas ici pour détruire la petite race acadienne. Elle a veillé trop longtemps sur nous, elle nous a prodigué ses soins et ses bénédictions avec une générosité trop large en nous faisant surmonter les difficultés du passé, en nous régénérant après un isolement et un abandon qui nous avaient presque anéantis, pour nous permettre de croire qu'à l'heure de notre réveil, qu'au moment de notre régénération, qu'au temps où l'espérance renaît, elle nous cause une rechute désolante qui détruirait nos forces nouvellement acquises en nous dispersant sur des rives ennemies ou dans des pays étrangers. En contemplant ces choses, en m'inspirant de ces idées de toute beauté et de tout espoir, je suis porté à m'écrier: "Vous n'avez pas abandonné la patrie, vous l'avez agrandie; vous ne l'avez pas affaiblie, vous l'avez rendue plus forte, plus vivace, et mieux en état d'accomplir les desseins de la Divine Providence sur elle." Nous regrettons votre absence; les parents qui vous ont chéris, les voisins qui vous ont si avantageusement connus, les connaissances qui ont appris à vous aimer, les curés qui vous ont baptisés et bénis dans les églises de vos paroisses natales, tous, dis-je, tous se souviennent de vous; et, sans vous, les lieux qui vous ont vu naître, les toits qui vous ont abrités, les foyers qui ont été témoins de vos joies et de vos peines, les jardins qui vous ont vus jouer et grandir, les églises qui vous ont vu agenouillés dans le recueillement devant les saints autels, semblent vides et tristes. Mais tout ce que nous avons perdu là-bas, se retrouve ici. Vous avez des parents, vous avez des voisins, vous avez des amis, vous avez des pasteurs; et en plus vous conservez l'amitié entière de ceux que vous avez laissés dans le pays natal. Ah! qu'il est doux de vous dire ces vérités que je trouve dans tous les replis de mon âme! Si elles n'avaient pas été implantées dans mon cœur avant mon départ, votre cordiale et touchante réception me les aurait inspirées. L'amitié produit l'amitié. Vous m'en avez manifesté en m'invitant ici, vous m'en avez découvert par votre généreuse cordialité et je serais ingrat si je retenais la libre expression de mes sentiments d'estime envers vous.

Mais, messieurs, qu'il m'est impossible de vous dire ou de vous décrire toutes les émotions du cœur que la présente démonstration m'inspire! Que de souvenirs n'évoque-t-elle pas? Avec quelle rapidité les événements de notre malheureuse mais héroïque histoire ne se révèlent-ils pas à mon esprit; avec quelle vivacité et quelle fidélité la situation des Acadiens du Canada à l'époque de l'établissement du collège de Memramcook, ne se présente-t-elle pas à ma contemplation! Le désespoir du malheur, les angoisses du grand dérangement, les ressentiments de races, la dispersion des familles sur des côtes ennemies et inhospitalières, les efforts pénibles pour se maintenir et surtout pour retourner en Acadie! L'état d'impuissance déplorable où nous étions quand le bon et vénéré Père Lefebvre a commencé son œuvre providentielle de régénération à Memramcook, les efforts qu'il a fallu faire, sans moyens et sans ressources, pour nous en sortir, le progrès difficile et lent que son travail incessant, ses conseils de père, ses sacrifices, ses sueurs et ses larmes nous procuraient, les luttes gigantesques que nous avons eu à faire pour apprendre à nos voisins d'autre origine à nous respecter, les démarches qu'il a fallu faire, les enseignements qui ont été nécessaires pour désabuser même nos gens de l'idée que le malheur avait déjà trop enracinée dans leurs cœurs qu'ils étaient destinés pour toujours à servir les autres, que pour eux et pour leur postérité il n'y avait de possible ni instruction, ni position dirigeante, ni influence gouvernementale, ni rien! Le terrain que nous avons gagné, le progrès que nous avons fait, la position que nous occupons maintenant, l'avenir qui nous sourit si nous sommes fidèles aux instructions que ce passé nous donne, toutes ces choses et bien d'autres encore non moins frappantes se dessinent devant moi à l'aspect de cette grandiose démonstration, de ce ravissant déploiement de vitalité et d'enthousiasme.

Nous aimons, n'est-ce pas, à nous rappeler les malheurs de notre histoire; nous jubilons tristement, si l'on peut jubiler tristement, au récit des exploits héroïques de nos pères et nos cœurs se réconfortent à la pensée d'un avenir plus heureux!

Et pourquoi, donc n'aurions-nous pas, dans ces circonstances, une fête à nous, un jour spécial chaque année pour chômer tout ce qu'il y a d'histoire, de tradition, de coutumes, de bonheur et de peine, qui nous soit particulier et qui n'appartienne qu'à nous? Nous avons beaucoup en commun avec nos frères les Canadiens-Français, et nous pouvons nous joindre à eux, comme nous l'avons souvent fait, pour célébrer leur fête nationale, la Saint-Jean-Baptiste. Ils ont été malheureux, nous l'avons été plus encore; ils ont souffert la persécution, celle qui a été exercée envers nous a été plus triste et plus cruelle encore; ils ont été dominés par une nationalité étrangère et hostile, mais cette domination a été bien moins longue et pénible que celle dont nous avons été victimes. Leur langue n'a jamais été proscrite, la nôtre n'a jamais été officielle. Le traité qui les a admis et faits sujets britanniques leur a préservé l'usage de leur langue et l'exercice de leur religion, tandis que rien de cela nous a été garanti. Dans la Province de Québec ils se sont trouvés groupés de manière à contrôler par le nombre et par l'influence; chez nous, nous nous sommes trouvés dispersés, ça et là, pauvres, sans instruction, considérés comme inférieurs à ceux qui nous gouvernaient. Mais que faire de plus pour prouver que nous sommes frères et pour mériter le droit de nous proclamer hautement, partout et toujours membres de la même grande et fière famille française, sinon dire que nos ancêtres à tous étaient Français— que nous professons la même religion et que nous parlons et aimons la même langue? La séparation, l'éloignement les uns des autres, la politique opposée, l'allégeance à différents souverains, la différence même d'intérêts personnels, peuvent parfois nous forcer de ne pas travailler sur le même plan; mais rien ne peut altérer, rien ne peut briser, rien ne peut rompre le triple lien de la langue, de la religion et de l'origine. Les Anglais disent: "blood will tell". Eh bien! quel est le secret de nos fêtes, de nos célébrations nationales, de cette manifestation de patriotisme, de cet empressement qui nous réunit aujourd'hui et en semblables occasions, de partout, à partir de la Louisiane jusqu'aux limites les plus reculées de la belle Acadie? Quel en est le secret? C'est l'impulsion du sang. L'impulsion du sang qui coule dans les veines de notre éminent et gentil compatriote, Son Honneur le juge Breaux, de la Louisiane, l'a porté à franchir une distance de 1600 milles, attiré ici par l'irrésistible attrait du même sang qui coule dans les veines de ce joli et intelligent auditoire. Qu'est-ce qui fait battre en ce moment nos cœurs à l'unisson, qu'est-ce qui vous attire à moi, pendant que je vous parle, tout indigne que j'en sois, qu'est-ce qui met en mouvement les mains mâles, fortes et énergiques des braves ouvriers qui m'applaudissent; et qu'est-ce qui fait résonner d'un ton si charmant les mains blondes et délicates des dames acadiennes qui m'encouragent par leur approbation enchanteresse? Le sang, le cœur, le sentiment français! Oui, messieurs, c'est le sentiment français qui nous lie ensemble. Français des Provinces Maritimes, appelez-vous Acadiens parce que l'histoire vous le permet, parce que le baptême administré à votre naissance à Louisbourg quand la croix du Christ y fut plantée pour la première fois, vous a donné ce nom; parce que le martyre souffert par vos ancêtres à l'époque du grand dérangement de 1755, vous a confirmé ce nom. Donc vous en avez le baptême et la confirmation. Nos pères étaient Acadiens dans l'église de Grand-Pré, et là, en face des fusils et des bayonnettes, ils n'ont pas renié ce nom; en face de la persécution ils n'ont pas renié ce nom; en face de la séparation des familles ils n'ont pas renié ce nom; en face de la mort ils se sont proclamés Acadiens. N'était-ce pas là un acte de religion et de foi qui mérite d'être appelé la confirmation? Et partout, dans les registres de cette époque, dans les tristes annales de leur séjour en Acadie, de leur débarquement à Boston, à la Louisiane et ailleurs ils sont inscrits Acadiens. Et vous-mêmes, mesdames et messieurs, vous qui n'avez pas rougi de ce nom dans les temps les plus sombres et les plus menaçants, allez-vous aujourd'hui quand les nuages se dissipent, quand les temps sont plus heureux pour nous, quand nous commençons à respirer, quand, en un mot, nous arrivons au niveau des races qui nous entourent, allons-nous, dis-je, renoncer à ce doux nom qui nous rappelle tant de souvenirs pour en prendre un autre? Et lequel prendriez-vous? Si nous n'étions pas Acadiens, nous voudrions être Canadiens ou Français. Mais nous sommes ce que nous sommes, et nous serons mieux respectés si nous insistons à continuer d'être ce que nous avons été.

Il est écrit qu'un jour le Grand Français J.B. Rousseau, ayant remporté par ses talents un succès signalé sur un auditoire dont son vieux père, bien humble d'origine, faisait partie, ce bon père, fier du triomphe de son fils, s'avança pour l'embrasser, et ce fils dénaturé lui dit: "Je ne vous connais pas." Un poète, témoin de cette scène dégoûtante, écrivit:—

"Que j'aime à voir le sage Horace
Satisfait, content de sa race,
Quoique du sang des affranchis;
Mais je ne vois qu'avec colère
Ce fils tremblant au nom d'un père
Qui n'a de tache que ce fils."

Dites-moi, Acadiens réunis ici, si les braves et héroïques Acadiens, Benoit Bellefontaine, Gabriel, Basile, René Leblanc et le brave Père Félicien s'avançaient ici dans cette salle aujourd'hui, au milieu de vos réjouissances, dans un moment où vous jouissez du grand triomphe des applaudissements de la foule et s'ils demandaient à vous embrasser pour témoigner leur bonheur et leur joie, diriez-vous: "Nous ne vous connaissons pas?" Et vous, généreuses Acadiennes, dites-moi, si l'Evangéline vous tendait les bras pour vous embrasser comme gage de son approbation de ce que vous avez accompli par les grandes qualités qui vous distinguent, lui diriez-vous: "Nous ne vous connaissons pas?" Eh non! mille fois non!

Et vous, Français de la Province de Québec, continuez à vous appeler Canadiens-Français. Vous aussi, vous avez été baptisés et confirmés de ce nom. Cherchez dans les annales glorieuses de votre histoire et vous trouverez là où vous en avez reçu le baptême et l'endroit où la confirmation du nom vous a été administrée.

Et vous, Français de la Louisiane, appelez-vous Créoles si vous le voulez, mais vous, comme les Canadiens et comme nous, vous n'en serez pas moins Français; et nous tous, nous n'en serons pas moins les membres de la même grande et glorieuse famille française. Mais ne soyons pas jaloux les uns des autres. Que nul membre de la famille française ne pousse l'ambition au point de désirer que son frère abandonne un nom qui l'honore pour en prendre un autre, tout glorieux qu'il soit pour celui qui le possède. Quand les moyens sont honnêtes, c'est d'adopter ceux qui sont les plus propres à arriver au but désiré. En 1881 nous cherchions les moyens de sortir de l'oubli où nous étions. Le fardeau que nous avions si longtemps porté devenait trop lourd et insupportable. Réunis en convention dûment convoquée, les délibérations ont fini par le choix de l'Assomption pour fête nationale, la Sainte-Vierge Marie fut adoptée pour notre patronne, et, encore une fois, nous renouvelâmes les vœux baptismaux en nous confirmant par le nom d'Acadiens. Nous sommes d'opinion que le choix d'aucune autre fête n'eût accompli autant. Le progrès fait depuis ce choix est immense. Nous nous sommes réunis en conventions, nous nous sommes comptés, les groupes, épars et presqu'étrangers les uns aux autres, ont ainsi appris à se connaître et à unir leurs forces, la confiance s'est rétablie, l'espérance presque perdue a grandi et a ranimé les cœurs qui désespéraient de voir améliorer notre pénible condition. Les gouvernants civils nous ont reconnus et admis dans leurs rangs, les autres nationalités nous ont accordé leur confiance, l'électorat français a trouvé des représentants de sa race, pour la législature, pour le parlement et pour les municipalités. Les portes aux emplois publics nous ont été ouvertes par les autorités civiles. Une seule institution, pourtant comme institution la plus belle et la plus grande, la plus bienfaisante et la plus charitable, la plus puissante et la plus noble, celle pour laquelle nous avions fait le plus de sacrifices, celle que nous aimons le plus, celle dont le culte et les dogmes ont été souvent le seul appui et la seule consolation de nos pères affligés, celle, en un mot, qui protège en ce monde, et donne la vie dans l'autre, l'Eglise n'a pas encore ouvert aux Acadiens les portes qui conduisent au haut sacerdoce. Mais ce n'est pas l'Eglise comme telle qui l'ait empêché. Inclinons-nous devant l'Eglise, témoignons-lui notre plus grande soumission et notre plus haut respect. Pardonnons à ceux qui auraient pu, qui auraient dû faire plus pour nous, mais n'oublions pas leur étroit esprit d'ostracisme.

Soyons assez charitables pour ne pas dire publiquement, et pour mettre un frein à notre langue si nous sommes tentés de le dire privément, que la hiérarchie des Provinces Maritimes qui envoie les recommandations à Rome a été guidée à faire le choix de ces recommandations par un esprit de préférence de race. Aimons assez la discipline de notre Sainte Eglise pour ne pas croire ceux qui nous disent que les Evêques des Provinces Maritimes s'obstinent à refuser de mettre fin à la continuation de l'injustice faite aux dernières nominations parce que nous, laïques, avons osé élever la voix contre le mépris. Fermons les oreilles aux ennemis qui nous disent que l'on nous dénigre à l'étranger en affirmant que pas un seul prêtre acadien n'est digne d'être évêque. Repoussons les renseignements qui nous arrivent qu'un effort en règle se fait pour tourner le peuple canadien contre nous en leur affirmant que dans le principe nous nous sommes montrés aussi opposés au clergé canadien-français qu'au clergé parlant l'anglais. Les hautes autorités ecclésiastiques de l'Acadie savent mieux que cela, et si elles étaient justes envers nous, elles feraient disparaître cette fausse impression.

Il est vrai que dans les circonstances actuelles nous sommes d'avis qu'un évêque acadien en Acadie apporterait à sa haute charge la plus grande somme de qualités voulues pour le vrai progrès religieux, moral et matériel de nous compatriotes. Et pour cette raison nous demandons humblement, mais énergiquement et avec une persistance qui ne doit pas se ralentir, que Rome nous accorde cet acte de justice. Nous osons à peine demander aux évêques de nos provinces qu'ils le conseillent, vu leur conduite passée envers nous.

Mais, Mesdames et Messieurs, si nous rappelons à votre mémoire les faits historiques du passé, et la situation présente, ce n'est pas pour provoquer des ressentiments, ce n'est pas pour provoquer la revanche violente. Non! La revanche pacifique, la revanche charitable, la revanche généreuse même, est celle que nous demandons. C'est celle sur laquelle nous comptons, c'est celle pour laquelle nous travaillons. Pour réussir dans la politique, il nous a fallu rallier nos compatriotes au drapeau national en leur rappelant les cruautés du passé et les injustices des temps actuels; et notre revanche a été belle, douce, digne, complète et sans violence. Quand nous avons commencé l'agitation contre la domination étrangère, au Nouveau-Brunswick, nous ne comptions qu'un seul député acadien à la Législature. Maintenant nous en avons huit. Alors nous n'avions pas de sénateur, pas de député au fédéral, maintenant nous sommes représentés partout, et bien représentés. Alors nous n'avions qu'un seul journal français en Acadie, aujourd'hui nous en avons quatre ou cinq. Que ce mouvement si bien commencé s'accentue et grandisse jusqu'à ce que nous possédions tout ce à quoi nous avons droit suivant notre nombre et notre juste influence.

Dans ces temps-là comme aujourd'hui nous ne gagnions rien à frapper timidement aux portes gardées par les hommes d'une nationalité étrangère qui pourtant avaient été portés à ces fonctions par nous-mêmes. En matières ecclésiastiques la situation est différente. Nous n'avons pas de votes —et l'on prend bien soin de ne pas nous en donner. Mais il nous reste la prière et la persévérance, et le droit comme l'obligation d'une agitation juste, charitable, honnête et intelligente. Et nous parlons de revanche pacifique et nationale! Quel beau spectacle de revanche, quelle preuve plus convaincante de revanche pacifique, quelle marque de revanche plus douce, plus consolante pour nous que la présente démonstration dans le Massachusetts! Et nous n'en voulons pas d'autre.

Nos pères, en 1755, dispersés, semés sur les plages ennemies du Massachusets, insultés, raillés, traités en esclaves, ici, ici même, il y a 150 ans. 150 après—c'est long, bien long, mais c'est arrivé—leurs fils, accourus de la Louisiane et des coins les plus reculés de l'Acadie qu'on voulait détruire, anéantir et enterrer, leurs fils, dis-je, 150 ans après cela, en convention plénière, sur cette terre jadis si hostile, jouissent de la liberté pleine et entière de délibérer, de se compter, de parler hautement de leurs malheurs passés, de leurs espérances pour l'avenir, et de se proclamer publiquement et fièrement citoyens des pays qu'ils habitent, vivant dans un esprit de fraternité avec tout le monde.

Ici à Boston plus qu'ailleurs, nos ennemis aux temps du grand dérangement se concertaient pour faire disparaître les Acadiens de la face du globe. Ici l'on recrutait les soldats pour nous transporter là où la mort serait plus certaine de nous atteindre, ici, en un mot, on tramait les complots les plus cruels pour anéantir l'Acadien. Il fallait le faire disparaître à tout prix. Le règne de l'Anglais et du protestantisme exigeait son extinction complète. Ici plus qu'ailleurs nos pères exilés ont souffert l'abandon, le mépris, le froid la faim, l'esclavage, la maladie, la mort! Ici ils ont gémi, ils ont pleuré, ils ont supplié, ils ont prié, ils ont désespéré!

Et aujourd'hui, ce jour même, en cette enceinte, dans ce même Etat du Massachusetts, les descendants de ceux qui nous voulaient tant de mal sont ici, par leur digne représentant, M. le Maire, pour nous souhaiter la plus cordiale bienvenue, pour nous témoigner leur respect et leur bon vouloir, pour nous dire, enfin, que nous sommes leurs égaux et sur un pied d'égalité sur ce sol américain, ce sol de liberté! Quelle revanche pour notre petite race! Quel triomphe pour la civilisation et la paix!

Eh bien! mes chers compatriotes, soyons patients, restons Acadiens de nom, Français de sentiment, Canadiens de nationalité; aimons notre prochain, mais insistons avec fermeté et constance sur l'acquisition de nos justes droits, et surtout soyons catholiques! et l'avenir nous sera propice.

EXPOSITION A ST-JEAN

Pour l'exposition de St-Jean, le C.P.R. vendra des billets d'excursion, de Montréal à St-Jean et retour, comprenant admission à l'exposition, à un dollar, le 13 septembre. Pour renseignements concernant le service de train spécial, etc., voyez l'annonce du C.P.R., dans une autre colonne.

223—6

Le journal du matin publie le premier ces nouvelles!

Les dernières cotes de la Bourse et des marchés sont connues le soir; les délibérations de nos parlements, de nos organisations civiques et de nos institutions se font l'après-midi et le soir; le théâtre et le sport jouent toujours aux mêmes heures; les réunions mondaines, les banquets, les assemblées politiques, les réunions de toute nature se font le soir.

Et toutes ces nouvelles importantes paraissent dans le journal du matin, puis sont reproduites dans ceux du soir.

La prudence

Ayez toujours du BAUME RHUMAL chez vous pour faire face aux circonstances.

Un Monsieur Chic!

Lorsqu'on rencontre un homme bien habillé, on peut dire sans crainte de se tromper, que c'est un client de notre maison. Notre genre distingué est bien connu. Nos étoffes sont toujours remarquables. Notre clientèle se recrute exclusivement dans le monde fashionable.

Nos Nouveautés d'Automne

qui viennent d'être reçues feront la joie de tous ceux qui savent s'habiller avec goût, soin, distinction et à PRIX ECONOMIQUES! Ces étoffes feront fureur.

B. A. LEPROHON & CIE

1687 RUE NOTRE-DAME, à l'Est de la Place d'Armes.

229—1

Librairie Saint-Joseph

Cie CADIEUX & DEROME

1666-1668 RUE NOTRE-DAME

SCIENCE ET RELIGION

Etudes pour le temps présent

Volumes in-12 de 64 pages compactes.— Prix, - - - 15 cts, 2 pour 25 cts.

Nous ne pourrions reproduire ici, intégralement, tous les articles que la presse a bien voulu consacrer à SCIENCE ET RELIGION. Aux plus récents, nous empruntons les quelques passages suivants:

"Cette série de volumes forme une collection à la fois très variée et pourtant spécialisée. Très variée, elle renferme des traités sur les questions les plus diverses concernant l'histoire, la théologie, les sciences physiques ou naturelles, morales, sociales, occultes, etc.—Spécialisée, elle n'aborde ces questions si diverses qu'en tant qu'elles se rattachent, directement ou indirectement, de près ou de loin, à la religion. On a ainsi sous la main, une petite bibliothèque d'apologétique sérieuse, savante et presque complète, et non pas seulement diverses brochures de circonstance.

"Bien qu'encore inachevée, elle peut dès maintenant être fort utile; car les derniers volumes qui viennent de paraître portent le total au chiffre respectable de 2 cents. Plusieurs ont dû être réimprimés; le numéro 31: "Du doute à la foi," par le P. Tournebize, avec préface de F. Coppée, en est même à son neuvième tirage.

"Aux prédicateurs et aux conférenciers nous recommandons cette bibliothèque de poche, que son format rend portative et commode. Elle a, d'ailleurs, si peu la prétention de se substituer aux grands ouvrages spéciaux sur chaque matière, qu'elle en donne une bibliographie exacte. Et c'est encore là une de ses nombreuses utilités."

Ch. AUZIAS-TURENNE, S. J. "Etudes Religieuses.

"C'est un lieu commun de constater qu'on lit peu, de nos jours, les ouvrages de longue haleine surtout quand ils traitent de questions de science et de religion. Le grand public se contente malheureusement, sur ces sujets particulièrement graves, des articles de journaux; et l'on sait combien peu, la plupart du temps, ces articles sont susceptibles d'éclairer la raison et de fortifier la foi! Il y avait donc une lacune à combler, et c'est dans ce but qu'a été formée la collection que nous recommandons aujourd'hui, avec la mûre conviction qu'elle est destinée à produire le plus grand bien.

"Les volumes dont elle se compose sont des petits chefs-d'œuvre d'exposition claire, simple et solide. Parmi les auteurs, tous compétents en la matière qu'ils traitent, nous relevons les noms de MM. A. de Lapparent, cardinal Manning, Mgr Spalding, abbé Beurlier, R. P. Ragey, R. P. Sertillanges, abbé Canet, abbé Frémont, marquis de Nadaillac, Henri Lasserre, R. P. de la Barre, G. d'Azambuja, etc., etc.

"Chaque opuscule est conçu et rédigé en vue de l'actualité, de l'objection courante à réfuter, de l'opinion dominante à redresser ou de l'idée à faire germer dans l'esprit du grand nombre. Cette collection rendra donc les plus utiles et les plus précieux services aux prédicateurs, aux catéchistes, à toute personne qui peut être appelée à réfuter sérieusement les raisonnements captieux de nos adversaires. Nous en souhaitons vivement la plus large diffusion."

"Le Correspondant."

1.—Apologétique Générale.

2—L'AME DE L'HOMME. 1 vol.
8—FAUT-IL UNE RELIGION? 1 vol.
4—POURQUOI Y A-T-IL DES HOMMES QUI NE PROFESSENT AUCUNE RELIGION? 1 vol.
5—NECESSITE SCIENTIFIQUE DE L'EXISTENCE DE DIEU. 1 vol.
6—JESUS-CHRIST EST DIEU. 1 vol.
29—L'ATTITUDE DU CATHOLIQUE DEVANT LA SCIENCE. 1 vol.
30—LE CATHOLICISME ET LA RELIGION DE L'ESPRIT. 1 vol.
31—DU DOUTE A LA FOI, le besoin, les raisons, le devoir, la possibilité de croire. 1 vol.
52—NECESSITE MATHEMATIQUE DE L'EXISTENCE DE DIEU. Explications. — Opinions. — Démonstration. 1 vol.
67—LA RELIGION CATHOLIQUE PEUT-ELLE ETRE UNE SCIENCE? 1 vol.
68—QUE L'ORGUEIL DE L'ESPRIT EST LE GRAND ECUEIL DE LA FOI. Théodore Jouffroy, Lamenais, Ernest Renan. 1 vol.
69—LA REVELATION DEVANT LA RAISON. 1 vol.
121-122—LES RAISONS DE MA CROYANCE. 2 vol.

2.—Questions Philosophiques.

1—CERTITUDES SCIENTIFIQUES ET CERTITUDES PHILOSOPHIQUES, 1 vol.
10—L'AU-DELA OU LA VIE FUTURE D'APRES LA FOI ET LA SCIENCE, 1 vol.
20—L'ANIMAL RAISONNABLE ET L'ANIMAL TOUT COURT. 1 vol.
26—LE MAL, sa nature, son origine, sa réparation. Aperçu philosophique et religieux. 1 vol.
61—LES RESSORTS DE LA VOLONTE ET LE LIBRE ARBITRE. 1 vol.
86—LE PROBLEME DE LA VIE OU LE PRINCIPE VITAL DEVANT LA SCIENCE ET LA METAPHYSIQUE, 1 vol.
96—LE PROBLEME DE LA SOUFFRANCE HUMAINE.—Pourquoi souffrir? Triple réponse chrétienne. 1 vol.
97—LE MATERIALISME ET LA NATURE DE L'HOMME. 1 vol.
106—EVOLUTION, PROGRES, LIBERTE, 1 vol.
111—HASARD OU PROVIDENCE. Le Problème des Causes finales. 1 vol.
112—LA CONSERVATION DE L'ENERGIE ET LA LIBERTE MORALE, 1 vol.
140-141—POUR ET CONTRE L'EVOLUTION ou étude sur l'origine des Espèces. 2 vol.
148—LA PROVIDENCE.—Conservation des êtres créés.— Gouvernement du Monde.—Répartition des biens et des maux. 1 vol.

3.—Questions Scientifiques.

ETUDES SUR LA PLURALITE DES MONDES HABITES ET LE DOGME DE L'INCARNATION, 3 vol, se vendant séparément:
7—I.—L'Epanouissement de la vie organique à travers les Plaines de l'Infini. 1 vol.
8—II.—Soleils et Terres célestes, 1 vol.
9—III.—Les Humanités astrales et l'Incarnation. 1 vol.
23—LA FAUSSE SCIENCE CONTEMPORAINE ET LES MYSTERES D'OUTRETOMBE. 1 vol.
24—VIE ET MATIERE OU MATERIALISME ET SPIRITUALISME EN PRESENCE DE LA CRISTALLOGENIE. 1 vol.
25—MATERIALISME ET MUSICIENS. 1 vol.
27—DIEU AUTEUR DE LA VIE. 1 vol.
28—LA FIN DU MONDE D'APRES LA FOI. 1 vol.
40—UNITE DE L'ESPECE HUMAINE, prouvée par la similarité des conceptions et des créations de l'homme, 1 vol.
46-47—L'Evolution est-elle une loi générale de la vie? L'HOMME ET LE SINGE. 2 vol.
48.—L'Ordre de la nature et le Miracle. FAITS SURNATURELS ET FORCES NATURELLES, CHIMIQUES, PSYCHIQUES, PHYSIQUES. 1 vol.
55-56—LE DELUGE DE NOE ET LES RACES PREDILUVIENNES. 2 vol.
62—63—LE LEVIER D'ARCHIMEDE OU LA MECANIQUE CELESTE ET LE CELESTE MECANICIEN. 2 vol.
72—COMMENT PEUT FINIR L'UNIVERS d'après la science et d'après la Bible. 1 vol.
FAILLITE DU MATERIALISME, 3 vol. se vendant séparément.
74.—I.—Historique. 1 vol.
75—II.—Discussion: l'atome et le mouvement. 1 vol.
76—III—DISCUSSION: L'ETHER, LE GAZ, L'ATTRACTION. — Conclusion. —Appendice. 1 vol.
LE GLOBE TERRESTRE, 3 vol. se vendant séparément.
77—I—La Formation de l'écorce terrestre. 1 vol.
78—II.—La Nature des mouvements de l'écorce terrestre. 1 vol.
79—III.—La Destinée de la terre ferme et la Durée des temps. 1 vol.
143—L'HOMME ANIMAL ET L'HOMME SOCIAL, d'après l'école matérialiste, 1 vol.

4.—Questions Morales et Sociologiques.

19—NATURE ET HISTOIRE DE LA LIBERTE DE CONSCIENCE. 1 vol.
41—LE SOCIALISME CONTEMPORAIN ET LA PROPRIETE.—Aperçu historique. 1 vol.
42—POURQUOI LE ROMAN IMMORAL EST-IL A LA MODE ET POURQUOI LE ROMAN MORAL N'EST-IL PAS A LA MODE? Etude sociale et littéraire. 1 vol.
51—L'IMPOT ET LES THEOLOGIENS. Etude philosophique, morale et économique. 1 vol.
53—SAINT THOMAS ET LA QUESTION JUIVE. 1 vol.
54—PREMIERS PRINCIPES DE SOCIOLOGIE CATHOLIQUE. 1 vol.
57—LA PATRIE. Aperçu philosophique et historique. 1 vol.
60—L'ESPRIT CHRETIEN ET LES AFFAIRES. 1 vol.
64—CE QUE LE CHRISTIANISME A FAIT POUR LA FEMME. 1 vol.
66—L'EDUCATION CHRETIENNE DE LA DEMOCRATIE, Essai d'apologétique sociale. 1 vol.
71 PRATIQUE DE LA LIBERTE DE CONSCIENCE DANS NOS SOCIETES CONTEMPORAINES. 1 vol.
73—LES THEORIES MODERNES DE LA CRIMINALITE. 1 vol.
82—DE LA PROSPERITE COMPAREE DES NATIONS CATHOLIQUES ET DES NATIONS PROTESTANTES, au point de vue économique,—moral—social. 1 vol.
83—L'ART ET LA MORALE. L'art indépendant.—L'art apôtre.—L'art dangereux.—L'art pervers. — Le nu dans l'art. 1 vol.
ETUDES SUR L'ORIGINE DE LA SOCIETE, 3 vol. se vendant séparément.
93—I—La Théorie du Contrat social. 1 vol.
94.—II—La Théorie de l'Organisme social, d'après l'Ecole naturaliste. 1 vol.
95—III.—La Théorie de l'Etre social, d'après saint Thomas d'Aquin 1 vol.
101—LA LIBERTE D'ENSEIGNEMENT. Aperçu historique. 1 vol.
108—LES QUALITES DE L'EDUCATEUR, 1 vol.
LE REGIME CORPORATIF ET l'ORGANISATION DU TRAVAIL, 2 vol. se vendant séparément.:
118—I.—Le Passé 1 vol.
119—II.—L'Avenir 1 vol.
124-125—LE MOUVEMENT FEMINISTE. Ses causes — Son avenir — Solution chrétienne. 2 vol.
132—L'EDUCATION SUPERIEURE DES FEMMES. 1 vol.
134—L'EGLISE ET LE DROIT DES GENS. 1 vol.
137—LE REPOS DOMINICAL, Bonheur de l'Individu, de la Famille et de la Société. 1 vol.
145-146—LES DOCTRINES SOCIALES CATHOLIQUES EN FRANCE, depuis la révolution jusqu'à nos jours.—Première partie: Les Persécuteurs. — Deuxième partie: Les Contemporains, 2 vol.
147—LA FEMME CHRETIENNE AU TEMPS DES PERSECUTIONS, SON INFLUENCE ET SON ROLE. Etude historique. 1 vol.
150—LES MORALES INDEPENDANTES ET LA MORALE EVANGELIQUE. Essai de synthèse chrétienne. 1 vol.
149—THEORIE DE L'EDUCATION 1 vol.

5.—Questions Théologiques.—Histoire des Dogmes.

11—LE MYSTERE DE L'EUCHARISTIE APERÇU SCIENTIFIQUE. 1 vol.
21—LA CONCEPTION CATHOLIQUE DE L'ENFER. 1 vol.
33—EVOLUTION REGULIERE ET IMMUTABILITE DE LA DOCTRINE RELIGIEUSE DANS L'EGLISE, 1 vol.
36—CONVENANCE SCIENTIFIQUE DE L'INCARNATION. 1 vol.
43—OPINION DU JOUR SUR LES PEINES D'OUTRE-TOMBE. Feu métaphorique. — Universalisme. — Conditionnalisme. — Mitigations. 1 vol.
88—QU'EST-CE QUE LE MIRACLE? — Analyse de sa notion. Ses éléments constitutifs. 1 vol.
89—LES TROIS FORMES DU SURNATUREL. Le Miracle, la Révélation et la Grâce. 1 vol.
90—DIEU PRINCIPE DE LA LOI MORALE, 2e édit. 1 vol.
113-114—LE PECHE ORIGINEL DANS ADAM ET SES DESCENDANTS, Exposé apologétique. 2 vol.
117—LE DOGME CHRETIEN DANS LA RELIGION JUIVE. 1 vol.
120—LE DOGME DE L'EUCHARISTIE, essai d'explication 1 vol.
123—Le Monde des Esprits.—ANGES ET DEMONS. 1 vol.
130-131—ANALOGIES DE LA SCIENCE ET DE LA RELIGION. 2 vol.
I—Introduction. — Chap. 1er: De l'Infini. — Chap. II: Le Temps. — L'Eternité. — Chap. III: De la Création.
II.—Les Mystères. — Chap. 1er: La Sainte Trinité. — Chap. II: L'Incarnation. — Chap. III: La Rédemption. — Chap. IV: L'Eglise. — Les Sacrements.
136—LE PURGATOIRE, S'IL EXISTE, ET CE QU'IL EST. 1 vol.

6.—Ecriture Sainte.

49—COMMENT SE SONT FORMES LES EVANGILES. La question synoptique. — L'Evangile de saint Jean, 1 vol.
85—QU'EST-CE QUE L'ECRITURE SAINTE? Les livres inspirés dans l'antiquité chrétienne. — Théorie de l'inspiration. 1 vol.
87—L'AUTORITE HUMAINE DES LIVRES SAINTS. 1 vol.
LA BIBLE DEPUIS SES ORIGINES JUSQU'A NOS JOURS, 2 vol. se vendant séparément.
91—I.—La Bible chez les Juifs. 1 vol.
92—II.—La Bible dans l'Eglise catholique. 1 vol.
109—LA BIBLE ET LES THEORIES SCIENTIFIQUES. —L'Eglise infaillible gardienne des divines Ecritures, son attitude en face de la science, 1 vol.
110—L'ORIGINE APOSTOLIQUE DU NOUVEAU TESTAMENT. 1 vol.
135—L'ENFANCE DU CHRIST D'APRES LES TRADITIONS JUIVES ET CHRETIENNES. 1 vol.
151—Du même auteur: LE PROCES DE JESUS-CHRIST. 1 vol.
138—LES MIRACLES DE L'EVANGILE, 1 vol.
142—L'ORIGINE MOSAIQUE DU PENTATEUQUE. 1 vol.

7.—Histoire du Christianisme.—Histoires des Religions.—Erreurs et Questions Historiques.

12—L'EGLISE CATHOLIQUE ET LES PROTESTANTS. 1 vol.
13—MAHOMET ET SON OEUVRE, 1 vol.
14-15—CHRISTIANISME ET BOUDDHISME. (Etudes Orientales). 2 vol.
18—L'APOLOGETIQUE HISTORIQUE AU XIXe SIECLE. — LA CRITIQUE IRRELIGIEUSE DE RENAN (Les précurseurs. — La Vie de Jésus. — Les adversaires. — Les résultats). 1 vol.
22—L'EGLISE RUSSE. 1 vol.
32—LA SYNAGOGUE MODERNE, sa doctrine et son culte. 1 vol.
37—L'EGLISE ET LE TRAVAIL MANUEL. 1 vol.
38—L'INQUISITION, son rôle religieux, politique et social. 1 vol.
44—LE TALMUD ET LA SYNAGOGUE MODERNE. 1 vol.
58—Protestants et Catholiques au XVIe siècle. — LA SAINT-BARTHELEMY. 1 vol.
70—CONFRERIES MUSULMANES. — Histoire. — Discipline. — Hiérarchie. 1 vol.
LE MOUVEMENT RELIGIEUX EN ANGLETERRE AU XIXe SIECLE, 3 vol. se vendant séparément.
98—I.—L'Anglicanisme 1 vol.
99—II.—Le Ritualisme 1 vol.
100—III.—Le Catholicisme en Angleterre, 1 vol.
RIVALITES SCIENTIFIQUES OU LA SCIENCE CATHOLIQUE ET LA PRETENDUE IMPARTIALITE DES HISTORIENS, 3 vol. se vendant séparément.
102—I.—La Manie du Dénigrement, 2e édition. 1 vol.
103—II.—Les Fausses réputations, 2e édition. 1 vol.
104—III.—Les Oubliés, 2e édition. 1 vol.
115-116—LE MONDE JUIF AU TEMPS DE JESUS-CHRIST ET DES APOTRES. 2 vol.
126—LE BRAHMANISME. 1 vol.
127—LE FAKIRISME. 1 vol.
128-129—L'EGLISE GRECQUE-ORTHODOXE ET L'UNION. 2 vol.
I.—Histoire de la séparation. — Démembrement. — Etat actuel. — II.—Obstacles à l'Union. — Divergences disciplinaires et dogmatiques. — Exposé et solution.
139—HISTOIRE ET LEGENDE DE LA CONGREGATION (1801-1830). 1 vol.
144—LA REVOCATION DE L'EDIT DE NANTES, Ses causes et ses conséquences. 1 vol.

8.—Mystique.—Psychologie et Esthétique.—Sciences Occultes.

59—L'ESPRIT ET LA CHAIR. Philosophie des macérations. 1 vol.
80—DE LA CONNAISSANCE DU BEAU, sa définition, application de cette définition aux beautés de la nature, 1 vol.
133—LE BEAU DANS LES OEUVRES LITTERAIRES. 1 vol.
16—OU EN EST L'HYPNOTISME, son histoire, sa nature et ses dangers, 1 vol.
17—OU EN EST LE SPIRITISME, sa nature et ses dangers. 1 vol.
34—LA RELIGION SPIRITE, son dogme, sa morale et ses pratiques. 1 vol.
35—L'HYPNOTISME FRANC ET L'HYPNOTISME VRAI. 1 vol.
39—L'HYPNOTISME ET LA SCIENCE CATHOLIQUE. 1 vol.
45—L'OCCULTISME ANCIEN ET MODERNE.—Les mystères religieux de l'antiquité païenne—Kabbale maçonnique. — Magie et Magiciens fin de siècle. 1 vol.
50—L'HYPNOTISME TRANSCENDANT EN FACE DE LA PHILOSOPHIE CHRETIENNE. 1 vol.
65—L'HYPNOTISME ET LA STIGMATISATION. 1 vol.
81—LE DIABLE DANS L'HYPNOTISME, 1 vol.
84—LA SORCELLERIE, par I. Bertrand, 1 vol.
105—L'OCCULTISME CONTEMPORAIN.—Ses doctrines et ses divers systèmes, 1 vol.
107—LES MORTS REVIENNENT-ILS? 1 vol.

Suites des PUBLICATIONS RECENTES

152-153—Etudes de Sociologie. — INTRODUCTION A L'ETUDE DE LA SOCIOLOGIE.—Questions sociales et Ecoles sociales. 2 vol.
154-155—Etudes de Sociologie.— La PROPRIETE PRIVEE. 2 vol.
Tome I: Légitimité et l'Origine de la Propriété privée. — Tome II: Caractères, étendue et charges du droit de la propriété privée.
156—LES CROYANCES CHINOISES ET JAPONAISES. 1 vol.
157—L'INFLUENCE DE LA RELIGION DANS L'ART. 1 vol.
158—QU'EST-CE QU'UN SAINT? Essai de psychologie surnaturelle. 1 vol.
159—LES PHENOMENES TELEPATHIQUES ET LE SECRET DE L'AU-DE-LA. 1 vol.
160—D'OU VIENNENT LES MOINES? Etude historique 1 vol.
161—LE CHRISTIANISME AU PAYS DE MENELIK. 1 vol.
162—LES RAISONS ACTUELLES DE CROIRE, Discours prononcé à Lille, le 18 novembre 1900 pour la clôture du 27e Congrès des Catholiques du Nord, par Ferdinand Brunetière, de l'Académie française. Augmenté d'une préface et de notes 1 vol.
163—L'EGLISE ET L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE SOUS L'ANCIEN REGIME. 1 vol.
164—AU GOLGOTHA OU LES DERNIERS MOMENTS DE JESUS, 1 vol.
165—JESUS-CHRIST EST-IL RESSUSCITE? 1 vol.
166—HISTOIRE DE L'ANTECHRIST, d'après la Bible et les Saints Pères, 1 vol.
167—LES JUIFS EN FRANCE AVANT ET DEPUIS LA REVOLUTION. COMMENT ILS ONT CONQUIS L'EGALITE. 1 vol.
168—LA CONSTATATION DU MIRACLE et L'OBJECTION POSITIVE (Littré, Renan, Charcot, Zola, etc., etc., 1 vol.
169—LA CONSTATATION DU MIRACLE. CROIRE SANS VOIR EST-IL SAGE? 1 vol.
170—COMMENT JE SUIS ARRIVE A CROIRE. Confession d'un incroyant, 1 vol.
171—COLLECTIVISME ET COMMUNISME DEVANT LA DOCTRINE CATHOLIQUE. 1 vol.
172—LE PROTESTANTISME CONTEMPORAIN, Ruine constitutionnelle. 1 vol.
173—LE PROTESTANTISME CONTEMPORAIN. Ruine doctrinale. 1 vol.
174—CONFUCIUS, SA VIE ET SA DOCTRINE. 1 vol.
175—CONVERSION DE SAINT PAUL.—SAINT PAUL A-T-IL ETE HALLUCINE? 1 vol.
176-177—LE SPIRITUALISME ET LE PROGRES SCIENTIFIQUE. Etude sur le mouvement philosophique au XIXe siècle. 2 vol.
178—SOLIDARITE, PITIE, CHARITE. Examen de la nouvelle morale. 1 vol.
179-180—LE CATHOLICISME DANS LES PAYS SCANDINAVES, 2 vol. se vendant séparément.
I.—DANEMARK ET ISLANDE. 1 vol.
II.—NORWEGE ET SUEDE. 1 vol.
181—PETITES RELIGIONS D'AMERIQUE. Les Cures divines. Le Spiritisme. 1 vol.
182—LA REVOLUTION FRANÇAISE ET L'ENSEIGNEMENT NATIONAL (1789—1802). 1 vol.
183—LA DECLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET LA DOCTRINE CATHOLIQUE. 1 vol.
184—LE PESSIMISME CONTEMPORAIN. Ses précurseurs, ses représentants, ses sources. 1 vol.
185—LES POSSEDES DE LOUDUN ET URBAIN GRANDIER. Etude historique. 1 vol.
186—La première année sainte du XIXe siècle. LE JUBILE DE 1825. Etude historique. 1 vol.

FINANCE & COMMERCE

A la Baisse

Le marché subit le mouvement de retour

LE STREET FAIT EXCEPTION

La situation à Wall Street n'est pas encourageante

(Des bureaux du "Journal")

Vendredi, 12.

Après la montée, la descente. C'est dans l'ordre. Le public devenu timide et sceptique se fait tirer l'oreille et les baissiers rigolent, pendant que l'argent se fait plus rare et plus cher.

Wall Street s'est démanché aujourd'hui, tel que prévu hier et un croulement général n'est pas impossible dans les circonstances, alors que la situation monétaire ne laisse que peu d'espoir d'une amélioration notable, vu les besoins de l'époque. Que l'effet d'une réaction substantielle soit réparateur, ça n'est pas douteux, car il n'y a ici rien d'anormal attendu que les cours, longtemps poussés à la hausse, subissent le mouvement de retour inévitable. Le marché local est comme les autres soumis à cette loi, et il ne pourra se vanter d'être sorti indemne des déboires que lui réserve la baisse actuelle.

La dépréciation des cours n'est pas sérieuse, mais elle est générale et en somme la session d'aujourd'hui a été mauvaise.

Entraîné par Wall Street le Pacifique a déclinz à 139 7-8, pour retrouver 140 en clôture, en baisse d'un point net. Le nouveau titre baisse à 139 3-4.

Le Power perd un point à 101; le Détroit un point à 94 1-2; le Twin-City 1 1-4 à 125 3-4; le Toronto 1 1-2 à 121; le Toledo un point à 36 1-2; le Steel 5-8 à 74; le Coal 2 1-2 à 140 1-2; le Dom. Cotton 2 1-4 à 60 3-4; le Richelieu 1-2 à 106 6-2.

Seul le Street a tenu tête au courant et a continué de dépister les observateurs, en remontant de 284 à 286 3-4, pour finir à 286, en hausse d'un point net sur hier. Le Nova-Scotia passe au repos, depuis la déclaration de son dividende de 5 pour cent et s'inscrit à 115 1-2.

Comme nous l'avons annoncé hier, il n'y aura pas de séance à la Bourse de Montréal demain samedi. Wall Street aura beau jeu de nous imposer ses conditions pour lundi.

Les cotes suivantes ont été spécialement câblées de Londres, aujourd'hui à MM. L. J. Forget et Cie: Cie:

Grand-Tronc, 1re pref., 111 1-4; 2me 97; 3e, 43 1-8.
Pacifique Canadien:—145.
Baie d'Hudson.—33 3-4.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. J. Forget et Cie, courtiers, 1713 rue Notre-Dame, nous fournissent le rapport suivant :

VALEURS.	Demande 12 Sept. 12.30 p.m.	Offre 12 Sept. 12.30 p.m.	Demande 12 Sept. 3.00 p.m.	Offre 12 Sept. 3.00 p.m.
Pacifique Canadien xd	141	140½	141	140½
Detroit Electric	95	94½	94½	94½
Duluth Com	25	.....	25	.....
Do pref	87	.....	87	.....
Tram Elec., Winnipeg	.....	160	.....	160
S. R'y, Montréal	288	287	286½	286½
West India Elec	.....	50	.....	50
Do Toronto	122	120	122	121
Do Halifax	112	109	112	107
Do St-Jean	130	.....	130	.....
Twin City Transit	127	126½	126	125½
R. & O. nouveau	.....	.....	.....	.....
Cie Rich. & Ont	107	106½	108	105
Cable Commercial x	172½	172	171½	170
Télégraphe Montr'l	170	167	170	165
Téléphone Bell	166	165	.....	164
Dom. Iron Steel	74½	74½	74	73¾
Do Do pref	103½	102	103	102½
Mont. Heat Lt. Power	101½	101	101½	100½
Nova Scotia Steel Com	115¾	115½	116	115
Nova Scotia Steel pref	.....	.....	.....	.....
Can. Pac. New	140	139½	140	139½
Laurentide Pulp	100	99	100	98
Coton, Montréal	.....	.....	.....	.....
Do Dominion	.....	.....	62	60½
Do Can. Coul	.....	.....	.....	.....
Do Marchands	75	.....	75	70
Do Montmorency	.....	.....	.....	.....
Hamilton Elec Ry pref	.....	.....	.....	.....
MINES.				
War Eagle	.....	.....	.....	.....
Republic	.....	.....	.....	.....
Payne	.....	.....	.....	.....
Virtue	.....	.....	.....	.....
North Star	.....	.....	.....	.....
Ogilvie Fm com	.....	.....	.....	.....
Do pref	137½	136½	137	136½
Dominion Coal Com	142	141	141	140½
Do Do pref	.....	.....	.....	.....
Inter. Coal Com	.....	75	.....	75
BANQUES.				
Banque Montréal	.....	.....	.....	.....
Do Ontario	.....	.....	.....	.....
Do B.N.A	.....	.....	.....	.....
Do Molsons	.....	.....	.....	.....
Do de Toronto	.....	.....	.....	.....
Do des Marchands	.....	.....	.....	.....
Do Royale xd	.....	.....	.....	.....
Do de la N. E.	.....	.....	.....	.....
Do des Cant. de l'Est	.....	.....	.....	.....
Do de Québec	.....	.....	.....	.....
Do Union	.....	.....	.....	.....
Do du Commerce	.....	.....	.....	.....
Do Hochelaga	.....	.....	.....	.....
Do Impériale	.....	.....	.....	.....
N. W. Land com	.....	.....	.....	.....
do pref	100	94	.....	.....
DEBENTURES				
Dom. Iron Steel	91½	91½	91½	91½
Land Grant	.....	.....	.....	.....
Com. Cable Coupon	.....	.....	.....	.....
Do Do Reg	.....	.....	.....	.....
Peoples Heat & Light	.....	.....	.....	.....
Halifax Electric Ry	.....	.....	.....	.....
Bell Téléphone	.....	.....	.....	.....
Can. Col Cotton Bds	.....	.....	.....	.....
Dominion Coal Bds	.....	.....	.....	.....
Laurentide Pulp	108	105	.....	.....
Mo. St Ry. Bds	.....	107	.....	107
Ogilvie Bds	118	116	118	116

Ventes de la matinée:—

25	Can. Pac.	141
125	Can. Pac.	140 1-4
125	R. & On. Co.	107
25	R. & On. Co.	106 3-4
75	R. & On. Co.	106 1-2
50	Can. Pac. new	139 3-4
50	Ogilvie Pfd	137
10	Bk. of Mtl	259 1-2
10	Bk. Mtl.	260
725	Mo. Power	101 1-2
200	Mo. Power	101
25	Bel. Tel.	166
50	Toledo Ry	37 1-2
100	Toledo Ry	37
50	Toledo Ry	36 7-8
25	Do Cotton	61
25	Do. Cotton	60 3-4
7	Bk. Commerce	163 1-2
3	Mchts Bk.	162
25	Do Steel Com	74 1-2
25	Do Steel Com	74 1-4
50	Do Steel Pfd	103 1-4
5	Do Steel Pfd	103
1	Mo. St. Ry	284
100	Mo. St. Ry	284 1-2
175	Mo. St. Ry	285
125	Mo. St. Ry	286
50	Mo. St. Ry	286 3-4
25	Nova Scotia	115 1-2
3000	Can. Col. Cot. Bds	101 1-2
100	Détroit Ry	95 1-2
300	Détroit Ry	95 1-4
250	Détroit Ry	95
200	Détroit Ry	94 3-4
50	Tor. Ry	123
5	Tor. Ry	122
25	Tor. Ry	122
25	Twin City	126 1-2
25	Twin City	126
50	Dom. Coal	142
4000	Do Steel Bds	91 1-8

Ventes de l'après-midi:

250	Can. Pac.	140
25	Can. Pac	139 7-8
550	Can. Pac.	140
125	Do. Coal Com	140 1-2
50	Ogilvie Pfd	136 3-4
54	Bk. Toronto	249 1-2
25	Mo. St. Ry	285 3-4
125	Mo. St Ry	286
50	Mo. St. Ry	286 1-4
100	Do Steel Com.	73 3-4
225	Do. Steel Com	74
25	R. & On. Co.	106 1-2
100	Mo. St. Bds	106 1-2
75	Mo. Power	101
25	Toledo Ry	37
15	Toledo Ry	37
150	Toledo Ry	36 1-2
50	Twin City	126 1-4
150	Twin City	126
100	Twin City	125 3-4
1000	Ogilvie Pfd	117
2000	Ogilvie Pfd	116
100	Tor. Ry	121
50	Do. Steel Pfd	103
75	Détroit Ry	94 3-4
150	Détroit Ry	94 1-2
4000	Do Steel Bds	91 3-4

BOURSE DE LONDRES

Londres, 12.—Il y a eu moins de demandes d'argent aujourd'hui. Les escomptes étaient fermes sous l'influence de la faiblesse de la Bourse de New-York.

Les transactions ont été tranquilles et irrégulières. Les consolidés étaient plus faciles et les chemins de fer nationaux plus actifs. Les valeurs américaines étaient irrégulières. Les cours étaient généralement au-dessous de la parité.

Les opérations ont clôturé tranquilles.

BOURSE DE NEW-YORK

M. C. D. Monk, gérant de J. S. Bache et Cie, de New-York, nous fournit le rapport suivant :

VALEURS	Ouver. 12 Sept	Plus haut	Plus bas	Clôture
Amalgamated Copper	69¼	69½	68¾	68¾
American Loco	33	33	32½	32½
Do pref	96½	.....	.....	96½
Amer. Tobacco Co	.....	.....	.....	.....
Do Do pfd	.....	.....	.....	.....
Am. Sugar Refin. Co	129	129½	128½	129
Do Do pfd	.....	.....	.....	.....
Am. Smelting & Ref Co	47	47½	46½	47
Anaconda Mining Co	107	107	107	107
A. Top & St. Fe, all pd	94½	94½	93½	93½
Do Do pfd	104	104	103½	103½
Baltimore & Ohio	116½	116½	115½	115½
Do Do pfd	97½	97½	97½	97½
Brooklyn Rapid Trans	69½	69½	68½	69
Chic. & Alton Com	42½	42½	41½	42
Canadian Pacific	140½	141½	139½	140½
Canada Southern	89	89	89	89
Ches. & Ohio	56½	56½	55½	56½
Chic. Burl. & Quincy	.....	.....	.....	.....
Chic. & North West	237½	237½	237	237
Chic. R. I. & Pac. com	199	199	198	198
Chic. Mil. & St. Paul	189½	190	188¼	188¼
Continental Tob. Com	.....	.....	.....	.....
Do Do pfd	.....	.....	.....	.....
Consolidated Gas N. Y.	223	223½	222½	222½
Colorado Fuel & Iron	80½	80½	79½	79½
Cleveland C. C. & St. L.	.....	.....	.....	.....
Delaware Lack. & W	.....	.....	.....	.....
Delaware & Hudson	.....	.....	.....	179½
Denver & Rio G. pfd	95	95	94½	94½
Duluth S. Shore & Alt.	.....	.....	.....	.....
Do Do pfd	33½	33½	33½	33½
Great Northern Ry pfd	.....	.....	.....	.....
General Electric	194	194	193	193
Jersey Central	.....	.....	.....	.....
Kansas & Texas com	34½	34½	33½	33½
Do Do pfd	68	68	67½	67½
Lake Erie & Western	.....	.....	.....	.....
Do Do pfd	.....	.....	.....	.....
Louisville & Nashville	156	156½	153½	153½
Manhattan Elevated	135½	135½	134½	134½
Missouri Pacific	122	122½	121	121
M. St. Paul & "Soo"	81½	81½	80½	80½
Do Do pfd	138	139	136	136
Metropolitan Traction	147½	147½	147	147
N. Y. Central & Hud	164	164½	163½	163½
N.Y. Lake Erie & West	41½	41½	40½	40½
Do Do I pfd	70	70½	69½	69½
Do Do II pfd	55½	56½	56½	56½
N. Y. Ontario & West	.....	.....	.....	.....
Omaha. com	.....	.....	.....	.....
Pacific Mail	45	45	44½	44½
Pressed Steel, com	53½	53½	52½	52½
Do Do pfd	89½	89½	89½	89½
Peoples Gas	105½	108½	106	106
Phila. & Reading	75½	75½	73½	73½
Do Do I pfd	88	88	88	88
Do Do II pfd	.....	80	79½	79½
Pullman	.....	.....	.....	.....
Southern Ry., com	40½	40½	39½	39½
Do Do pfd	96½	96½	96½	96½
Southern Pacific	79½	79½	78½	78½
Tenn. Coal & Iron	70½	70½	68½	68½
Texas Pacific	52½	52½	52	52½
Twin City	.....	.....	.....	.....
U. S. Leather, com	13½	13½	13½	13½
Do Do pfd	90	90	89½	89½
U. S. Steel, com	41½	41½	40½	40½
Do Do pfd	90½	90½	90½	90½
U. S. Rubber	16½	16½	16½	16½
Do Do pfd	.....	.....	.....	.....
Union Pacific, com	110½	110½	109½	109½
Do Do pfd	91½	92½	91½	92½
Wabash	37½	37½	36½	36½
Do pfd	52½	52½	51½	51½
Western Union Tel	96½	97	95½	95
Wis. Cen., com	29	29	29	29½
Do pfd	54	54	53½	53½

New-York, 12.— L'argent à demande a monté à 20 p.c. un peu avant la clôture du marché d'aujourd'hui, et les stocks qui avaient été lourds ont fléchi, notamment le Missouri Pacific qui a reculé de 2 points. La gelée du maïs a occasionné une baisse dans les Grangers et le Pacific. Le taux élevé de l'argent à demande, a largement contribué au malaise du marché. Le groupe des Grangers s'est rallié à la nouvelle que la gelée avait endommagé la récolte et en même temps, le Manhattan était tranquillement absorbé sur des rapports de relations plus étroites avec le New-York Central.

Les actions de la United States Steel étaient lourdes.

Il se produisit un autre mouvement réactionnaire, lorsque l'argent atteignit le taux de 20 p.c. Ça été le signal d'une dégringolade générale sur tout le marché qui a clôturé lourd et indécis.

Les rapports d'une prochaine importation de $6,000,000 à New-York et à Boston, n'ont pas été confirmés. Les ventes totales étaient évaluées à $3,305,000.

New-York, 12. — Les cours ont ouvert faibles.

Amalgamated Copper, 69 1-4; Atchison, 94 7-8; do, pfd., 104; B. & O., 117; Brooklyn Transit, 69 1-2; Canadian Pacific, 140 1-2; Chesapeake et Ohio, 56 5-8; do, 1re pref., 70 1-4; Louisville, 156; Manhattan, 135 5-8; ex-div.; Missouri Pacific, 122; New-York Central, 164; Norfolk et Western. 76 1-4; Penna, 167 5-8; Reading, tern 76 1-4; Ontario et Western, 86 1-9' Penna, 167 5-8; Reading, 75 1-2 Reading 1re pref., 88 3-4 ex-div.; St-Paul, 189 1-2; Southern, 40 3-8; Southern Pacific, 79 1-2; Texas Pacific, 52 5-8; Union Pacific, 110 1-2; U.-S. Steel, 41 1-8; do, pref., 91 7-8; Western Union, 97.

12 septembre 1902.

Le "Metropolitan Stock Exchange," édifice de la Bourse, nous fournit les renseignements suivants:—

Londres a ouvert plus faible, excepté le Pacifique Canadien qui était 1-2 point plus haut.

Le marché de New-York a ouvert irrégulier avec une tendance à la baisse. Dans la première heure, les stocks ont baissé de 1-2 point en moyenne, mais vers midi, ils avaient presque tous recouvert leurs pertes.

Dans l'après-midi, le taux élevé de l'argent qui a monté jusqu'à 20 pour cent, et l'effort des baissiers, ainsi que la prévision de l'état de compte des Banques, qui tout probablement sera défavorable, a donné lieu à une liquidation générale, et tous les stocks sont baissés au plus bas du jour, pour clôturer au faible et irrégulier.

Les nouvelles des récoltes continuent à être bonnes, et celles de la grève disent que les mineurs retourneront prochainement à l'ouvrage.

L'argent à demande a été tout le jour à taux exorbitant, ouvert de 10 à 12 pour cent, a monté jusqu'à 20 pour cent, mais à la fermeture, il est descendu à 8 pour cent, mais comme la plupart des prêts se sont faits entre 10 et 20 pour cent pour jusqu'à samedi prochain, il est peu probable de voir une amélioration avant la semaine prochaine, alors que l'on s'attend à une importation d'or.

Il s'est vendu, hier, à New-York, un siège à la Bourse, pour une somme de $81,000, ce qui est un prix de record.

Le marché a fermé faible et au plus bas prix du jour.

Les ventes totales sont de 635,000 parts.

Actualites Financieres

L'argent à demande à Montréal est ferme à 5 p.c.

Londres, 12. — L'argent en lingot est tranquille à 23 7-8d. de l'once. Le taux de l'argent est à 2 1-4 et 1-2 p.c. Le taux de l'escompte sur le marché libre pour les billets à courte échéance est de 2 3-4 p.c. à 13-16; pour trois mois, 2 13-16 à 7-8 p.c.

Londres, 12.—Consolidés au comptant 93 1-2 ; à termes, 93 5-8.

Anaconda, 5 5-8 ; Atchison, 97 1-8 ; do., pfd., 107 ; B. & O., 120 ; Canadien Pacifique, 144 7-8 ; Chesapeake & Ohio, 58 ; Chicago, Great Western, 34 1-2 ; Chicago Mil et Saint-Paul, 195 ; De Beers, 22 ; Denver & Rio Grande, 51 1-8 ; do., pfd., 98 ; Erie, 42 5-8 ; do., 1er pfd., 72 1-4 ; do 2e, pfd, 59 1-4 ; Illinois Central, 176 1-2 ; Louisville & Nashville, 160 ; Missouri & Texas, 35 ; do., pfd., 68 1-2 ; N.Y.C., 168 1-2;Norfolk & Western. 77 5-8 ; do pfd., 95 ; Ont., et Western, 37 1-8 ; Penna. 86 ; Rand Mines, 11 7-8 ; Reading 38 1-2 ; do., 1er pfd., 46 ; do., 2e pfd., 41 1-2 ; Southern Ry., 41 1-2 ; do pfd., 99 1-2 ; Southern Pac., 81 5-8 ; Union Pacific, 113 1-2 ; Union Pac., pfd., 94 1-2 ; U. S. Steel 42 3-8 ; do., pfd., 43 1-4 ; Wabash, 39 ; do., pfd., 54 1-2 ; Quatre Espagnol, 85.

Londres, 12. Le montant en espèces retiré de la Banque d'Angleterre, était aujourd'hui de £500.

Paris, 11.—Le trois pour cent de rentes françaises était coté à 101 frs 42 1-2c. à terme. Le Change sur Londres est de 25 francs 20 1-2c sur billets. Le Quatre Espagnol a clôturé à 85 25

Berlin, 12 Le change sur Londres est de 20 marcs, 48 pfennings sur billets. Les taux d'escompte pour les billets à courte échéance sont de 1 1-2p. c. ; pour trois mois, 2 p.c.

New-York, 12.—L'argent à demande était ferme de 6 à 20 p.c. Le change était faible de 4.85.50 à 4.85,625 à demande et à 4.82.875 pour soixante jours. Les taux affichés varient de 4.84 à 4.84 1-2 et de 4.86 1-2 à 4.87.

L'argent en lingot est à 51 5-8.

BEURRE ET FROMAGE

LE FROMAGE EST TRANQUILLE.— LE MARCHE AU BEURRE N'EST PAS TVES ACTIF.

Nos commerçants de fromage sont désappointés de l'absence d'une hausse sur le marché anglais et comme conséquence notre marché a baissé à la campagne. Ontario est maintenant coté de 10 à 10 1-8c; les Townships 9 7-8c, et le Québec à 9 3-4c.

Les livraisons du Board of Trade étaient hier de 15,651 boîtes.

Le commerce du beurre est excellent mais le marché était inactif hier. On paie jusqu'à 20c pour les Townships de choix; on ne peut obtenir le Québec à moins de 19 1-2. Contrairement à l'attente générale, les demandes d'Angleterre ne sont pas très actives.

Les livraisons du Board of Trade étaient hier, matin de 1,624 colis.

PRODUITS DE LA FERME

LE MARCHE AUX OEUFS EST SOUTENU.— LES BELLES PATATES TES SE FONT RARES.

Les œufs sont soutenus et les demandes sont modérées. Le stock est évalué de 14 à 15c. à flots.

Le stock est beau et les œufs frais sont évalués de 15 1-2 à 16c. et les marchands garantissent que les pertes ne dépasseront pas 2 p.c. Nous cotons les œufs frais mirés de 16 1-4 à 16 1-2c.

Les livraisons du Board of Trade étaient hier de 4,956 caisses.

Les commerçants peuvent difficilement se procurer de belles patates et quelques-uns craignent une nouvelle disette cette année. On paie de 70 à 75 cents par sac de 90 lbs etde80à 85c. en magasin.

MARCHE AUX GRAINS

LE BLE ETAIT FERME A CHICAGO ET FAIBLE A LIVERPOOL.

Le marché au grain de Chicago était ferme, le blé de septembre étant coté 1-2c en hausse à 74c et déc. 1-8c en hausse à 69 1-2c; le maïs de sept. était 5-8c en hausse à 60 3-8c, déc. 5-8c en hausse à 44 1-4c; l'avoine de septembre était 1-8c en hausse à 35c et décembre était soutenu à 31 5-8c.

THE SOVEREIGN BANK OF CANADA
BUREAU CENTRAL EXECUTIF, MONTREAL
(Coin sud-ouest des rues St-Pierre et St-Jacques).
H. S. HOLT, Président,
D. M. STEWART, Gérant général.
Comptes Courants, Département d'Epargne Intérêt accordé sur Dépôts. Affaires Générales de Banque, Change acheté et Vendu.
Prompte attention et excellentes conditions
148-F-X-1-M-s-1a

Le marché de Liverpool était plus faible, en dépit de la fermeté du marché de Chicago, septembre clôturant 3-8 en baisse à 5s 11 3-4d et déc. 1-8 en baisse à 5s 10 7-8d. Anvers a clôturé 1-8 en hausse à 15 5-8 et Paris, 35 en hausse à 20.60 pour septembre. Janvier et avril étaient soutenus à 20.45.

Le marché de New-York a clôturé facile à 3-8c en baisse. Mai 75, sept 76 5-8c; déc. 74.

Sur le marché de Montréal, l'avoine est soutenue, nous cotons:

No. 2, 35 1-4c sur place et 34 1-2 à flots. La vieille avoine, en chars est cotée à 40 1-4c et en magasin, 35 3-4c.

Nous cotons les pois à 80c à flots, le seigle, 56 1-2c; l'orge, No 3, 46c et le No 3, 47c à flots.

Le nouveau blé du Manitoba est coté à 70c pour le No 1 dur et à 68c pour le No 1.

Les patentes du Manitoba sont cotées de $4 à $4.10 et les fortes de boulanger, de $3.45 à $3.75, les straight rollers d'Ontario, de $3.45 à $3.55; en sacs de $1.65 à $1.70.

Patentes d'hiver, de $3.85 à $4.

Le gru $22 par tonne, les sacs compris.

M. Labelle de l'Ogilvie Flour Mills Co, nous fournit les nouvelles cotes suivantes:

Hungarian d'Ogilvie, $4.25.
Glenora Patent d'Ogilvie, $3.95.
Manitoba, $3.45.

MARCHE DE CHICAGO

Chicago 12.

	Ouverture.	Plus haut.	Plus bas.	Clôture.
Blé, septembre:—	74 1-2-73 7-8	74 1-2	73 1-8	73 1-8
Blé, décembre :—	69 5-8	69 7-8	69	69 1-8
Blé, mai:—	70 7-8	71	70 1-8-1-4	70 1-4
Maïs, septembre:—	60			60
Maïs, déc.:—	44 1-8			43 7-8-4
Maïs, mai :—	40 5-8-7-8			41 1-8
Avoine, septembre :—		35 1-8	34 5-8	34 5-8
Avoine, décembre :—	31 5-8-3-4	31 7-8	31 1-2	31 1-2
Lard, septembre:—				1675
Lard, janvier:—	1510	1527	1505	1522
Saindoux, sept.:—		1092	1086	1090
Saindoux janvier:—	852	865	850	
Côtes, sept:—	1060	1067	1060	1067
Côtes, janv.:—	795	800	792	797

LA CLOTURE A CHICAGO

Chicago, 12— Le marché a clôturé comme suit:

Blé— sept. 73 1-8, déc. 69 à 1-8, mai 70 1-4.

Maïs— sept. 60, Oct. 54 1-4; déc. 43 7-8 à 44, mai 41 1-8.

Avoine— sept. 34 5-8. vieille, 20 1-4 Déc. 31 1-2, vieille, 26 3-8 à 1-2., mai 31 3-4.

Lard— sept. 16.75, oct. 16.87 1-2; jan. 15.22 1-2, mai, 14.37 1-2. Saindoux, sept. 10.90; oct. 9.80, déc. 9.00, jan. 8.22 1-2.

Côtes—sept. 10.87 1.2, oct. 10.10; jan. 7.97 1-2.

SUCRE

Londres, 12.— Sucre brut, centrifugal, 7s 6d ; Muscovado, 7s; sucre de betterave, sept., 6 s.

New-York, 12— Le sucre brut est soutenu; beau sucre pour raffinerie. 3, centrifugal, 3 1-2; sucre de mélasse, 2 3-4; le sucre raffiné est soutenu.

COTON

New-York, 12— Les cotons futurs ont ouvert fermes.

Sep. 842 bid, Oct. 837, nov. 831, déc. 834, jan. 832, fév. 818, mars, 817, avril, —; mai 8.20.

New-York, 12— Le coton sur place a clôturé tranquille :

Middling uplands 8 7-8, do golfe, 9 1-8; Ventes 200 balles.

New-York, 12— Les cotons futurs ont clôturé fermes.

Sept. 8.55, Oct. 8.45, nov. 8.40, déc. 8.40, jan 8.41, fév. 8.26; mars, 8.24, avril, 8.25, mai 8.28.

LE FOIN

Le marché est actif. Nous cotons: le foin No 1, $7.50 à $8.00 No 2. $7.00 à $7.50 foin mêlé de trèfle, $6.50.

Marche Bonscours

Avec la foule des habitués du marché Bonsecours semble augmenter la quantité des produits de nos campagnes. L'activité ne cesse pas et les denrées se vendent à prix modérés.

Les pommes de terre sont moins abondantes que ces jours derniers, et le stock qui nous arrive des environs de Montréal est certainement plus endommagé par la pourriture que partout ailleurs.

Les pommes et les tomates sont en baisse.

Nous cotons l'avoine, de 85 à 95 cents par sac; les patates, 75 à 80 cents; les carottes et les betteraves 20 à 25 cents par panier; les fèves vertes, 50 cents par sac; le blé-d'Inde, en épis, 5 à 7 cents pardouzaine ; les choux, 20 à 30 cents pardouzaine; le céleri, 15 à 40 cents; les choux-fleurs, 30 à 90 cents; les porcs abattus, 9 à 9 1-4 cents la livre; les dindes tuées sont très chères, de 18 à 20 cents par livre; les oies, 10 cents; les volailles, 8 à 10 cents; les poulets, 12 à 15 cents; le beurre en tinette, 19 à 21 cents; le beurre en pain, 20 à 30 cents; les oeufs frais, 23 à 30 cents par douzaine; les oeufs plus vieux, 17 à 22 cents; les pommes, $1.00 à $1.75 par baril, 30 à 50 cents par sac; les tomates, 30 à 40 cents par boîte; les prunes, les poires et les pêches se vendent de 40 à 60cents par panier; le raisin, 35 à 40 cents par petit panier; les oranges de la Jamaïque, $5.50 à $6.00 par baril, les citrons, $1.50 à $2.00 par boîte; les bananes, $1.00 à $1.50 par régime; les melons, de $1.00 à $5 par douzaine; le foin, $6.00 à $7.50 par 100 bottes de 15 livres; la paille, $4.00 à $5.00 par 100 bottes de 12 livres.

Nouvelles Maritimes

DANS LE PORT

"Turret Cape", 1141, A. Stonehouse, L. R. McCarthy, Lachine.

"Turret Court", 1197, J. Marcusson, T. R. McCarthy, Lachine.

Le "Malin Head", McKee, McLean, Kennedy & Cie, au quai Hochelaga.

Le "Westphalia, 1976, Rantzau, Furness, Withey & Cie.

Le "Manchester City", 3727, Forrest, Furness, Withey & Cie, au quai Jacques-Cartier.

Le "Lake Ontario", 2741, Evans, Elder-Dempster & Cie, au pied de la rue Berri.

Le "Montford", Cross, Elder-Dempster & Cie, au pied de la rue Berri.

Le "Parisian", Wallace, H. et A. Allan, au quai King Edward.

Le "C. B. Widden", 349, Morrison, F. A. Routh & Cie, au quai Hochelaga.

Le "Roman", Christie, J. Torrance & Cie, quai Hochelaga.

Le "Devona", R. Reford & Cie, au quai Victoria.

Le "Lakonia," R. Reford & Cie, près du Parc Sohmer.

Le "White Cloud", 99, Wabe, J. G. Brock & Cie., à la Pointe du Moulin à Vent.

Le "Cervona", Stooke, R. Reford & Cie, au quai Victoria.

L' "Indiana", Furness, Withey & Cie au quai Jacques-Cartier.

L' "Hilda", Hy. Dobell & Cie, au quai Wellington.

ARRIVAGES

Le "Britannia", 1507, Nilsen de Sydney, avec cargaison de charbon, Dominion Coal.

Le "Cervona", 2872, Stooke, de New-Castle, avec cargaison générale, Reford & Cie.,

L'Indiana", 2568, Furneaux, de Québec, Furness, Whitey & Cie.

SONT PARTIS

Le "Montfort", 3681, Cross, Elder-Dempster, pour Bristol, avec cargaison générale.

Le "Britannic", 1507, Nilsen, pour Sydney, CDominion Coal.

La barque "C. B. Whidden", 349, Morrison, pour Rosatio, cargaison de bois, Anderson McKenzie & Cie.

LE "TUNISIAN"

Le "Tunisian", de la ligne Allan, est parti de Liverpool, jeudi après-midi pour le Saint-Laurent avec 190 passagers de première classe et 610 de seconde. M. George Hannah, gérant du trafic des passagers de la ligne Allan à Montréal et Mme Hannah et leur famille sont au nombre des passagers.

PASSAGERS DU "PARISIAN"

Le "Parisian partira ce matin pour Liverpool, avec les passagers suivants: capitaine J. Wallace de Montréal et Québec, M. Andrews, d'Halifax, le Rév. G. S. Black, Loronto, ; M. J. E. Beaudry, Québec ; M. C. Wheeler Bennett, Londres, Angleterre ; Mlle Jean Bowey, Mlle Constance Powey, Montréal, Mlle A. Cassels, Québec, M. L. Cochrane, Winnipeg ; Dr Colite, Londres, Angleterre; M. C. R. Devlin, Mlle Blanche Devlin, Dublin, Irelande ; M. Dunn, M. C. Dunn, M. Dunn, Liverpool, Angleterre ; W. E. G. Evans, Mme Evans, Chicago, M. Jas. Fenwick, Mme Fleet, Mlle Isabelle Fleet, Mlle Jane Fleet, Montréal ; M. T. A. V. Ford, le Rév. T. C. Frey, Mme Frey, M. C. E. M. Fry, M. B. M. Fry, Londres, Angleterre, M. John, Hamilton, Mme Hamilton, Mlle C. N. Hamilton, Mlle J. J. Hamilton, Québec, capitaine, C. T. Halfield, M. C. E. Halfield, M. H. S. Halfield, Toronto ; Mlle Hingginson, Halifax; le Rév. R. G. Hodgson, Mme Hodgson, Londres Angleterre ; M. Edward C. Howard, Mme Howard, Chicago, le Rév., Louis H. Jordon, Cambridge, Angleterre; M. Alexander Kenealy, Londres Angleterre, Mlle Elsie McLean, Saint-Jean N.-B ; M. E. Meriot, Montréal, M. Phayer, Halifax ; M. H. C. V. Philyot, Baltimore; le Rév. P. S. G. Propert, Londres, Angleterre ; le Rév. J. Robbins, D. D. de Londres, Angleterre ; Mlle J. H. Robertson, Toronto ; Ont.,; Dr R. P. Scott, M.lle Scott, M. L. C. Shadwell, M. James Sheriff, M. W. R. Sherroff, Londres, Angleterre ; Mlle Stones, Saint-Jean, N.-B. ; M. Steelfield, Londres, Angleterre, ; M. Stancliffe, W. Wilson, Montréal ; M. Weatherbe, Halifax, M. John Whelan, M. B. Whelan, Montréal, M. Whilton, Saint-Jean, N.-B ; M. Wright, Mlle Wright, Liverpool, Angleterre ; M. Wynne, Montréal.

LE "MONTFORT"

Le "Montford", capitaine G. Cross, Elder-Dempster, partira ce matin, avec une cargaison générale pour Bristol.

NOTES

—Le "Gaspésian", est arrivé hier et partira lundi du quai situé au pied de la rue McGill.

—L' "Hilda" est arrivé de Port Morjet avec cargaison de charbon.

—Le "Tritonia", ligne Donaldson est arrivé à Glasgow, jeudi.

—Le "Sardinian", ligne Allan, de Glasgow, est arrivé à New-York, jeudi.

—L' "Indiana", ligne Hansa, St-Lawrence, capitaine Furneaux, arrivé à Montréal, au quai Jacques-Cartier.

—Le "Turret Court" et le "Turret Cape", qui ont stationné deux mois, à Lachine sont partis hier après-midi pour les Grands Lacs.

—Sont arrivés à Sydney, le "Meemnon", Thomas, Avonmouth, le "Gundreda", Aokley ; Sont partis de Sydney, l' "Eva", Myer, Montréal ; l' "Aberdeen", Boulanger, golfe et Saint-Laurent.

SERVICE DES SIGNAUX

Québec, 12.—L'Islet.—Clair et calme. Remontant à 12.40 p. m., "Pomeranian".

Rivière du Loup.—Clair, sud ouest.

Pointe au Père.—Nuageux, est. Remontant à 9.40 a. m., "Lake Erie".

Matane.—Clair, est. Descendant, à 9. a. m., "Lake Ontario", 10 a. m., "Ontarian"

Cap Chatte.—Clair et calme.

Cap de la Magdeleine.—Clair, nord-ouest. Remontant à 10 a. m. "Rosarian".

Fame Point.—Clair, sud-ouest.

North Shore.—Clair, est.

Antiscosti.—Clair, nord.

BREVETS D'INVENTIONS

MM. Fetherstonhaugh et Cie, solliciteurs, de brevets d'invention, font le rapport suivant:

Brévets Canadiens:— J. H. Stainton et J. H. Prouse, Soupape, J. M. Tanner; Machine à étrier les fils métalliques. G. Emery: Mécanisme pour augmenter la vitesse et le mouvement pour les bicyclettes et autres machines mues par le pied. A. Drouillard et M. Teahen: Ventilateur pour Latrines. J. Kippen et R. M. Kippen: Agitateur automatique à lait. J. C. Fountain et J. Schram Mécanisme pour transmettre la vapeur épuisée et l'eau à la bouilloire. F. L. H. Simms: Machine pour produire de l'Acétylène avec du carbure de Calcium. H. Larose: Presse à mettre le foin en ballots. S. George: Soupape.

Brevets américains:— T. Bearman: Machine pour creuser les fossés. F. Hawthorne : Machine composée pour perforer, faire des œillets et les mettre en place. H. L. McGowan : Mécanisme à signaux. T. F. Melanson: Accoupleur à wagons, W. A. Milne: Presse à tourbe. F. Paul et A. F. Gundlack, Carbuvateur, A. W. Robinson; Sceau à draguer ; Mât pour dragues, excavateur, etc., mécanisme-élévateur pour seaux de drague, Pelles à vapeur, etc., Pelle à vapeur, C. W. Vollmann ; Appareil pour rafraîchir et purifier l'air. O. H. Burden: Verrou.

PAR BENNING & BARSALOU

VENTE AU COMMERCE

Nouveautés, Confections, Lainages, Etoffes, Toiles de Ménage, etc.
AUSSI
3 Caisses Poupées. 50 Caisses Boîtes en feutre, Chaussures, etc., etc.,
A L'ENCAN.
Les soussignés vendront à leurs salles de ventes, No 86 et 88, rue St-Pierre.

Mercredi, le 17 Septembre à 10 h. a.m.

Une grande quantité de Nouveautés, Confections, Lainages, Etoffes, Couvertures, Toiles, Doublures, Cotons, Flannellettes, Indiennes, Tapis de Table en toile cirée, Sous-Vêtements, Merceries, Articles de Fantaisie, etc., etc.

Aussi à 11 heures a.m.
POUR CLORE UN ENVOI
50 Caisses, Bottes en Feutre, Chaussures, Claques, etc.

Aussi à Midi
(POUR LE COMPTE DES ASSURANCES ET DES INTERESSES)
3 Caisses, Poupées, assorties, pour être vendues en lots de caisse.

Aussi à 2.30 heures p.m.
Une Consignation importante de fourrures, Casques, Pardessus, Manchons, Tours de Cous, etc. Vente sans réserve. Conditions faciles.
BENNING & BARSALOU.
229—13—16—17 Encanteurs.

DECES

Pour vos Tributs Floraux, allez chez le Fleuriste en vogue, Chs DeLORIMIER, 250, rue St-Denis. — Téléphone Bell, Main 1584.

INVENTIONS NOUVELLES

M. Owen N. Evans, solliciteur de brevets d'invention, fait le rapport suivant:

Brevets américains : — Accoupleur à wagons, T. F. Melançon; Presse à tourbe, W. A. Milne; Seau à draguer, Mât pour dragues, excavateur, etc.; Mécanisme-élévateur pour seaux de drague, Pelles à vapeur, A. W. Robinson; Machine pour creuser les fossés, Th. Bearman; Machine à perforer, T. Hawthorne; Carburateur, F. Paul et autres; Appareil pour rafraîchir et purifier l'air, VC. W. Vollmann, Mécanisme à signaux, H. L. McGowan.

Angleterre: — Engin, F. H. Sleeper et E. A. Mahon; Générateur à gaz, F. Paul et autres; Colliers, etc., John Lumsden; Congélateur, C. W. Vollmann, Bretelles, R. P. Robinson et autres.

France: — Engins, F. H. Sleeper et E. A. Mahon; Bretelles, R. P. Robinson et autres; Lampe, F. J. Cleare et autres.

Belgique: — Engins, F. H. Sleepers et autres; Lampes, F. J. Cleare et autres.

Hongrie: — Compresseur hydraulique pour l'air; W. J. Linton.

Autriche: — Machine à coins, E. Duplessis.

Egypte: — Machine à écrire, La Compagnie Impériale de Machines à écrire, limitée.

Russie: — Engin à Rotation, C. H. Taylor.

Canada: — Soupape, C. H. Stainton; Machine à étirer les fils électriques, J. H. Tanner, Mécanisme de propulsion pour bicyclettes, J. Emery; Agitateur à lait, J. Kippen ; Mécanisme de transmission pour la vapeur épuisée et pour l'eau aux bouilloires, J. C. Mountain; Générateur à acétylène, F. L. H. Simms ; Presse à mettre le foin en ballots, H. Larose; Soupape, S. George.

20 MINUTES SOUS L'EAU

Une fillette qui l'échappe belle

New-York, 12.—Bessie Mills, de Forest Grove, Orégon, âgée de 15 ans, est encore vivante, après avoir été 20 minutes sous l'eau. Son cas est des plus étranges.

C'est en voulant porter secours à son petit frère, Fred, que Bessie frappa violemment l'eau de son estomac, puis s'enfonça aussitôt. Fred fut sauvé par le dévouement de quelques femmes qui avaient entendu les cris des enfants appelant au secours, mais Bessie restait au fond de la rivière. Fred courut à un mille de là pour donner l'alarme. George Myers arriva bientôt, et après quelques minutes de recherches, il trouva Bessie cramponnée à une racine fixée au lit du fleuve. Il dût faire beaucoup d'efforts pour débarrasser la petite qu'il croyait noyée.

Les femmes se mirent à l'œuvre pour ranimer l'enfant, bien qu'on la crût morte. Bientôt Bessie ouvrit les yeux. On la transporta chez ses parents et quelques heures plus tard, elle était parfaitement bien.

Voici comment les médecins expliquent ce cas étrange . Lorsque la petite fille frappa sa poitrine contre l'eau, elle fut suffoquée et elle demeura insensible jusqu'à ce qu'on la fit respirer artificiellement au sortir de l'eau. Eut-elle repris connaissance au fond de l'eau, elle se serait indubitablement noyée. Dans l'état où elle était, l'eau ne pouvait entrer dans ses poumons.

Aux Hotels

Sont au Riendeau :—

J. A. Gauthier, Acton Vale, Mme G. Delande, Acton Vale, Mlle Bernadette Dufresne, Acton Vale, A. W. Bonner, Montréal, C. Charest, Québec, Nap. Langlois, Trois-Rivières, M. et Mme E. Ethier, St-Lin, Alfred Clermont, Pointe aux Trembles, M. Lafontaine, Trois-Rivières, A. Sénécal, Québec, M. A. Moody, Terrebonne, Dr B. Chagnon et femme, St-Hyacinthe, A. Bisaillon, St-Rémi, J. A. Cantin, Québec, A. J. Lane, Roxton Pond, S. L. Fortier, Roxton Pond, H. Foisy, Roxton Pond, R. Brault, Roxton Pond, J. W. Gagnon, Louiseville, Mlle L. Durand, Lowell Mass., Mlle Fabiola Durand Lowell Mass., J. M. Lindsay, Ile Verte, J. Vallée, Plessisville,Dr Fréchette, St-Stanislas, Aug. Halling, Little Falls, N.-Y., N. Bordleshont, St-John, N.-B, Dr E. M. Gauthier, Ste-Julienne, M. et Mme Ferd. Bellefeuille, Trois-Rivières M. et Mme Radley, Amsterdam, A. J. Winter et femme, Kent, P. Beaudet, Québec, M. et Mme Deceltes, Darling, Trois-Rivières, Ulric Roch, St-Gabriel, Ovide Destrempe, St-Cuthbert, J. A. Giard, St-Hyacinthe, Onésime Roy, Dorchester, G. Emile, Tanguay, Québec.

Sont au St-James :—

Mme A. Bisaillon, St-Rémi, W. Hylond, Rouses Point, Mme J. B. Hayes, Lowell, Mass., M. et Mme F. B. Somers, Lowell, Mass., B. B. Bickford, New Haven, Mme Lama F. Allen, Boston Mass., Mme Lama B. Thompson, Boston Mass., Mlle Kate C. Stroud, New-York, Mde A. Turgeon, New-York, A. Poulin, Richmond Qué., S. Cyr, Ste-Scholastique,, G. Boucher, Ste-Scholastique, A. Meyer, Toronto, F. X. Goyette, Hemmingford,, A. Demers, Pointe Claire, R. O. Rouiston, Châteauguay, N.-Y., J. W. Hamilton, Halifax N.-E., M. et Mme B. C. Dinio, New-York, M. et Mme F. B. Joma, St-Louis Mo., G. A. Boyers White River Jct., J. P. Hamel, Marieville, Rév. V. Larose, Marieville, Jas, Morris, Aubry, Jules Balwin, Chaudière, M. et Mme J. Rice, Boston Mass., M. et Mme G. P. Eyby, Québec, M. et Mme S. Ouellette, The Lake, Mme Flynn, Toronto, M. et Mme G. Daniels, St-Jérôme, E. Talbot, Fraserville, J. E. Dion, St-Sébastien, M. et Mme W. E. Denel, Grand' Mère, C. Guilbord, Valleyfield, Alph. Gervais, St-Hyacinthe.

FINANCES

J.S. BACHE & CIE.
BANQUIERS ET COURTIERS,
10 Rue St-Sacrement, - - Montréal
C. D. MONK, Gerant.
Bureau Principal, 66 ExchangePl., N.-Y.
Membres de la Bourse du Coton et du Café de New-York, de la Chambre de Commerce de Chicago, des Bourses de Chicago et de Philadelphie.
Rapports et cotes de la Bourse quotidienne du coton et des grains envoyés gratuitement sur demande
FIL TELEGRAPHIQUE PRIVE et DIRECT
107-a

Nous sollicitons des commandes dans
"Detroit United"
"Toledo"
"Railway and Light"
et dans toutes les autres sécurités ayant un marché à Cleveland.
Fahey & Co.,
(Etablis en 1893)
Membres de la Bourse de Cleveland.
CLEVELAND, OHIO.
167-F-n

McAnally, Penfold & Cie,
Tél. Main 4669
COURTIERS et BANQUIERS
Actions, Obligations, Grain.
FIL DIRECT AVEC
J. L. McLEAN & CIE, New-York.
Commandes exécutées pour placements ou sur marge.
Envoyez pour avoir notre lettre quotidienne sur le marché.
86 rue St-François-Xavier
MONTREAL 205-1a-F

Tél. Bell Main 678 Tél. March. 287
RENÉ T. LECLERC
COURTIER
56 Rue Saint-Jacques, MONTRÉAL.
Bons des Gouvernements Fédéral et Provincial.
Bons Commerciaux et Industriels, Obligations de Municipalités, de Chemins de Fer, de Fabriques, de Banques et autres Sécurités de Première Classe négociés.
Prêts sur Immeubles. 187-1-j-s-F.

Un contrat qui peut n'être rempli que dans des années ne devrait être fait qu'avec des parties contractantes dont la solvabilité permanente est hors de toutdoute.
Metropolitan Life Insurance Co'y
(Constituée par l'Etat de New-York)
Rapport annuel pour l'année finissant le 31 décembre 1900
$62,158,034.33
Passif—Fonds de réassurance et Réserve spéciale $52,527,661 06
Toutes autres obligations 885,938.42
SURPLUS 8,744,434.91
Gain en actif en 1900 $11,895,936.75
Réclamations — pour décès payées en 1900 $ 9,739,121.21
Nouvelles assurances acceptées en 1900 $349,764,906.38
CHARLES STANFIELD, Surintendant,
1670 rue Ste-Catherine

ARONSON & RUTENBERG
Prêteurs sur gages
601 RUE CRAIG.

Argent à prêter sur Diamants, Montres, Bijouteries, Vêtements, Fourrures, Marchandises sèches et marchandises de toutes sortes. OUVERT A 8 HEURES P.M. Fourrures emmagasinées à bas prix durant les mois d'été. 135—m-j-s-n-F

Montreal Bridge Company

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de "The Montreal Bridge Company" pour l'élection des directeurs, et autres affaires, aura lieu à midi, le MERCREDI, 1er jour d'OCTOBRE 1902, au bureau de la compagnie, No 16 rue St-Sacrement, à Montréal. L. A. Globensky, Secrétaire-trésorier. Montréal, 26 août 1902 217—30-6-13-20

CIE EQUITABLE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU

Avis est par le présent donné que l'assemblée générale des membres de cette compagnie aura lieu le 1er octobre, à 3 h. p. m., pour recevoir le rapport des Directeurs et procéder à l'élection des nouveaux directeurs à la ville St-Louis au coin sud-est des rues Clark et St-Louis, Bâtisse Chevalier. J. S. Vallée, Alf. Brunet, G. Daoust et Cie., D. Bibeau, F. Ménard & Cie, N. H. Poitras, F. M. A. Charest, Jos. Cusson, A. Drouin, Wilbrod Robert, Andrien Gascon, L. A. Vermet, E. Aumais, Impérial Cloak Co., Jos Destrisac, Ernest Méreau, N. Lanthier, A. S. Delisle, Nap. Léonard, St. Johns Compressed Hay Co., Frs Gauthier, A. S. Délisle. 229—15

Ville de Maisonneuve.

AVIS PUBLIC.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les évaluateurs ont déposé le rôle d'évaluation de cette ville, pour l'année 1902, le douze de septembre courant, (1902), au bureau du Conseil :

Que le dit rôle restera ouvert à l'examen des parties intéressées ou de leurs représentants durant les trente jours du présent avis, durant les heures de bureau ;

Que quiconque croira devoir se plaindre du rôle tel que préparé pour lui-même ou pour un autre, pourra produire une plainte par écrit et sous serment au bureau du soussigné, dans le délai susdit ; mentionnant l'objet et les raisons de la demande:

Et enfin que les Evvaluateurs se réuniront à l'Hôtel-de-Ville de Maisonneuve, dans la salle du Conseil, mardi, le 14 octobre prochain (1902), à 8 hrs p. m., pour entendre les parties intéressées et examiner les plaintes produites.

Donné à Maisonneuve ce douzième jour de septembre mil-neuf-cent-deux.

M. G. ECREMENT,
Sec.-Trés. de la Ville de Maisonneuve,
13—20—27—4—11.

AMUSEMENTS

ACADEMIE | CE SOIR ET TOUTE LA SEMAINE. Matinée SAMEDI.
Ouverture de la Saison régulière.
La grande production de Wm A. Brady: "WAY DOWN EAST." Prix ordinaires. Semaine prochaine: "SAN TOY." 225-5

ACADEMIE Semaine commençant Lundi le 15 septembre. Matinée samedi. La compagnie musicale d'Augustin Daly dans le délicat harmonieux

SAN TOY

La grande comédie musicale anglo-chinoise
Qui a battu tous les records
Au Théâtre de Daly - - à Londres
Au Théâtre de Daly - - à New-York
Même grande distribution. Grand Chœur Magnifiques Décors. Plus Grand Orchestre Ces sièges sont maintenant en vente. 223—6.

FRANCAIS CETTE SEMAINE MATINÉES RÉGULIÈRES: Mercredi, jeudi et samedi. C'est du plaisir du commencement à la fin. REILLY & WOOD, comédiens de grand théâtre dans "The Funny Page," Farce, vaudeville, nouveauté. Prix: 10, 20, 30, 35 et 50c. La semaine prochaine: HOWARD HALL, dans "The Man Who Dared." 224-6

PROCTOR'S LA SEMAINE PROCHAINE
M. ROBERT DROUET et troupe
"THE THREE GUARDSMEN"
M. ROBERT DROUET dans le role de D'ARTAGNAN.
PRIX—Matinées, dames, excepté les jours de fêtes, 10c. Soirs, réservés, Orchestre, 75c et 50c; Premier Balcon, Réservés, trois premières rangées, 50c; Parterre, 25c; Deuxième Balcon, 25c et Galerie, 10c
AUJOURD'HUI—Dernière représentation de "A MODERN MATCH." 229-1

Théatre des Nouveautés | Tél. Bell, Est 1386 LUNDI 15 Sept
Et toute la semaine. Matinée samedi.
"LA DAME AUX CAMELIAS"
Drame en 5 actes d'Alexandre Dumas.
Prix: 15c, 25c, 50c, 75c. Loges 75c et $1.00. Soirées de gala, Lundi et Mercredi

THÉATRE NATIONAL FRANÇAIS.
1440 rue Ste-Catherine. Geo. Gauvreau, prop. Semaine du 8 septembre: "MADAME SANS-GENE." Paul Cazeneuve dans NAPOLEON. Mlle Henriette Moret dans CATHERINE et toute la troupe du Théatre National.
PRIX: Matinées, 10c, 15c, 20c et 25c.
" Soirées, 10c, 20c, 30c et 40c. 224—6

PALAIS ROYAL
Lundi 8 septembre. Grande ouverture de la saison 1902-3: "Paris-Montréal" Revue-Vaudeville en 3 actes de Numa Blès et Lucien Boyer. 30 artistes en scène. Prix des places: Soir, 15, 25, 35 et 50 cents.
Soirées de Gala: Mercredi et Vendredi.
Matinées: Jeudi et Samedi, prix spéciaux pour les dames 10 et 20 cts. On peut réserver ses places à l'avance dès maintenant. 219-6

THEATRE ROYAL Tous les après-midi et soirs.
Cette semaine, 8 SEPTEMBRE
"THE BLUE BLOOD BURLESQUERS"
Brillant, vif et animé.
8 grands actes de vaudeville, 8—40 acteurs 40.
Prix: 10, 20 et 30 cts. La semaine prochaine: "Gypsy Jack." 224-6

Théâtre de la GAITÉ No. 1054 Rue Ste-Catherine.
M. G. REY, Directeur Artistique
OUVERTURE DE LA SAISON, LUNDI, 15 SEPTEMBRE
et toute la semaine avec matinées tous les jours. Pour la première fois à Montréal

La Porteuse de Pain

Drame moderne à grand spectacle en 8 actes, un des plus grands succès parisiens. Prix Soirées 10c, 20c, 25c, 30c, Loges 50c. Matinées 10c, 15c, 20c, Loges 30c. Soirée de gala: jeudi. 229-7

PARC SOHMER
SEMAINE DU 8 SEPTEMBRE
(Après-midi à 3 heures; Soir à 8 heures)
"La Traviata"
Opéra de Verdi
1er et 3ème actes en costumes avec chœurs et grands Ballets Bohémiens et Espagnols.
Le chœur des soldats de FAUST, avec grande marche par le Corps de ballet.
FERNANDEZ et MLLE MAY, duettistes excentriques.
Les célèbres acrobates WEBB, trio.
224-3 **Admission, 10c**

PARC RIVERSIDE, MAISONNEUVE, SEMAINE DU 7 SEPTEMBRE.
Matinées:—Dimanche, Lundi, Mardi, Jeudi et Samedi.
Le fameux Falardo, un orchestre vivant.
Les 3 Amazon, danseuses merveilleuses.
Albert Waltz, célèbre bicycliste sur une seule roue.
Autres numéros à sensation Jeudi. Grand pique-nique au bénéfice des musiciens et employés du Parc. Admission, 10c., enfants, 5c.

La Compagnie du Musée Eden,
Loue et vend les fameux appareils Edison, à vues animées et fondantes, "Kinétoscope" pour soirées et assemblées de toutes sortes. S'adresser à
206 rue St-Laurent, Montréal.
6-jno

HYPNOTISME
Grande Réduction d'ici à 10 jours
Cours d'hypnotisme élémentaire $1.00. "La Transmission de la pensée" ou "l'Art de deviner la pensée", $2.00, complet. Cours complet d'hypnotisme et illustré $3.00. Boule hypnotique 75c. "Comment contrôler les émotions au moyen des muscles abdominaux", 25c. Tout en français, le tout complet pour $5.00. Classes, lundi, mercredi et vendredi, à 8 p. m., où des exercices et séances sont données. Dames et Messieurs; Admission 25c.
L'INSTITUT DES SCIENCES OCCULTES DE MONTREAL, 1586, rue Ste-Catherine. Téléphone Bell, Est, 2358. Département, "J." 229—1

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE un commis d'expérience dans le commerce de la vaisselle. S'adressez H. C. "Le Journal."

ON DEMANDE 999 teneurs de livres, etc., pour acheter copie du fameux "Short Cuts in figures" de Mescall. Prix, $1.00. Instruction sur demande en particulier ou en classes. S'adresser personnellement ou par lettre, à J. Mescall, 53, rue des Conseillers. 229—3

VENTES PAR HUISSIERS

PROVINCE DE QUEBEC — DISTRICT DE MONTREAL — Cour de Circuit. No 7750 — O. Proulx et al, demandeurs, vs. R. G. Bergeron, défendeur. Le 22ème jour de septembre 1902, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 164, rue Mont-Royal, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en piano et meubles meublants. Conditions argent comptant. L. E. Bachand H. C. S. Montréal, 12 septembre 1902.

PROVINCE DE QUEBEC — DISTRICT DE MONTREAL.—Cour de Circuit. No 8508 — Israel Grossman vs P. Gluchman. Le 23ème jour de septembre 1902, à dix heures de l'avant-midi, au No 1623, rue Notre-Dame, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en Boutons, corsets, savon, bijouterie, etc. Conditions: argent comptant. W. W. Smith, H. C. S. Montréal, 12 septembre 1902.

Reconstituer les Forces Viriles Affaiblies, voilà le But des Pilules Moro

Les Pilules Moro s'adressent à toutes les affections qui sont l'apanage de l'homme et leur triomphe est surtout dans les maladies rebelles à tout traitement. Elles sont un réparateur du sang, un restaurateur de l'estomac et de la nutrition, et leur emploi peut être indifféremment continué, sans aucun danger et avec le plus grand succès, par les hommes faibles ou malades. Elles s'assimilent aisément, sont tolérées par les plus difficiles et sous leur influence on voit le rapide développement des forces, la disparition des maladies et l'accroissement de la santé générale. Elles sont aussi un spécifique de l'atonie et de la faiblesse des organes sexuels, les tonifient lorsqu'ils sont prématurément frappés d'impuissance et les mettent en état de remplir les fonctions si importantes de la procréation. Elles groupent sous une forme agréable et sous un petit volume tous les agents capables de ressusciter la sensibilité sexuelle et de restaurer les forces. Les nerfs débilités et inactifs retrouvent toute la puissance énergique de la jeunesse même lorsque les aptitudes sont déjà depuis longtemps diminuées ou perdues. Innocuité absolue, traitement, résultats curatifs, prompts et complets, que faut-il de plus pour assurer le succès durable d'une merveilleuse médication qui a guéri tant d'hommes souffrants. Les médecins de la Compagnie Médicale Moro donnent des consultations gratuites au No 1724 Sainte-Catherine, Montréal.
194-I, M.v.s.—n

A VENDRE

A VENDRE — NOUVEAUX PIANOS DROITS.—Prix: $250, $275, $300 et $325, conditions $10 comptant et $7 par mois, escomptes supplémentaires à ceux qui paient moitié comptant et la balance $10 par mois. Ces instruments sont finis avec boites en chêne, acajou et noyer, avec accessoire de pratique et instrumental; beau tabouret drapé de soie gratis avec chaque piano. Voyez ces instruments pleinement garantis chez Leach, 2440 rue Ste-Catherine. N. B. Piano qui ont servi, de n'importe quel modèle ou fabrique acceptés en à compte à pleine valeur commerciale. Ouvert tous les soirs. Téléphone Up. 998. 228—2.

DIVERS

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL — Cour Supérieure — No 1737 — The Londonderry Iron Company, demanderesse, vs. The Three Rivers Iron Company, défenderesse, et divers créanciers colloqués, et l'honorable H. R. Masson et al., ès-qualité, requérants. Il est ordonné aux représentants de feu Hugh, Brodie, de comparaître dans le mois. Montréal, 12 septembre, 1902. L. C. W. Dorion, député-protonotaire. Bastien, Bergeron, Cousineau, avocats des requérants. 229—2

PROVINCE DE QUEBEC — DISTRICT DE MONTREAL — Cour de Circuit. No 11253 — François de Sales Alphonse Bastien, du village de Vaudreuil; Joseph Gédéon Horace Bergeron, de la ville de Beauharnois et Philémon Cousineau, de la ville St-Laurent, tous trois avocats et pratiquant ensemble leur profession à Montréal, sous la raison sociale de Bastien, Bergeron et Cousineau, demandeurs, vs. Honorius Pigeon, cultivateur, de la paroisse de la Longue-Pointe, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 11 septembre 1902. (Par ordre), J. Cartier, député-greffier de la dite cour. Bastien, Bergeron, Cousineau, avocats des demandeurs. 229—2.

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Cour Supérieure. No 1814 — Michael Charles Foley, des cités et district de Montréal, imprimeur, éditeur et seul propriétaire d'un certain journal, canadien appelé, "The Trade Review", y faisant affaires seul comme tel, sous la raison sociale de "Henry Harvey & Co.," demandeur vs Gustavus H. Griffin, maintenant et ci-devant de la cité de London, en Angleterre, et ayant des biens meubles lui appartenant dans la cité et le district de Montréal, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 11 septembre, 1902, Edmond Barry, député-protonotaire, James Crankshaw avocat du défendeur. 228—2.

COMMISSION DE L'INCINERATION

La Commission de l'Incinération a siégé, hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Lavallée.

Il a été décidé que M. Michel Ryan, ancien employé à l'incinérateur, qui avait autrefois perdu sa place sera réinstallé dans ses fonctions aussitôt qu'il y aura une place de vacante.

Une dame Beauchesne écrit à la commission pour réclamer une somme, dont elle ne fixe pas le montant, parce que son mari serait mort des suites d'un accident arrivé à l'incinérateur.

Le secrétaire lui écrira de fixer la somme qu'elle réclame de la commission et qu'on verra si il y a possibilité de lui accorder ce qu'elle demande.

Plusieurs réclamations pour de petites sommes passent ensuite devant la commission qui y fait droit, puis la séance est levée.

TROUVE MOURANT SUR LA VOIE

Le cadavre d'un autre inconnu a été trouvé hier avant-midi sur la voie du Grand Tronc, cette fois, tout près de St-Dominique de Soulanges. Lorsque le malheureux a été trouvé, il était sans connaissance et il est mort, hier soir, vers 5 heures, sans avoir recouvré ses sens. Le corps a été transporté à la gare de St-Dominique où jusqu'à présent il n'a pu être identifié.

Le coroner se rendra aujourd'hui à St-Dominique pour tenir une enquête.

PARC SOHMER

La saison d'été se termine demain, avec un programme qui laissera un excellent souvenir. — Le chœur des soldats de Faust. Les 2 ballets—La Traviata—Les Webb, trio d'acrobates. — Fernandez et Mlle May, duettistes excentriques. — forment un ensemble—digne des plus beaux programmes des meilleurs théâtres d'Europe. 229-1

SPORT

Le Royal Vainqueur

Souders joue une excellente partie et est très bien supporté

Les Royals ont gagné la partie d'hier avec la plus grande facilité. Ils donnèrent à Souders un support presque parfait et frappèrent les balles de Parkins presqu'à volonté. L'honorable Sharkey d'après les ordres de Dooley, ne parut pas sur le terrain et Rinn rendit les décisions tout seul. Sharkey est à peu près le plus mauvais umpire que nous ayons encore vu et personne ne déplorera son absence.

Notre ami Souders était en condition, et en fit voir de toutes les couleurs à nos amis et voisins.

Il y aura deux parties aujourd'hui Dunleavy et Laugton seront nos pitchers. Le jeu commencera à deux heures.

MONTREAL.

	Ab	R	Bh	Po	A	E
Raub, 1b.	5	1	2	9	0	0
Shearon, rf	5	2	3	1	0	0
Stafford, 3b.	4	1	2	1	0	0
Kelly, 1f.	4	0	0	2	0	0
Foster, ss.	3	1	1	4	4	0
Filler, cf.	4	1	1	1	1	0
Hill, 2b.	4	1	2	2	3	0
Urquhart, c.	4	0	0	7	2	0
Souders, p.	3	1	0	0	2	1
Totaux	36	8	11	27	12	1

NEWARK.

	Ab	R	Bh	Po	A	E
Grant, 1f.	4	0	0	2	0	1
Hayward, 3b.	4	1	1	3	4	0
Weaver, rf.	4	0	1	1	0	0
Schultz, cf.	4	0	3	4	0	0
McGamwell, 1b	4	0	1	8	0	1
Wagner, ss.	4	1	1	2	1	1
Cameron, 2b.	4	0	1	3	0	0
Willey, c.	3	0	1	1	1	1
Parkins, p.	3	0	0	0	5	0
Totaux	34	2	9	24	11	4

Score par innings :—
Newark ... 100000100 —2
Montréal ... 40002002x —8

SOMMAIRE

Buts volés— Foster (2), Hill Schultz, (2), Wagner, Sacrifice :— Stafford. Coups pour 2 buts:— Shearon, Wiley, Pour 3 buts:—Foster. Buts sur balles:— Parkins 2, Struck out, par Souders, 6; par Parkins, 1, Wild ptch, Parkins. Laissés sur les buts, Montréal, 7; Newark, 5. Temps :— 1.35. Umpire :— Rinn, Assistance, 800.

LIGUE DE L'EST.

A Buffalo :

Première partie.

		R	H	E
Buffalo	00000322x—7	11	2
Providence	000001301—5	11	3

Hooker et Shaw ; Cooridon et Dolanl

Seconde partie :

		R	H	E
Buffalo	010021 x—4	10	0
Providence	100002 0—3	8	3

Laroy et Shaw ; Brown et Dolan. Ump. Magna.

A Rochester :

		R	H	E
Rochester	000000000—2	8	6
Worcester	440300102M14	14	2

Matern et Coogan ; Gokey et Steelcox.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	Perc.
Toronto	76	41	650
Buffalo	80	46	635
Worcester	65	57	533
Jersey-City	67	60	528
Providence	65	61	516
Rochester	53	71	427
Montréal	54	73	425
Newark	39	90	302

LIGUE NATIONALE.

A Brooklyn :

		R	H	E
Cincinnati	100002000—4	7	1
Brooklyn	31010000x—5	7	5

Thielman et Bergen ; Hughes et Ritter.

A Philadelphie :

		R	H	E
Pittsburg	210000002—5	10	2
Philadelphie	000020000—2	7	3

Leever et Phelps ; Duggleby et Shea.

POSITIONS DES CLUBS

	G.	P.	Perc.
Pittsburg	93	32	744
Brooklyn	68	57	544
Boston	62	57	521
Cincinnati	60	63	488
Chicago	59	64	480
St-Louis	54	65	454
Philadelphie	48	74	393
New-York	44	76	367

LIGUE AMERICAINE

A Baltimore :

		R	H	E
Baltimore	000001000—1	2	4
Washington	000034530—15	23	0

Katoll et Robinson ; Lee et Drill.

A Boston :

		R	H	E
Boston	000120101—5	14	3
Philadelphie	000001030—4	9	2

Young et Criger ; Waddell et Schreck.

POSITIONS DES CLUBS

	G	P	Perc
Philadelphie	72	50	590
St-Louis	67	52	563
Boston	69	53	566
Chicago	65	54	546
Cleveland	63	60	512
Washington	55	73	430
Détroit	54	72	429
Baltimore	47	75	385

La Derniere Partie

De la Ligue Provinciale demain

Les clubs de baseball Mascotte et St-Hyacinthe joueront dimanche la deuxième partie de leur série.

Robitaille sera le pircher de Saint-Hyacinthe et Labelle sera tout probablement celui des Mascotte.

Ce sera la dernière chance que le public aura de voir Saint-Hyacinthe à l'œuvre cette saison.

Les Jeunes Mascotte joueront une partie préliminaire à 1 heure.

Au Parc Royal

Un beau succès hier. Un bon programme pour aujourd'hui. Coulses sensationnelles pour dimanche

Une foule considérable d'amateurs de chevaux ont assisté aux courses d'hier. L'excellent programme et la splendide température avaient attiré au Parc Royal, environ un millier de fervents adorateurs du cheval. Les directeurs du Parc avaient une physionomie souriante qui disait beaucoup en faveur du succès des courses.

Le programme était d'ailleurs excellent. La fameuse course de deux milles à répéter et la classe de 2.18 excitaient le plus grand intérêt. La lutte dans les deux classes fut fort intéressante et chaudement contestée.

Velma gagna avec assez de facilité la classe de 2,24 en trois épreuves successives. May Day remporta le premier argent dans les deux milles, mais eut beaucoup de difficulté. M. Louise et le Petit François la serraient de près et ce ne fut qu'après beau coup d'efforts qu'elle arriva première dans la seconde et la troisième épreuve.

Guinette gagna la classe de 2.18 comme elle veulut. Berth Booth lui fit une bonne lutte, mais le cheval de M. Desautels était trop rapide pour lui. Les temps ont été excellents.

Il n'y a aujourd'hui que deux classes au programme, mais les directeurs du Parc réservent des attractions sensationnelles pour dimanche.

Un programme magnifique a été préparé, et les amateurs vont avoir une journée sans pareille devant eux. La course de cinq milles, un match entre Mesdames LeCavalier et Blanchard, et une course spéciale où huit chevaux sont inscrits composent le programme.

Les chevaux inscrits dans ces cinq milles sont Burr Path, Marle, Little Fred, Jewell, Prince Ansonia, et l'on s'attend à ce que le record du monde de 12.30 1-4 soit abaissé.

Pour une fois Burr Patch va être obligé de montrer ce dont il est capable, s'il ne veut pas être battu. Little Fred, Marle et Prince Ansonia sont des chevaux très rapides et Burr Patch aura besoin de faire tout son grand possible.

Le match sera entre les 2 excellentes amazones que sont mesdames LeCavalier et Blanchard. Elles conduiront respectivement Battle Muscovite et Oralee. Avec deux chevaux de même valeur les amateurs pourront ainsi juger de l'adresse des conductrices. La classe spéciale contiendra huit ou dix chevaux très rapides qui feront une splendide lutte. Nous invitons tous les amateurs à y assister. Comme l'admission n'est que de 25 cents, le prix n'empêchera personne d'y aller et les directeurs ont droit de compter sur la présence de tous les amateurs.

CLASSE 2.24.— TROT ET AMBLE.— BOURSE $200.

Velma. E. J. O'Neil, Ottawa	1	1	1
Louis, L. J. T. Brownbridge, Brampton	2	3	3
Baldy Wilkes. E. Auclair, Montréal	3	2	4
Silver Queen. E. Vigneux Montréal	5	4	2
Belly A. E. W. Anderson, Hamilton	4	5	5

Temps :— 2.21 1-2, 2.21 1-4, 2.22.

COURSE 2 MILLES.— BOURSE $200

May Day. T. Brisson, Montréal	2	1	1
M. Louise, A. Trotter, Montréal	1	2	3
Jack. A. Rielle, Montréal	3	4	2
Le petit François, V. Castonguay, Montréal	4	3	4
Armajo, C. Donaldson, Montréal	F	5	dr

Temps :— 4.58, 5.00, 5.02.

CLASSE 2.18.— TROT ET AMBLE.— BOURSE $200.

Guenette, S. Désautels et Co Montréal	1	1	1
Berth Booth, A. Leblanc, Montréal	2	2	2
Charlie C. C. Charters Montréal	3	3	3

Temps :— 2.17 1-4, 2.17 1-4, 2.18.

FEU ANDREW YOUNG

M. Andrew Young le surintendant bien connu de la compagnie Shedden, vient de mourir. Il a été frappé de patalysie la semaine dernière, et mercredi une complication du côté du cœur venait enlever à la famille et à ses amis tout espoir de le sauver. Il était né au Canada de parents écossais. En matière de chevaux il fut un des meilleurs juges au pays. Il a servi avec une fidélité inaltérable la compagnie Shedden pendant 40 ans.

Mascotte-DeLorimier

Ces deux clubs joueront demain au terrain du National

Demain à trois heures aura lieu au terrain du National, la joute si attendue entre les Delorimiers et les Mascottes. La valeur des deux clubs n'est plus à contester et personne, n'ignore la rivalité qui existe entre nos amis du club Delorimier et ceux du club Mascotte. Depuis longtemps, on avait désiré de toutes parts voir ces deux clubs se mesurer ensemble, enfin, demain, nous aurons le plaisir de les voir aux prises, se disputer la gloire d'une victoire. Après les événements qui sont survenus, après la célèbre victoire que le club Delorimier a remportée dernièrement, nous ne pouvons que faire des éloges de ses joueurs.

Une défense formidable, une division d'attaque pesante, voilà quels hommes nos Mascottes auront à combattre. Disons en passant que Messieurs du comité des Delorimiers se sont imposé beaucoup de sacrifices et de démarches pour arriver à mettre sur pied une telle équipe, mais leurs efforts ne cesseront pas sans doute d'être couronnés de succès, souhaitons-leur de faire une belle partie, non d'écraser les Mascottes, parce que la tâche en serait beaucoup trop difficile. En effet, le club Mascotte, de son côté, mérite aussi tout l'encouragement possible, car il est composé de joueurs, qui même se donnent beaucoup de peine pour la bonne cause.

Non seulement cela, ils sont avant tout, des joueurs très forts et d'un courage sans nom.

Nous ne les avons jamais vus désespérer de vaintre, même plus, ils sont toujours sortis avec honneur, de plusieurs luttes où tous étaient certains qu'ils seraient écrasés.

Nous, Canadiens-français, nous devons remercier les Mascottes d'avoir donné l'élan à tous les clubs canadiens-français, qui existent maintenant, et nous leur serons bien plus redevables encore, dans quelques années, lorsqu'ils auront fourni à nos clubs seniors, les joueurs d'élite capables de lutter avec avantage.

Les deux clubs qui lutteront demain, seront composés de joueurs tels que les Valois, Marcellin, St-Aubin, Lafleur, Sauvé, Cousineau, etc.

D'après ces noms, nous pourrons réellement nous attendre à quelque chose d'extraordinaire et nous ne doutons pas que les Canadiens-français iront en foule, acclamer nos jeunes clubs. D'ailleurs, le terrain du National sera demain le théâtre du seul événement sportique important de la journée.

Les deux équipes seront composées des joueurs suivants:

DELORIMIER	MASCOTTE
Bernier	Lefebvre
Jos. Valois	Larooque
Dufresne	Lafleur
A. Valois	Gauthier
Marcellein	Sauvé
Godbout	Michaud
St-Aubin	Blais
Desfosses	B. Cousineau
Martin ou John	Jos. Cousineau
Jackson	Lamoureux
Thibault	Valois
Allard	Sontant
Maurice	Capitaine St-Aubin

T. MICHAUD.

Nous accusons réception de la lettre suivante, nous faisant part de la décision du Mascotte de jouer quand même demain après-midi:

Monsieur le rédacteur,

Pour répondre à la demande du public, qui est si porté pour nos joutes de crosse, nous avons décidé de jouer demain sur le terrain du National à Maisonneuve. Il est vrai que nous avons annoncé toute la semaine pour le Parc Mascotte, mais comme cette Association a besoin de son terrain pour ce jour-là, et que le public nous presse, nous avons loué le terrai du National et jouerons sur celui-ci avec les Delorimier.

Nous osons espérer que l'on ne nous en voudra pas pour ce fâcheux contretemps et que le public qui n'a pas cessé de nous prodiguer son encouragement, ne manquera pas d'assister à cette partie qui sera tout à fait intéressante. J'espère aussi que l'on saura apprécier tout le travail et le trouble causés par un tel changement et encore une fois j'invite tous les sportsmen à être présents au terrain, du National à Maisonneuve, demain à 3 heures.

T. MICHAUD,

Trés. du club de Crosse Mascotte.

Montreal-Cornwall

La dernière partie de crosse à être jouée ici cette saison aura lieu demain après-midi au terrain de la M.A.A.A. Les clubs rivaux seront les Montréal et les Cornwall.

On s'attend à une bonne exhibition de jeu de crosse.

L'équipe des Montréal se composera des joueurs suivants:

Tierney, Taylor, Pierce, Strachan, Davidson, Mackerrow, Marshall, Brodie, Bert, Strachan, Haynes, Christmas et Brown.

Capital-Shamrock

Billy Lacey, de Cardinal, sera referee à la place de Pullock

LE REFEREE SERA BILLY LACEY DE CARDINAL

Wm. Pollock, de Cornwall, ayant refusé de remplir la charge de referee, pour la partie de demain, à Ottawa, Billy Lacey, de Cardinal, a été nommé à sa place. Il a accepté d'agir come arbitre. Le choix de ce dernier ne s'est pas fait sans peine.

Lacey fut finalement accepté.

Les Capitals suggérèrent peut-être vingt-cinq noms, mais les Shamrocks les refusèrent tous, ne voulant personne autre que Charlie Chitty.

Charley fut finalement accepté.

Le "Lake Erié" est arrivé d'Angleterre avec un continent canadien retour d'Afrique.

BAINS LAURENTIENS

BAIN TURC complet. Si vous vous enregistrez entre 6 et 10 p.m., 50 cents.
Ouvert le dimanche matin de 6 à 12 a.m. 228-12-13

"Une Bouffée du Vieil Havane"

Havanette

"Havanettes" sont de petits cigares faits du meilleur Tabac de Havane — Dix en chaque boite. 175-(6)

Un billet d'un Dollar Pour 66⅔ cents
NE REPRÉSENTE PAS UNE MEILLEURE VALEUR QU'UN

GRANDAS
"PURITANOS"
A 10 cents

M. Louis Fortier, dans une déclaration solennelle, dit :
"J'ai fumé un Grandas Puritanos à 10 cents, croyant bien sincèrement que c'était un Bock à 15 cents."

Toutes les marques enregistrées en Canada.

TERRIBLEMENT MUTILE PAR UN CONVOI

Le cadavre d'un inconnu est trouvé, coupé en deux, sur la voie du Grand Tronc, près de Sainte-Anne de Bellevue

Un accident de chemin de fer sur la voie du Grand Tronc, a eu lieu, hier avant-midi, près de la station de Bayview à environ un mille de la gare de Ste-Anne de Bellevue. La victime est un inconnu qui a été trouvé horriblement mutilé sur la voie par des personnes du voisinage. M. Albert Payfer de la maison C.A. Dumaine, gardien de la morgue, ayant été averti, est allé hier après-midi, chercher le cadavre et est revenu daavec sa lugubre charge, hier, tard dans la soirée. M. Payfer, malgré toutes les perquisitions qu'il a faites n'aèn'a pu obtenir aucune information sur les circonstances de cette accident. La victime est un jhomme d'environ 35 ans et pesant environ 200 livres; le corps est coupé en deux, ainsi que les deux bras. Le coroner a été avetaverti et tiendra une enquête.

ACCIDENT DE VOITURE

Un accident de voiture a eu lieu hier soir vers 7 heures sur la rue Ste-Catherine, près de la rue St-Hubert. Le cheval et la voiture de M. Oscar Hébert stationnait à la porte du magasin de M. Henri Poirier, sellier, au No 1638 rue Ste-Catherine, lorsque le cheval de M. Hébert eut peur d'un tramway qui passait, s'emballa et vint en collision avec le char électrique. Le pauvre animal fut mortellement blessé et l'on fut obligé de l'abattre. Heureusement qu'il n'y avait personne dans la voiture, mais celle-ci a été quelque peu endommagée.

Le cheval de M. le notaire Hébert est une bête de prix qui était évalué à une centaine de dollars.

LE PERE LACOMBE DE RETOUR DE NEW-YORK

Le Rév. P. Lacombe, O.M.I., est arrivé hier soir à 7.30 heures, des Etats-Unis où il a visité les villes de New-York, Providence, Pawtucket, Woonsocket et Marlborough. Il a rencontré beaucoup de parents et d'amis. "Mon entrevue, a-t-il dit à notre reporter, avec Mgr l'archevêque Farley de New-York, et le Rév. P. Cotton, curé de Saint-Etienne, a été, non seulement affable, mais promet beaucoup pour l'établissement des Pères Oblats à New-York, dans un avenir prochain."

Le R. P. Constantineau, ancien recteur de l'Université d'Ottawa que le P. Lacombe a rencontré à New-York, s'est déclaré enchanté des bonnes dispositions dont est animé Mgr Farley à l'égard de l'établissement des Pères Oblats dans sa ville épiscopale.

Le Père Lacombe se porte toujours bien et les longs voyages ne paraissent pas trop le fatiguer.

SHERBROOKE

Sherbrooke, 12.—M. Brodeur de la maison Bissonnette & Brodeur, marchands-tailleurs de Saint-Hyacinthe, était en ville hier pour rencontrer les Guy Brothers. Depuis plusieurs années MM. Bissonnette et Brodeur fournissent à ce grand menestrel les costames qui font l'admiration partout où il passe.

—Son Honneur le juge Lemieux est revenu de Québec et Cacouna, où il était allé passer le temps des vacances.

—Il est rumeur que rév. B. D. Godin, depuis plusieurs années curé de Saint-Elie d'Orford, sera nommé à la cure de Cookshire, en remplacement de feu le rév. Hannan, et qu'il sera remplacé par le rév. Rousseau, actuellement curé à Sawyerville.

—L'esposition annuelle du comté de Brome a eu lieu cette semaine à Brome Corner, et a remporté un grand succès.

—L'assemblée annuelle des actionnaires de la Royal Paper Mills Co., de East Angus a eu lieu mercredi et on a choisi les directeurs suivants : MM. George Van Dyke, Boston ; hon. J. W. Drew, Lancaster, N.-H. ; juge Page, Portsmouth, N.-H. ; C. C. Springer, Holyoke, Mass ; Geo. G. Foster, avocat, Montréal ; C. C. Cleveland, Danville ; R. H. Pope, M.P., Cookshire, E. P. Buck et Wm. Farwell, Sherbrooke, Robert Westgate, East Angus et L. J. Fréchette, Black Lake.

A l'assemblée des directeurs, M. E. P. Buck a été élu président et gérant général ; E. H. Pope, vice-président ; W.H. Learned, ass.-gérant et G. E. Palmer, secrétaire.

Le rapport des affaires de l'année a été trouvé satisfaisant.

—Le terme criminel commencera au commencement d'octobre et comprendra plusieurs causes importantes.

—L'assemblée régulière bi-mensuelle de l'Association Médicale du District de Saint-François a eu lieu mercredi à Magog sous la présidence du Dr Austin. Le Dr Cabana de Sherbrooke a été proposé comme membre et sera ballotté à la prochaine assemblée. Le Dr Johnston de Cookshire a été admis membre de l'association! Des cas de pratique ont été rapportés par les Drs Camirand, McCabe et Béique. Le Dr Camirand a donné lecture d'un ouvrage très intéressant et instructif.

A la prochaine assemblée qui sera tenue à Sherbrooke, les Drs Bachand, Lynch, Edgar et Béique traiteront de divers sujets de médecine.

On fit l'élection des officiers et le résultat fut le suivant : Président, Dr W. D. Smith ; vice-président, Dr. Goyette; 2e vice-président, Dr Bowen ; secrétaire, Dr F. A. Gadbois ; assistant-secrétaire, Dr Foss ; Conseil, Drs Bachand, Austin et Camirand.

Dans l'après-midi les membres de l'assemblée sont allés faire un tour de bateau sur le lac jusqu'à Owl's Head et Georgeville.

FILLETTE NOYE A ST-ZOTIQUE

La fillette qui s'est noyée avant-hier à St-Zotique se nomme Léona Bishop et était âgée de 7 ans. Les circonstances de cette mort sont que la pauvre petite fille était à jouer avec des compagnes sur la grève lorsqu'elle glissa et tomba à l'eau. Tels sont les faits qui ont été révélés au coroner hier, et il a disposé du corps sans jury.

TROUVEE MORTE DANS SON LIT

Le coroner a fait transporter à la morgue, hier après-midi, le cadavre d'une dame Desloges, qui a été trouvée morte hier matin dans son lit, à son domicile No 78 rue Nazareth. On suppose que cette dame a succombé à une maladie de cœur, mais dans tous les cas, il y aura enquête."

MORT D'UN BUCHERON

Un brave citoyen de Ste-Adèle, M. Joseph Bouchard, qui était allé travailler dans les chantiers de M. John Provencher à Borcas River, Comté d'Essex, Port Henry, N.-Y., a été la victime d'un accident qui lui a coûté la vie.

M. Bouchard était à abattre un arbre lorsque celui-ci tomba sur lui, le tuant presque instantanément. Ce pénible accident a eu lieu le 9 septembre dernier.

Sont au Riendeau :—

I. H. Bouthillier, Québec, P. C. Lemoine, Sorel, Geo. Chateauvert, St-Marc des Carr., J. E. Michaud, Lévis, C. S. M. Beaudoin, N.-P., Joliette, Jules Allard, St-Frs-du-Lac, Ls. Sylvestre, Isle Dupas, Frank Côté, Sorel, P. E. Forget, Labelle, E. Audette, Farnham, E. Gauthier, Montréal, J. W. Bellemare M. D., Montréal, C. Boucher, Yamachiche, Dame Eug. Dubeau, Providence, M. et Mme Ernest Lahaie, St-Eustache, A. Laplante, St-Rémi, De Lefebvre, Valleyfield, J. S. Neveu, Montréal, Dr Comeau, Farnham, P. Boileau, Ile Bizard, R. Archambault, Montréal, J. A. Desrureault, Shawinigan Falls, Raoul Lefebvre, Shawinigan Falls, J. A. Paquin, St-Eustache, Louis Z. Bouilli, Deschambault, M. J. Tanguay, Québec, Henri Lacourse, St-Guillaume, J. H. Dansereau, Verchères, James McGibbon, Labelle, J. H. Leclair, St-Polycarpe.

TEMPERATURE

Bureau météorologique, Toronto, 12. — Il a gelé dans le Manitoba la nuit dernière ; mais un temps plus chaud est indiqué à présent pour tout le Nord-Ouest. Une dépression s'est développée aujourd'hui au sud des lacs inférieurs, causant de grosses pluies dans la plus grande partie de la région des lacs. Il a fait beau de l'est d'Ontario aux provinces maritimes.

Températures minima et maxima :—

Victoria, 62-78 ; Kamloops, 42-78; Calgary, 40-74 ; Qu'Appelle, 32-66 ; Minnedosa, 24-62 ; Winnipeg, 28-62 ; Port Arthur, 36-52 ; Parry Sound, 50-60 ; Toronto, 52-60 ; Ottawa, 64-64 ; Montréal, 54-72 ; Québec, 52-72 ; Halifax, 48-70.

PROBABILITES :—

Vallée d'Ottawa et région de Montréal. Pluie aujourd'hui, se remettant au beau pendant la nuit ; plus frais.

Région de Québec et Golfe.—Vents modérés de nord-ouest et d'est, aujourd'hui ; devenant pluvieux.

PERSONNEL

M. Rodolphe Forget est parti hier soir, en route pour Saint-Irénée. M. Forget sera absent quelques jours.

LE SALAIRE DE NOS POMPIERS

On est à faire signer une requête pour demander au Conseil de Ville de l'augmenter

Le salaire des pompiers semble à beaucoup de personnes, surtout aux intéressés, beaucoup trop bas, si on le compare aux dangers de toutes sortes qui les attendent dans l'accomplissement de leurs devoirs.

Aussi va-t-on bientôt demander les signatures de citoyens de Montréal, pour la pétition dont voici les points principaux:

La pétition, adressée à la commission des incendies, parle d'abord de l'inégalité des salaires et des risques courus. Ailleurs, le travail si dur des pompiers est mieux payé qu'ici. Montréal ne leur donne à présent que $1.37 et $1.64 pour 21 heures de travail, tandis que les journaliers à l'emploi de la ville reçoivent $1.50 pour 10 heures.

L'état des finances de la ville est plus prospère que jamais et les citoyens aimeraient que les pompiers fussent payés d'une manière plus équitable et plus en proportion avec le dévouement qu'ils montrent et avec le caractère généreux de leur service.

INCENDIE A OUTREMONT

Les magnifiques serres de MM. Hall et Robinson, No 130, chemin Sainte-Catherine, à Outremont, ont été sérieusement endommagées par un incendie, hier soir, vers 6.30 heures. Les magnifiques plantes et les fleurs qui étaient installées dans les erres ont été complètement détruites.

L'honorable M. Beaubien, dont la résidence est située tout près de là, a fait venir les pompiers de la corporation de Saint-Louis du Mile-End, qui ont répondu à l'appel avec le plus grand empressement.

C'est grâce à eux, si les flammes ont été aussi promptement éteintes, dès leur arrivée. Quoi qu'il en soit, les pertes s'élèveront à $400 ou $500.

DEPART DES DELEGUES OUVRIERS

Vingt délégués du Conseil Central des Métiers et du Travail partiront à 10 heures ce soir pour le congrès ouvrier de Berlin, Ont. Ce sont: — MM. D. Verdon, J. S. Fitzpatrick, J. Lavallières du Conseil Central, T. Gravel, J. de Grandpré, T. D. Dodd, du district 18 des Chevaliers du Travail; A. Duquet, des Charpentiers du port ; J. Lapointe, de l'Assemblée Plessis; A. L. Gareau, de l'Assemblée Dominion; Exécutif-général de la Fédération Canadienne des cordonniers, T. Beaupré, G. Thouin, J. M. Mongé, T. Métayer du local No 1, J. Lagrenade du local No 2, H. Durocher du local No 3, M. Livoy, P. Jacob des confectionneurs d'habits, J. P. Fontaine, de l'Association des Barbiers, J. Howard, de l'Association des Tonneliers.

ILS PRENNENT LEURS ROLES AU SERIEUX

La représentation, à Déséronto, Ont, de "Hiawatha" par des sauvages Ojillway a été, cette année, couronnée d'un grand succès.

La pièce a été jouée pendant 47 soirs consécutifs et plus de dix mille personnes ont assisté aux séances. M. L. O. Armstrong, agent de colonisation du Pacifique, sous la direction duquel les représentations ont été données, espère que, l'année prochaine, cent mille personnes iront entendre la pièce à Déséronto. L'Indienne qui a joué le rôle d'Hégoine, Minnehaha et le guerrier qui, dans le rôle de Hiawatha, l'a courtisée dramatiquement pendant que les représentations, ont fini par s'épouser.

Dernières repésentations

La saison d'été du Parc Sohmer se termine demain avec un programme extra. — Voyez l'annonce dans la colonne des amusements. 229—1

Le Docteur J. DESJARDINS
OCULISTE & AURISTE
Ex-chef de clinique de Paris. Maladies des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles, 230 rue St-Timothée, coin de la rue Ste-Catherine, Montréal. Tél. Bell Est, 1611. Bureau attenant à la maison Chs. Desjardins et Cie, marchands de fourrures. 142—af

COUPON PORTRAIT
No 77

Dix de ces coupons numérotés différemment, plus cinquante centins, donnent droit à un

SUPERBE PORTRAIT AU CRAYON

grandeur trois quarts naturelle Pour le public en dehors de Montréal, 50 centins extra pour couvrir les frais d'expédition,

ADRESSEZ :

"LE JOURNAL"
75 Rue St-Jacques, Montréal

LA FABRICATION DU COTON AU CANADA

L'honorable M. Tarte visite la filature d'Hochelaga, en compagnie du vice-président de la compagnie, l'honorable L. J. Forget, et se rend compte par lui-même, qu'il est d'intérêt national de protéger cette industrie contre la concurrence anglaise

Une telle politique aurait pour effet immédiat de donner du travail à 3,000 ouvriers canadiens

Hier matin, vers les dix heures et demie l'hon. M. Tarte, ministre des travaux publics, se présentait aux bureaux de l'importante maison Forget et demandait de voir l'hon. sénateur L.J. Forget, en sa qualité de vice-président de la Dominion Cotton Company, vu l'absence de M. A.F. Gault, président de la même compagnie.

Immédiatement admis dans le cabinet du grand financier, le ministre des travaux publics dit à celui-ci: "J'ai fait, sur place, une étude complète de voies de communication par eau et des systèmes de transport que nous avons et que nous pourrions avoir; je désire maintenant me renseigner d'une manière aussi complète sur la situation industrielle du pays. Je veux en personne faire une enquête approfondie de l'industrie canadienne et j'ai résolu de commencer par Montréal, par son industrie du coton. Je viens donc vous prier de m'accompagner à votre établissement d'Hochelaga. Quand j'aurai terminé ma visite de Montréal, et de la province de Québec j'irai voir sur places les autres industries du Dominion."

Comme de juste, M. le sénateur Forget se rendit avec plaisir à l'invitation du ministre, et tous deux partirent en voiture pour Hochelaga.

Chacun connait cet énorme bâtiment de brique à cinq ou six étages qui occupe tout l'immense carré entre la rue Notre-Dame et le fleuve, et les rues Desiry et Davidson.

Un fait à remarquer, en passant: Cet établissement connu aujourd'hui sous le nom de "manufacture de coton d'Hochelaga" était encore mieux connu il y a quelques années à peine sous le nom de manufacture de Victor Hudon. De fait les hommes d'âge mur du quartier appellent encore de ce nom l'usine de la partie Est.

Victor Hudon fut en réalité le fondateur de cette industrie à Hochelaga. Ami intime de Cartier, il eut de l'homme d'état canadien toute l'approbation et tous les encouragements alors que le vieux négociant traçait son plan de campagne pour arriver plus tard à l'exécution en dépit d'obstacles qu'un certain nombre jugeait inimsurmontables.

Pour des raisons qu'il est inutile d'énumérer ici, l'influence canadien-française dans l'industrie du coton alla s'affaiblissant peu à peu, jusqu'au moment où la maison Forget la releva pour lui donner la place à laquelle elle a droit. Plutte paisible, mais lutte ardente et difficile couronnée d'une victoire bien méritée.

Nos compatriotes intéressés dans cette industrie, tout comme leurs collègues anglo-canadiens, sont bien résolus de maintenir le prestige et la prospérité de leur entreprise. Pour se faire une idée du rôle prépondérant, que jouent ces institutions dans l'économie sisociale de notre ville et quel intérêt a notre population de voir à ce que rien ne vienne entraver ou paralyser cette industrie,il suffit de s'arrêter aux portes de la filature aux heures de sortie pour voir défiler cette foule d'ouvriers et d'ouvrières à l'air content et satisfait.

M. Forget et M. Tarte arrivent donc ensemble à l'établissement.

Pris ainsi à l'improviste, les employés supérieurs se mirent immédiatement en communication avec les directeurs qui arrivèrent quelques instants plus tard, bien déterminés de fournir au ministre les détails sur les besoins de leur industrie. Ils ne manquèrent pas l'occasion.

Dans le bureau de M. A. B. Mole, agent général de la manufacture se sont réunis l'hon. L. J. Forget, vice-président de la compagnie ; MM. J. Wilson et N. B. Gault, directeurs ; M. Ewing, représentant son père, un des directeurs, M. R. R. Stevenson, agent général ; M. Taylor, surintendant de la manufacture.

M. Tarte s'est immédiatement procuré quelques données générales sur l'importance de la manufacture et sur la position des ouvriers qui y sont employés.

La manufacture d'Hochelaga emploie un millier d'ouvriers et les salaires payés s'élèvent , avec la manufacture de Magog, à une quinzaine de mille dollars environ. Les salaires varient de $1.75 à $2.00, et, pour les travailleurs ordinaires la moyenne des salaires est d'environ un dollar avec une semaine de 59 heures, c'est-à-dire un peu moins de dix heures par jour.

Le ministre est entré ensuite dans le vif de la question, la question du tarif et voici en quels termes, les directeurs présents ont exposé leurs vues :

La situation actuelle, disent-ils, est difficile et la position est délicate. La manufacture de coton Dominion x huit millions de dollars engagés actuellement et l'année dernière n'a pas été capable de payer de dividende, elle a subi une perte de $340,000 environ ; cette année, grâce à des économies sérieuses la position peut être meilleure mais n'est pas avantageuse. Les années antérieures, la compagnie payait des dividendes de 6 p.c., elle n'a pas payé moins pendant 8 ans, mais le changement opérés par la préférence en faveur de l'Angleterre empêchent tout bénéfice. La Dominion Cotton Co. s'occupe surtout de produire le coton blanc et, de fait, elle englobe toutes les affaires des autres filatures du Canada qui lui envoient leur coton pour être blanchi, ces filatures sont celles de Montréal, Kingston, Moncton, Halifax, et Windsor ; par conséquent, elle peut être prise comme type des résultats provenant du tarif actuel.

Les droits sur les cotons blancs venant d'Angleterre au Canada sont, déduction faite de la préférence, et compte tenu du fret, de 20 pour cent environ ; or, cette protection, disent les manufacturiers est parfaitement insuffisante si l'on compare la différence des salaires qui sont payés en Angleterre et au Canada, où l'on est obligé de faire venir presque malgré eux et à prix d'argent des ouvriers spéciaux nécessaires. Un des directeurs présents, disait qu'à Lancaster, Pennsylvanie, le centre du tissage, il faut presque supplier les ouvriers pour les faire venir au Canada et leur payer des salaires exorbitants. Les manufacturiers de coton demandent ardemment que les droits soient relevés de façon que la préférence les laisse au moins à 30 pour cent. En effet, les Etats-Unis ne semblent pas entrer en ligne de compte pour nos cotons blancs et nos manufacturiers n'en redoutent pas la concurrence, le marché local absorbant toute la production.

A ce moment M. Tarte demande quelle quantité de la consommation canadienne est fournie par l'Angleterre? Cinquante pour cent du total de la fabrication canadienne; combien cette production supplémentaire permettrait-elle d'occuper d'ouvriers au Canada? 3,000; quel serait l'effet d'une augmentation de tarif? il consoliderait les prix, empêcherait le coton canadien d'être à la mercie d'une déballage étranger, et les capitalistes, sachant que la fabrication du coton peut fournir un placement sûr et profitable s'empresseraient de construire les manufactures nécessaires pour employer ces 3,000 hommes propres à la confection de 50 pour cent qui nous vient maintenant d'Angleterre; mais les prix augmenteraient-ils, si les droits étaient relevés? vous auriez, répondent les directeurs, le remède entre vos mains, en cas d'abus, le tarif n'est pas inaltérable, il peut toujours se modifier.

Voilà les grandes lignes de l'argumentation de messieurs les manufacturiers au sujet de la question du coton blanc et naturellement leurs indications ont vivement impressionné le ministre.

Quant aux cotons imprimés dont l'usine de Magog est la seule productrice au Canada la lutte est encore plus sévère parce qu'ici les Etats-Unis entrent en ligne. Les droits canadiens sont de 35 p. c. et c'est ainsi que le Canada est appelé à faire la lutte, en face des Etats-Unis protégés par des droits variant de 45 à 75 pour cent. Avec cette protection les Etats-Unis ont chassé l'Angleterre de leur marché, absolument, et de leur côté lorsque leurs marches sont encombrés, ils font une incursion en Canada, sacrifient certains articles et désorganisent la fabrication. Si l'on voulait nous donner la même protection que les Etats-Unis disent les manufacturiers, ils ne nous feraient pas peur et nous pourrions faire chez eux des incursions qui égaliseraient les chances.

En somme et pour résumer cette conversation faite en marchant, à la course, en traversant les ateliers, si les manufacturiers étaient plus protégés ils pourraient fournir tout ce dont le Canada a besoin et cela sans augmenter les prix actuels en les tenant à l'abri d'une fluctuation inquiétante et en leur donnant une stabilité également avantageuse pour le consommateur et le producteur.

Le ministre avec les directeurs a visité de fond en comble la manufacture, se faisant expliquer tous les détails de la fabrication, parlant aux ouvriers, aux contremaitres, demandant une foule de détails se rapportant tous à la part du travail canadien. La manufacture est actionnée par la force électrique distribuée à chaque étage et représentant un total de 3,050 chevaux de force fournis par la Heat, Ligth & Power Co. A chaque instant l'attention de M. Tarte est attirée par des anomalies criantes dans notre industrie. Ainsi les grands réceptacles cylindriques dans lesquels est recueilli le coton à ses diverses étapes de torsion étaient autrefois faits en fer, ils sont maintenant faits en pâte de bois, en pulpe, et sait-on où on les fabrique, aux Etats-Unis, avec de la pulpe du Canada? Ainsi nous rachetons sous forme de produit manufacturé notre propre pulpe aux Etats-Unis et, bien plus, la maison américaine qui les fabrique en vend dans le monde entier, en Angleterre, en France, en Egypte, dans l'Inde. Pourquoi diable, ne les fabrique-t-on pas au Canada, demande M. Tarte!

La visite se termine par une ascension sur le toit de la manufacture d'où on a une magnifique vue de la portion industrielle de Montréal, d'Hochelaga, le centre de notre activité manufacturière, avec ses hautes cheminées et ses gros flocons de fumée noire, avec sa vaillante population ouvrière, toutes ces richesses de labeur et d'énergie que méconnaissent ou ignorent ceux qui refusent de donner au travail canadien et à l'ouvrier canadien l'assistance qui lui est due et au manufacturier canadien les garanties dont il a besoin.

Le ministre s'est déclaré enchanté de sa visite et des précieux renseignements qu'il a recueillis. Il a constaté l'ordre parfait qui régnait partout, combien toutes les lois de l'hygiène étaient respectés et la bonté avec laquelle les ouvriers étaient traités. Il en a chaleureusement félicité l'hon. M. Forget et ses collègues de la direction.

SERVITEUR INFIDELE

Le détective Demers a arrêté hier après-midi, un nommé Oscar Degagné, âgé de 22 ans, sous l'accusation d'avoir volé une bague en diamant évaluée à $85 et une pièce d'argent de la valeur de $5 à l'effigie de l'ex-président Kruger, la propriété de M. P. Chivequi demeure avenue Mont-Royal à Outremont. L'accusé Degagné travaillait comme jardinier pendant qu'il était au service de M. Chivé et c'est pendant ce temps-là que ces vols ont été commis. Le prisonnier comparaitra ce matin en cour de police.

PIED ECRASE

La voiture d'ambulance de l'hôpital Général a été appelée hier après-midi à 2.40 heures aux usines du Pacifique Canadien à Hochelaga pour un nommé Emile Thibault qui s'était fait écraser le pied par un morceau de fer. Le blessé qui demeure au No. 543 rue Ste-Catherine a été transporté à l'hôpital.

UN DRAME CANADIEN AU NATIONAL FRANÇAIS

L'œuvre de M. Guyon : "Denis le Patriote," sera représenté à ce populaire théatre de la partie Est, la semaine prochaine

Le Théâtre National Français a monté un drame canadien inédit, "Denis le Patriote", dont la première représentation aura lieu lundi prochain.

M. Louis Guyon, l'auteur de ce drame dont on nous dit beaucoup de bien, avait fait représenter jadis, par des cercles d'amateurs, notamment au théâtre Royal, plusieurs pièces qui ont obtenu un joli succès. Il ne s'agit donc pas pour lui, d'un début.

"Denis le Patriote" possède, tout au moins, cette couleur locale et cette saveur de terroir si rares chez nos écrivains, et il a pour sujet un épisode de la révolution dont le souvenir est toujours plein d'intérêt, de 1837-38: Nous sommes aux sombres jours de 1838. Denis Levasseur, un brave patriote, a jugé prudent de s'esquiver à St-Jean d'Iberville, pour, de là, traverser la frontière et se rendre en France, où sa femme et son fils doivent le rejoindre. Malheureusement, et malgré les bons offices du forgeron Côme Duguay, le patriote, dénoncé par son cousin Darvillier et livré au colonel McKay, pourvoyeur de la potence, trouve la mort en résistant à l'arrestation.

Dans un naufrage sa veuve périt et son fils, recueilli en mer par des pêcheurs dieppois, est élevé en France sous le nom de Maurice Lenormand.

Vingt ans plus tard, en 1858, Maurice vient à Saint-Jean où, heureux et prospère, le dénonciateur Darvillier, enrichi par l'héritage de Denis, se livre au négoce. Darvillier a une fille charmante, Jeanne, et un fils. Bientôt Maurice aime Jeanne, et Jean ne aime Maurice, mais ces amours ne font nullement l'affaire du négociant qui a promis la main de sa fille au cap. McKay, et le jeune homme qui était entre à son service est prié de deguerpir. Il se venge noblement en risquant sa vie pour sauver le fils de son ancien patron. Cependant la main de Dieu commence à s'appesantir sur le traitre, dont le fils périt à l'endroit précis où, en 1838, Denis le Patriote trouva la mort. Plus tard on découvre l'origine de Maurice et ce dernier fait valoir ses droits au moment où le capitaine McKay va épouser Jeanne. Ce changement de fortune amène celui de la situation : McKay est blacboulé et l'on célèbre les fiançailles de Maurice et de Jeanne.

M. Cazeneuve a soigné autant que possible la mise en scène de "Denis le Patriote", et de très beaux décors ont été peints pour les tableaux qui représenteront le village de St-Jean, avec vue du Richelieu, une rue de St-Jean, les régates sur le Richelieu, la Place Jacques-Cartier avec la colonne Nelson, un salon de la rue St-Denis, etc.

Voici la distribution de la pièce :— M. Cazeneuve, Denis Levasseur et Maurice; Mlle Audiat, Jeanne; M. Filion, Côme Duguay; M. Soulier, Darvillier, M. Daoust, le capitaine McKay; M. Palmiéri, Roch; M. Hamel, le colonel McKay, et le père Pistache ; M. Leurs, Henri Ducharme; . Godeau, Procul, M. Villeraie Zéphirin Robin. M. Savard, Régis ; Mme de la Sablonnière, Pauline Marchand; Mme Nozière, Martine; Mme Soulier, Justine ; Mlle Verteuil, Angélique; Mlle Brémont, Cécile; Mme Chapdelaine, Rosalie.

Avec de tels interprètes le succès que nous souhaitons à M. Louis Guyon, nous semble assuré.

LE CLUB MORIN A SAINT-EUSTACHE

Grand Pique-nique politique le dimanche 21 septembre courant

La quatrième excursion annuelle du Club Morin aura lieu à Saint-Eustache le dimanche 21 septembre, sous le patronage distingué de M. F.D. Monk, M. P., chef du parti conservateur dans la province de Québec. Grands nombre d'orateurs invités à prendre la parole dans cette circonstance, ont accepté l'invitation. C'est une superbe occasion de faire un voyage très agréable au village historique de Saint-Eustache d'entendre en même temps les voix autorisées du parti. Nous donnerons ces jours-ci les détails quant aux prix du passage et les heures du départ et de l'arrivée.

COMMISSION DE L'HYGIENE

La ville est obligée de payer un compte de $200 pour l'isolement de la famille Thibault dont cinq des membres ont succombé à la variole

La question de l'écurie de M. McGarr vient de nouveau sur le tapis

A la commission d'Hygiène, hier après-midi, M. l'échevin Ames, président, a suspendu le paiement d'un compte pour drogues fournies au bureau d'Hygiène parce qu'il le trouve trop élevé. Il signera le mandat après s'être informé chez M. Lyman & Sons, du prix réel de ces drogues.

La question de l'écurie de louage que M. McGarr veut ériger sur la rue Stanley est ensuite amenée devant la Commission. M. Ames demande au docteur Laberge si une écurie peut devenir dangereuse pour la santé publique et si, en l'espèce, l'écurie de M. McGarr est un danger pour le voisinage.

M. Laberge répond qu'une écurie n'est pas nécessairement dangereuse ou nuisible pour le voisinage, mais qu'elle peut le devenir par la mauvaise tenue ou les mauvaises odeurs, et que, cela peut encore dépendre du voisinage. Quant à l'écurie de M. McGarr, il ne peut rien dire sans avoir visité les lieux et étudier les plans.

Il est alors décidé que MM. Laberge et Doré feront l'examen nécessaire et que leur rapport devra être soumis à la commission puis au Conseil.

La ville a été condamnée à payer $200 à la famille Thibault, 153 Sainte-Catherine, dont tous les membres ont eu la petite vérole. Le père et la mère en sont morts.

Le docteur Laberge, explique ce compte. Il y a eu 5 cas de petite vérole dans la famille et personne n'a voulu aller à l'hôpital Civique. Ce compte est donc dû pour les frais s'isolement, de médicaments, d'honoraires aux médecins et de nourriture.

M. Ames profite de l'occasion pour dire que si on n'avait pas tant glosé sur le compte de l'Hôpital Civique, ces gens-là n'auraient pas eu d'objection a y aller et que la ville n'aurait pas de ces comptes exorbitants à payer.

Le mandat est ensuite signé.

Le reste de la séance a été rempli par des affaires de routine.

PELERINAGE DES HOMMES DE VILLE-MARIE

A la chapelle de la Réparation demain après-midi

Si la température les favorise, les hommes de Ville-Marie peuvent compter sur un immense concours de pèlerins pour demain après-midi, au sanctuaire de la Réparation, Pointe-aux-Trembles.

Départ de la rue Lasalle à 1.15 heure et à 2 heures.

Billets en vente au même endroit, par les hommes de Ville-Marie.

S'il faisait mauvais temps, le pèlerinage sera remis au dimanche suivant, et l'on pourra se servir des mêmes billets.

George Miller a été arrêté la semaine dernière pour avoir volé une quantité d'effets dans des maisons de pension où il avait fait un séjour plus ou moins long. Le juge Lafontaine devant qui l'accusé a comparu hier l'a condamné à 5 ans de pénitencier à cause de ses mauvais eaantécédents.

LE CONGE DES EMPLOYES CIVIQUES

Les employés non permanents peuvent prendre des vacances selon le bon plaisir de la Commission dont ils relèvent

Il y a une quinzaine de jours, un M. Lapointe, ouvrier non-permanent aux travaux de la Voirie, a demandé par l'entremise de MM. Gareau et Fitzpatrick, du conseil Central des Métiers et du Travail, un congé pour aller à la convention des Chevaliers du Travail, à laquelle il est delegué. La commission donne 6 jours de congé à ses ouvriers permanents, avec plein salaire, en récompense de leurs travaux de l'année. Les ouvriers non permanents n'ont pas ce congé où s'ils le prennent, ils ne retirent pas de salaire. Or MM. Gareau et Fitzpatrick demandaient précisément que M. Lapointe touche son salaire. La commission résolut donc de soumettre la chose à l'avocat de la ville pour lui demander si elle avait droit de donner un congé à un ouvrier non permanent tout en lui payant son salaire entier.

M. Ethier a donné sa réponse hier après-midi, à une courte séance de la commission des Chemins.

Son opinion est que la commission peut donner ces congés comme bon lui semble; mais que, dans l'espèce, M. Lapointe travaillait, moitié aux frais des propriétaires, et que la commission ne pouvait lui payer que sa moitié à elle du salaire dû. M. Lapointe pourra donc s'absenter six jours pour aller à la convention des Chevaliers du Travail et il ne recevra que la moitié de son salaire.

La question de l'enlèvement de la neige est ensuite résolue par l'envoi, au Conseil, d'un rapport soumettant les devis et demandant l'autorisation de demander des soumissions.

EN ROUTE POUR SHAWINIGAN

Les directeurs de la "Shawinigan Falls Light & Power," de New-York, étaient de passage à Montréal hier, en route pour Shawinigan.

MURPHY SOUR LES VERROUS

Le député grand connétable Lambert a arrêté hier après-midi, le nommé Denis Murphy, qui, on se le rappelle, a été la cause indirecte du regrettable accident arrivé à une dame Prieur de la rue Prince Arthur au mois d'août dernier. Elle avait reçu une balle de revolver tirée par un constable au moment même où on voulait arrêter Murphy. Le prisonnier a réussi à s'évader dans le temps; il est avaccusé de voies de fait. Son procès a été remis à la semaine prochaine.

LE DR ALBERT LASALLE
des Hopitaux de Paris
Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. Bell Tél. Est 2924, 138 St-Denis, Montréal. A l'Hôtel-Dieu, mardi, jeudi et samedi, à 9 heures a.m. 125—1-M-s-n-1

EXPOSITION DU COMTE DE ST-MAURICE

L'exposition du comté de Saint-Maurice sera tenue à Saint-Barnabé, le 25 du mois courant.

Les exposants seront nombreux et les objets exposés de belle qualité.

J. A. O. LAFOREST
Ingénieur Civil.— Spécialités de construction d'Aqueducs, d'Egoûts, d'Eclairage Electrique et Lignes Téléphoniques. Bureaux 99 rue St-Jacques. — Tél. Bell Main. 1111. 164 a.

E. N. CUSSON & CIE, Montréal **VICTORIA CROSS** FAIT PAR L'UNION
Vogue Toujours Grandissante. 186-n

LA BANQUE HOCHELAGA AURA SA PART DE PATRONAGE

La Commission des Finances décide à l'unanimité hier après-midi, que 25 olo des dépots de la ville seront faits à cette importante institution canadienne-française, à l'avenir

Les échevins Payette et Giroux ont victorieusement répondu à toutes les objections

A l'assemblée de la commission des Finances tenue hier après-midi, la question des dépôts à faire à la Banque d'Hochelaga a été l'objet d'une longue discussion.

M. l'échevin Laporte dit qu'il a, en compagnie de M. Robb le trésorier, eu une entrevue avec M. Meredith, de la banque de Montréal, lui a exposé la question et la banque consent, à condition qu'elle gardera les autres 75 p. c.

M. Prendergast, gérant général de la banque d'Hochelaga, écrit à la commission des Finances que la banque est prête à prendre un quart des dépôts de la cité et qu'elle avancera à la ville un quart de l'argent nécessaire à ses opérations aux mêmes conditions et aux mêmes taux que ceux consentis par la Banque de Montréal.

M. Ekers dit qu'il ne voit pas pourquoi on enlèverait 25 p.c. des dépôts de la ville à la banque de Montréal ; toutes les autres banques anglaises, la banque des Marchands, la banque Molson, etc., auront droit à une part du patronage de la ville et le demanderont.

M. Payette lui répond qu'il nomme la banque d'Hochelaga, dans sa motion parce qu'il la préfère aux autres et que le principe qu'il veut poser est qu'il est juste d'accorder le patronage de la ville de Montréal à un banque canadienne-française.

M. Laporte lit alors une lettre de la Banque Provinciale laquelle demande elle aussi une part du patronage de la ville et qu'elle est prête à entrer en arrangement avec la ville.

M. Ekers revient à la charge : "C'est une erreur, dit-il, d'enlever 25 p.c. de l'argent de la ville à la Banque de Montréal. Pour moi, j'y suis opposé à moins qu'on n'en donne aussi à toutes les autres banques."

M. Payette: "Nous ne devons pas être à la discrétion d'une seule banque. Il se pourrait que le bureau de direction changeant, la conduite de la banque change aussi à l'égard de la ville. C'est pourquoi nous devons nous confier aussi à d'autres. En principe, ce n'est pas d'un homme d'affaire de se mettre dans les mains d'une seule institution."

M. Ekers: "La banque de Montréal, est plus puissante avec un centième seulement de son argent que n'importe quelle autre avec tout son capital. Pour nous, nous sommes plus en sûreté avec tout notre capital entre les mains de la banque de Montréal que si nous en donnons 25 p.c. à la banque d'Hochelaga."

M. Payette: "La banque d'Hochelaga est plus solide avec son capital moindre que celui de la banque de Montréal, à cause de son petit nombre d'obligations."

M. Giroux demande si, dans une ville comme Montréal où les 3-4 de la population sont des Canadiens-français il n'est pas absolument juste de donner une petite part de son patronage à une banque canadienne-française. Il n'y a là aucune question de race, il n'y a qu'une question de justice.

M. Payette lit alors sa motion :

Proposé par l'échevin Payette, secondé par l'échevin Giroux,"Que le trésorier de la cité soit autorisé et reçoive instruction de faire les dépôts et affaires financières de la Corporation de Montréal, à la banque d'Hochelaga, dans la proportion d'un quart de leur totalité ; et que, la Banque d'Hochelaga s'engageant par son offre de service à se charger des avances et affaires financières de la Corporation de Montréal, dans la proportion ci-dessus mentionnée, cette offre soit acceptée au même conditions que celles existantes entre la Banque de Montréal et la Corporation de Montréal ; Et que, considérant les relations existant entre la Banque de Montréal et la ville, il lui soit conservé les 3-4 du patronage de la cité"

M. Laporte, quoique ne s'opposant pas à cette proposition, rappelle le souvenir des services que la Banque de Montréal a rendus à la ville, il y a une couple d'années.

M. Carter, sans voir les raisons qui militent pour abandonner la Banque de Montréal, est cependant du même avis que MM. Payette et Giroux, qu'une banque canadienne-française devrait avoir une part du patronage de la ville. Il doit cependant faire remarquer que la banque de Montréal n'est pas une institution anglaise, mais canadienne et qu'elle fait affaire dans la province de Québec. Il suggère que la banque de Montréal ait les 3-4 du patronage et que la balance soit divisée entre la banque d'Hochelaga pour les 3-4 et la Banque Provinciale pour 1-4.

M. Laporte suggère que le trésorier soit autorisé à faire des dépôts chez les banques canadiennes-françaises, pourvu que la part de la banque de Montréal ne soit jamais inférieure à 75 p. c.

M. Laporte a remarqué à la dernière séance que la ville déposerait en banque, l'an prochain, tout près de $4,000,000. Si le quart ou le huitième de cette somme est donné à une banque qui n'a pas derrière elle un grand fonds de réserve et qu'on ait à lui demander une somme de $500,000, d'un seul coup, cela pourrait la gêner considérablement.

M. Giroux fait remarquer que la commission à l'air de supplier la banque de Montréal de lui faire une faveur. Ce n'est pas une faveur que demande la motion de M. Payette pour une banque canadienne ; mais un droit qu'il réclame.

M. Laporte dit que la clause de 75 pour cent n'est que pour rassurer la banque de Montréal sur les intentions de la commission, lesquelles ne sont pas de morceler son compte.

A ce point de la discussion, M. Ekers se lève en disant qu'il est absolument opposé à la motion Payette; il prend son chapeau et s'en va.

M. Lapointe demande s'il y a entre la ville et la banque, un contrat obligeant la première à ne pas faire ses dépôts ailleurs que là. Pour lui, il affirme qu'il n'y en a pas, et qu'il n'y en a jamais eu.

La motion de MM. Payette et Giroux est alors mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

La question de l'expropriation de la rue Notre-Dame-Ouest est encore reprise. Cinq propriétaires cèdent leurs terrains à la ville pour un prix basé sur l'évaluation actuelle de leurs terrains, plus 20 pour cent de leur valeur, ce qui est accepté.

M. J. H. Hébert, chef de la musique des Carabiniers Victoria, offre ses services à la ville pour jouer aux réceptions faites, etc., au prix par homme, de $3.50 par jour, et de $2.00 par demi journée, et de $1.50 par soirée. Il demande aussi la permission, pour l'an prochain, de jouer dans les places publiques de la ville, sans qu'il en coûte rien à la cité.

Le reste de la séance est pris par des affaires de routine.

L'EXPOSITION AGRICOLE DU COMTE DE BAGOT

Une exposition sera renue à Saint-Liboire le 16 du mois courant. Deux classes de courses de chevaux sont organisées pour l'après-midi; à la première, prendront part les chevaux étalons, et à la seconde les autres chevaux en général.

Un grand banquet sera donné le soir dans la salle à l'usage du conseil de comté. A moins d'être invité spécialement, le prix d'admission sera d'une piastre.

Beaucoup de préparatifs ont été faits à cette occasion, et le succès est assuré. Toutes souscriptions doivent être adressées à M. S. Beauregard.

DECES

GRENIER — A Boucherville, hier soir, est décédé à l'âge de 10 ans et 7 mois, M. Gustave Grenier, fils de M. Jacques Grenier, ex-maire de Montréal.

Le serviceaura lieu à Boucherville, à 9 heures samedi matin. Le convoi funèbre arrivera à Montréal au quai d'Hochelaga à midi, pour de là, se rendre au cimetière de la Côte des Neiges.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Prière à la "Presse" et à la "Patrie", de reproduire.

FRAPPIER — A la ville Saint-Louis, le 10 courant, à l'âge de 8 mois, Lionel-Emmanuel Karch, enfant de M. S. Frappier, architecte.

LALANNE, — A Iberville, P. Q., le 10 courant, à l'âge de 79 ans, Dame Anastasie Patenaude, épouse de Joseph Lalanne.

Les funérailles auront lieu aujourd'hui, à l'église paroissiale d'Iberville.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPORTE — A Woonsocket, R.-I., le 11 courant, à l'âge de 64 ans, 1 mois et 23 jours, M. Hilyias Laporte, autrefois hôtelier : Montréal.

Les funérailles auront lieu, le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la gare Windsor, à l'arrivé du train de Boston, à 8.15 heures, pour se rendre à la chapelle du Couvent du Bon Pasteur, 500 rue Sherbrooke, où le service sera chanté à 8.45 heures, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELTIER—A Boucherville, le 11 courant, à l'âge de 29 ans et 4 mois, Alice Vinet, épouse de Emery Peltier, cultivateur.

Le service aura lieu à Boucherville, lundi à 8 1-2 heures, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELERIN — En cette ville, le 11 courant, à l'âge de 72 ans, 6 mois et 4 jours, Joseph-Prospère Pellerin.

Funérailles auront lieu, lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 6 rue de Salaberry, à 7 1-2 heures, a.m., pour se rendre à l'église Ste-Brigide, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBILLARD — A Sainte-Anne de Bellevue, le 11 courant, est décédé, à l'âge de 72 ans et 9 mois, Anselme Robillard, ancien cultivateur.

Les funérailles auront lieu à l'église paroissiale à 9 heures aujourd'hui.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THOUIN — En cette ville, le 11 courant, à l'âge de 22 ans, Dame Emilia Rochon, épouse de Léon Thouin, décédée.

Le service aura lieu aujourd'hui, à 7 heures, à l'église St-Joseph, rue Richmond.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Photo-Gravure...

Vignettes et Gravures pour Catalogues, Pamphlets, Livres Illustrés, Journaux, etc. Spécialités: Demi-ton Half-Tone.

J. L. Isaacson
1784 NOTRE DAME ST.

Toutes vos commandes sont exécutées dans le plus court délai possible.
mjs-n

Aux Citadins en Villégiature

Nous adresserons "LE JOURNAL" dans toutes les places d'été du Canada, au

Prix de 25c par mois.

payable d'avance.
"LE JOURNAL" est reçu le jour même dans toutes les parties de la Province.

Le "Journal" est publié par la Compagnie d'Imprimerie Journalière, propriétaire. Milton McDonald, gérant, 75 rue St-Jacques.